Sans Visa/Espace européen

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

ÉDITION SPÉCIALE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15057 – 7 F

SAMEDI 26 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le défi kurde

POUR spectaculaire qu'ait été la série d'actions menées, jeudi 24 juin, dans plusieurs villes d'Europe, par des indépendantistes kurdes, elle ne peut être tenue pour une déclaration de guerre du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) aux gouvernements des pays où ont eu lieu prises d'otages et saccages. Il s'agit plutôt d'une opération destinée à populariser la cause kurde dans l'opinion publique occidentale. Le but recherché est d'amener les dirigeants européens à faire pression sur Ankara pour que le nouveau gouvernement turc, dirigé par Mme Tansu Ciller, renonce à sa politique répressive dans le Sud-Est anatolien, où réside la majorité de la dizaine de millions de Kurdes de Turquie.

Le 8 juin, Abdullah Ocalan, le chef de la guérilla indépendantiste, annonçait, depuis la plaine de la Bekaa – sous contrôle syrien – la fin de la trêve proclamée unilatéralement trois mois plus tôt par le PKK. Il promettait «un été sanglant» à ses adversaires, affirmant que ses troupes – quelque dix mille combattants armés – allaient s'attaquer à des objectifs économiques et touristiques turcs, dans le pays et à l'étranger. Fraction extrémiste du mouvement national kurde, le PKK tente, par cette fuite en avant dans la violence, de résister à l'offensive généralisée contre ses partisans que semble préparer activement l'état-major de l'armée turque.

MADAME CILLER, le nouveau premier ministre à Ankara, n'est pas disposée à adopter une ligne conciliante à l'égard des séparatistes kurdes. Le gouvernement dont elle devait annoncer vendredi la composition sera, dans ce domaine, «dur comme la pierre», a-t-elle prévenu. On est loin des tentatives de dialogue qui s'étaient amorcées en mars, avec la bénédiction du premier ministre d'alors, Turgut Ozal, aujourd'hui décédé, lorsque, de concert avec les organisations kurdes modérées, on parlait, sinon d'indépendance, du moins de reconnaissance des droits culturels et linguistiques de la minorité kurde de Turquie. Aujourd'hui, dans les deux camps, ce sont les «faucons» qui tiennent le haut du pavé : à Ankara, les militaires désireux d'anéantir les séparatistes, et chez les Kurdes les hommes d'Abdullah Ocalan soutenus en sous-main par la Syrie.

Si le scénario de violence et de mort annoncé devait devenir réalité, les populations civiles de cette région déshéritée des confins en seraient une nouvelle fois les premières victimes. Les Kurdes, répartis entre la Turquie, l'Irak, l'Iran et dans une moindre mesure la Syrie, appartiennent à cette catégorie de peuples sans Etat que l'on peut compter parmi les «perdants de l'histoire».

OUBLIÉS lors de la constitution des Etats-nations modernes, ils sont soumis à des pressions assimilatrices, particulièrement en Turquie. Des conflits, qui ne les concernent pas directement – la guerre du Golfe – en a fourni l'exemple – se traduisent fatalement pour ces populations par un surcroît de souffrances.

Comme si cela n'était pas suffisant, certains pays de la région, comme l'Iran, se prétendant les «amis» des Kurdes, utilisent les aspirations de ce peuple pour faire pièce aux ambitions de la Turquie. Quitte à se désolidariser d'eux lorsqu'ils s'aperçoivent que la montée du sentiment autonomiste, voire indépendantiste, risque de s'étendre aux populations kurdes placées sous leur autorité.

Lire nos informations page 3

M 0147 - 0626 0 - 7,00 F



Une réunion économique et monétaire annulée

Les frictions se multiplient entre la France et l'Allemagne

Les relations franco-allemandes traversent une période de frictions. Le Conseil économique et financier franco-allemand, qui devait se réunir à Paris vendredi 25 juin, a été annulé à la dernière minute à la suite de déclarations d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, annonçant une discussion sur une «baisse concertée des taux d'intérêt en France et en Allemagne». La déclaration de M. Alphandéry a été perçue à Bonn comme un «diktat» et provoque un certain embarras à Paris.

FRANCFORT

de notre correspondant

Opposition ancienne sur la Bosnie, affrontement larvé sur l'agriculture depuis plusieurs mois, divergences notoires d'analyse sur le GATT et le libre-échange, grave différend sur les télécommunications il y a quelques jours et tension renouvelée sur la politique monétaire, les relations franco-allemandes traversent une passe difficile. L'annulation à la dernière minute par le ministre des finances allemand, Theo Weigel, de la rencontre prévue à Paris vendredi 25 juin du conseil économique et financier franco-allemand, vient comme le solde de l'addition des points de friction. Même si l'entente du *«couple moteur de l'Europe»*, solide de plus de trente ans de coopération, n'est en aucune façon menacée, les mésententes sont avivées par la crise économique. La politique monétaire redevient, avec la politique commerciale, le premier sujet d'inquiétude.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite et le billet de FRANÇOISE LAZARE page 18

La gestion de la BERD

Jacques Attali a démissionné

Jacques Attali, qui présidait la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) depuis la création de cette institution, a démissionné vendredi 25 juin après diverses révélations sur sa gestion.

Après deux mois de polémiques sur les dépenses et la gestion de la BERD, Jacques Attali a annoncé sa démission. Vendredi 25 juin, le *Financial Times* révélait que l'ancien conseiller spécial du président de la République française avait touché des émoluments substantiels lors d'un discours à Tokyo et se serait fait rembourser deux fois un billet d'avion pour Tokyo. La polémique autour de M. Attali illustre les difficultés de la mise en route de la BERD, chargée d'assister, de Londres, l'Europe de l'Est dans sa transition.

Lire page 24

La tentation national-communiste

En France comme en Russie, des anciens staliniens et des intellectuels d'extrême droite rêvent d'une « troisième voie » rouge et brune

par Olivier Biffaud et Edwy Plenel

Ce sont trois histoires grimaçantes pour une fin de siècle à la dérive.

La première se passe entre Paris et Moscou, via l'ex-Yougoslavie, et a pour héros Edward Limonov, écrivain russe établi en France, hier «dissident» en URSS, contraint à un exil forcé en 1974. *«A vous, voulez-vous que je rapporte le nouveau drapeau rouge-brun du mouvement national-communiste ?»* En perspective d'un prochain voyage à Moscou, la question est posée par Limonov à son interviewer du *Choc du mois*. Publiée dans le numéro de juillet-août 1992 du mensuel d'extrême droite et intitulée «Edward Limonov sous les drapeaux du national-communisme», l'interview est menée par Patrick Gofman qui se vante de voter PCF tout en collaborant au mensuel lepéniste. Limonov y déclare notamment ceci : *«Si on peut parler de «flirt» entre nationalistes et communistes en France, en Russie c'est déjà une alliance inscrite dans la réalité politique et quotidienne. (...) Nous vivons l'époque d'un changement radical des alliances, partout de nouvelles barricades sont en construction et nous les défendrons, ces barricades, avec de nouveaux frères d'armes.»*

De ce point de vue, Limonov n'hésite pas à payer déjà de sa personne, kalachnikov au poing. Dans le numéro suivant du *Choc* (septembre 1992), il est en Transnitrie, aux côtés des milices russophones en guerre contre les Moldaves – *«Nous escaladons des escaliers dans l'obscurité. Enfonçons les portes silencieuses. (...) Je prends pleinement part à l'opération. J'ouvre des placards, j'inspecte un balcon, je commande à une vieille dame :* «Ouvrez cette valise !»

Lire la suite page 12

Football : présomption de corruption

Un joueur de Valenciennes avoue avoir reçu de l'argent pour un match contre Marseille *Lire page 14*

Les lendemains du socialisme

On a peut-être enterré trop vite la gauche

par André Fontaine

Time était peut-être allé un peu vite en titrant tranquillement «consumés» *(Burnt out)*, au lendemain des élections françaises, une revue de détail de la situation des socialistes européens. Malgré les «affaires» et un taux de chômage record, Felipe Gonzalez s'est fait reconduire au poste qu'il occupe depuis près de onze ans. Contrairement à des affirmations répétées, l'Espagne n'est pas seule, dans la Communauté, à avoir un premier ministre socialiste : c'est à nouveau, depuis cet hiver, le cas du Danemark. Si elle n'était pas si éloignée de l'Europe, on citerait également l'Australie, où, résistant eux aussi à la crise économique et à l'usure du pouvoir, les travaillistes ont obtenu en janvier un nouveau mandat de leurs concitoyens. Leurs camarades irlandais avaient de leur côté doublé le nombre de leurs voix aux législatives de novembre, et les dernières estimations, en Grande-Bretagne, créditent le Labour de 44 à 49 % des intentions de vote, la cote des conservateurs n'ayant jamais été si basse depuis que Gallup, il y a quelque soixante ans, a inventé les sondages.

Le chef du SPD allemand a certes dû démissionner à la suite d'un scandale dans lequel il était impliqué, mais plusieurs ministres de Helmut Kohl ont été contraints d'en faire autant, et la meilleure chance qu'aurait leur parti, passablement discrédité, de se survivre serait sans doute, à terme, de ressusciter la «grande coalition» qui l'avait associé jadis à celui de Willy Brandt.

Reste bien sûr l'Italie, où le PS fait figure de principale victime de la fameuse opération «Mains propres». Mais l'ancien parti communiste «refondé» a vu le nombre de ses voix s'accroître de 50% en un an aux municipales de Milan et de Turin, et un sondage récent a montré qu'il pourrait bien venir en tête en cas d'élections générales.

Lire la suite page 4

Les Verts divisés sur leur stratégie

Tandis que les amis d'Antoine Waechter campent sur une ligne d'autonomie, Dominique Voynet, dans un entretien au *Monde*, souhaite que les écologistes se donnent pour mission de *«féconder l'opposition»*.

Page 10

Dix-sept morts dans l'incendie d'une clinique

Le bilan provisoire, vendredi matin 25 mai, de l'incendie de la clinique psychiatrique de Bruz, près de Rennes, était de dix-sept morts, deux disparus et trente-cinq blessés.

Page 24

Les fêtes du cinéma

La Fête du cinéma aura lieu dans quelque cent trente villes les 27, 28 et 29 juin et pour la première fois, un festival du *film français* a eu lieu au Japon, où quatorze œuvres ont été présentées, des *Nuits fauves* aux *Visiteurs*.

Page 15

La croix du clergé français

L'Eglise divisée sur les solutions à apporter à la pénurie de prêtres

par Henri Tincq

«Imagine-t-on une entreprise où les trois quarts du personnel auraient plus de soixante ans et où les patrons resteraient sans réaction ? C'est la situation du clergé français.» Caricaturale, la comparaison tentée par ce prêtre n'est pas pour autant infondée. L'épiscopat français a pris au sérieux la lettre ouverte d'une cinquantaine de membres du clergé alsacien déplorant leurs conditions de vie (*le Monde* du 6 avril), ainsi que le souhait, exprimé dans des synodes diocésains, d'une ouverture des ministères ordonnés (sacerdoce, diaconat) à des hommes mariés, voire à des femmes. Mais sa réponse, rendue publique jeudi 17 juin, montre que le malentendu demeure entier (*le Monde* du 19 juin).

A l'égard des prêtres, les réactions des catholiques vont de l'admiration à l'apitoiement. Ils ont servi la société en formant des générations de militants pour le syndicalisme et pour la politique. Dans les «patros» d'autrefois et les mouvements, ils ont joué un rôle d'encadrement des jeunes, dont les associations, même laïques, dans les banlieues chaudes, ont encore la nostalgie. Ils continuent d'assurer le «service public du rite» – les offices, les baptêmes, les communions, les mariages, les enterrements – *tout* en animant des réseaux d'éducation et de solidarité. Et ces «smicards» de l'Evangile n'ont d'autre compensation financière que le maigre denier de leurs fidèles.

Les prêtres – moins de 30 000 en France – sont au bout du rouleau. Ce n'est pas nouveau, mais un seuil critique est franchi. Ils commencent à s'en plaindre tout haut. Ce n'est pas un coup de colère passager, ni une déprime, encore moins une rébellion contre des orientations de l'Eglise, comme *Echanges et Dialogue* après le concile. *«Les prêtres ne sont plus agressifs, ils sont vidés»*, dit l'un d'eux.

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

AU COURRIER DU Monde

FISCALITÉ

Une société de rentiers

LA France est devenue, insidieusement, une société de rentiers où le partage de la richesse privilégie par trop les inactifs au détriment des actifs et les revenus du capital (surtout financiers, comme les sicav monétaires) au détriment des revenus du travail. Avec, comme conséquence majeure, une exclusion inadmissible des jeunes, qui se trouvent systématiquement pénalisés. D'abord par le chômage. Ensuite, lorsqu'ils ont la chance d'avoir un travail, par leurs revenus qui sont, à la fois, plus faibles, plus instables et plus taxés que ceux de leurs aînés.

Or ce sont les jeunes qui font la confiance générale et qui disposent de la plus forte propension à consommer.

Il faut donc que la société française inverse ses priorités et accorde un peu plus aux jeunes et un peu moins aux vieux. Je fais une proposition : introduire, dans le calcul de l'impôt sur le revenu, une modulation selon l'âge (à situation égale, l'impôt serait d'autant plus faible, que le chef de foyer et son conjoint sont plus jeunes). Cette mesure, techniquement facile à mettre en œuvre et dont l'effet pourrait être rapide, permettrait :

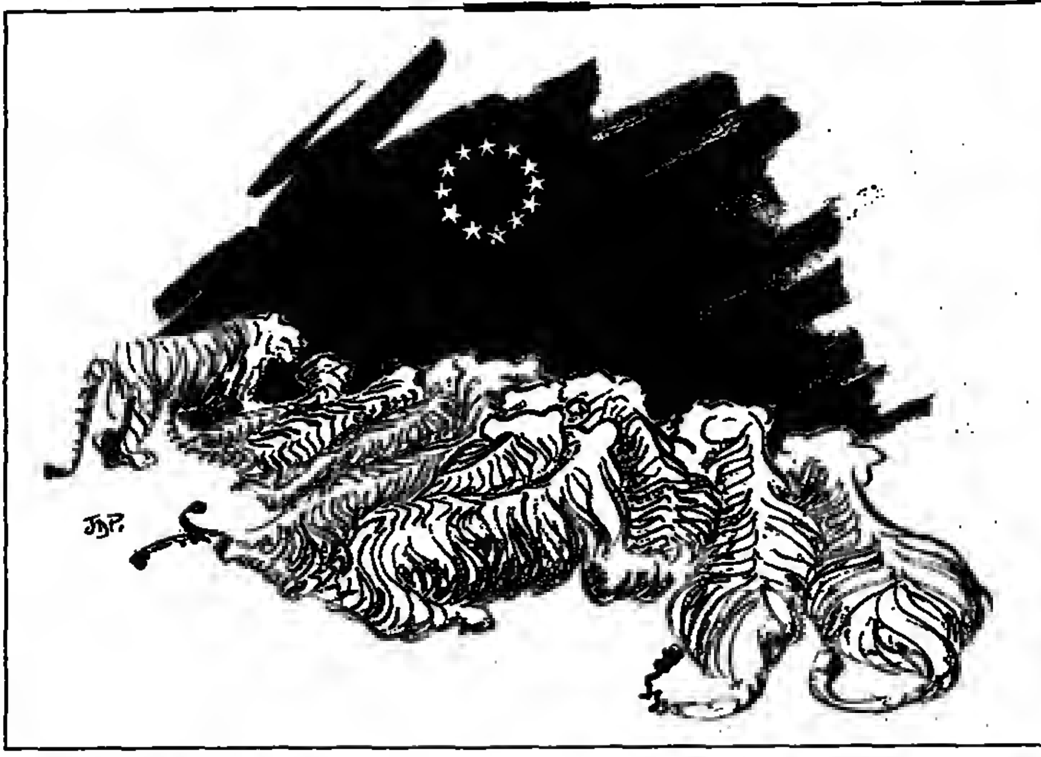
1° de donner un élan à la consommation (c'est lorsqu'on est jeune que les besoins non satisfaits sont les plus importants);

2° d'assurer une meilleure égalité sociale (beaucoup de parents aident aujourd'hui leurs enfants, mais il est évident que cette aide est d'autant plus importante que les parents sont riches, ce qui contribue à accentuer les inégalités);

3° de ne pas alourdir le déficit budgétaire (les personnes âgées paieraient un peu plus, les jeunes un peu moins).

ÉRIC VERT
Paris

TRAIT LIBRE



PROTECTIONNISME

Sur des tracteurs américains

PRESQUE chaque jour, notre journal apporte l'annonce de destructions, par des cultivateurs ou des pêcheurs, de produits agricoles ou piscicoles étrangers ; lapins de Pologne, laitues ou tomates d'Espagne, vins d'Italie, primeurs du Maroc, carcasses, crevettes, saumons... Assurément, ces destructions de produits issus du travail des hommes ou de la vie des bêtes choquent. Pourtant, l'opinion, sachant que les paysans ne peuvent faire grève, les admet, compte tenu de la détresse de ceux qui s'y livrent. Admet, mais s'interroge.

Car il y a souvent contradiction entre l'objectif des agriculteurs, une préférence nationale qui existe déjà à plus de 80%; et leurs propres choix quotidiens. Combien ne sont-ils pas à livrer leurs produits ou manifester avec des camions Mercedes ou Iveco, alors que Renault et Michelin licencient ? Combien de pêcheurs vont en mer avec des bateaux équipés de moteurs Honda, alors que Bernard n'est plus qu'un souvenir? Combien retournent les terres avec des tracteurs allemands ou américains, alors qu'au Mans on chôme? Combien regardent la télévision au moyen de récepteurs Sony ou Grundig et de paraboles coréennes, alors que le même Grundig met «sur la paille» ses employés français? Combien portent des vêtements faits à Hongkong ou à Taïwan, alors que des dizaines de milliers de travailleurs du textile vont perdre leur emploi? Les ouvriers sont bien accommodants, eux qui renflouent la Sécurité sociale et le régime de retraite des paysans par leurs cotisations, en ne renversant pas les trains de tracteurs et matériels agricoles étrangers. Il ne peut être question de demander aux gouvernements, quels qu'ils soient, d'être protectionnistes à l'orée de ce vingt et unième siècle. Ce serait irréaliste et suicidaire. Mais on peut espérer qu'entre nationaux la solidarité ne sera pas à sens unique. Les Allemands l'ont fort bien compris.

MAURICE MESSIEZ
Cruet (Savoie)

ENA

Délocalisation médiatique

QUAND on délocalise une usine Citroën de 8 000 agents et qu'on crée aux portes de Rennes une cité de 50 000 personnes, c'est une belle opération d'aménagement du territoire. Quand on crée 130 emplois à Strasbourg en délocalisant l'Ecole nationale d'administration, c'est une opération médiatique. M. Delebarre, dans son livre sur la ville, l'écrit sans ambages : en mettant l'ENA dans le lot, on faisait taire tous les autres. Que n'a-t-il installé la DATAR à Mende, ou tout au moins à Bourges ou Clermont-Ferrand?

Aucune école au monde ne met autant que l'ENA les élèves au contact de la province puisqu'ils passent leur première année en préfecture, collectivité locale ou entreprise. En seconde année, c'est au contact de la haute fonction publique, de chefs d'entreprise et de syndicalistes qu'ils étudient les questions d'actualité et se forment à la rédaction de textes juridiques et financiers. En 1991, 893 personnes ont contribué à cette formation en venant 5 460 fois à l'ENA : elles ont pu le faire parce que leur bureau est à un quart d'heure de l'école. Elles ne perdront pas une journée ou plus pour passer deux heures à Strasbourg. La seconde année deviendrait, de ce fait, une année universitaire, alors que les élèves ont déjà entre cinq et sept ans d'études supérieures derrière eux!

Et que dire de l'aspect humain de l'opération! La moyenne d'âge est actuellement de trente ans; la moitié des élèves sont mariés, et un bon tiers pères ou mères de famille. Les deux tiers d'entre eux, originaires de province, se sont installés en Ile-de-France pour la préparation au concours; 80 % d'entre eux seront affectés dans les ministères à l'issue de la scolarité; entre-temps, ils devraient soit abandonner leur logement, soit en louer un second à Strasbourg (avec 7 500 F par mois de traitement), soit vivre loin de leurs femme, mari et enfants. Seuls s'en tireraient les fils de familles aisées.

Toute une partie enfin de l'action internationale de l'ENA – la plus prestigieuse – disparaîtrait. Quand les «staffers» du Congrès américain par exemple passent plusieurs semaines à l'ENA, c'est pour y rencontrer des personnalités politiques, de hauts fonctionnaires et leurs collègues du Parlement. Ils n'iront pas à Strasbourg. Il n'y a que notre pays pour faire fi de tels atouts!

Mais il existe un beau projet pour Strasbourg : celui d'un centre de formation au droit communautaire ouvert non seulement aux énarques mais à toute la fonction publique (ingénieurs des Ponts, des Mines, de l'agriculture, attachés d'administration), aux magistrats, aux juristes d'entreprise et aux avocats d'affaires. Ici l'Université retrouve sa vraie fonction.

RENÉ LENOIR
Ancien directeur de l'ENA

AÉROPORTS

Une assistance pour étrangers

DANS *le Monde* du 12 juin, vous avez publié une lettre du professeur Edward Trifonov, de Rehovot (Israël), relatant l'incident qui a empêché sa fille, en provenance de Vilnius (Lituanie), de pénétrer sur le territoire français pour y passer quelques jours avec ses parents, la police de l'air et des frontières (PAF) lui ayant opposé qu'elle ne disposait pas de *«la somme d'argent nécessaire pour entrer en France»*. L'exigence, pour tout étranger, de justifier des ressources nécessaires à sa subsistance pendant la durée du séjour en France est inscrite dans l'article 5 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Selon le récit fait par votre correspondant, la PAF ne semble pas avoir respecté les obligations qui s'imposaient à elle (car elle aussi doit respecter certaines règles...), en particulier de la mettre en mesure de prévenir son consulat ou un conseil de son choix (un avocat, notamment) et de bénéficier d'un délai d'un jour franc, à compter de la notification du refus d'entrée, avant la mise à exécution de cette décision.

C'est pour venir en aide aux personnes se trouvant dans une telle situation, mais aussi aux demandeurs d'asile qui éprouvent encore plus de difficultés à se faire admettre sur le territoire français quand ils se présentent à un aéroport, qu'a été créée, en 1989, l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFE), composée d'organisations humanitaires, ainsi que de syndicats de personnels travaillant «sur le terrain» (agents commerciaux et techniques d'Air France, personnel d'Aéroport de Paris, etc.).

Quand une personne éprouve des difficultés à l'aéroport, elle peut donc s'adresser à l'ANAFE elle-même (tél. : 40-08-05-34 ou 40-08-05-21; fax : 40-08-05-27) ou à l'une des associations membres (France terre d'asile : 40-07-10-10; CIMADE : 40-08-05-34; Amnesty International : 49-23-11-11; GISTI : 42-47-07-09), qui tentera de résoudre le problème en prenant contact, en cas de besoin, avec la PAF ou le ministère de l'intérieur, donc en toute légalité. Au cours des trois dernières années, plusieurs dizaines de cas ont ainsi pu trouver une solution.

FRANÇOIS JULIEN-LAFERRIÈRE
Président de l'ANAFE

CULTURE

Matisse était à Lille

SANS doute quelque peu maso et malgré les avertissements du *Monde* sur *«une bousculade en passe de devenir légendaire»*, je me suis rendu au centre Georges-Pompidou le vendredi après-midi 18 juin. Après avoir fait la queue pendant trois heures, j'ai pu accéder à la grande galerie et, souvent d'assez loin, revoir les tableaux de Matisse prêtés par les musées Pouchkine et de l'Ermitage.

Je dis bien revoir, car en juin 1986, au Musée des Beaux-Arts de Lille, j'avais pu à loisir voir les peintures et dessins prêtés par les deux musées soviétiques, à l'initiative de l'ancien premier ministre et député-maire de Lille, Pierre Mauroy. Pour la première fois en Occident, on pouvait admirer *la Danse, Portrait de M*me *Matisse, Zorah sur la terrasse*, etc.

De Paris, il ne vint presque personne.

MARCEL GILLET
Professeur émérite à l'université Charles-de-Gaulle - Lille-III

TABAGISME

Pour promouvoir la nicotine

LE gouvernement s'apprête à privatiser le SEITA. A première vue, on pourrait penser qu'il est moralement préférable que l'Etat se dégage, désormais, du seul secteur industriel qui fabrique un produit qui tue, littéralement, ceux qui le consomment de la façon dont ils sont encouragés à le faire. De plus, pensera-t-on, les pouvoirs publics auront enfin les mains libres pour mener activement et jusqu'au bout leur programme de lutte contre le tabagisme.

Mais il faut être particulièrement vigilant et voir qu'en cédant la SEITA à de grands groupes internationaux, l'Etat va donner à ces mêmes sociétés qui sont, en France, responsables, au premier chef, par leur politique constante et systématique de détournement de l'esprit des textes, de l'échec de la loi Veil de 1976 et, au niveau mondial, de la promotion des méthodes les plus agressives et les *plus moralement répréhensibles* de vente de tabac, de formidables moyens supplémentaires pour continuer de mener leur politique antisanté publique.

Soyons tout à fait attentifs au fait que c'est là où l'Etat n'a aucune part dans le secteur du tabac que sont pratiqués les procédés les plus condamnables pour promouvoir la nicotine. Aux Etats-Unis, l'industrie cigaretière a dû, il y a peu, avouer devant une commission parlementaire qu'elle avait, depuis plusieurs années, directement participé au financement de la production de nombreux films d'Hollywood, y compris de films pour enfants (!), en échange de l'introduction de scènes où l'on verrait les acteurs principaux fumer ostensiblement.

En Grande-Bretagne, le ministère de la santé a dénoncé récemment la multiplication, depuis plusieurs années, dans la presse féminine, proportionnellement à la croissance des recettes publicitaires liées au tabac, du nombre des photos de mannequins ou de «stars» posant en train de fumer... Dans les pays de l'Est, dès la privatisation de l'industrie du tabac, les moyens les plus extrêmes ont été employés pour favoriser les ventes de cigarettes. Du coup, celles-ci se sont accrues partout dans des proportions spectaculaires, au point que l'Organisation mondiale de la santé s'en est très sérieusement inquiétée.

LOUIS ALLIX
Reims

IMMIGRATION

Les quotas aux Etats-Unis

DANS votre article «La France, pays d'immigration» (*le Monde* du 8 juin), vous rappelez qu'il y a deux ans M. Pasqua proposait que la France adopte une politique de quotas par nationalités et par professions. A l'époque, *cette proposition* fut souvent saluée comme inspirée par la référence américaine. Vous-même, dans votre article, parlez des *«quotas par nationalité en vigueur aux Etats-Unis»*.

En réalité, les «quotas par nationalité» créés en 1921 ont été abrogés il y a près de trente ans aux Etats-Unis au profit d'une politique d'immigration libérale et non discriminatoire. Pour autant les quotas n'ont pas disparu. Mais il y a quotas et quotas. Les visas accordés aux immigrants aux Etats-Unis le sont sans limitation numérique quand il s'agit de très proches parents d'un citoyen américain. Autrement, l'attribution d'un visa intervient dans le cadre d'un contingent global actuellement fixé à 226 000 visas mondialement. Ce système n'est pas *discriminatoire* suivant l'origine nationale, car, dans ce contingent global, chaque pays dispose d'un quota théorique égal à 25 000 visas.

Bien entendu, cela ne signifie pas que chaque demandeur dans n'importe quel pays du monde se trouve dans une stricte situation d'égalité par rapport à tous les autres du point de vue de ses chances d'obtenir un visa. En premier lieu, il y a des pays où la demande excède largement le quota (Mexique, Philippines, Corée), alors qu'il y en a d'autres où la demande y est très inférieure (pays d'Europe). En second lieu, il est vrai que certaines mesures ponctuelles se présentent comme de véritables entorses au principe de non-discrimination. Ainsi, au motif que le fonctionnement global du système défavorise les candidats à l'immigration européenne, on a créé depuis quelques années une loterie qui accorde, actuellement 40 000 visas supplémentaires chaque année à des ressortissants de pays essentiellement européens. Enfin les visas sont attribués selon un ordre de priorité du point de vue du degré de parenté ou de la compétence professionnelle, qui nécessairement favorise certaines catégories de demandeurs aux *dépens des autres*.

Il n'en demeure pas moins que le fonctionnement global du système d'immigration américain est un exemple de politique réaliste tout en étant ouverte. A ce titre elle pourrait valablement alimenter la réflexion en France... pour, précisément, contrer les tentations discriminatoires.

PASCAL NOBLET
Auteur du livre l'Amérique des minorités. Les politiques d'intégration (L'Harmattan)

UN LIVRE

Le Moloch urbain

LE CAIRE
d'André Raymond.
Fayard, 422 p., 150 F.

AUCUNE ville n'est immuable. Mais il arrive que certaines poussent si loin la nouveauté qu'elles finissent par changer de figure, et même de nature. Le Caire en donne un exemple troublant. Voici une ville qui n'a plus grand-chose à voir avec ce *qu'elle était encore au début des* années 20 – ni par la taille, ni par l'aspect, ni par l'esprit qui y règne – même si elle reste toujours fascinante.

André Raymond est bien placé pour en parler. Directeur de l'*Institut français d'études arabes de* Damas, il a conduit de nombreuses recherches sur la vie urbaine, notamment sous la période ottomane. En nous racontant Le Caire, il balaie treize siècles d'histoire d'Egypte, avec une précision et une sûreté remarquables.

Ce sont, en réalité, plusieurs villes qui se succèdent au fil des pages. D'abord, la ville arabe, construite par les Fatimides au dixième siècle, près des vestiges d'une ancienne Babylone. Puis, la ville médiévale, qui atteindra son apogée sous les Mamelouks, avant de tomber aux mains des Turcs et de devenir le chef-lieu d'une province ottomane. Enfin, *la ville moderne, née aux forceps* dans les années 1860, quand le khédive Ismaïl, fasciné par l'Europe, voulait appliquer à sa capitale les bonnes recettes de M. Haussmann...

L'occidentalisation s'accentuera encore à *partir* de 1882 avec l'occupation britannique. Dès lors, deux villes cohabitent : Le Caire indigène et Le Caire cosmopolite. Ce dernier se pique d'être un petit Paris et de rêver en français. La période s'achève en janvier 1952, avec *le fameux* incendie du Caire, dirigé contre l'influence européenne et qui débouchera quelques mois plus *tard sur la révolution nassérienne*.

Depuis lors, Le Caire s'est *modernisé, automatisé, informatisé*, mais il a perdu son caractère cosmopolite. Et, parallèlement, il s'est vu grossir à une vitesse affolante. *Une démographie incontrôlée*, jointe à des *migrations intérieures*, ont pulvérisé tous les chiffres. De deux millions d'habitants, on est *passé à quatre, puis à six, puis à* dix... Chaque année, le Moloch urbain grignote un peu plus le désert environnant mais aussi les terres agricoles. Des immeubles ont poussé jusqu'au pied des Pyramides, inaccessibles aux plus pauvres qui vont loger au milieu des tombes, dans la Cité des morts.

Au début des années 80, Le Caire, asphyxié, semblait au bord de l'explosion. Des mesures *énergiques ont été prises pour la* ville désengorger, qui ont eu pour effet d'éviter le désastre mais de la défigurer davantage. L'avenir de la plus grande métropole du monde arabe paraît aujourd'hui bien incertain. Elle n'est pas seulement menacée par un activisme islamiste, terriblement efficace dans une ville *où manquent des emplois et des* logements, mais par un mal plus insidieux : la cité millénaire de Saladin risque de devenir une ville banale, qui ressemblera à n'importe quelle autre.

ROBERT SOLÉ

ÉTRANGER

Dans une action concertée en France, en Suisse et en Allemagne

Des indépendantistes kurdes ont envahi des missions diplomatiques turques

Des militants indépendantistes kurdes, à l'instigation du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) se sont livrés, jeudi 24 juin, à une action concertée visant les représentations diplomatiques et les intérêts économiques de la Turquie en Europe occidentale. Les incidents les plus graves se sont produits devant l'ambassade de Turquie à Berne, où des agents de sécurité de l'ambassade ont tiré sur les manifestants kurdes, tuant l'un d'eux. A Munich, un groupe, affirmant être armé, a retenu le personnel du consulat en otage pendant près de vingt heures. A Marseille, un commando a fait de même pendant trois heures dans les locaux du consulat de Turquie. Des attaques d'entreprises turques, comme Turkish Airlines, étaient par ailleurs signalées à Copenhague, Stockholm et Londres, ainsi que dans une vingtaine de villes allemandes.

Jeudi matin, peu avant 10 heures, trois hommes et deux femmes jeunes avaient pénétré le plus normalement du monde dans les locaux du consulat de Turquie à Marseille, après avoir sonné à la porte qui donne sur l'avenue du Prado, nous rapporte notre correspondant, Jean Contrucci. Aussitôt entrés dans la pièce du rez-de-chaussée, où se trouvaient six personnes, dont deux agents consulaires, l'un des hommes menaçait : *« C'est une prise d'otages, nous avons des bombes. »*

En fait, le commando possédait trois bombes lacrymogènes retrouvées par les policiers quand tout fut fini. Le système de surveillance avait permis à Taylan Izmirli, consul général de Turquie à Marseille, et à ses collaborateurs, de trouver refuge dans une pièce du premier étage. Des renforts imposants de police isolaient les bâtiments du consulat, tandis que s'amorçaient les premiers contacts.

François Filiatre, préfet de police, a accepté la demande des membres du commando que deux d'entre eux puissent s'exprimer devant micros et caméras, ce qu'ils ont fait durant cinq minutes, peu avant 13 heures. Tous les membres du groupe sont ensuite sortis en même temps que la dizaine d'otages qu'ils retenaient. *« Nous ne sommes pas des terroristes. Nous voulons parler à la presse pour dénoncer ce qui se passe chez nous chaque jour. »*

Un manifestant tué à Berne

En Suisse, nous rapporte notre correspondant à Berne Jean-Claude Buhrer, les opérations menées dans plusieurs villes par des opposants kurdes contre des représentations turques ont pris un tour particulièrement violent. A Berne, un manifestant a trouvé la mort et huit personnes ont été blessées lors d'une fusillade qui a éclaté dans la matinée aux abords de l'ambassade de Turquie. A Genève et à Zurich, des manifestants s'en sont pris simultanément aux consulats de Turquie et à d'autres établissements.

Le ton est rapidement monté entre Berne et Ankara, chacun rejetant sur l'autre la responsabilité de ces incidents. A Genève, une quinzaine de personnes ont tenté d'occuper le consulat mais sans parvenir à entrer dans les bureaux. Sept d'entre elles ont été interpellées, tandis que les autres avaient déjà quitté les lieux avant l'arrivée de la police. A Zurich, à peu près au même moment, vers 10 heures du matin, quelque soixante-dix manifestants ont saccagé le hall du consulat avant d'assaillir une agence de voyages et une banque turques situées à proximité. Des heurts entre Turcs et Kurdes ont ensuite été signalés dans le centre-ville. La Suisse compte près de 70 000 ressortissants turcs.

Les incidents les plus graves se sont déroulés à Berne quand une soixantaine de Kurdes ont tenté de pénétrer de force dans l'ambassade de Turquie. Des coups de feu ont alors été tirés, vraisemblablement de l'ambassade, à en croire des témoins cités par la police. Au cours de la fusillade, un manifestant a été tué, six autres blessés dont un grièvement, tandis qu'un policier a reçu une balle dans un genou. Une pierre a atteint un employé de l'ambassade. La police a indiqué qu'elle n'avait pas trouvé d'armes sur les quatre-vingt-cinq manifestants arrêtés mais qu'elle avait recueilli des douilles à l'intérieur de l'ambassade. Un état-major de crise a été mis en place par les autorités helvétiques et une enquête ouverte afin de déterminer les circonstances exactes des faits et si des coups de feu ont réellement été tirés de l'ambassade de Turquie. Dans un communiqué, le Conseil fédéral a condamné *« résolument »* ces actes de violence. *« La Suisse*, indique-t-il, *attend que toutes les parties concernées, l'ambassade de Turquie également, fassent le nécessaire pour faciliter le déroulement de l'enquête et entend juger les responsables selon le droit suisse. »*

Cette affaire n'a pas manqué de provoquer de sérieuses frictions entre Berne et Ankara. Malgré une demande expresse du gouvernement suisse, la police fédérale n'a pas été autorisée à entrer dans l'ambassade, ni n'a pu se faire remettre d'éventuelles armes pour les besoins de l'enquête. Le ministère suisse des affaires étrangères avait donné jusqu'à jeudi soir à 18 heures à l'ambassadeur de Turquie pour renoncer à son immunité diplomatique, faute de quoi il serait convoqué pour s'expliquer. Pour l'instant, ces démarches sont restées vaines. Au contraire, Ankara a convoqué l'ambassadeur de Suisse en Turquie et réclamé l'arrestation et l'extradition de tous les participants à ces opérations de protestation.

Prise d'otages à Munich

En Allemagne, nous indique notre correspondant à Berlin, Henri de Bresson, une vingtaine de villes ont été le théâtre d'actions menées jeudi par des militants kurdes. Un commando de treize hommes armés a tenu les autorités en haleine toute la journée et jusque tard dans la nuit à Munich. Entré dans l'immeuble du consulat général de Turquie à l'ouverture des portes, le commando, qui avait pris le nom de *« groupe d'auto-libération »*, avait pris en otages une vingtaine de personnes, membres du personnel et visiteurs. Il exigeait que le chancelier Kohl intervienne publiquement à la télévision pour dénoncer la politique du gouvernement turc contre les Kurdes. Après la libération en début de soirée des femmes prises en otages, des négociations ont été menées directement sur place par l'un des collaborateurs du chancelier Kohl, Bernd Schmidbauer, secrétaire d'Etat à la chancellerie. Elles ont abouti finalement dans la nuit à la reddition des membres du groupe, qui ont été emmenés dans des voitures de police. A Bonn, le ministre de l'intérieur, Rudolf Seiters, avait indiqué auparavant que le gouvernement n'avait aucune intention de céder au chantage et réaffirmé qu'il n'était pas tolérable que des groupes politiques étrangers mènent leur lutte politique sur le sol allemand.

Quelques dizaines de militants kurdes avaient manifesté dans la matinée à Bonn devant l'ambassade de Turquie en Allemagne. Il n'y a pas eu d'incidents. Mais dans de nombreuses autres villes, des commandos s'en sont pris à des succursales de banques et des magasins turcs, qui ont été saccagés. A Hambourg, des manifestants ont tenté de prendre d'assaut le consulat général. Plusieurs dizaines d'arrestations ont été opérées dans la journée.



Estimés à plus de 20 millions en l'absence de recensement précis, les Kurdes sont répartis entre la Turquie (10 millions environ), l'Iran (6 millions), l'Irak (3 millions), la Syrie (800 000) et certaines républiques de l'ex-Union soviétique (350 000).

Ils ont longtemps, toutes origines confondues, aspiré à un Kurdistan indépendant, promis par le traité de Sèvres en 1920, mais dont le projet fut purement et simplement annulé par le traité de Lausanne en 1923.

Aujourd'hui, seul le PKK continue de réclamer l'indépendance. Les Kurdes d'Irak, qui jouissent d'une autonomie, protégée par la coalition occidentale depuis la fin de la guerre du Golfe, affirment désormais aspirer à être partie d'un Etat fédéré irakien. Ils ont récemment repoussé des combattants du PKK, installés sur leur territoire et pourchassés par l'armée turque. L'Iran, quant à lui, a récemment relancé la répression contre les bases des Kurdes iraniens dans le Kurdistan irakien, alors même que la plus grande partie des Kurdes iraniens ne revendique plus la séparation.

Ankara « sera dur comme la pierre » avec le PKK

ISTANBUL

de notre correspondante

Tansu Ciller était radieuse, jeudi matin 24 juin. La journée avait bien commencé. Le nouveau premier ministre venait de signer un protocole d'accord avec le Parti populaire social-démocrate (SHP), qui marquait une première étape vers la formation de son gouvernement de coalition. Mais les opérations spectaculaires des Kurdes dans divers pays d'Europe l'ont vite rappelée à la dure réalité et aux difficultés auxquelles elle va être confrontée.

Outrées par les attaques des Kurdes, les autorités turques ont donné libre cours à leur colère. Le ministère des affaires étrangères affirme que, mis au courant des opérations de commando qui se préparaient, voici une semaine, il avait demandé aux gouvernements européens de renforcer les mesures de sécurité autour des bâtiments turcs. Mais cette démarche a été démentie par l'un des pays concernés. L'Allemagne et, dans une moindre mesure, la Suisse ont été critiquées pour leur réaction jugée trop tardive. *« A Munich, la police n'a été déployée que deux heures après l'attaque. C'est inacceptable »*, a regretté un porte-parole du ministère.

Opérations de ratissage

L'occupation des divers bâtiments consulaires en Europe est maintenant terminée, mais les retombées de l'opération du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, marxiste-léniniste), d'une ampleur sans précédent, se feront ressentir pendant longtemps. Les autorités ont envisagé de demander l'extradition des suspects kurdes aucune demande officielle n'avait été encore formulée vendredi. Le gouvernement poursuit ses contacts diplomatiques pour s'assurer que les auteurs de ces attaques seront bien appréhendés et sévèrement punis. Ces actions ont également confirmé que le PKK, qui serait selon l'armée turque très affaibli militairement, a gardé les moyens de mettre ses menaces à exécution. Le 8 juin, lors d'une conférence de presse, Abdullah Ocalan, le dirigeant du mouvement, avait averti que le PKK s'en prendrait désormais aux cibles touristiques et économiques turques.

Où frapperont-ils la prochaine fois ? Telle est la question que beaucoup se posent aujourd'hui en Turquie. Si les Kurdes espéraient ainsi assouplir la position du gouvernement turc à leur égard, ils se sont trompés. Ces attaques n'ont fait que conforter la position des militaires, déterminés à anéantir le PKK. Depuis l'attaque de Bingöl qui avait coûté la vie, le 24 mai dernier, à trente-trois jeunes recrues en civil, l'armée influence nettement la politique de la Turquie dans le Sud-Est anatolien. Les partisans de la solution politique se sont fait rabrouer par les « faucons » qui n'avaient jamais cru à la sincérité du cessez-le-feu annoncé en mars par le PKK. Plus de trois cent vingt personnes ont perdu la vie dans le Sud-Est anatolien depuis cette date tournant du conflit. Au cours des derniers jours, des dizaines de véhicules militaires, transportant des troupes de commando et du ravitaillement, se sont dirigés vers la frontière irakienne où de nombreux blindés ont déjà été rassemblés en prévision d'un assaut massif contre le PKK. L'approche de cette vaste opération a peut-être incité le PKK à manifester en Europe.

Les récentes opérations de ratissage se sont limitées au territoire turc. Mais il est possible que l'armée s'aventure à nouveau dans les montagnes du nord de l'Irak. Bien qu'aucune attaque n'ait été lancée à partir de l'Irak depuis l'offensive conjointe des peshmergas kurdes irakiens et de l'armée turque en octobre 1992, de nombreux combattants du PKK auraient regagné les camps dont ils avaient été expulsés. L'épreuve de force sanglante paraît à beaucoup inévitable, même si certains hauts fonctionnaires demeurent convaincus que la force ne résoudra jamais le problème kurde. Mme Ciller a déjà expliqué que son gouvernement serait *« dur comme la pierre »* à l'égard des séparatistes kurdes. Mais elle a également fait quelques déclarations plus conciliantes. Selon le quotidien *Sabah*, elle aurait décidé de tenir la première réunion de son cabinet à Hakkari, dans le Sud-Est anatolien.

NICOLE POPE

AZERBAÏDJAN

Le Parlement prive le président élu de tous ses pouvoirs

Le Parlement restreint de l'Azerbaïdjan (le Milli-Mejlis) a destitué dans la nuit du jeudi 24 au vendredi 25 juin le président Aboulfaz Eltchibey de tous ses pouvoirs et les a remis au président du Parlement, l'ex-dirigeant communiste Gueïdar Aliev. Le vote, acquis par 33 voix pour, trois contre et une abstention, a été dénoncé comme un *« coup d'Etat commencé avec la rébellion militaire de Gandja »* par un député du Front populaire, qui soutient le président Eltchibey. Ce dernier, toujours réfugié dans son village natal du Nakhitchevan, avait auparavant proposé de remettre à M. Aliev ses pouvoirs sur l'armée et la police, en gardant ceux de signer les lois et décrets et de diriger la politique étrangère, ce que le Parlement a jugé anticonstitutionnel.

La Turquie a officiellement appelé jeudi les membres de la CSCE à soutenir le président élu Eltchibey et affirmé qu'elle appuiera *« les organes légitimes du pays au cas où ils seraient renversés de façon non démocratique »*. Aussi, ce dernier reste en poste d'un point de vue juridique dans l'attente d'un rapport d'enquête sur la mort de soixante-dix personnes lors des combats de Gandja, le fief du « colonel rebelle » Gousseinov qui exige toujours la démission de M. Eltchibey. Le vote s'est déroulé dans un climat tendu après l'annonce de l'assassinat à Guandja de trois partisans du président Eltchibey, que ce dernier avait nommés à la direction de la deuxième ville du pays avant de s'enfuir de Bakou *« pour éviter une guerre civile »*. – *(AP, Itar-Tass.)*

ESPAGNE

Les Catalans refusent de participer au gouvernement de M. Gonzalez

Il est maintenant tout à fait clair que les Catalans ne participeront pas au prochain gouvernement, à moins d'un retournement imprévisible. Jordi Pujol, président de la Généralité (gouvernement) de Catalogne est venu faire part de son refus à Felipe Gonzalez, président du gouvernement, jeudi 24 juin.

MADRID

de notre correspondant

Le président de Convergence et Union (CiU), formation catalane qui a obtenu dix-sept sièges lors des élections générales du 6 juin, a repoussé la signature d'un pacte de législature qui permettrait au PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) d'avoir une majorité stable au Congrès des députés puisqu'il lui manque juste dix-sept sièges pour atteindre la majorité absolue.

Jordi Pujol n'est disposé qu'à signer des accords ponctuels dans des domaines précis. De cette seconde entrevue en une semaine, il n'est rien sorti de concret sinon la décision de créer une commission mixte chargée d'étudier les programmes des deux partis et de rechercher les points de convergence, notamment dans le domaine économique et le statut des communautés autonomes afin d'aboutir à une sorte de programme commun.

Les instances dirigeantes de CiU ont exigé des socialistes qu'ils acceptent la totalité du programme des Catalans pour, éventuellement, envisager de *participer au pouvoir*. Une exigence qualifiée d'*« absurde »* par certains responsables du PSOE, qui estiment qu'un parti qui a obtenu cent cinquante-neuf sièges ne peut adopter en bloc les propositions d'une formation qui n'en a que dix-sept. Le ton de Jordi Pujol a été particulièrement ferme. De plus, le président catalan a subordonné le vote d'investiture du nouveau président du gouvernement à l'obtention pour la Catalogne de 15 % de l'impôt sur le revenu. Felipe Gonzalez devait recevoir, vendredi 25 juin, Javier Arzalluz, le président du PNV (Parti nationaliste basque) auquel il a également proposé de faire partie du gouvernement.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **Rectificatif.** – Dans l'article sur l'ETA publié dans *le Monde* du 23 juin, une erreur nous a fait écrire que Herri Batasuna avait obtenu *« 47 489 voix supplémentaires aux élections du 6 juin dans le Pays basque »* par rapport au scrutin de 1989, soit 175 145 votes en 1993 et 126 646 en 1989. Il fallait lire 186 646 en 1989 au lieu de 126 646. Herri Batasuna a donc obtenu 11 501 voix de moins. Le score total (Pays basque et Navarre) reste le même, soit un recul de 11 000 suffrages en dépit d'une participation beaucoup plus importante.

□ **1 311 ans de prison pour l'auteur d'un attentat.** – L'audience nationale de Madrid a condamné, jeudi 24 juin, un militant basque de ETA, Juan José Zubieta, âgé de vingt-sept ans, à 1 311 années d'emprisonnement pour avoir participé à la préparation d'un attentat. Au cours de celui-ci, commis à Vic, près de Barcelone, le 29 mai 1991, une voiture piégée de douze bonbonnes de dix-huit kilos d'explosifs chacune avait causé la mort de neuf personnes, dont cinq enfants, dans une caserne de la Guardia civil. Les deux auteurs de l'attentat avaient été tués le lendemain par la Guardia civil alors que Juan José Zubieta était capturé. – *(Corresp.)*

EUROPE

BOSNIE : la poursuite des pourparlers à Genève et le commandement du général français Jean Cot

Accord serbo-croate pour une confédération

Les leaders serbe et croate de Bosnie, Radovan Karadzic et Mate Boban, sont tombés d'accord, jeudi 24 juin à Genève, sur la formation d'une confédération de trois entités ethniques en Bosnie-Herzégovine et ont invité les Musulmans à s'y rallier. Les médiateurs de la conférence, David Owen et Thorvald Stoltenberg, ont prié le président bosniaque, Alija Izetbegovic, de ne plus boycotter les pourparlers et de venir la semaine prochaine à Genève.

« La bonne nouvelle, c'est que les Serbes et les Croates ont définitivement accepté l'idée d'une confédération. Il est de l'intérêt des Musulmans de venir à la même table, pour le bien de la paix et de la stabilité. Nous les invitons à nous rejoindre le plus tôt possible », a déclaré M. Karadzic à l'issue d'une réunion avec M. Boban et les médiateurs.

David Owen a demandé aux plus hauts dirigeants musulmans, à commencer par le président Alija Izetbegovic, de s'associer, la semaine prochaine, aux pourparlers de Genève avec les Serbes et les Croates pour conclure un accord de paix.

La Bosnie pourrait être *« littéralement démembrée et détruite »* si le conflit continue encore longtemps, a-t-il estimé. *« Les Serbes et les Croates travaillent actuellement sur des plans, et ce qui manque, ce sont les Musulmans de Bosnie. Et ils doivent venir. »* De son côté, Radovan Karadzic a réaffirmé, avant de rencontrer les médiateurs internationaux et Mate Boban, qu'il était prêt à donner aux Musulmans *« des terres en échange de la paix »*. *« Nous sommes prêts à aider les Musulmans à avoir un Etat viable »*, a-t-il dit ; *nous voulons que les Musulmans nous parlent. »* (...) *« Nous sommes prêts à céder du terrain. Les Musulmans auraient quarante villes, la partie la plus valable du pays. Nous voulons la paix immédiate. »* David Owen a, quant à lui, indiqué qu'il n'existait encore aucune carte sur le redécoupage de la Bosnie. *« Il n'y a rien que des gribouillages sur des bouts de papier. »*

A New-York, les cinq membres non alignés du Conseil de sécurité ont obtenu la mise aux voix d'une résolution autorisant à la fois la levée de l'embargo sur les armes en faveur des Musulmans bosniaques et des attaques aériennes contre les armes lourdes serbes. Ce vote devait avoir lieu vendredi, écrit notre correspondante, Afsané Bassir Pour, mais le résultat – négatif – paraît acquis : il faut huit voix favorables pour adopter une résolution, or au moins huit membres, dont quatre permanents, s'abstiendront. La France, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine ont décidé de ne pas opposer leur veto à la résolution car, avec les abstentions de l'Espagne, du Japon, du Brésil et de la Nouvelle-Zélande le texte ne passera pas.

« Déclaration spéciale » à Vienne

Tout en sachant que leur résolution n'a aucune chance d'être adoptée, le Pakistan, qui préside le groupe musulman, le Maroc, Djibouti, le Venezuela et le Cap-Vert, avec le soutien des Etats-Unis, veulent que leur *« volonté d'aider la pauvre Bosnie avant sa désintégration soit connue de tous »*. Le texte tel qu'il circulait, jeudi soir, réaffirmait *« la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique »* de la Bosnie.

L'ambassadeur Jamsheed Marker du Pakistan a rappelé que les trente-sept résolutions et trente déclarations présidentielles adoptées au sein du Conseil depuis le début du conflit en Bosnie sont restées lettre morte. Selon lui, la résolution proposée par les non-alignés n'est que *« la reconnaissance du droit inhérent d'un Etat membre de se défendre selon l'article 51 de la charte des Nations unies »*.

Mais les Européens restent extrêmement sceptiques. *« La levée de l'embargo revient à la disparition totale de la Bosnie-Herzégovine »*, explique un diplomate occidental. Ils insistent sur la création des *« zones de sécurité »*. Selon des diplomates, le secrétariat de l'ONU, chargé par le Conseil d'organiser le déploiement des troupes pour la protection des six zones musulmanes, *« traîne les pieds d'une façon incroyable »*. *« Mais la triste réalité*, réplique-t-on au secrétariat, *est que les Nations unies dépendent des pays pour leurs ressources et qu'à ce jour pas un seul pays ne nous a annoncé combien de troupes ni quel équipement ils sont disposés à envoyer en Bosnie. Le jour où nous disposerons de ces informations, nous agirons sans délai. »*

A Vienne, où la Conférence mondiale sur les droits de l'homme touche à sa fin, l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui groupe cinquante et un Etats membres, a réclamé, jeudi 24 juin, en violation du règlement intérieur, l'adoption d'une *« déclaration spéciale »* sur la Bosnie, rapporte notre envoyée spéciale, Isabelle Vichniac. Après bien des incidents de procédure et des discussions de couloir, le texte de l'OCI a été adopté, à l'issue d'un vote par appel nominal, par 88 voix (soit les 51 pays de l'OCI plus 37 autres) contre 1 (Russie) et 54 abstentions (dont la France et les Etats-Unis). L'Organisation de la conférence islamique demande que *« la conférence condamne catégoriquement (...) l'agression serbe contre la population musulmane et croate de la République de Bosnie (qui constitue un génocide) »*. Par conséquent, le Conseil de sécurité est prié *« d'empêcher et de réprimer le génocide dans la République de Bosnie ; de mettre simultanément en œuvre les mesures efficaces pour refouler l'invasion ; de lever l'embargo sur les armes décrété contre la République de Bosnie (...) ; de permettre à tous les réfugiés et personnes expulsées ou déplacées de regagner en sécurité leurs foyers »*.

Ce résultat a été accueilli par des applaudissements nourris. Toutefois, certains de ceux qui se sont abstenus nous ont affirmé l'avoir fait par scepticisme quant à la sincérité de l'OCI : ses membres sont prodigues en paroles, mais se sont montrés jusqu'à présent peu solidaires en matière d'aide humanitaire aux populations bosniaques.

Pour la première fois, l'ONU va confier la mission de commander 25 000 « casques bleus » à un membre permanent du Conseil de sécurité

En prenant la tête des vingt-cinq mille « casques bleus » sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, le général français Jean Cot va devenir le premier commandant d'une mission « onusienne » aussi importante qui soit originaire d'un des cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité depuis la création de l'ONU en juin 1945. Jusqu'alors, par souci d'impartialité, les Nations unies privilégiaient – hors missions d'observation – le choix d'un officier venant d'Etats du tiers-monde ou d'Etats neutres pour commander des forces sur le terrain. Le seul précédent remonte au tout début de l'intervention de l'ONU, en 1964, à Chypre, où, pour s'interposer entre Grecs et Turcs, il a été fait appel à un état-major britannique, à cause des bases militaires que le Royaume-Uni détenait sur l'île.

Sur ce total de vingt-cinq mille « casques bleus », la France, avec les renforts annoncés jeudi 24 juin (*le Monde* du 25 juin), devrait aligner cet été un contingent global de quelque six mille trois cents hommes répartis, pour l'essentiel, en Bosnie, et, secondairement, en Croatie. Les renforts proviennent du 21e régiment d'infanterie de marine (RIMa), stationné à Fréjus, ville dont le maire est aussi le ministre de la défense, François Léotard ; du 1er régiment de hussards parachutistes (RHP) de Tarbes, qui fournit des chars légers à roues Sagaie armés d'un canon de 90 mm ; de la 6e division légère blindée (DLB) et du groupement des commandos de l'air, à Nîmes. La première vague de ces renforts arrivera à Split (Croatie), le 4 juillet, à bord du transport *Foudre*.

Prévu pour la protection des zones de sécurité instaurées par l'ONU en Bosnie, ce dispositif français sera concentré sur Bihac (mille trois cents hommes) et Sarajevo (deux mille trois cents hommes), où la France participera à la création d'une brigade avec des contingents étrangers. Outre des détachements à Split, Gracac (Krajina du Sud) et à Kakanj (Bosnie), la France maintient un bataillon de soutien logistique (mille deux cents hommes) à Zagreb, mais elle a demandé à l'ONU d'en organiser la relève avant la fin de cet automne.

Des discussions sont en cours entre l'ONU, l'OTAN et la France pour le déploiement en Italie d'avions d'attaque au sol chargés des « frappes » aériennes défensives en protection des « casques bleus » de Bosnie. Basés sans doute à Rivolto, huit Jaguar français participeraient à cette mission. *« Des règles d'ouverture du feu existent »* pour les troupes à terre, a précisé le général Philippe Mercier, chef des « opérations » à l'état-major des armées, et le *« premier emploi »* de ces avions *« devra répondre à une agression significative délibérée »*.

A Sarajevo, le général Philippe Morillon, qui va quitter ses responsabilités à la tête des « casques bleus » de Bosnie, a indiqué, jeudi 24 juin, que son départ sera *« une bonne chose »*.

Il faut désormais *« un regard neuf »*, a-t-il estimé, dans la mesure où il y aura *« un changement important d'évolution dans ce pays »*. *« Je quitterai Sarajevo*, a ajouté le général Morillon, qui est en Yougoslavie depuis quinze mois et plus spécialement en Bosnie depuis octobre 1992, *avec un sentiment d'avoir beaucoup reçu et d'avoir un peu donné. »*

Interrogé sur le bilan de son action, il a répondu qu'il ne lui revenait pas d'en juger. *« C'est à la population de le faire*, a-t-il expliqué. *Nous ne devons pas être honteux de ce que nous avons fait. Il ne faut pas réécrire l'histoire. Quand nous sommes arrivés, la paix régnait. Mais nous avons fait ce qu'on nous a demandé de faire. Notre ambition est d'établir un cessez-le-feu durable. »*

« Appelez le peuple à résister à la barbarie »

demandent des théologiens orthodoxes au patriarche de Belgrade

Treize théologiens orthodoxes viennent d'adresser une lettre au patriarche Pavle de Serbie pour lui exprimer leur inquiétude après l'arrestation de Vuk Draskovic, chef de l'opposition en Serbie, et l'aggravation de son état de santé (1). Ils appellent le patriarche de Belgrade à lutter contre *« l'avènement d'une dictature absolue en Serbie »*.

« Peu de gens en Occident savent quel a été le martyre des Eglises orthodoxes de l'Est, comment des décennies de persécutions les ont laissées exsangues, démunies, et combien elles demeurent opprimées, affirme cette lettre. *Mais personne ne comprendrait que ces Eglises puissent involontairement consentir à un nouvel esclavage (...)*.

» Qu'aucun criminel ne puisse plus détourner à son profit le silence de l'Eglise, poursuivent les théologiens orthodoxes. *Que toute confusion soit levée entre le Royaume et la terre, la foi et l'histoire, l'Eucharistie et le sang des victimes sacrifiées à l'idolâtrie. Vous avez pouvoir et autorité. Que ceux qui, hors de l'Eglise, sont des bourreaux, que ceux qui, au sein de l'Eglise, par aveuglement, approuvent la logique des bourreaux, tombent sous le coup de votre condamnation formelle. Appelez le peuple à résister à la barbarie. (...) »*

(1) Christos Christov (Sofia), Olivier Clément, Jean Colosimo, Nicolas Lossky (Paris), Veselin Kesich, Paul Meyendorff (New-York), Tarek Mitri (Beyrouth), Anatoly Naïman, Valéry Senderov (Moscou), Vladimir Porech (Saint-Pétersbourg), Dimitri Pospielovsky (Canada), Constantin Sigov (Kiev), et Christos Yannaras (Athènes)

Pour surveiller le respect de l'embargo contre la Serbie

L'UEO entre en action sur le Danube

CALAFAT (Roumanie)

de notre envoyé spécial

Amarrés bord à bord à la berge roumaine de Calafat, face à Vidin, située à quelques centaines de mètres, sur la rive bulgare du Danube, l'*Oltenita* et le *Carpati* pourraient n'être que deux de ces bâtiments qui sillonnent régulièrement le fleuve, si ce n'était la présence à babord de deux puissantes vedettes de la garde financière italienne et les allées et venues sur le pont de gendarmes français en uniforme.

Loués pour six mois à un armateur roumain, les deux bateaux de croisière abritent depuis dimanche 20 juin la base opérationnelle de la mission de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) assistant les autorités roumaines, hongroises et bulgares pour faire respecter l'embargo sur le Danube, sous le commandement du colonel Pistone de la *Guardia di Finanza*. Dotée de meilleures infrastructures, Vidin devait initialement accueillir le PC de l'UEO, Calafat n'héritant alors que d'une antenne de contrôle. Mais Sofia, tout comme Bucarest d'ailleurs, veut ménager les susceptibilités du voisin serbe. *« Après avoir accepté l'offre d'assistance technique de l'UEO, les autorités bulgares ont insisté pour que le point de contrôle installé sur leur territoire ne soit pas trop proche de la frontière avec la Serbie »*, indique-t-on de source diplomatique.

Le plan mis au point courant mai par les experts de l'UEO a donc subi quelques modifications. Sur le fond, néanmoins, la tactique reste la même. Depuis quelques jours, la Serbie est prise en tenailles : les entrées et sorties par le Danube sont strictement contrôlées. En amont sur la partie hongroise du fleuve, les contrôleurs et les équipages allemands et néerlandais de l'UEO ont investi le port de Mohacs. En aval, Calafat compte 119 personnes, dont 68 Italiens et 20 gendarmes français. Le point de contrôle bulgare de Roussé est tenu par les Allemands et les Espagnols. Enfin, une équipe installée à Galati, port roumain situé pratiquement à l'embouchure du fleuve, complète le dispositif. Au total, la force de l'UEO compte près de 250 hommes et sept vedettes dans ces trois pays.

Recours à la force

Officiellement, il ne s'agit que d'une assistance technique. *« Selon les termes du mémorandum signé le 20 mai dernier à Rome entre les différentes parties, nous ne sommes là que pour fournir une aide en matériel et en personnel. La responsabilité du respect de l'embargo ne dépend que des Etats riverains, dont un représentant est présent dans chaque équipe de contrôle »*, insiste le commandant de gendarmerie Chipoy, placé à la tête des vingt gendarmes français. Les bateaux ne sont pas armés et les équipes de contrôle ne sont dotées que de pistolets automatiques et uniquement lors de leurs patrouilles sur le fleuve. Mais dans l'éventualité d'un recours à la force pour arrêter un bateau récalcitrant, les positions sont moins claires. *« Je ne sais pas qui en prendra la décision et il faut espérer qu'un tel cas ne se présentera pas »*, reconnaît un douanier roumain. En janvier dernier, plusieurs convois serbes chargés en Ukraine avaient d'ailleurs profité de tergiversations roumaines pour violer l'embargo.

Aujourd'hui, le dispositif mis en place semble suffisamment dissuasif pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. D'autant que l'initiative de l'Union de l'Europe occidentale vient s'ajouter aux *« missions d'assistance aux sanctions »* établies depuis plusieurs mois par la CSCE dans différents ports situés tout au long du Danube depuis l'Ukraine jusqu'en Hongrie. Tout en se déclarant *« satisfaites »* de cette aide technique, les autorités roumaines laissent d'ailleurs entendre que cela *« fait tout de même beaucoup de monde »*. *« Surtout que depuis des mois il ne passe plus qu'un ou deux bateaux par jour »*, ajoute un douanier.

CHRISTOPHE CHATELOT

Les lendemains du socialisme

Suite de la première page

Socialistes, travaillistes, sociaux-démocrates, communistes, « refondateurs » ou pas – tous aspiraient, aspirent encore, – à une société, nationale et internationale, plus juste parce que plus égalitaire. Ils se sont opposés, jusqu'à s'entre-tuer, tant sur la place à faire dans leur rêve à la liberté et aux droits de l'homme que sur les moyens d'arriver – et de rester – au pouvoir.

Depuis que l'URSS a implosé, l'une de ces tendances est certes bien malade, même si elle se survit à elle-même à Cuba et place du Colonel-Fabien : celle qui voit dans l'abolition de la propriété privée des moyens de production et d'échange un moyen « scientifique » d'établir le paradis sur terre. L'expérience ayant surabondamment démontré le contraire, le chaos ambiant n'a pas découragé la majorité des électeurs russes, récemment consultés par référendum, de manifester massivement leur confiance non seulement à Boris Eltsine mais à sa politique de libéralisation économique.

Un rare consensus

Quant à la Chine, si ses maîtres du moment continuent de se proclamer communistes et d'en prendre à leur aise avec les droits de l'homme, elle compose de plus en plus ouvertement avec le diable *capitaliste, ce qui lui vaut* d'être le coin du monde dont le développement est le plus rapide. Reste à savoir combien de temps la superstructure, pour employer le langage du marxisme-léninisme, survivra à une orientation si contraire à son essence même.

Il n'empêche que le suffrage universel a ramené ou maintenu au pouvoir, suivant les cas, les ex-communistes en *Lituanie*, en *Lettonie*, en Roumanie, dans la plupart des Républiques ex-soviétiques ou ex-yougoslaves, au point qu'on voit aujourd'hui refaire surface en Azerbaïdjan un vieux renard brejnevien comme Gueïdar Aliev. En Bulgarie *et en Albanie, ils ont obtenu, lors* des dernières élections, des scores voisins de ceux de la droite victorieuse. En Hongrie, ils viennent de remporter les élections syndicales. L'ANC d'Afrique du Sud, qui a forcé le gouvernement blanc à abandonner l'apartheid et à négocier l'accession des Noirs au pouvoir, est dans une très large mesure une organisation communiste.

Et la France, dans tout cela ? Front popu en 1936, pétainiste en 1940, gaulliste en 1944, avant de chasser le général en 1946, elle est familière des retournements de marée et de veste, ce qui conduit à *penser qu'il peut encore y en avoir* d'autres. *« Ce n'est que branle et inconstance »*, constatait déjà Montaigne. En mai 1968, le drapeau tricolore avait disparu : quelques semaines plus tard, le pays élisait l'Assemblée la plus conservatrice qu'il ait jamais connue. En 1969, la gauche était éliminée du second tour de la présidentielle ; en 1974, VGE ne l'emportait que d'une courte tête sur François Mitterrand.

Ces fois-là, et aussi en 1978, en 1981, en 1986, en 1988, les batailles électorales, que l'enjeu en fût le Palais-Bourbon ou l'Elysée, étaient de vraies batailles, où pleuvaient coups et injures. La campagne de cette année aura été en comparaison d'une parfaite platitude, et les vainqueurs se sont sagement gardés de tout triomphalisme. Ce qui s'explique bien sûr par la difficulté de leur tâche, dont ils ont chaque jour un peu plus conscience, mais aussi par le degré de consensus, rarement atteint dans le passé, existant aujourd'hui en France.

Une double évolution

Le long passage de la gauche au pouvoir y a largement contribué : les institutions que son chef avait jadis tant décriées sont maintenant, en bonne partie grâce à lui, *admises par tous. On peut en dire* autant de la force de dissuasion. Et même, à la limite, de l'Europe, à partir du moment où, Danois et Britanniques aidant, la nuit du 4 août supranationale prophétisée par les pourfendeurs de Maastricht a perdu toute plausibilité.

La querelle des nationalisations, longtemps au cœur de la démarche socialiste, est désamorcée : de la notion d'entreprise à celles de marché et de monnaie forte, la logique économique a pénétré – perverti, diraient les derniers marxistes – la pensée et, plus encore, la pratique socialistes.

Si le PS a mis beaucoup d'eau dans son vin, les partis de la nouvelle majorité ont de leur côté pas mal rosi leur eau. En 1986, l'une des premières décisions de la droite revenue au pouvoir avait été de supprimer l'impôt sur la fortune ; elle ne recommencera pas. Il n'est pas question de toucher à la plupart des acquis sociaux, et notamment au RMI.

De la CSG à la Bosnie et à l'accord sur les oléagineux, la majorité multiplie les exemples de ralliement à des politiques qu'elle avait, il y a peu, vigoureusement condamnées. De même ne sent-on pas le frémissement qui précède, à l'habitude, les chasses aux sorcières. Le principal point de divergence porte sans doute sur la sécurité et l'immigration, mais chacun sent bien que, dans le discours de Charles Pasqua, il faut faire la part, entre autres, de la volonté de fermer le bec au Front national.

Pourquoi cette mue qui pousse la droite de la droite à se juger flouée ? *« Le système social-démocrate est devenu l'idéologie dominante des classes moyennes*, affirmait l'autre jour dans *le Figaro* Alain-Gérard Slama, *et c'est tout le problème de M. Balladur. »* Ce ne serait pas la première fois qu'une famille politique perdrait les élections en laissant au pouvoir une partie de ses idées.

Une panacée trop indigeste

Si la droite avait ces dernières années un credo, au demeurant pas trop gaullien, c'est bien le libéralisme économique. Or il s'en faut que celui-ci ait fait la preuve qu'il est la panacée annoncée par Adam Smith et ses épigones. Par quel mystère d'ailleurs les choses s'arrangeraient-elles toutes seules dans l'ordre de la production, des échanges et de la répartition des richesses, alors que dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la nature ou de ses habitants, les sociétés humaines se voient constamment amenées à intervenir pour aider, apaiser, inciter, contraindre, soigner, corriger, châtier ?

Le phénomène de la délocalisation de la main-d'œuvre, dont on découvre maintenant, alors qu'il est déjà ancien, la dramatique ampleur, en est la meilleure illustration. Les partisans les plus convaincus du libéralisme pourraient en bonne logique faire valoir que là se trouve en fin de compte le seul moyen de créer à la longue dans le tiers-monde le pouvoir d'achat indispensable pour venir à bout du sous-développement et relancer enfin la demande à l'échelle mondiale. Mais rares sont ceux qui osent le dire nettement, tant il est inconcevable, pour le gouvernement d'un pays développé, de renoncer à défendre autant que faire se peut, face à ce dumping social, le marché national de l'emploi.

Edouard Balladur, qui n'a pas été pour rien le lieutenant de Georges Pompidou, a revendiqué l'autre jour le droit de *« protéger »* de quelque manière l'économie nationale. De protéger à protectionnisme, la nuance n'est pas évidente. Existerait-il entre ce dernier et le libre-échangisme une troisième voie ? Le premier ministre aimerait bien la trouver du côté de l'Europe. Le moins qu'on puisse dire est que, pour y parvenir, il faudra souquer ferme, même si le retard que celle-ci est en train de prendre par rapport à l'Asie est susceptible de lui fournir une forte incitation.

Nul, à la vérité, ne dispose de recettes toutes faites pour réamorcer la pompe d'une économie frappée de langueur. Ce dont chacun ressent plus ou moins consciemment le besoin, c'est d'une vision globale cohérente, autour de laquelle se remobiliser. Ne l'attendons pas trop du pouvoir : *« Quand on y accède*, disait très bien dans *Libération* un Michel Rocard qui n'hésite pas, oiseau décidément rare, à faire son autocritique, *on est pris par l'urgence, on vit sur son acquis antérieur. »*

Les socialistes auraient une chance de surmonter leur défaite s'ils savaient profiter des loisirs qu'elle leur procure pour prendre, à la lumière de leur expérience, la mesure des défis nationaux, européens, internationaux de ce temps, et contribuer sans a priori ni sectarisme à la recherche de réponses appropriées. Il va sans dire qu'à défaut l'enterrement prématurément annoncé par *Time* aurait toutes chances de devenir rapidement réalité.

ANDRÉ FONTAINE

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : mis en cause dans l'« affaire Nadir »

Un secrétaire d'Etat est contraint de quitter le gouvernement

LONDRES

de notre correspondant

Objet depuis trois semaines de l'attention de la presse, de plus en plus affaibli par les révélations successives sur ses liens avec l'homme d'affaires Asil Nadir, le secrétaire d'Etat chargé de l'Irlande du Nord, Michael Mates, s'est résolu à remettre sa démission au premier ministre, jeudi 24 juin, afin de mettre un terme à l'*« embarras »* que provoquait son maintien au gouvernement.

C'est John Major qui a annoncé ce départ devant la Chambre des communes. Ce « sacrifice » était devenu inévitable depuis l'annonce du dîner qui a réuni, mercredi soir dans l'un des clubs les plus connus de Londres, *Michael Mates* et Christopher Morgan, responsable des relations publiques de Polly Peck International, le conglomérat industriel que dirigeait Asil Nadir.

Canard boiteux

Cette association de plus en plus étroite entre un membre du gouvernement et un homme d'affaires douteux qui a fui la Grande-Bretagne après une faillite frauduleuse (*le Monde* des 11 et 18 juin) avait pris des proportions politiques incontrôlables. M. Mates était intervenu à plusieurs reprises auprès de la justice pour défendre Asil Nadir, n'hésitant pas à laisser entendre que celui-ci pourrait être la victime d'un machination de MI6, le contre-espionnage britannique. Il avait fait cadeau à M. Nadir d'une montre portant une inscription compromettante. Enfin, alors que le fugitif narguait la justice de son exil chypriote, M. Mates avait obtenu, de Polly Peck, le prêt d'une voiture pour son épouse... Circonstance aggravante, l'« affaire Mates-Nadir » s'est déroulée en même temps que la campagne lancée par le Parti travailliste pour dénoncer les financements occultes – dont ceux de Asil Nadir – du Parti conservateur.

La principale conséquence du départ de M. Mates est de couper le lien politique entre M. Major et un ministre qualifié par un nombre croissant de parlementaires de *« lame duck »* (canard boiteux), mais cette sanction déguisée met une nouvelle fois en cause le leadership de John Major. M. Mates est en effet le troisième ministre amené à renoncer à ses fonctions sous la pression de la presse. En septembre, David Mellor, *ministre du patrimoine national*, avait dû remettre sa démission à la suite de révélations sur sa vie privée.

Ce fut ensuite le tour de Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier devenu le bouc émissaire d'une politique économique impopulaire, à la faveur du remaniement ministériel du mois dernier. A chaque fois, le premier ministre a tenu bon pour défendre ses ministres, jusqu'au moment où il a été obligé de céder devant la pression journalistique. A chaque fois aussi, il a agi trop tard, prenant le risque de voir se développer un climat politique délétère. M. Major, dont la cote de popularité est au plus bas, voit donc son autorité davantage minée par ce nouveau départ. Il reste au premier ministre à espérer que M. Mates ne se livrera pas, devant la Chambre des communes, à un « discours de démission » aussi dévastateur que celui de M. Lamont.

LAURENT ZECCHINI

AUTRICHE : accusés d'avoir vendu des armes à l'Iran

L'ancien chancelier Sinowatz et deux de ses ministres ont été acquittés

VIENNE

de notre correspondante

Le tribunal de Vienne a rendu, jeudi 24 juin son jugement dans le plus important procès politique de l'Autriche d'après guerre. L'ancien chancelier Fred Sinowatz et deux de ses anciens ministres, Leopold Gratz et Karl Blecha, tous trois socialistes, ont été acquittés, les juges n'ayant pas retenu contre eux les accusations d'abus de pouvoir et d'atteinte à la neutralité du pays. Il ont cependant reconnu Karl Blecha, ancien ministre de l'intérieur, coupable de destruction et de falsification de documents et l'ont condamné à neuf mois de prison avec sursis.

Il était reproché aux trois hommes d'avoir enfreint la législation sur les ventes d'armes, et d'avoir, durant la guerre entre l'Irak et l'Iran, fait parvenir des armes et des munitions à Téhéran fabriquées par des entreprises publiques autrichiennes. Durant le procès, qui a duré treize mois, les anciens ministres avaient fait valoir pour leur défense le fait qu'ils avaient été abusés par les dirigeants de ces entreprises. En 1991, dix-huit d'entre eux, appartenant aux firmes Noricum et Hirtenberger, filiales du groupe nationalisé Voest, avaient été condamnés à des peines de prison.

W. B

ITALIE

La fin de la « lottizzazione » à la tête de la RAI

Le Parlement italien a adopté, jeudi 24 juin, une loi qui réforme la radio-télévision publique, la RAI, en transformant la composition de son conseil d'administration. Depuis 1975, les seize sièges d'administrateurs étaient répartis, en fait, en fonction de l'appartenance politique, la « coutume » voulant que le président de la RAI soit socialiste, le directeur général démocrate-chrétien et le vice président social-démocrate (ex-communiste). Ce système avait été baptisé « lottizzazione ».

Désormais, le conseil d'administration sera formé de cinq membres, nommés sur des critères professionnels et d'indépendance par les présidents de la Chambre des députés et du Sénat. Ils ne devront être ni parlementaires, ni maires, ni conseillers régionaux ou provinciaux, ni avoir de rapport d'intérêt ou de travail avec des sociétés concurrentes; ils éliront leur président en leur sein et nommeront le directeur général de la RAI.

EN BREF

□ **IRLANDE : l'homosexualité dépénalisée.** – Le Parlement irlandais (Dail) a adopté, jeudi 24 juin, un projet de loi dépénalisant l'homosexualité, qui abroge des dispositions répressives vieilles de cent vingt ans. La loi adoptée à l'unanimité rend désormais légale l'homosexualité entre adultes consentants, à partir de l'âge de dix-sept ans, et met ainsi la législation irlandaise en conformité avec la convention européenne des droits de l'homme. – (AFP.)

□ **TIBET : le Parlement européen dénonce les violations des droits de l'homme.** – Le Parlement européen a dénoncé, jeudi 24 juin, les violations des droits de l'homme au Tibet et a demandé à la CEE de subordonner à leur respect tout accord économique et commercial conclu avec la Chine. Les élus ont exigé la libération de toutes les personnes emprisonnées et demandé à Pékin d'autoriser des observateurs à assister aux procès. Ils ont aussi préconisé l'envoi sur place d'une mission du Parlement. Ils ont enfin demandé la reprise des négociations entre le dalaï-lama et la Chine et une solution démocratique et *« authentiquement autonome »* pour le Tibet. – (AFP.)

□ **VIETNAM : manifestation à Paris contre Vo Van Kiet.** – Le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme (25, rue Jaffeux, Gennevilliers) appelle, pour le samedi 26 juin à 16 heures, à une manifestation place de la Concorde à Paris, à l'occasion de la visite en France du premier ministre de Hanoï Vo Van Kiet.

DIPLOMATIE

Les négociations israélo-arabes vues par un représentant de M. Rabin

Le temps joue contre tout le monde

Une nouvelle semaine de négociations bilatérales israélo-arabes s'est achevée, jeudi 24 juin, à Washington, sans résultat; mais le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, continue de croire que « de bons progrès » peuvent être réalisés avant la fin de la dixième session de pourparlers, la semaine prochaine.

C'est la théorie du verre à moitié plein ou à moitié vide et l'on a tort de ne voir que la partie vide, nous a déclaré en substance David Kimche, qui représente Itzhak Rabin aux pourparlers. Car les deux obstacles sur lesquels butent les négociations *israélo-palestiniennes* de Washington – Jérusalem et le statut permanent des territoires occupés – occultent des possibilités d'accord sur des points importants, telles les questions de l'autorité sur les *ressources* en eau, *du contrôle* des terres et du pouvoir intérimaire en Cisjordanie et à Gaza.

Pour autant, l'ancien directeur du ministère israélien des affaires étrangères, invité à Paris par le Renouveau juif, ne s'explique pas vraiment l'optimisme de M. Christopher. *« Les Américains font de grands efforts pour parvenir à une formule »* d'accord entre Palestiniens et Israéliens, se borne-t-il à dire, avec cette mise en garde : le temps joue contre tout le monde; contre M. Rabin, dont *« la raison d'être comme premier ministre est la paix, d'où sa déception »* à ce stade, et contre les négociateurs palestiniens *car « chaque semaine qui passe renforce la position du Hamas »* islamiste, hostile au processus de paix.

M. Kimche admet que ce constat de stagnation ne résout rien, d'autant que la rhétorique est toujours la même : si Israël, dit-il, a bouclé la Cisjordanie et *Gaza depuis mars*, c'est pour des raisons de sécurité. Ce à quoi les Palestiniens répondent qu'en les isolant de Jérusalem-est c'est de leur poumon que l'on prive les territoires occupés. Et si M. Kimche invite les Palestiniens à se contenter de discuter de la période transitoire, pour le moment ceux-ci répondent qu'il faut que le statut définitif des territoires occupés soit contenu en filigrane dans la période intérimaire. En attendant que saute le verrou principal, M. Kimche enregistre des progrès *« psychologiques importants »*, des *« brèches dans* le mur *d'hostilité* arabe » envers Israël : telle la décision du Koweït d'atténuer le boycottage de l'Etat juif, ou l'annonce par le roi Fahd d'Arabie saoudite que son pays est favorable à la fin de l'état de guerre avec Israël. Selon M. Kimche, d'autres pays devraient suivre.

MOUNA NAÏM

La conférence de Vienne a imposé plus facilement que prévu le concept de l'universalité des droits de l'homme

VIENNE

de notre envoyée spéciale

Outre ses débats consacrés à la Bosnie *(voir par ailleurs)*, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'employait, avant de s'achever vendredi 25 juin, à rédiger un document final susceptible d'être adopté par consensus, et surtout à établir un programme d'action.

Ce programme porte, notamment, sur la création éventuelle d'un poste de haut commissaire pour les droits de l'homme et sur celle d'un tribunal international chargé de sanctionner les violations. Il s'agit, comme l'a souhaité l'ambassadeur Stéphane Hessel, chef de la délégation française, de promouvoir *« une culture des droits de l'homme »*.

Au fil des jours, de nombreuses personnalités, invitées par le gouvernement autrichien – dont une douzaine de Prix Nobel de la paix – ou par M. Boutros-Ghali ont pris leur part aux discussions, notamment Mme Elena Bonner, veuve d'Andreï Sakharov, pour qui *« la situation en Russie n'est pas pire qu'auparavant mais mieux connue »*; l'ancien président Jimmy Carter, le prince héritier de Jordanie Hassan Bin Talal; la Guatémaltèque Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix, qui a préconisé la création d'un « Haut Commissariat pour les populations autochtones »; l'écrivain nigérian Wole Soyinka, prix Nobel nigérian de littérature; Corazon Aquino ex-présidente des Philippines.

Les fausses ONG

Le Comité de rédaction de la Conférence a réussi à imposer moins difficilement que prévu le concept d'universalité de droits de l'homme. Les Etats hostiles à cette notion – dont la Chine – se sont révélés, il est vrai, moins nombreux qu'on ne le craignait. La Conférence a toutefois réaffirmé le caractère *« universel et inaliénable »* du droit au développement, avec l'accord des Etats-Unis, pourvu, précise-t-elle, que le sous-développement ne puisse servir d'excuse *« à la limitation des droits de l'homme »*.

Les organisations non gouvernementales (ONG) ont, tout au long de la réunion, été la voix des sans-voix. Ce sont elles qui ont permis au dalaï-lama de se faire entendre et aux opposants (entre autres marocains) de s'exprimer. L'Appel *pour les droits de l'homme* au Maroc, qui groupe les efforts de diverses associations, a rappelé ainsi le cas du plus ancien prisonnier politique marocain, Ahmed Khiar, détenu à la prison de Kenitra depuis vingt-trois ans.

Il y ent aussi, à Vienne, des « ONG bidon », émanations gouvernementales ou paragouvernementales masquées sous diverses appellations. Téhéran avait parachuté pas moins de huit fausses ONG exemplaires. La Chine s'est également distinguée dans ce domaine. Quelques sectes avaient réussi à s'infiltrer mais furent rapidement démasquées, tout comme les émissaires du Sentier lumineux péruvien qui s'étaient présentés sous l'étiquette d'un « Comité de défense pour la libération d'Abimaël Guzman » – leur chef emprisonné. Ces singuliers défenseurs des droits de l'homme, une fois repérés, plièrent rapidement bagage.

ISABELLE VICHNIAC

Tensions russo-américaines

Report de la visite à Washington du premier ministre russe

La volonté russe de trouver des marchés extérieurs pour son complexe militaro-industriel provoque des *tensions* avec les Etats-*Unis*, qui ont éclaté avec l'annonce, jeudi 24 juin, du report d'une visite aux Etats-Unis du premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, qui devait rencontrer lundi le vice-président Al Gore. La Maison Blanche a *indiqué* que *le report a été décidé* d'*« un commun accord »* et permettra aux deux pays *« de travailler sur d'autres questions non encore résolues »* avant la rencontre Clinton-Eltsine prévue à l'issue du sommet du G7 le 10 juillet à Tokyo. La veille, le vice-premier ministre Alexandre Chokhine avait été soudainement rappelé à Moscou de Washington, où il préparait cette visite.

Selon un responsable du commerce extérieur russe cité par Interfax, *« la raison principale du report est liée à l'accord signé par les Russes pour livrer à l'Inde des moteurs cryogéniques et comprenant des transferts de technologie »*. Selon lui, une rupture de cet accord, signé il y a deux ans aux dépens de concurrents américains, coûterait à Moscou 500 millions de dollars.

500 tonnes d'uranium

Washington estime que cet accord touche au militaire et propose de développer en échange une coopération avec la Russie dans le domaine spatial. En outre, Russes et Américains n'ont toujours pas résolu les conditions d'application de l'accord préalable pour la livraison aux Etats-Unis de 500 tonnes d'uranium russe, liées aux différends russo-ukrainiens.

Enfin, les médias américains ont fait état mercredi de l'interception en Ukraine de 80 tonnes de produits servant à fabriquer du combustible solide pour missiles, expédiés par la firme russe Pavoks et destinées en réalité à la Libye. Selon les services secrets américains, les intermédiaires étaient des Serbes qui *« jouent un rôle croissant dans les ventes d'armes pour acquérir des devises et contourner l'embargo sur la Serbie »*. – *(AFP., Reuter, AP.)*

AFRIQUE

NIGÉRIA : après l'annulation de l'élection

Moshood Abiola défie la junte militaire en se proclamant président

Moshood Abiola, le candidat du Parti social-démocrate évincé de le présidence après l'annulation de l'élection du 12 juin (*le Monde* du 25 juin), a lancé un défi au gouvernement militaire, jeudi 24 juin, en se proclamant *« président du Nigéria par la volonté du peuple »*.

« Le peuple a *parlé. Il m'a choisi comme son président pour les quatre prochaines années et a signifié que la date du 27 août 1993 serait celle de la fin de la dictature militaire »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. M. Abiola s'est dit convaincu que la majorité des forces armées du Nigéria *« sont respectueuses de la loi et souhaitent que le pays devienne une nation démocratique »*, tentant ainsi de rallier à lui une partie des militaires, avant que le président Ibrahim Babangida ne rencontre, vendredi, la hiérarchie militaire, et ne s'adresse à la nation.

M. Abiola a lancé son défi après l'annonce de sanctions par la *Grande-Bretagne* et *les Etats-Unis*; les militaires ont réagi vigoureusement en dénonçant le *« complot »* mené contre eux par Londres et Washington pour *« inciter le peuple nigérian et ses forces armées à se rebeller »*. La Grande-Bretagne avait pris l'initiative des sanctions contre le gouvernement militaire en annonçant jeudi la suspension de toute nouvelle aide au pays. Les Etats-Unis ont suivi en décidant d'expulser l'attaché militaire de l'ambassade du Nigéria à Washington, en demandant aux ressortissants américains d'éviter de se rendre dans ce pays, et en décidant de *« réviser l'ensemble »* de leurs relations avec le Nigéria, *« y compris le programme d'assistance économique de 22,8 millions de dollars »*.

Estimant que ces *« élections ont constitué une étape du Nigéria vers le progrès et la mise en place d'un Etat de droit »*, Paris a pour sa part *« déploré »* l'annulation du scrutin. La France *« attend des explications »*, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, Richard Duqué, et *« a bon espoir que ce pays pourra reprendre sa marche vers la démocratie »*. Campagne pour la Démocratie (CD), fédération regroupant une quarantaine d'organisations nigérianes « progressistes », a lancé jeudi, dans un communiqué, *« un appel à la désobéissance civile pour mettre fin à la dictature militaire au Nigéria »*. – (AFP. Reuter.)

□ **TCHAD : formation d'un gouvernement restreint.** – Cédant à la demande du Conseil supérieur de transition (assemblée provisoire), qui exigeait une réduction du nombre de portefeuilles, conformément aux recommandations de la Conférence nationale, le premier ministre, Fidel Moungar, a annoncé jeudi 24 juin la formation d'un nouveau gouvernement, constitué de 15 ministres et de 2 secrétaires d'Etat, alors que le précédent comptait 31 portefeuilles. Ahmed Korom, conseiller diplomatique du président Idriss Déby, a été nommé ministre des affaires étrangères. Les chefs des partis d'opposition qui avaient pris part au précédent gouvernement ont gardé leurs fonctions. – (AFP.)

CENTRAFRIQUE

Le chef de l'État provoque une crise politique

La nomination par le chef de l'Etat centrafricain, André Kolingba, de l'un de ses proches, Christophe Grelombe, au poste de ministre de l'administration territoriale, a plongé de nouveau le pays dans une grave crise politique. Le premier ministre, Enoch Derant Lakoné, a menacé de démissionner si le remaniement ministériel était confirmé.

Le premier ministre a qualifié la décision présidentielle de *« symbole de la répression »*, estimant que la nomination de M. Grelombe ne pourrait être perçue que *« comme la manifestion d'une volonté délibérée de bloquer le processus électoral en cours »*. M. Grelombe avait été successivement ministre de la justice, de l'intérieur puis de la défense, avant de quittter le gouvernement en mars 1991. Considéré par l'opposition comme du *« dur »* du régime, il était devenu conseiller à la présidence.

Le ministre de la santé, le très populaire Ruth Rolland, a d'ores et déjà annoncé sa démission du gouvernement et confirmé sa candidature à l'élection présidentielle du 22 août. – (AFP.)

CONGO

Formation d'une nouvelle équipe

Dans un climat politique confus (*le Monde* du 25 juin), le premier ministre congolais, le général Jacques-Joachim Yhombi Opango a diffusé, jeudi 24 juin, la liste de son gouvernement, qui compte vingt-quatre ministres, dont une femme, Albertine Lipou Massala, nommée à la communication. Les postes-clés sont détenus par des proches du président Pascal Lissouba.

Au sein de ce gouvernement figurent les anciens premiers ministres Claude-Antoine da Costa et Maurice-Stéphane Bongho Nouarra, nommés respectivement présidents du Comité de développement national et du Comité de développement socio-culturel. Deux autres comités ont été créés : le Comité de défense, attribué au général Raymond Damase N'golo, et le Comité de législation, des affaires juridiques et de la réforme administrative, dirigé par Aime Matsika, compagnon de l'ancien président Alphonse Massembe-Debat. Jean Martin M'beri retrouve le ministère de l'intérieur. L'ancien ministre des finances, Clément Mouamba, et celui du plan, Nguila Mougounga Kombo, ont échangé leurs portefeuilles, tandis que Benjamin Bounkoulou a été reconduit aux affaires étrangères. – (AFP. Reuter.)

□ **TOGO : le scrutin présidentiel est reporté au 18 juillet.** – L'élection présidentielle aura lieu le 18 juillet, avec un éventuel second tour le 1er août, a annoncé le gouvernement jeudi 24 juin, dans un communiqué diffusé par la radio nationale. Le précédent calendrier prévoyait l'organisation de ce scrutin pour les 4 et 18 juillet. Ce nouveau report – le cinquième depuis août 1992 – est intervenu deux jours après l'échec des pourparlers de Ouagadougou (*le Monde* du 24 juin), entre le pouvoir togolais et l'opposition, dont tous les dirigeants sont en exil et ont appelé au boycottage. – (AFP.)

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : démantèlement d'un réseau de terroristes à New-York

Le FBI a arrêté huit « intégristes musulmans » soupçonnés de préparer une série d'attentats

Huit personnes, dont cinq de nationalité soudanaise, membres présumés d'un réseau terroriste, ont été arrêtées, jeudi 24 juin, par la sûreté fédérale (le FBI) et par la police new-yorkaise. Cinq d'entre eux ont été interpellés, tandis qu'ils préparaient des engins explosifs destinés, *notamment*, au *bâtiment* des Nations unies. Selon les enquêteurs, ces « intégristes musulmans » avaient également projeté l'assassinat de plusieurs personnalités, dont le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, et le président égyptien, Hosni Moubarak. Un lien aurait été établi entre l'un des inculpés et l'attentat commis en février contre l'immeuble du World Trade Center, à New-York, qui fit six morts et un millier de blessés.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Une des opérations de police les plus significatives jamais entreprises aux Etats-Unis. » C'est en ces termes que James Fox, le chef de la police de New-York, a présenté à la presse l'enquête qui a permis l'arrestation des huit personnes soupçonnées d'avoir voulu commettre une série d'attentats à l'explosif visant notamment le Palais des Nations unies à New-York, l'immeuble où se trouve l'état-major du Federal Bureau of Investigation (FBI) et les deux principaux tunnels routiers (Lincoln et Holland), empruntés chaque jour par des dizaines de milliers d'automobilistes. Ces tunnels relient, sous la rivière Hudson, Manhattan à l'Etat du New-Jersey.

Selon les responsables du FBI, les personnes arrêtées, qui ont été aussitôt inculpées de complot, de tentatives d'attentats et de menaces contre la sécurité des Etats-Unis, possédaient le plan détaillé des installations visées. D'après certaines sources, une série d'assassinats auraient été également programmés par les présumés terroristes contre le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, le président égyptien, Hosni Moubarak, le sénateur républicain de l'Etat de New-York, Alfonso d'Amato, et contre un parlementaire démocrate de la Chambre des représentants de l'Etat de New-York, Dov Hikind.

Les personnes arrêtées, qui risquent au minimum quinze ans de prison, ont été présentées par les enquêteurs comme des *« musulmans intégristes »*. Il s'agit de Siddig Ibrahim Siddig Ali, un chauffeur de taxi soudanais de trente-deux ans, domicilié à Jersey-City, dans le New-Jersey, et considéré comme le « cerveau » du groupe, et de sept autres personnes dont certaines étaient des résidents permanents aux Etats-Unis. Parmi ces dernières figurent Clement Rodney Hampton El, Fares Khallafalla, Tarig Elhassan, Mohammed Saleh, Abdelghani Fadil et deux autres hommes dont l'identité n'a pas pu être établie avec précision. Selon les enquêteurs, l'un des inculpés serait étroitement lié à l'attentat du World Trade Center qui, le 26 février, avait fait six morts et un millier de blessés.



Les inspecteurs du FBI ont procédé aux cinq premières interpellations dans la nuit de mercredi à jeudi dans un entrepôt du Queens (l'une des circonscriptions de la ville de New-York). Les enquêteurs qui surveillaient l'immeuble depuis plusieurs semaines ont découvert cinq fûts métalliques dans lesquels les inculpés achevaient la préparation d'*« un mélange de sorcière »*, selon l'expression de James Fox, composé d'engrais et de gas-oil.

La piste de cheikh Abdel Rahmane

Ce mélange est identique à celui qui avait servi à fabriquer la bombe qui a ravagé les sous-sols du World Trade Center. Quelques heures plus tard, le FBI et la police procédaient à l'arrestation des trois autres présumés complices à Jersey-City et dans les Yonkers, au nord de la ville de New-York. De source policière, on estime que la piste remonte, tout comme à l'issue de l'attentat de février, au cheikh Omar Abdel Rahmane, le leader spirituel d'un mouvement islamique intégriste, qui prône régulièrement le renversement du gouvernement égyptien.

La police a effectué jeudi une perquisition de plusieurs heures à son domicile de Jersey-City, dans le New-Jersey, où il se trouvait seul, et a saisi divers documents dont des bandes magnétiques. Devant la presse, le cheikh a reconnu qu'il connaissait bien l'un des huit inculpés, en l'occurrence Siddig Ibrahim Siddig Ali. Il a également admis que ce dernier figurait à ses côtés il y a quelques jours : il lui avait servi d'interprète à l'occasion d'une conférence de presse.

Selon certaines sources proches du FBI, Siddig Ibrahim Siddig Ali figurerait parmi les fidèles les plus actifs de la mosquée As-Salam, où officie le plus souvent le cheikh Abdel Rahmane, lequel a fait appel d'un arrêt d'expulsion prononcé contre lui par les autorités américaines. C'est également dans cette mosquée que se retrouvaient régulièrement quelques-unes des personnes inculpées dans l'attentat des tours jumelles. De même source, on précise que Siddig Ibrahim Siddig Ali avait récemment rendu visite à El Sayd Nosair, un autre musulman intégriste actuellement emprisonné, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du rabbin Meir Kahane.

En attendant les autres développements de cette enquête étroitement liée à celle du World Trade Center, de nombreuses questions en suspens parmi lesquelles le financement du réseau terroriste constitué dans l'agglomération new-yorkaise et les éventuelles ramifications dont il aurait pu bénéficier à l'étranger. Sur ce dernier point, les enquêteurs restent prudents. *« Rien n'indique, pour le moment, qu'une puissance étrangère soit impliquée »*, ont indiqué les responsables du FBI.

SERGE MARTI

Deux cent treize assassinats depuis le début de l'année

Washington, capitale du crime

WASHINGTON

de notre correspondant

Ce n'est pas à Mogadiscio mais dans la capitale fédérale : quinze morts violentes depuis le début de la semaine, dont dix au cours de quarante-huit heures, mercredi 23 et jeudi 24 juin. Washington est fidèle à sa réputation de capitale du crime aux Etats-Unis.

Ces chiffres vont un peu au-delà de la routine (une moyenne annuelle de plus d'un assassinat par jour) mais la police n'a pas d'explication particulière. Les quinze assassinats sont dus à une série de règlements de comptes entre trafiquants de drogue, à un vol à main armée chez un marchand de boissons alcoolisées et à une bagarre entre femmes d'un même immeuble qui s'expliquaient à coups de fusil de chasse. Les quartiers les plus touchés sont toujours les mêmes, les plus pauvres, à majorité noire, dans le nord-est et le sud-est de Washington. Ce sont des quartiers où l'écho d'une rafale d'arme semi-automatique n'a rien d'exceptionnel. Depuis le début de l'année, deux cent treize personnes ont été assassinées à Washington, soit une légère augmentation par rapport à la même époque de l'an passé où l'on avait recensé deux cent huit morts violentes.

La semaine avait commencé avec un « fait divers » qui avait horrifié une ville qui ne s'émeut pourtant plus facilement. En pleine journée, un jeune homme s'était installé sur un emplacement dominant une piscine municipale. Sans aucune raison apparente, il a sorti une arme semi-automatique et a vidé un chargeur sur les enfants qui nageaient dans le bassin. Six d'entre eux ont été blessés ; le tireur s'est enfui.

ALAIN FRACHON

HAITI : pour négocier le rétablissement de la démocratie

Le président Aristide a accepté de rencontrer le général Cédras

Les premières négociations directes entre le président haïtien en exil, Jean-Bertrand Aristide, et le général Raoul Cedras, qui l'a renversé en septembre 1991, se tiendront au siège des Nations unies à New-York, à *partir du dimanche 27 juin*. Le médiateur des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains, Dante Caputo, a annoncé, jeudi 24 juin, qu'un accord avait pu être trouvé sur l'ordre du jour et le lieu de cette rencontre, premier pas vers le rétablissement de la démocratie à Port-au-Prince. Pour amener les parties à négocier, le Conseil de sécurité de l'ONU avait décrété un embargo sur le pétrole et les armes à destination d'Haïti, entré en vigueur mercredi. Son efficacité dépendra en grande partie de l'attitude de la République dominicaine, qui a annoncé la *poursuite de son « aide humanitaire »* en faveur du pays voisin.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Le président Jean-Bertrand Aristide avait fait savoir, mercredi 23 juin, que sa rencontre avec le général Cédras, commandant en chef de l'armée haïtienne, pourrait avoir lieu, à condition que les chefs militaires acceptent de démissionner et qu'une date précise et *« sans délai indu »* soit fixée pour son retour en Haïti. Vingt-quatre heures avant l'application des nouvelles sanctions décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies, le général Cedras avait, quant à lui, accepté le principe d'une réunion avec le président Aristide *« dans un lieu neutre »*.

Du pétrole stocké par les militaires

La Maison Blanche a précisé jeudi que le Père Aristide avait abandonné l'idée de poser des conditions avant le début des pourparlers. *« C'est une bonne chose pour la restauration de la démocratie »*, a ajouté le porte-parole de la présidence américaine, Dee Dee Myers.

En Haïti, un mot d'ordre de grève générale lancé par six centrales syndicales a été largement suivi jeudi à Port-au-Prince, dans les transports publics notamment, mais peu observé en province. Les organisateurs de ce mouvement réclamaient la démission des responsables militaires et le retour au pouvoir du président en exil. Des tracts avaient été distribués sous le manteau, dans la capitale et dans plusieurs villes du pays. Mardi aux Gonaïves, à 170 kilomètres au nord de Port-au-Prince, une manifestation en faveur du Père Aristide a été dispersée par les militaires.

Selon un économiste, les réserves pétrolifères sont suffisantes pour faire face à la consommation jusqu'au début du mois d'août. Les autorités ont réduit les horaires d'ouverture des stations-service et interdit le stockage des carburants. Depuis plusieurs mois, les militaires et plusieurs hommes d'affaires ont constitué des stocks importants en prévision d'un strict embargo pétrolier.

L'efficacité des sanctions internationales dépendra largement de l'attitude de la République dominicaine, seul pays qui partage une frontière terrestre avec Haïti. Il y a un peu plus d'une semaine, le président dominicain Joaquin Balaguer s'est publiquement prononcé contre l'embargo, une mesure qui selon lui *« ne mène à rien »*. Bien que membre de l'OEA, qui avait décrété un premier embargo peu après le coup d'Etat, la République dominicaine n'a jamais cessé de commercer avec Haïti.

Les autorités dominicaines affirment que les produits envoyés en Haïti *« relèvent de l'aide humanitaire »* et que leur principal souci est d'éviter un afflux massif de réfugiés vers leur territoire. Le social-démocrate José Francisco Pena Gomez, principal dirigeant de l'opposition à Saint-Domingue, considère pour sa part qu'il s'agit d'*« un appui déguisé au gouvernement de fait haïtien »*. Selon des informations concordantes, des millions de dollars ont été transférés sur des comptes bancaires dominicains, peu avant le gel des avoirs des putschistes et de leurs alliés aux Etats-Unis. Jeudi, deux évêques de Saint-Domingue ont critiqué la France, les Etats-Unis et le Venezuela, pour avoir présenté la résolution sur l'embargo des Nations unies, *« contraire aux intérêts du peuple haïtien »*.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **SALVADOR : destitution des officiers responsables de la mort de six jésuites.** – Le président salvadorien, Alfredo Cristiani, a désigné, jeudi 24 juin, les nouveaux membres du haut commandement des forces armées, qui remplaceront, début juillet, les chefs militaires actuels, accusés notamment de la mort de six jésuites en 1989. *Le président Cristiani* a affirmé que la plupart des officiers accusés de crimes politiques ou de graves violations des droits de l'homme sont désormais exclus de l'armée, conformément aux recommandations d'une commission issue des accords de paix. Parmi eux, se trouve l'actuel ministre de la défense, le général Emilio Ponce, ainsi que le chef d'état-major, Gilberto Rubio. – *(AFP.)*

Fin de la guerre froide et restrictions budgétaires

Bill Clinton projette de regrouper The Voice of America, Radio Free Europe et Radio Liberty

WASHINGTON

correspondance

Le président Clinton est décidé à mettre fin aux querelles au sein de son administration concernant le sort de Radio Free Europe et de Radio Liberty. Ces deux stations radiophoniques, installées à Munich, avaient été créées dans les années 50 par la CIA. Leur objectif était de diffuser des informations et des commentaires aux populations de l'ex-Union soviétique et des pays de l'Est. Leur activité relevait essentiellement de la propagande : leurs émissions différaient sensiblement de celles de the Voice of America (VOA), qui diffuse à destination du monde entier des informations sur la vie politique, économique, sociale et artistique des Etats-Unis et, bien sûr, le point de vue officiel du gouvernement de Washington sur les problèmes d'actualité *(le Monde* daté 31 janvier-1er février).

L'« ennemi » communiste ayant disparu, fallait-il maintenir les deux stations de Munich ? Au sein de l'administration et au Congrès, certains estimaient que ces instruments de la guerre froide avaient *perdu leur raison d'être*, l'argument étant renforcé par les nécessaires restrictions budgétaires. La suppression des deux stations s'imposait donc. Mais Radio Free Europe et Radio Liberty disposent de solides appuis. En plus de quelques nostalgiques de la guerre froide, des personnalités officielles importantes, américaines ou étrangères (notamment, bien sûr, celles employées par les deux stations), faisaient valoir que la fragilité de nouvelles institutions démocratiques en Europe de l'Est, le manque d'indépendance des médias locaux et les possibilités laissées aux gouvernements de cette région de manipuler l'opinion, exigeaient le maintien de ces stations, disposant d'une documentation exceptionnelle et d'un personnel très compétent.

Une économie de 250 millions de dollars

La solution trouvée par le président Clinton consiste en une fusion des trois organismes de diffusion vers l'étranger. La VOA et les deux stations de Munich verront cependant leur identité maintenue, mais elles seront placées sous la supervision d'un *nouveau conseil de sept* gouverneurs nommés par le président et soumis à l'approbation du Congrès. La création d'un nouveau Conseil doit, selon le président Clinton, *« assurer l'importance, la cohésion, la qualité et l'intégrité des journalistes travaillant pour les trois stations »*. La formule doit ainsi donner à la VOA plus d'indépendance qu'elle n'en avait jusqu'ici, par comparaison avec les stations de Munich. Toutefois, celles-ci, tout en étant libres du choix de leurs collaborateurs, recevraient des directives d'un organisme officiel de surveillance.

Pour sa part, l'US Information Agency, qui supervise toutes les activités radio à destination de l'étranger, se propose de créer *« une radio démocratique de l'Asie »* qui diffusera vers la Chine, vers la Birmanie, et d'autres pays asiatiques soumis à un contrôle autoritaire. S'il est approuvé par le Congrès, dont les premières réactions sont favorables, le projet de regroupement des trois radios doit, dans l'esprit du gouvernement, permettre de réaliser une économie de *250 millions de dollars* (environ 1,4 milliard de francs) sur quatre ans.

HENRI PIERRE

ASIE

CHINE

Li Peng souffre de troubles cardiaques « mineurs »

PÉKIN

de notre correspondant

Evoquant pour la première fois publiquement son état de santé, le premier ministre chinois, Li Peng, a confirmé qu'il souffrait de troubles cardiaques *« mineurs »* et que ses médecins lui avaient recommandé de réduire ses activités. M. Li a fait cette confidence, rendue publique par l'agence Chine nouvelle, le jeudi 24 juin, à l'intention de son homologue australien Paul Keating, en visite à Pékin.

Le même jour, le ministère des *affaires étrangères* avait également révélé, sans plus de précision, que les médecins du chef du gouvernement lui conseillaient de continuer à se reposer. *M. Li a indiqué* que ces troubles cardiaques, dont il dit s'être remis *« plutôt bien »*, avaient été décelés durant un examen qu'il a subi à la suite d'un refroidissement fin avril. L'explication vise à réconcilier la thèse officielle initiale du *« gros rhume »* avec la réalité. En tout état de cause, Li Peng paraît incapable pour le moment d'assumer ses fonctions.

F. D.

CAMBODGE : dans l'attente de la promulgation de la Constitution

Accord sur la composition du gouvernement provisoire

Le premier ministre sortant Hun Sen (PPC, néo-communiste) et le chef du parti royaliste Funcinpec, le prince Ranariddh, sont parvenus jeudi 24 juin à un accord sur la composition du cabinet d'union qu'ils coprésideront et qui doit gouverner le Cambodge jusqu'à la promulgation de la Constitution en septembre. Il compte environ soixante membres.

Les deux formations arrivées en tête lors des élections fin mai auront onze portefeuilles chacune (dont la défense et l'intérieur, partagés entre PPC et Funcinpec) ; le parti libéral bouddhiste de l'ex-premier ministre Son Sann en aura trois ; et le petit parti Molinaka (qui a eu 1 siège, sur 120, à l'assemblée constituante) un. La liste des ministres a été transmise au chef de l'Etat, Norodom Sihanouk, *et à l'Assemblée*.

Par ailleurs, Khieu Samphan, chef nominal des Khmers rouges, a déclaré jeudi qu'il était prêt à rentrer à Phnom-Penh, pour y tenir un rôle de « conseiller » dans le futur gouvernement intérimaire, à la demande du prince Sihanouk. Le « Parti du Kampuchéa démocratique » avait décidé, en avril, de quitter la capitale pour manifester son désaccord à l'endroit des élections sous supervision de l'ONU. Le chef de l'Etat a aussitôt fait part de sa *« plus haute gratitude »* à un homme manifestant ainsi son désir de suivre son *« conseil paternel : ni guerre, ni partition ou sécession »* ; mais *« unité nationale* et *moyens pacifiques pour résoudre les problèmes. »* – *(AFP.)*

□ **AFGHANISTAN : combats à Kaboul.** – Des combats ont eu lieu à Kaboul, le jeudi 24 juin, pour la deuxième journée consécutive, entre troupes du ministre de la défense démissionnaire Ahmed Shah Massoud et chiites de l'alliance Wahdat. Des roquettes ont aussi été tirées depuis le sud de la capitale, où le premier ministre intégriste Hekmatyar a son QG. L'une d'entre elles a fait 8 morts et 12 blessés dans la population. La capitale était assez calme depuis un accord signé le 19 mai entre les factions islamiques. – *(UPI.)*

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

L'Eglise grecque, fer de lance de l'orthodoxie dans les Balkans

La hiérarchie orthodoxe affirme que la religion est inséparable de l'hellénisme, ce qui inquiète les minorités catholique, uniate et juive du pays

EGLISE étatique, dominante et populaire, l'Eglise orthodoxe de Grèce est apparue ces derniers mois comme le fer de lance du réveil orthodoxe contre le Vatican et les uniates, le «cheval de Troie» du Saint-Siège. Elle a aussi montré sa détermination à garder son pouvoir à l'intérieur du pays contre les velléités de changement contraires à la tradition orthodoxe.

La Constitution grecque de 1975, révisée en 1986, a été promulguée *«au nom de la sainte Trinité, consubstantielle et indivisible»*. Son article 3 stipule que *«la religion dominante en Grèce est celle de l'Eglise orthodoxe orientale du Christ. L'Eglise orthodoxe de Grèce reconnaissant pour chef Notre Seigneur Jésus-Christ est indissolublement unie à la Grande Eglise de Constantinople et à toute autre église chrétienne de même dogme, observant immuablement (...) les saints canons apostoliques et synodiques ainsi que les saintes traditions»*.

Le ton est donné. L'Eglise est omniprésente dans toutes les sphères de la vie nationale : elle fait partie de la Grèce, elle fait corps avec la grécité, l'hellénisme. Le catéchisme est enseigné à l'école publique, on se marie à l'église même si les socialistes ont instauré en 1983 – sans succès apparent – le mariage civil. Les entreprises, les bâtiments publics, les habitations, les routes, les navires, les avions sont encensés par les popes. Pas d'inauguration sans prélat. Les ministres – même socialistes – prêtent serment sur la Bible. Les dix mille gens d'Eglise, véritables *«fonctionnaires de Dieu»*, sont payés par le ministère de l'éducation et des cultes.

«Le dernier rempart de la chrétienté»

Cette tradition est ancrée dans la conscience populaire par une série de dates et d'images mythiques : le schisme entre les Eglises d'Orient et d'Occident en 1054, la dernière croisade : le sac de Byzance par les Croisés en 1204, la chute de Constantinople en 1453, le soulèvement contre l'occupation ottomane le 25 mars 1821 où le pope Papaflessas hisse dans un monastère du Péloponnèse le drapeau bleu et blanc de la Grèce avec la devise *«La liberté ou la mort»*.

Depuis ce temps, la Grèce se présente comme le dernier rempart de la chrétienté contre l'islam. Il existe en Grèce un très large consensus sur la question religieuse. Seuls les socialistes ont tenté de faire bouger les choses, de moderniser, de se démarquer par rapport à l'Eglise. En vain. En avril 1987, le gouvernement socialiste de M. Andréas Papandréou a adopté une loi sur l'expropriation de 150 000 hectares de terres agricoles possédées par l'Eglise. Devant le tollé général, le gouvernement a reculé, les décrets d'application ont été retirés, la loi a été gelée.

Depuis, les rapports avec les conservateurs au pouvoir depuis avril 1990 évoluent normalement, sans problème majeur. Seules quelques intrigues internes agitent le saint synode, l'assemblée des évêques qui dirige l'institution religieuse.

Les bouleversements internationaux avec la chute du communisme suivie de la crise yougoslave ont transformé radicalement la région et son paysage culturel. La guerre souvent qualifiée à Athènes de *«guerre de religions»* entre les Croates catholiques et les Serbes orthodoxes, le rôle joué par l'Allemagne et le Vatican, le conflit en Bosnie, l'intérêt marqué de la Turquie, ont fait ressurgir tous les démons du passé, les pages les plus sanglantes et les plus sombres. On reparle de la quatrième croisade qui a consommé le schisme, la plaie se rouvre, la méfiance des Grecs contre les *«Occidentaux»* renaît.

La pression de l'Islam

Dans cette atmosphère passionnelle, souvent irrationnelle, l'Eglise grecque a pris le flambeau de l'orthodoxie et du nationalisme. Elle a réuni plusieurs aides humanitaires destinées *«aux frères serbes»* qui *«souffrent de mille maux»*, pour reprendre les termes de l'archevêque d'Athènes et primat de l'Eglise grecque, Mgr Serapheim. Un des prétendants à sa succession, l'évêque de Volos, Mgr Christodoulou, a préconisé en mai dernier la création dans les Balkans d'un *«axe orthodoxe»* pour contrer *«l'arc islamique»* formé selon les Grecs par les populations turcophones et musulmanes de Bulgarie, de Macédoine, d'Albanie, de Bosnie, et de Thrace occidentale au nord-est de la Grèce. *«La pression de l'islam*, affirme le professeur de théologie de l'université d'Athènes Georges Galitis, *est très forte.»* Il faut s'organiser et réagir contre cette *«menace de plus en plus présente»*, ajoutent les tenants du nationalisme.



NIKOS ECONOMOPOULOS/MAGNUM

Rite pascal dans l'île de Karpathos (archipel du Dodécanèse, en mer Egée).

Le leader des Serbes bosniaques Radovan Karadzic, qui lutte sous l'étendard de l'orthodoxie, réclame la formation d'une *«conférence orthodoxe»* du même modèle que la conférence islamique. Après avoir rencontré le 15 juin dernier Mgr Serapheim, M. Karadzic déclarait que *«seuls Dieu et les Grecs nous aident»*, avant de louer *«l'hellénisme et l'orthodoxie»*. Les dirigeants de l'Eglise grecque multiplient leurs contacts et les échanges dans la région. Elle a réuni fin mai les évêques d'Herzégovine, de Novi-Sad (Serbie), de Moldavie et de Bulgarie pour commémorer *«les luttes passées et présentes de l'hellénisme et de l'orthodoxie»* : la chute de Constantinople et les combats menés présentement par les Serbes. L'Eglise grecque se penche aussi sur l'Albanie (un million d'orthodoxes dont un tiers de Grecs), considérée comme une nouvelle terre de mission remplaçant celles d'Afrique et de Corée, indique le professeur Galitis. Elle a déjà fourni plusieurs aides économiques, et humanitaires, des popes et des livres.

Combat contre le Vatican

Mais le principal combat, celui qui irrite le plus, est mené contre le Vatican, accusé de tirer les ficelles des complots. Au centre de la discorde, la fameuse question des uniates, une Eglise de rite byzantin rattachée à Rome, et qui a été imposée par la force en 1593 par Sigismond III aux Polonais alors en majorité orthodoxes, explique le professeur Galitis.

Les uniates ont ensuite été utilisés par le Saint-Siège comme «cheval de Troie» dans les terres de l'orthodoxie. Glacée par le communisme, la question est revenue à l'ordre du jour dans toute l'Europe de l'Est, en Roumanie, en Russie et surtout en Ukraine où les uniates réclament les biens qui avaient été confiés par les communistes aux orthodoxes. Ces derniers sont ulcérés par cette affaire et accusent *«les papistes»* de chasser sur leurs terres. *«Que les catholiques aillent évangéliser l'Afrique où il y a du travail, qu'ils nous laissent tranquilles dans les Balkans»*, a lancé le porte-parole du saint synode, M. Yannis Hadziphôtis.

Principale victime, le dialogue œcuménique amorcé en 1980 entre le Vatican et les Eglises orthodoxes qui a été reporté l'an dernier en raison de l'uniatisme. Les Grecs ont de nouveau refusé cette année de reprendre le dialogue à Balamand au Liban pour la même raison. *«Comment parler de dialogue quand le Vatican avec les uniates lance une attaque organisée contre l'Eglise orthodoxe»*, s'interroge M. Galitis.

Le Vatican est également soupçonné d'*«uniatiser»* l'Eglise schismatique de Skopje. A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, le pape avait prononcé en décembre 1991 ses vœux en macédonien, au grand dam des dirigeants ecclésiastiques grecs, qui ont demandé au gouvernement de rompre ses relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

Sur le plan intérieur, le retour en force de conceptions enracinées dans les siècles, de désaccords, et de schismes, a durci les positions de l'Eglise, qui sent des menaces venir de tous bords. Le dernier combat porte sur la mention de la religion sur la carte d'identité. Les prélats refusent que la mention soit facultative comme le demande la Communauté européenne. Elle doit être obligatoire, affirment les dignitaires grecs, car *«c'est la garantie de notre identité, on ne peut séparer l'hellénisme de l'orthodoxie»*. Le gouvernement conservateur a tenté en avril dernier devant les protestations européennes, et des minorités catholiques et juives, d'imposer la mention facultative. Mal lui en a pris, l'ensemble des partis – conservateur, socialiste et communiste – ont refusé, obligeant le gouvernement à retirer son projet.

La religion mentionnée sur les cartes d'identité

«Nous reviendrons sur cette question», nous a assuré le ministre de l'intérieur Yannis Kephaloyannis. Mais l'Eglise est sur ses gardes. Les représentants de l'Eglise de Grèce, de la communauté monastique du mont Athos et de l'Eglise semi-autonome de Crète ont demandé aux Grecs de rester *«vigilants et mobilisés»* pour éviter que le gouvernement *«profite de l'été et des vacances»* pour amender la loi. M. Hatziphotis a accusé *«le lobby juif international»* d'être derrière *«les pressions étrangères»*. Si les cartes d'identité ne mentionnent pas la religion, *«des professeurs catholiques ou juifs pourront enseigner la théologie aux enfants grecs, ce que nous ne permettrons jamais»*, a-t-il dit.

«Un devoir national ne peut être facultatif», a ajouté le représentant du mont Athos. Le porte-parole de l'Eglise crétoise s'est réservé le droit d'appeler les électeurs à voter contre le parti qui oserait changer la loi. *«Les occupants francs et vénitiens ont été pires que les Turcs car ils ont tenté de briser notre identité culturelle»*, a-t-il souligné.

La communauté juive grecque (quelque 6 000 membres), inquiète, entend que le gouvernement *«tienne ses promesses»*. Un représentant du comité des juifs américains, Maynard Wishner, s'est entretenu récemment avec le chef du gouvernement, Constantin Mitsotakis, soulignant que la mention de la religion *«est négative pour l'image de la Grèce à l'étranger au moment même où en Europe de l'Est elle disparaît»*.

Le malaise chez les catholiques est de plus en plus important. La communauté compte quelque 50 000 membres – présents depuis des siècles dans les Cyclades et en mer Ionienne notamment – auxquels il faut rajouter 100 000 Philippins et 100 000 Polonais immigrés. La situation est *«explosive»*, indique-t-on dans les milieux catholiques, qui font état *«de problèmes nouveaux dans les mariages mixtes»*, de brimades dans l'armée, de diverses discriminations et d'humiliations constantes causées par les injures proférées par les médias contre les *«papistes»* et le pape.

Les évêques catholiques ont invité dans une lettre leurs fidèles à rester *«prudents»* et à *«accepter ces moments d'épreuve»*. Devant ce climat, l'archevêque d'Athènes, Mgr Serapheim, s'est entretenu au début du mois avec les archevêques catholiques d'Athènes et de Corfou, Mgrs Foscolos et Antonios, pour renouer le dialogue.

La Grèce, rappelée à l'ordre par le Parlement européen sur l'affaire de la carte d'identité, a aussi été épinglée sur sa conception du prosélytisme. Elle a été condamnée en mai dernier par la Cour européenne des droits de l'homme pour violation de l'article 9 sur la liberté de conscience et la religion, pour avoir prononcé en 1987 un verdict de trois mois de prison contre un témoin de Jéhovah. Depuis dix ans, 2 221 témoins de Jéhovah ont été arrêtés et 67 condamnés à des peines de prison pour prosélytisme en application d'une loi datant de la dictature Metaxas (1936-1941). M. Hatziphotis a qualifié le verdict de *«tragique»*. L'Eglise grecque avait organisé quelques jours avant une conférence panorthodoxe sur *«les hérésies»* qui, selon M. Hatziphotis, *«se propagent de plus en plus»* en Europe de l'Est et qui *«tentent de supplanter les religions en place depuis des siècles»*.

Pour le docteur en théologie Georges Moustakis, professeur au Collège américain d'Athènes, l'Eglise orthodoxe grecque est *«conservatrice»*. Elle déploie, estime-t-il, *«des efforts sans nombre pour marginaliser dans le pays les minorités religieuses»*. Dans les Balkans, *«elle joue la carte du catastrophisme en démonisant les Turcs, les uniates et les catholiques-romains»*. L'Eglise, selon M. Moustakis, brandit le *«flambeau du nationalisme pour dissimuler ses problèmes et attirer des ouailles peu pratiquantes»*.

DIDIER KUNZ

Le blues électoral des Magyars

Depuis le changement de régime, les Hongrois boudent les urnes. Un phénomène préoccupant

BUDAPEST

de notre correspondant

L'ÉDITORIALISTE d'un des principaux quotidiens de Budapest racontait récemment qu'il avait demandé à l'un de ses collègues comment il voterait aux élections syndicales du mois de mai. Etonné par la réponse, il le fut encore plus par le raisonnement : son ami s'était déterminé en fonction du sigle d'un des syndicats, en l'occurrence un dauphin, *«un animal très sympathique»*, avança-t-il en guise d'explication...

L'anecdote illustre surtout la confusion qui a entouré ce scrutin national, où la principale interrogation n'a pas porté sur l'enjeu officiel – la gestion de la Sécurité sociale – mais sur le taux de participation, qui devait dépasser le seuil des 25 % pour valider la consultation. Et la grande surprise ne fut pas la victoire prévisible de l'ancien syndicat communiste mais le fait que près de 40 % des électeurs se fussent rendus aux urnes. Cette abstention de «seulement» 60 % a été considérée comme le principal enseignement du scrutin et saluée comme une victoire du civisme !

Il est vrai que ce résultat est étonnant pour la Hongrie, où les électeurs boudent les urnes avec insistance depuis le changement de régime. Un phénomène d'ailleurs perceptible dès les premières élections démocratiques du printemps 1990, lorsque seuls 46 % des citoyens avaient voté au deuxième tour. La tendance n'a fait que s'aggraver, au point que la barre des 25 % obligatoires n'a jamais été dépassée au premier tour lors des différentes élections législatives partielles depuis trois ans. Le record – *«mondial»*, dit-on ici – a été atteint dans la ville de Kisber, où il a fallu huit tours de scrutin, étalés sur quinze mois, pour élire de justesse un député...

Le sursaut du mois de mai marque-t-il la fin de ce blues électoral qui fragilise la légitimité de la jeune démocratie magyare ? Non, répond sans hésitation le politologue Attila Agh, un proche du Parti socialiste : *«En mai, comme aux premières élections libres de 1990, les Hongrois ont avant tout exprimé un rejet du pouvoir en place, et ce vote-sanction illustre surtout la volatilité de l'électorat et le faible enracinement des nouveaux partis.»* Une perspective inquiétante pour les états-majors politiques, alors que les prochaines législatives sont prévues dans moins d'un an, ou même plus tôt si la crise actuelle au sein de la principale formation au pouvoir débouche sur des élections anticipées.

YVES-MICHEL RIOLS

Lire la suite page 9

ESPACE EUROPÉEN

Les tâtonnements du Conseil de l'Europe

La chute du communisme avait donné à la plus vieille institution européenne l'espoir d'une seconde jeunesse. Elle a pourtant bien du mal à concilier sa mission de défense des droits de l'homme avec son ambition géopolitique...

APRÈS l'implosion de l'Union soviétique et la disparition du bloc communiste, le Conseil de l'Europe voyait des perspectives intéressantes s'ouvrir devant lui. Les anciennes Républiques de l'URSS et des pays de l'Est déclaraient leur foi en la démocratie et l'économie de marché. En somme, une série de pays susceptibles de rejoindre dans un avenir prévisible la grande famille des droits de l'homme, qui, pendant des décennies, n'a pu s'agrandir en raison de l'existence du mur de Berlin et du rideau de fer. Enfin, il était donné à la plus vieille institution européenne l'occasion de se donner une seconde jeunesse.

A partir de 1990, c'est dans l'euphorie et parfois dans la précipitation que l'organisation de Strasbourg accueillait dans un premier temps la Hongrie, la Pologne, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie. La scission de ce dernier pays en deux Etats était la première alerte sérieuse pour le Conseil de l'Europe. La deuxième fausse note au concert d'autosatisfaction est intervenue au moment d'examiner la nouvelle vague de candidatures. Il s'agissait de faire entrer rapidement les pays baltes pour honorer en quelque sorte leur résistance à Moscou. En présentant il y a un an sa propre candidature, la Russie avait réussi à freiner le processus en faisant valoir le sort qui était réservé aux droits civiques de la population russophone en Estonie et en Lettonie.

A la demande de l'Assemblée parlementaire, le comité des ministres du Conseil de l'Europe a finalement basculé dans le camp balte en acceptant l'entrée de l'Estonie en mai dernier malgré la pression de Moscou. Dans un courrier adressé à Catherine Lalumière, secrétaire général de l'institution européenne, Andreï Kozyrev, ministre russe des affaires étrangères, avait pourtant averti : *« L'admission de l'Estonie au club des Etats vraiment démocratiques pourrait être interprétée comme une sorte de légitimation internationale de l'oppression de la population non indigène et en particulier de celle d'expression russe. »*

Priorité à la « Grande Europe »

Les élections des 5 et 6 juin derniers en Lettonie étaient une nouvelle occasion pour les autorités de Strasbourg de prendre encore un peu plus ses distances avec la Russie. A la suite du rapport de ses observateurs à cette consultation, l'organisation des droits de l'homme déclarait : *« Ces élections ouvrent la voie du progrès pour les relations entre la Lettonie et le Conseil de l'Europe. »*

Après avoir fait longuement l'éloge du bon déroulement de la campagne, le communiqué évoque brièvement la question de la minorité russe : *« Il faut noter que seule la moitié de la population russophone, soit 1,1 million d'habitants, disposait du droit de vote, l'autre moitié n'ayant pas obtenu la citoyenneté lettone. »* Autant dire que cette « anomalie » n'apparaît pas comme un obstacle majeur à l'adhésion de Riga, alors que le premier sommet des chefs d'État ou de gouvernement des « 29 » qui se tiendra en octobre prochain à Vienne devrait s'attacher avant tout à la protection des minorités.

Tout se passe comme si le Conseil de l'Europe adaptait son discours et ses positions au gré des circonstances et des interlocuteurs successifs. La lisibilité de la ligne suivie n'est en tout cas pas une chose aisée.

L'organisation de Strasbourg semble tiraillée en permanence entre son souci d'assurer sa principale fonction – la défense des droits de l'homme – et sa propension à faire de la géopolitique pour se replacer dans la course de la construction européenne, celle de la « Grande Europe ». C'est ce qui explique sans doute qu'elle a été tentée à un moment de miser sur la Russie. Les engagements pris à l'égard des pays baltes l'ont empêchée d'aller plus avant avec Moscou et l'a même fait revenir sur ses positions antérieures.

Aujourd'hui, sa stratégie apparente porte essentiellement sur un élargissement vers les seuls pays d'Europe centrale et orientale, même si, ici et là (Estonie, Lettonie, mais aussi Slovaquie, Roumanie, etc.), le respect des droits de l'homme ne correspond pas toujours aux standards prescrits par la convention européenne. L'institution de Strasbourg semble donc donner la priorité à la géopolitique, sans oser néanmoins s'engager franchement sur cette voie. Autrement, comment expliquer qu'elle ait freiné son élan en direction de Moscou alors que la Russie constitue une pièce essentielle dans la stabilité du Vieux Continent ?

Certes, les susceptibilités, à Strasbourg comme ailleurs, jouent un rôle non négligeable dans certaines attitudes – le Conseil de l'Europe a par exemple traité avec « discrétion » la conférence mondiale des droits de l'homme organisée par l'ONU la semaine dernière à Vienne parce qu'il n'était pas au centre du dispositif, – mais c'est sans doute une explication un peu courte.

Au Palais de l'Europe, on semble toujours nourrir une certaine crainte vis-à-vis de la Russie, en raison de son poids mais aussi parce qu'on a des difficultés à se débarrasser de l'idée que le Kremlin a été le quartier général de l'*« Empire du mal »*.

MARCEL SCOTTO

TRIBUNE

Ouvrir l'Europe, même à la Roumanie

par Alina Mungiu

IMMÉDIATEMENT après la révolution de décembre 1989, les Roumains ont exigé de revenir *dans une Europe dont seul* un régime totalitaire imposé par l'armée rouge les avait éloignés. *Aujourd'hui encore*, selon un sondage Gallup, les Roumains sont les plus déterminés de tous les Est-Européens à être *intégrés dans* la Communauté, montrant en même temps les meilleures connaissances au sujet des structures communautaires. Le Conseil de l'Europe s'est déclaré bien disposé envers la Roumanie.

Mais les choses ont tourné plutôt *mal. Même les derniers Etats apparus* sur la nouvelle carte européenne, comme la Slovénie ou les *Pays Baltes, sont parvenus à entrer* au Conseil de l'Europe avant la Roumanie. D'après la dernière déclaration de Miguel Martinez, président de l'Assemblée parlementaire européenne, le problème roumain sera discuté en juin, mais les plus grandes chances d'admission sont pour le mois de septembre. Si rien de nouveau n'intervient.

Cependant, des choses importantes *se sont produites quelques* jours après le départ de la dernière délégation du Conseil de l'Europe. *Premièrement, une drôle de grève* générale (le nombre exact des participants n'a pu être établi) a opposé les leaders syndicaux à l'administration d'Etat. Le prétexte était la protection sociale après la récente suppression des subventions d'Etat. (...)

Dans un *pays* très divisé du point de vue politique, la situation des syndicats reste assez ingrate. Leurs revendications économiques *sont* immédiatement taxées de positions anti-réformistes, tandis que leur lutte contre une administration corrompue, égoïste et inefficace est qualifiée de *« politique au service* de *l'opposition »* (ou de la *monarchie*, ou des services secrets étrangers). Enfin, à peine le problème des *grèves avait-il été réglé qu'un* rapport présenté devant la commission parlementaire de la défense par l'ancien commissaire de la Garde financière, le général G. Florica, a provoqué un *scandale*.

Nombreux documents à l'appui, le rapport dénonce la corruption massive et le trafic d'influence qui sévissent dans la nouvelle classe dirigeante roumaine, en impliquant plusieurs ministres, dont celui des finances et de l'intérieur, l'ancien chef de campagne électorale du président Iliescu, etc. On essaie d'étouffer le scandale en créant une commission parlementaire d'enquête (les commissions parlementaires précédentes ont réussi à étouffer complètement les enquêtes sur les deux descentes de mineurs et le conflit interethnique de Tirgu Mures en mars 1990).

Mais la situation reste trouble. L'opposition roumaine ne combat pas le communisme, mais une élite qui a survécu et se trouve même revitalisée après le dernier régime. Le principal but de cette classe dirigeante *n'est pas de conduire* la société roumaine à l'économie de marché et dans l'Europe, pas plus que de la rapprocher de nouveau de la Russie et de l'économie centralisée. Le principal but est de maintenir la position dirigeante de cette classe – position menacée dans le cas d'une compétition incontrôlée – qui reste la seule capable, malgré tout, de produire une relance économique. Pressée par les organisations financières internationales, les trois derniers gouvernements roumains ont fait un peu moins qu'ils étaient obligés de faire et absolument rien de leur propre volonté. La *suite est catastrophique* : *en dehors* d'une privatisation rapide, la réforme semble piétiner et les coûts sociaux sont plus grands.

« Mériter l'Europe »

Cette classe dirigeante presque omnipotente (majorité parlementaire, gouvernement, président de la République) fait-elle de son mieux pour que la Roumanie soit reçue dans les structures communautaires et pour aligner les institutions qui *garantissent la démocratie sur* les exigences communautaires ? Au cours des trois dernières années, le *pouvoir roumain n'a fait que refléter* deux tendances, l'une réformiste, et l'autre conservatrice, toujours arbitrées par le *président Iliescu*, le plus souvent en faveur de cette dernière. L'aile réformiste du pouvoir, d'abord dirigée par Petre Roman, l'ancien premier ministre, puis par Adrian Nastase, ancien ministre des affaires étrangères (actuellement président de la Chambre des députés) considère que c'est la Roumanie qui doit offrir des preuves de bonne volonté pour être reçue dans les organismes européens, qu'elle doit *« mériter sa place en Europe »*.

C'est aussi le point de vue de *l'opposition*. L'aile conservatrice, qui ne désire pas moins l'intégration communautaire, ne veut en effet qu'une intégration formelle, qui permettrait à la Roumanie de profiter de quelques accords commerciaux. Sa thèse, appuyée par un véritable appareil de propagande nationaliste, soutient que la Roumanie a le droit absolu d'être reçue au Conseil de l'Europe grâce de par son emplacement géographique et son histoire. *Comme le* dit l'actuel directeur général de la télévision roumaine, Paul Everac, par leur aïeul, l'empereur romain Trajan, les Roumains sont les ancêtres de l'Europe.

La presse roumaine a aussi publié une synthèse rédigée par le Service roumain d'information (SIR), à *l'usage des plus hauts dignitaires* d'Etat, où les conseillers juridiques du Conseil de l'Europe étaient accusés *explicitement de se mêler des* affaires intérieures de l'Etat roumain et d'attenter aux traditions de la justice *roumaine* (I). Cela montre assez clairement que les structures qui ont survécu à l'ancien régime font de *leur mieux pour bloquer l'intégration* européenne de la Roumanie.

Du côté communautaire, les choses vont assez mal aussi. Les Roumains, qui se sont considérés comme *« trahis »* par les Etats occidentaux à la fin de la guerre, parlent de nouveau d'une *« trahison »* de l'Occident. *Non seulement* le plan Marshall attendu n'existe même pas dans l'imagination des leaders occidentaux, *mais l'application du traité* de Maastricht ne serait-elle pas une nouvelle manière d'isoler les pays de l'Est ? On sait que les pays les mieux placés de Visegrad n'ont pas encore obtenu de la part de la Communauté les conditions ni le calendrier d'une adhésion future. Ce qui alimente tout de suite la propagande des conservateurs.

Si dans le rêve européen l'Est a *sa place*, une sorte d'intégration et d'investissement devrait commencer tout de suite. Attendre vingt ans pour voir comment les nouvelles démocraties vont évoluer signifie prendre le risque que les élections soient gagnées par les partis les plus nationalistes et populistes. Faire comprendre avec plus d'énergie aux nations est-européennes que leur seule chance est d'évoluer vers la Communauté *nous* semble la seule stratégie possible.

Pourquoi le faire comprendre à la Roumanie qui, elle-même, ne fait pas assez pour être admise ? Pour deux raisons : premièrement, parce qu'une Roumanie instable dans une région stratégique coûtera plus cher à la Communauté plus tard (voir l'exemple yougoslave). Deuxièmement, parce que seul un contact plus étroit avec les structures de la Communauté déterminera une évolution positive de la société roumaine. Les Roumains finiront par adopter le modèle occidental simplement parce qu'il est le meilleur et parce que toute *l'évolution de l'histoire moderne* de la Roumanie s'est faite en imitant l'Occident.

▶ Psychiatre, dramaturge et essayiste, Alina Mungiu est rédacteur en chef de l'hebdomadaire roumain *Expres*.

□ **Appel de « Science et francophonie en Roumanie »** – Trente-six scientifiques francophones, dont les Prix Nobel Georges Charpak, Pierre-Gilles de Gennes, Jean-Marie Lehn et Ilya Prigogine, ont lancé un appel à *« tout mettre en œuvre pour maintenir et développer le potentiel scientifique de la Roumanie, au nom d'une réciprocité bénéfique pour tous »*, en soulignant que *« la coopération avec des équipes scientifiques roumaines de valeur peut induire des avantages importants pour la recherche française »*.

ESPACE EUROPÉEN

Jean Ziegler sur la sellette

Le turbulent député socialiste de Genève, accusé d'avoir alimenté une campagne diffamatoire contre sa collègue Christiane Brunner, est en délicatesse avec son parti

BERNE

de notre correspondant

MULTIPLIANT déjà les procès en diffamation et ne comptant plus ses adversaires, Jean Ziegler, le turbulent député socialiste de Genève, se trouve à nouvean au centre d'une polémique, mais cette fois avec son propre parti. Depuis longtemps, les dirigeants dn Parti socialiste suisse oe dissimulaient plus leur agacement devant les incartades du bouillant professeur de sociologie. Le point de non-retour semble maintenant avoir été atteint à la suite d'accusations portées contre Jean Ziegler par une journaliste dans un livre consacré à la campagne de dénigrement menée au début de l'année contre Christiane Brunner, candidate socialiste malheureuse an gouvernement helvétique.

Sous le titre *Pardon, Monsieur. Chronique d'une élection turbulente au conseil fédéral* (1), l'auteur de l'ouvrage qui vient de paraître simultaoément en allemand et en français, Catherine Duttweiller, correspondante parlementaire de la *Sonntags Zeitung* de Zurich, croit pouvoir faire des révélations sur les dessous de rumeurs répandues à l'époque concernant la vie privée de Mme Brunner. Se référant à une conversatinn téléphnniqne le 6 février avec M. Ziegler, elle rapporte que oelni-ci lni anrait confirmé avec force détails l'existence de photos compromettantes pour la candidate socialiste. Parmi d'antres insinuations, il serait allé jusqn'à s'appesantir lourdement sur ses mœurs.

A en croire la journaliste, l'inimitié de Jean Ziegler pour Christiane Brunner serait déjà ancienne. Un chapitre de l'ouvrage relate les multiples manœuvres auxquelles le professeur de sociologie, traumatisé par la perte de son siège de député en 1983, se serait livré pour le récupérer quatre ans plus tard, aux dépens de sa rivale syndicaliste qui lui portait ombrage. En 1991, Mme Brunner aura finalement été élne mais sur une liste féminine mise en place pour faire pièce aux intrigues de coulisse de M. Ziegler.

S'estimant victime d'une *« tentative d'assassinat politique et moral »*, M. Ziegler réfute catégoriquement les propos qui lui sont prêtés. Pour se laver *« d'accusations ignominieuses »*, il a décidé de porter plainte contre la journaliste zurichoise et de se *« mettre en congé »* du groupe parlementaire socialiste.

« Je n'ai rien à voir avec la campagne anonyme infâme menée contre Christiane Brunner, déclare-t-il. *Dans mes conversations avec des journalistes j'ai réagi à des bruits qui m'ont été rapportés. »* Il affirme se trouver sur la même ligne que la dirigeante syndicale, *« notamment en ce qui concerne le tiers-monde et l'armée »*. Il admet qu'il a fait naguère adbérer des étudiants africains an PS et qu'il y a en *« mobilisatian spécifique »*, non ponr influencer les assemblées du parti, comme nn le lui a reproché, mais pour permettre à ces étndianta d'être *« plus efficaces une fois de retour dans leur pays »*. En revanche, il conteste avoir promis de se retirer en faveur de Mme Brunner.

Lutte de tendances au sein du PS

Cette affaire n'a pas manqué de relancer la polémique entre M. Ziegler et la directinn du PS. Si ses déclaratinns tonitruantes lui avaient d'abnrd valu une certaine sympathie, son côté tapageur avait fini par irriter jusqu'au sein de son parti. Les dirigeants du PS n'appréciaient guère la publicité qu'il s'était faite à l'étranger par des initiatives parfnis contestables.

Ainsi, son appartenance au jury du prix Kadhafi des droits de l'homme, ses voyages chez Saddam Hussein en Irak nu cbez Kim Il-sung, en Corée du Nord, sans parler d'un livre à quatre mains avec l'éconnmiste snviétique Ynuri Popov, publié par les éditinns du Progrès en 1986, puis dans une autre mnuture complétée par ses soins pour les lecteurs occidentaux. Ne voyant pas la mnindre contradiction, M. Ziegler ne se prive d'ailleurs pas de vilipender l'Europe de Maastricbt à l'étranger alors qu'il avait fait campagne pour l'adhésion à l'intérieur de son pays.

En février déjà, le présideut dn PS, Peter Bndenmann, avait demandé à Jean Ziegler de s'expliquer sur son rôle éventuel dans la campagne diffamatnire visant Mme Brunner. Ses accusations ayant été démenties par l'intéressée, l'affaire en était restée là. Convoqué par le comité du groupe parlementaire socialiste, à la suite des deroiers rebondissements, M. Ziegler refuse de se présenter devant une instance qu'il soupçonne de l'avoir *« condamné d'avance »*.

En fait, le torchnn brûle depuis un certaio temps déjà entre le remnant professenr, partisan d'un retrait des socialistes du gonvernement, et le président du parti, beaucoup plus modéré. D'ailleurs, la direction du PS avait annoncé que si les faits reprochés à M. Ziegler se vérifiaient, celui-ci devrait *« en tirer les conséquences »*. De son côté, en cas d'échec d'une tentative de conciliation, M. Ziegler envisage de porter plainte contre M. Bodenmann et le secrétaire général du parti, pour atteinte à l'honneur. Au-delà des rivalités personnelles, ce différend est aussi révélateur de l'exacerbatioo des luttes de tendances au sein du PS en particulier à Genève nù flotte dans l'air une menace de scission.

JEAN-CLAUDE BUHRER

(1) Editions Zoé.

Le blues électoral des Magyars

Suite de la page 7

« Cette abstentian n'est pas génétique, ironise le socinlogue Elemér Hankiss. *La nouvelle élite politique s'est isalée de la société et, en Europe de l'Est, les intellectuels ont tendance à penser qu'ils peuvent et daivent taut faire sans dialague social, traditiannellement ignaré dans ces pays. »*

A cela s'ajoute un autre béritage de l'Histoire : après avoir vécu sous le règne du mensonge organisé de la droite (sous le régime Horthy) puis de la gauche pendant presqne soixante-dix ans, les Hongrois ont une méfiance quasi instinctive du discours politique.

Vaccinés contre les apôtres de lendemains qui chantent, leur rejet généralisé est mutefnis considéré comme positif par Zsolt Bayer, l'un des dirigeants des Jeunes démocrates (FIDESZ), le parti le plus populaire. *« C'est dans les systèmes anti-démocratiques que la politique envahit toutes les sphères de la vie*, écrivait-il récemment. *La vraie démocratie fonctionne de façon inaperçue. »*

Sentiment dominant : la confusion

Le problème, c'est qu'en Hongrie elle fnnctinnne presqne en vase clos. Les partis qui ont bâti la nouvelle « Rêpnblique des professeurs », avec son président dramaturge, snn premier ministre bistorien et son Parlement d'intellectuels, manqueot tous, à l'exceptinn peut-être des socialistes (ex-communistes), d'une base sociale solide.

A l'beure où la facture de la transitioo éconnmique se fait doulnureusement sentir, des pans entiers de la société sont peu ou pas représentés et se détournent d'uo jeu politique avec lequel ils oe s'identifient pas. L'absence de véritables « partenaires sociaux » reoforce cet isolement et donne l'impression que *« la liberté gagnée ne compense pas le sentiment de sécurité perdu »*, estime la sociologue Zsuzsa Ferge dans le journal *Magyar Narancs*.

Antre sentiment dnminant : la coofusion. L'identité des partis postcommunistes n'est pas eocore stabilisée, comme le démnntre la crise que traverse le Forum démocratique (MDF), la plus grande formation de la coalition au pouvoir, déchiré par des conflits eotre ses courants d'extrême droite, chrétiens-démocrates et libéraux.

Signe révélateur de ce processus de « clarificatinn », deux anciens députés du MDF nnt chacun créé leur propre mnuvement, aux antipodes l'un de l'autre : un parti social-démocrate et un parti des entrepreneurs.

Le comportement des partis renfnrce cette confusinn. Contrairement aux usages occidentaux, ce sont les partisans du gouvernement qui ont présenté le plus d'amendements aux projets de loi déposés au Parlement, et la principale fnrmation de l'opposition, au lieu de progresser dans les sondages, a perdu plus de la moitié de ses sympathisants.

Cette recompositinn du paysage politique, inévitable dès lors que les partis ne snnt plus soudés contre l'aneien pouvnir communiste, brouille encore davantage les cartes, alors que la population est à la recherche de repères clairs. Depuis trois ans, les électeurs magyars adressent un avertissement cinglant à leur classe politique en se tenant à l'écart des urnes.

Les sondages démontrent avec nbstination qu'en cas d'électinns le parti des abstentinnnistes et des indécis arriverait en tête, et rien pour l'instant n'indique que cette crise de confiance soit en passe d'être surmontée.

Dialogue de sourds

C'est la conséqueoce logique, estime Elemér Hankiss, de *« l'animosité des partis contre les initiatives sociales. Après l'effervescence des années de la transition, les nouveaux dirigeants ont systématiquement découragé la mabilisatian de la société, affirmant qu'elle ne se justifiait plus dans le cadre d'un régime démocratique, où les partis sont là pour prendre les décisions. Ces attaques acharnées contre tout ce qui échappe à leur contrôle n'ont pas disparu. »* Le dialogue de sourds continue.

YVES-MICHEL RIOLS

Un colloque à Hombourg

Le dialogue des héritiers de Germaine de Staël et Henri Heine

HAMBOURG fait figure en Allemagne de capitale des médias : quelqnes-unes des rédactions les plus prestigieuses sont installées dans la ville hanséatique : *Der Spiegel*, dont le directeur, Rudolf Augstein fête ses soixante-dix ans, *Die Zeit*, l'austère hebdomadaire codirigé par Helmut Schmidt, qui délivre chaqne semaine solides analyses et commentaires argumentés aux intellectuels d'outre-Rhin.

Le journal télévisé de la première chaîne ARD, le plus regardé, est lui aussi conçu et diffusé depuis les rives de l'Elbe.

Le consulat général de France à Hambourg avait en conséquence décidé de célébrer le trentième anniversaire de la signature du traité de l'Elysée par une rencontre de journalistes français et allemands, qui avaient accepté de faire une halte hambourgeoise pour réfléchir et dialoguer sur la manière dont ils rendaient compte, an jour le jour, des réalités de l'antre pays à leurs lecteurs ou téléspectateurs.

Parler de l'Allemagne aux Français et de la France aux Allemands est une entreprise plus périlleuse qu'il o'y paraît : les relations entre *les deux pays*, la *permanence* des clichés pèsent depuis plusieurs siècles sur les mentalités, et ce n'est pas parce que l'on ne se massacre plus mutuellement que l'oo se comprend mieux.

Un choix délicat

L'actualité fournissait matière à alimenter un débat dont la substance ne date pas d'aujourd'bui : préjngés, étonnement, tendresse et irritation marquaieot déjà, il y a plns de cent cinquante ans, les pages admirables que Germaine de Staël consacrait à oos voisins d'outre-Rhin et celles qu'un enfant dn pays, Henri Heine, adressait aux gazettes allemandes depnis son exil parisien.

Le retour de la méfiance vis-à-vis de l'Allemagne, tel qu'il est apparu lors du débat sur le référendum sur le Traité de Maastricht, a fait l'effet d'une douche froide sur des observateurs allemands encore tout étonnés de la joie partagée des Français à l'occasion de l'oovertnre du mur de Berlin puis de la réunification.

Inversement, la multiplication des agressions racistes et xénophobes ces derniers mnis en Allemagne met les observateurs français sur place dans une situatfoo délicate : exposer sans complaisance le mal et ses racines sans cependant donner l'impression que la République fédérale est à la veille de subir le sort de l'Allemagne de Weimar.

Plusieurs générations de correspondants ont constaté, à l'occasion de trois tables rondes, que rien o'était jamais acquis et que les simplifications liées an caractère fruste des nnnveaux médias (*« L'Allemagne c'est* out, *coco »*, philosophe-t-on par exemple dans les coulnirs de TF 1) laissaient un vaste champ d'actinn à la petite cohorte des journalistes qui ont la passion d'aller fouiller dans les armoires du vnisin...

L. R.

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

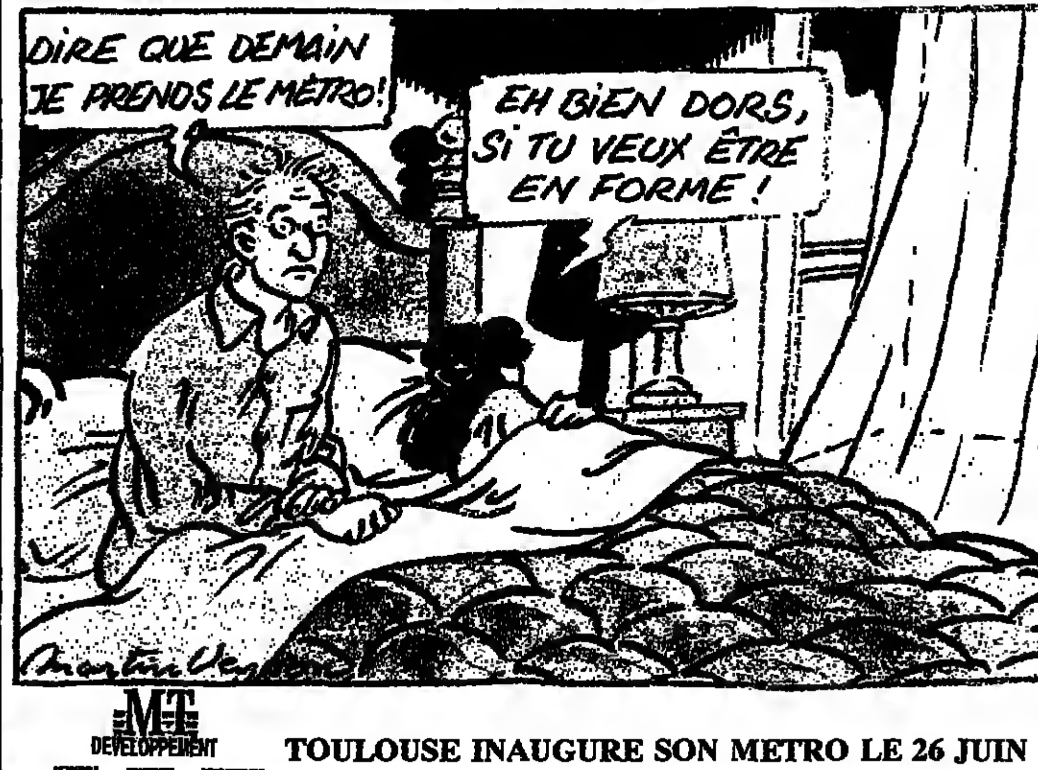
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10





POLITIQUE

Réunis à Paris en assemblée générale

Les Verts sont divisés sur la question des alliances

Les Verts se réunissent, les 26 et 27 juin, à Paris, en assemblée générale extraordinaire, pour définir leur stratégie au cours des deux années à venir. Bien qu'elle ne soit pas destinée à renouveler la direction du mouvement, cette réunion constitue un enjeu important pour les deux principales tendances, les Verts en mouvement, d'Antoine Waechter, et les Verts au pluriel, de Dominique Voynet. Elle fixera aussi la place que les écologistes entendent occuper dans le processus de recomposition politique.

Pour redéfinir, collectivement, trois mois après leur relatif échec aux élections législatives, la stratégie de leur mouvement pour les deux ans à venir, les Verts auraient pu être invités à se prononcer sur une, deux, voire quatre lignes possibles. Mais, à quoi bon faire simple, lorsqu'on peut faire compliqué ? Le millier d'adhérents attendus, cette fin de semaine, à la *cité des sciences* de La Villette, à Paris, devra se prononcer sur un seul texte d'orientation, comprenant lui-même cinq paragraphes alternatifs, et amendé de cent douze façons différentes par vingt-trois groupes composés d'au moins vingt militants, ce qui devrait se traduire – concrètement – par des dizaines et des dizaines de votes successifs, heureusement prévus par voie électronique.

Au-delà de la procédure, les enjeux de cette assemblée générale du mouvement écologiste sont pourtant relativement simples à comprendre. Deux lignes s'opposent. Celle d'Antoine Waechter, qui campe sur l'autonomie politique des Verts, la réaffirmation du principe *« ni droite, ni gauche »*, et le rejet d'une stratégie de *« rassemblement des forces de progrès »*. Accessoirement, et compte tenu du recul de l'influence des amis de M. Waechter, il découle de cette ligne que le choix de la candidature, *« issue de nos rangs »* (ceux des Verts et non de l'ensemble des écologistes), à l'élection présidentielle pourra attendre l'année prochaine.

A l'opposé, l'objectif de Dominique Voynet consiste à inscrire le pôle écologiste dans le champ de la recomposition politique, pour déboucher sur une candidature unique de la mouvance écologiste et alternative, qui serait réservée – au nom de la parité entre les sexes – à une femme, et ce dès la fin de 1993.

Ce dernier critère est jugé *« sexiste »* par M. Waechter. L'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1988 n'y voit qu'*« une manœuvre politicienne, destinée à éliminer un homme* [lui-même] *et une sensibilité »*, dans la mesure où il ne conçoit pas qu'une militante



de son propre courant puisse être capable, aujourd'hui, d'assurer la présence et la *« vie monacale »* que suppose une telle campagne électorale. En privé, celui que beaucoup de médias et la quasi-totalité des hommes politiques ont longtemps considéré comme *« le patron des Verts »* confie, d'ailleurs, que peu lui importe le choix du candidat ou de la candidate à la prochaine élection présidentielle, si lui-même peut demeurer, à la tête du mouvement, le garant de la ligne d'autonomie. Mais, dans cette perspective, Antoine Waechter apparaît de plus en plus prisonnier des purs et durs de l'autonomie politique, ceux que *les écologistes eux-mêmes* appellent les *« Khmers verts »*.

Un ultimatum à M. Waechter

En dépit de son *« appel à la mobilisation pour une écologie indépendante »*, selon lequel *« appeler au rassemblement des forces de progrès, négocier des désistements en faveur de communistes et de socialistes entre les deux tours des dernières élections, se réclamer des valeurs de gauche, envisager publiquement une liste commune aux européennes avec les communistes reconstructeurs »* serait une *« bien curieuse manière de faire vivre l'autonomie »*, M. Waechter a reçu, le 15 juin, un *« ultimatum »* de la tendance dite *« Six souffles »*, la plus opposée à toutes sortes d'alliances.

« Les Verts de la Coordination pour l'autonomie politique des Verts, qui sont opposés à la poursuite de l'entente avec Génération écologie et au rapprochement proposé par les Verts au pluriel avec les forces de progrès, reprochent à Antoine Waechter ses atermoiements et ses multiples compromis avec les amis de Dominique Voynet », affirment ainsi les deux principaux animateurs de cette tendance, Jean-Jacques Bertrand et Philippe Le Poot, tous deux conseillers régionaux respectivement de Picardie et d'Ile-de-France. Faute de voir adoptés quatre amendements portant notamment sur *les relations* avec GE et sur les candidatures aux prochaines élections, cette fraction des Verts menace M. Waechter de lui retirer son soutien et donc de le priver de majorité.

Conscient du danger, le porte-parole des Verts a multiplié, ces dernières semaines, les déplacements en province pour remobiliser ses troupes. A destination des militants qui pourraient passer à côté des enjeux cachés de chaque amendement, les deux principaux camps ont préparé des feuilles de vote, donnant des indications précises sur la conduite à tenir. Mais, paradoxalement, ce sera peut-être une autre minorité des Verts, la fraction « gauchisante » des amis de Mme Voynet, qui permettra à M. Waechter de mieux rebondir. Ces militants, souvent venus de l'extrême gauche, sont déjà prêts à répondre à l'appel du *« big bang »* lancé par Michel Rocard. Ils pourraient aisément servir de repoussoirs pour une majorité de Verts, hostiles à tout compromis et déterminés à rester, de longues années encore, dans un parti autonome, fût-il groupusculaire.

J.-L. S.

Un entretien avec Dominique Voynet

« Il y a place pour un pôle écologiste qui se donnerait mission de féconder l'opposition », nous déclare la porte-parole du mouvement

« Les Verts se réunissent, les 26 et 27 juin, en assemblée générale extraordinaire. Quels sont les raisons et les enjeux de cette réunion ?

– Au lendemain des élections législatives, certains d'entre nous ont *souhaité organiser, sans attendre*, un débat sur la nouvelle situation créée par l'existence d'une majorité écrasante à l'Assemblée nationale et par l'absence complète d'opposition. L'enjeu de notre assemblée générale est triple. Le premier consiste à dresser un bilan lucide des législatives et de la stratégie d'Entente des écologistes.

» Le deuxième enjeu doit nous conduire à réinterroger notre stratégie. Les résultats montrent qu'aucun écologiste, fût-ce le plus connu, n'a dépassé le score de 17 % des suffrages au premier tour. Il n'est donc pas possible, dans ces conditions, de parier, à court ou à moyen terme, sur la vocation des écologistes à construire seuls une majorité alternative. Il faut donc voir de quelle autre façon nous pouvons peser sur les choix politiques.

» Le troisième enjeu porte sur la nécessité de remettre les élections à leur juste place. Les écologistes affirment leur souci de faire de la politique autrement. Cela n'a souvent été qu'un slogan creux. A toutes les étapes de la croissance du mouvement, nous avons eu tendance à trop miser sur les élections.

– Précisément, l'un des objectifs de votre assemblée est d'esquisser les contours de la future candidature écologiste à l'élection présidentielle. N'est-ce pas un nouveau paradoxe que de voir les écologistes s'engager les premiers dans la course à l'Elysée ?

– En apparence, peut-être. Mais certains, parmi les Verts, voulaient appliquer ce qui avait été décidé lors de notre dernière assemblée générale, en novembre 1992, c'est-à-dire désigner un candidat des Verts – je dis bien des Verts, – sans tenir compte des leçons des législatives . D'autres, et j'en suis, ont *souhaité réfléchir sur le sens de* cette candidature. Il s'agit désormais de savoir si les écologistes sont capables d'engager, avec d'autres, une dynamique qui permette une candidature unique de la mouvance écologiste et alternative, ou bien si les Verts veulent se satisfaire d'une candidature de témoignage qui ne dépassera pas 3 à 4 % des suffrages.

» Dans le contexte actuel, l'élection présidentielle peut être un *temps fort, non seulement dans la* construction du mouvement écologiste, mais encore dans la construction d'un espace politique plus large, rassemblant ceux et celles qui partagent avec les écologistes une même conception du progrès humain. Aujourd'hui, il est très *difficile de définir de façon précise* les contours de cet espace, car l'on bute très vite sur les étiquettes et les intérêts de telle ou telle boutique partisane. Les Verts ont déjà dit – et là-dessus, nous sommes tous d'accord – qu'ils ne s'inscrivaient pas dans un processus de recomposition de la gauche. Mais, dans le même temps, il serait vain de nier que, dans pas mal d'endroits, le dialogue est déjà noué avec des gens engagés à gauche, déçus par l'exercice du pouvoir et par la distance entre leurs aspirations généreuses et les pratiques des organisations politiques.

Une véritable alternative

– Dans le contexte politique actuel, le principe du « ni gauche ni droite » a-t-il encore une raison d'être ?

– Trop souvent, le « ni-ni » témoigne d'une attitude méprisante vis-à-vis de ceux qui, proches de nos analyses, ont fait d'autres choix. Pourtant, l'autonomie politique, conceptuelle et stratégique des écologistes reste pleinement justifiée. Elle s'appuie sur la critique radicale du consensus productiviste, sur l'ambition d'un partage équitable des ressources de la planète, sur l'exigence d'une démocratie moins formelle.

» Les écologistes ne portent *aucune responsabilité dans les* politiques menées au cours des dernières années. Leur crédibilité est de ce fait intacte quand ils dénoncent la politique du franc fort, les reniements successifs qui ont accompagné la négociation des accords de Maastricht ou du GATT. Dans l'opposition, les Verts sont aujourd'hui les seuls à porter une véritable alternative. Pour la mettre en œuvre, il leur faut aujourd'hui, sans renoncer à la radicalité de leur projet, identifier des partenaires avec lesquels avancer, sur la base de contrats largement débattus. Cela n'a rien à voir avec les fantasmes de ceux qui verraient les écologistes se choisir un grand frère.

– Devant tant d'optimisme, on est tout de même tenté de vous opposer les résultats des élections cantonales partielles de ces trois derniers mois, qui sont catastrophiques pour les écologistes.

– Il est vrai que, davantage que celui des élections législatives, le résultat des cantonales montre que nous sommes revenus dans une situation de bipolarisation. Cela confirme qu'il n'y a pas de place pour une troisième voie autonome à *vocation majoritaire*. Il y a place, en revanche, pour un pôle écologiste, qui se donnerait mission de féconder l'opposition.

– Vous concevez de jouer ce rôle au sein d'une sorte de confédération de l'actuelle opposition ?

– Il est trop tôt pour dire comment pourrait s'opérer demain une recomposition politique. Il me semble qu'une structure confédérale déboucherait inévitablement sur un jeu d'appareils, qui négocient



en permanence les conditions d'une juste représentation des différents courants, en fonction de leur influence supposée. Cela ne m'intéresse pas. Je n'ai pas le fétichisme de l'organisation. Je pense même qu'il faudra dépasser à terme l'outil que constituent les Verts. Je n'*exclus pas, en effet*, une large recomposition, autour d'un contenu politique, qui se traduirait par l'émergence d'un nouveau mouvement. Je regrette d'ailleurs que Jean-Pierre Chevènement ait déjà utilisé le label de Mouvement des citoyens, parce que c'est un beau nom.

– A ce propos, on a quelques difficultés à comprendre les bonnes relations que vous entretenez avec Jean-Pierre Chevènement ou Charles Fiterman. Si le nouveau clivage doit être entre les écologistes et les productivistes, l'un et l'autre se situent bien à l'opposé des aspirations des Verts, non ?

– C'est vrai, mais ce sont des râleurs, des gens qui se posent des questions, qui font vivre les idées. J'apprends plus d'un Chevènement, y compris en identifiant les divergences qui nous séparent, que de l'espèce de consensus mou, autour de *« l'Europe aux bonnes joues »* [NDLR : formule de Brice Lalonde], que nous avons connu au moment du débat sur Maastricht. Les questions de M. Chevènement *sont de vraies questions*, qui méritent de vraies réponses. Je pourrais dire la même chose de Philippe Séguin.

Une candidature à la présidentielle

– Michel Rocard ne vous paraît pas être quelqu'un qui réfléchit ?

– Si, bien sûr. Mais la démarche de M. Rocard est ambiguë. Il affiche l'ambition de vouloir recréer un mouvement de transformation sociale. Mais on ne peut pas, à la fois, entreprendre une telle réflexion de fond, qui me paraît demander du temps, et poursuivre une stratégie de colmatage des brèches, *afin* d'être *en* état, le plus vite possible, de se présenter à l'élection de 1995.

– Alors, quelle place voyez-vous pour les Verts dans l'avenir ?

– Les Verts, c'est un espoir formidable qui se brise sur un fonctionnement boutiquier, des statuts qui rognent les ailes, qui cassent toute possibilité de débat. Parfois, je me pose cette question : est-ce que l'outil est à la hauteur de nos ambitions ? Qu'avons-nous gagné depuis quinze ans ? Après notre succès aux élections régionales, sous le *gouvernement* de Pierre Bérégovoy, nous avons obtenu la suspension des essais nucléaires, l'*arrêt provisoire* de Superphénix. Mais ce n'étaient que des sursis. Jamais nous ne sommes parvenus à infléchir une politique sur la durée.

» C'est forcément, pour une part, de notre faute. Alors que le monde s'écroule, que l'ex-Yougoslavie est en train de s'embraser dans l'indifférence *générale*, les *textes soumis* à notre prochaine assemblée générale ne disent rien sur la situation *internationale* ni sur la politique conduite par le gouvernement depuis trois mois. Aussi ai-je peur qu'une fois encore *les gens* les plus intéressants restent prudemment à l'extérieur pendant que l'appareil des Verts sera à nouveau colonisé par des factions.

– N'êtes-vous pas vous-même à la tête d'une faction ?

– J'ai pris beaucoup de recul depuis les élections législatives. Les véritables enjeux ne sont pas dans la prise de contrôle d'une coquille presque vide. L'important est de parler aux gens, de les écouter, de rendre notre discours intelligible. L'enjeu que représenterait, par exemple, l'organisation d'un mouvement favorable à une construction européenne, sociale et démocratique, environnementalement et économiquement viable, serait un chantier autrement plus intéressant que la gestion de la boutique verte. Car, vraiment, qui peut penser que le fait de choisir entre Waechter et Voynet pour la prochaine présidentielle influencera en quoi que ce soit le monde de demain ?

– On a tout de même un peu de mal à vous croire lorsque vous vous montrez aussi désintéressée.

– Je ne souhaite pas qu'Antoine Waechter soit de nouveau le porte-parole de l'écologie politique à la présidentielle. Pour moi, l'intérêt de cette élection serait une candidature qui puisse aller de Charles Fiterman à Bernard Stasi, étant entendu que je parle là des sensibilités qu'ils représentent, et non pas *des boutiques. Je ne crois pas qu'il* y ait grand monde pour impulser une telle dynamique : il y a Marie-Christine Blandin, la présidente (Verte) du Nord-Pas-de-Calais, et moi. Mais je ne suis même pas sûre que toute notre énergie suffise, à l'une ou à l'autre, à faire *mieux qu'un résultat* symbolique.

– Au fond, vous êtes très réservée sur l'avenir de l'écologie politique ?

– Non, je suis confiante dans l'avenir de l'écologie politique, mais réservée sur la pertinence des outils que constituent les *mouvements* actuels pour la rendre crédible. Le plus gros danger qui nous guette, aujourd'hui, serait un retour à la stratégie du fortin assiégé. Plus que jamais, je pense qu'avoir raison tout seul, c'est avoir tort. C'est pourquoi, si les Verts ne sont pas capables de s'ouvrir très largement à la société civile, aux aspirations des gens, et s'*ils ne sont pas capables* de prendre leurs responsabilités dans une perspective de recomposition politique, il faudra prendre des initiatives, y compris en dehors d'eux. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS SAUX

Dans « le Nouvel Observateur »

Claude Bartolone fait le récit des négociations Verts-PS

Dans le numéro du *Nouvel Observateur* paru le jeudi 24 juin, Claude Bartolone, député (PS) de Seine-Saint-Denis et proche collaborateur de Laurent Fabius, fait le récit, par le menu, des négociations qu'il a conduites, principalement en 1992, avec la direction des Verts. Le premier contact, révèle-t-il, remonte toutefois au 30 octobre 1990, date à laquelle il avait rencontré Guy Cambot, alors secrétaire national des Verts, sur les conseils de l'un des animateurs de la minorité des Verts, Yves Cochet. L'entretien avait porté sur l'institution éventuelle de la proportionnelle.

Après une *« année noire dans les rapports rose-vert »* (1991), une entrevue était organisée entre Antoine Waechter et le nouveau premier secrétaire du PS, M. Fabius, le 25 février 1992. *« Ce jour-là, à 11 h 30, à la Maison de l'Amérique latine, le patron des Verts rencontre, dans le plus grand secret, son homologue socialiste »*, rapporte M. Bartolone. En fait de secret, M. Waechter révélait, dès le lendemain, l'existence de cette rencontre qui suivait d'autres entretiens avec des responsables politiques, Gérard Longuet le 17 et Alain Juppé le 18 février.

L'épisode le plus intéressant demeure cependant la rencontre de Saint-Nazaire, à l'Hôtel de la Plage, où Jacques Tati avait tourné *les Vacances de M. Hulot*. Claude Bartolone affirme que les Verts avaient été séduits par l'offre de *« vingt à trente circonscriptions »*, voire d'*« un gros portefeuille technique avec le titre de ministre d'Etat »*. Mais, après le refus opposé par les écologistes, Claude Bartolone note : *« Je n'avais pas prévu que Waechter ferait passer, avant tout, l'unité de son mouvement. Bref, que les jeux internes des Verts primeraient sur toute autre considération (...). Le refus poli de Waechter masque difficilement qu'il n'était pas majoritaire chez les Verts. Il n'a pas voulu se battre. Il a laissé filer, du même coup, une chance historique d'enraciner son parti dans la réalité électorale française. »*

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les députés de la majorité veulent modifier en douceur la loi Savary sur les universités

L'Assemblée nationale a commencé, jeudi 24 juin, l'examen de la proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, déposée par Jacques Barrot (UDF), Bruno Bourg-Broc (RPR) et onze autres députés de la majorité. Ce texte vise à permettre aux universités de déroger à la loi Savary du 26 janvier 1984 (*le Monde* du 12 juin).

Ce devait être une toute petite loi, une courte proposition émanant de députés et composée modestement de deux articles peu lisibles. C'est à peine si son libellé laissait entrevoir qu'il s'agit d'un sujet sensible, les universités, abordé à un moment où celles-ci sont désertes. *« Cette proposition ne bouleverse pas les règles existantes »*, a assuré le rapporteur de la commission des affaires culturelles, Jean-Pierre Foucher (UDF, Hauts-de-Seine). *« Elle ne marque pas de rupture par rapport à l'esprit des textes en vigueur »*, a renchéri le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon. En fin d'après-midi, il n'y avait du reste que trois amendements inscrits à l'ordre du jour.

Mais, soudain, dans la soirée, le groupe socialiste en annonçait soixante-dix, puis plus de cent, en complément des motions de procédure qu'il allait se partager avec le groupe communiste.

La proposition de loi vise trois objectifs : généraliser les possibilités de dérogation aux règles de fonctionnement des universités ; supprimer la limitation de la durée des expériences ; en étendre le champ d'application. Comme en 1986, sous le ministère d'Alain Devaquet, elle revient à modifier sensiblement la loi Savary, mais de manière plus habile. *« Je précise, après en avoir obtenu confirmation par le ministère, que la possibilité de déroger au régime financier ne risque pas d'entraîner de dérapages concernant le montant des droits d'inscription »*, a ainsi précisé M. Foucher. *« C'est une mutation en douceur et empirique qu'il convient de favoriser. L'évolution se fera d'autant mieux qu'elle sera d'abord l'œuvre de l'Université elle-même »*, a ajouté le ministre.

« Le rêve américain »

En défendant l'exception d'irrecevabilité, Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) a souligné les dangers que recèlerait le texte : *« Danger de balkanisation des universités, danger de retour au régime "facultaire" et aux féodalités, danger de création d'universités à plusieurs vitesses. » « Avec cette déréglementation, rien ne pourra plus s'opposer à ce qu'un chef d'entreprise devienne président d'université »*, a-t-il affirmé. *« C'est la revanche qui vous anime*, a lancé, de son côté Julien Dray (PS, Essonne). *Vous courez après le rêve américain, le mythe des universités concurrentielles des Etats-Unis, mais vous ignorez la réalité. Pour une Berkeley ou une Harvard, combien d'universités d'Etat sans talent? Est-ce cela que vous voulez, des facultés dérogatoires en vitrine, disposant de leurs propres moyens financiers, et, derrière, des facs d'Etat pauvres et déqualifiées? »* Pour René Carpentier (PC, Nord), la méthode choisie, celle d'une proposition d'origine parlementaire, n'est qu'une *« astuce anti-démocratique »* qui risque d'aboutir à *« une remise en cause du service public national d'enseignement supérieur »*.

Dans les rangs de la majorité, en revanche, René Couanau (UDF, Ille-et-Vilaine) a estimé que la proposition, dont il est un des signataires, constitue *« un enrichissement »* de la loi existante, puisque *« tout repose sur le volontariat »*. M. Bourg-Broc a, lui aussi, souligné la souplesse du texte puisque les établissements d'enseignement supérieur auront la liberté de s'en tenir au *statu quo* ou d'adopter d'autres modes d'organisations que ceux définis par la loi Savary. La discussion des deux articles de la proposition de loi et des nombreux amendements devait continuer vendredi après-midi.

J.-L. S.

Trompe-l'œil

par Gérard Courtois

LA discussion entamée par les députés, jeudi 24 juin, sur la proposition de loi visant à autoriser les universités à déroger à une quinzaine d'articles de la loi Savary sur l'enseignement supérieur (*le Monde* du 12 juin), s'est transformée en un curieux débat en trompe-l'œil.

Bonne tacticienne, la majorité s'est, en effet, évertuée à relativiser et minimiser la portée de ce texte, à démontrer que seules les universités qui le souhaiteraient pourraient bénéficier des possibilités de dérogations offertes et que ces dérogations pourraient être remises en cause au bout de trois ans, après évaluation. Il est pourtant clair que ce texte permet d'ouvrir la voie à une modification en profondeur du fonctionnement des universités puisqu'il permet, à la fois de remodeler l'organisation institutionnelle des établissements et de sortir du régime financier actuellement en vigueur. Les pouvoirs et l'argent, en somme. Une broutille!

Mais le vrai trompe-l'œil est ailleurs. M. Fillon, comme les parlementaires de la majorité, répètent à l'envi que leur principal souci est de donner aux universités davantage de souplesse d'organisation et d'autonomie, afin qu'elles puissent *« adapter leur enseignement aux réalités du monde actuel »*, et notamment aux contraintes de l'emploi. Et ainsi expérimenter des filières ou des dispositifs de formation nouveaux. Ils appuient, comme un seul homme, leur démonstration sur les initiatives et les innovations lancées par les sept universités nouvelles créées depuis deux ans et bénéficiant déjà de ce régime dérogatoire.

C'est oublier volontiers deux choses. D'une part, l'exemple des universités nouvelles n'est guère convaincant. Non pas qu'elles aient échoué, mais tout simplement parce qu'elles bénéficient, comme toute institution naissante, de conditions de développement spécifiques. Comment comparer des établissements qui comptent de 2 000 à 5 000 étudiants avec ces mastodontes de 20 000 à 30 000 que sont devenues la plupart des grandes universités françaises? Des universités toutes jeunes dont l'équipe d'enseignants et de chercheurs s'est pour une bonne part constituée par affinité autour d'un projet de développement et les autres, rompues d'habitudes et de rhumatismes et contraintes de déplacer des montagnes pour évoluer et se moderniser?

D'autre part, en énumérant de façon limitative les articles de la loi Savary auxquels les universités pourraient déroger, la proposition de loi, laisse en l'état et en vigueur tout le reste du texte de 1984. Rien n'autoriserait donc les universités à sortir du cadre actuel pour tout ce qui touche, en particulier, à l'organisation pédagogique – ou aux conditions d'accès – des premier, deuxième et troisième cycles. Or l'expérience des dix dernières années a démontré les marges de manœuvre qu'offre le texte de 1984. Si l'on veut bien en user.

La réforme du code de la nationalité est adoptée

L'Assemblée a adopté définitivement, jeudi 24 juin, par 486 voix contre 89, la proposition de loi réformant le code de la nationalité. Son innovation majeure est de subordonner l'acquisition de la nationalité pour les enfants nés en France de parents étrangers à la manifestation d'une volonté.

Les députés n'ont apporté aucune retouche au texte qui avait été approuvé, le 17 juin, par le Sénat (*le Monde* du 18 juin). Les groupes du RPR et de l'UDF ont voté « pour » ; ceux du PS et du PC ont voté « contre ». Le Sénat, qui est à l'origine de cette proposition de loi – adoptée dès juin 1990 – avait amendé le texte adopté, le 13 juin, en première lecture par l'Assemblée nationale, sur un point sensible : il avait réduit de deux ans à un an le délai durant lequel le gouvernement peut s'opposer à l'acquisition de la nationalité par le mariage pour cause d'indignité ou de défaut d'assimilation.

Cette réforme devrait maintenant être soumis au Conseil constitutionnel, puisque les sénateurs et les députés socialistes ont annoncé leur intention de le saisir. Les gardiens de la Constitution auront un mois pour se prononcer.

M. Borotra (RPR) présidera la commission d'enquête sur les délocalisations

Les députés ont été un peu jaloux du succès médiatique remporté par le rapport du sénateur Jean Arthuis (Mayenne) sur les délocalisations. Le sujet étant porteur, ils ont décidé à leur tour de se livrer à un examen minutieux de ces investissements volatils fuyant l'Hexagone pour l'Asie du Sud-Est. Ainsi l'Assemblée a-t-elle créé, sur proposition de Bernard Pons, président du groupe RPR, une commission d'enquête sur les délocalisations, dont Franck Borotra (RPR, Yvelines) a été élu président, jeudi 24 juin, et Georges Chavanes (UDF, Charente) rapporteur. Le Palais-Bourbon aura donc aussi « son » rapport sur la question.

Cette initiative est révélatrice du nouveau climat qui règne à l'Assemblée nationale en ce début de législature. Interpellés, chaque semaine, dans leur circonscription à propos de la montée du chômage, les députés se sont découvert une passion subite pour les dossiers du commerce international. Utilisant un ton qui n'est pas très éloigné de celui employé par Philippe Séguin, Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) vient de rédiger un rapport sur la politique commerciale communautaire, au nom de la délégation pour les Communautés européennes, dans lequel il estime que *« le GATT ne constitue plus l'instrument adapté pour organiser les échanges internationaux de manière équitable »*.

Hasard de calendrier, la commission des finances vient de constituer une mission d'information sur *« l'organisation du libre-échange »*, présidée par Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine). Contre-feu au réquisitoire anti-GATT de la délégation pour les Communautés européennes? La différence de ton est en tout cas frappante. Bien plus réceptive aux thèses libérales – la commission des finances est dominée par un noyau de députés RPR et UDF partisans du traité de Maastricht, – cette mission d'information entend *« dépassionner le débat »* et se refuse à *« tout jugement à l'emporte-pièce »*, selon la formule de Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire). Les membres de cette mission rappellent que *« la France profite aujourd'hui du libre-échange »*, puisque son commerce extérieur est *« excédentaire »*. S'inquiétant de *« la montée de la tentation protectionniste »* et du *« discours de préférence communautaire, voire de préférence nationale »*, ils se livrent à une défense du GATT qui, selon eux, *« constitue un excellent moyen de lutte contre le dumping et les échanges sauvages »*, même s'il n'exclut pas des *« abus »* et des *« excès »*.

Membre de cette mission d'information, Jean-Pierre Chevènement (app. PS, Territoire-de-Belfort) a peu apprécié cette *« apologie sans nuance du GATT »* et cette *« défense et illustration du libre-échangisme »*. Il l'a fait savoir sèchement à MM. Barrot et Devedjian. Le commerce international passionne bel et bien les députés.

F. B.

Privatisations : la commission des finances veut limiter les pouvoirs attachés à l'action spécifique

Après de longs débats qui ont duré toute la journée de jeudi 24 juin, la commission des finances de l'Assemblée nationale a approuvé, après l'avoir amendé, le projet de loi de privatisation adopté en première lecture au Sénat. La commission propose notamment, à l'initiative du rapporteur du texte, Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), de supprimer l'obligation pour le ministre de l'économie d'agir *« sur avis conforme »* de la commission de privatisation dans le cas de cessions d'entreprises publiques à des acquéreurs hors marché. M. Griotteray a estimé que le gouvernement ne devait pas être dépossédé de son pouvoir de choix. D'autre part, la nomination des membres de la commission devrait être soumise à l'approbation d'une commission mixte composée à parité de représentants des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Les commissaires ont également souhaité limiter les pouvoirs attachés à l'action spécifique, que le gouvernement peut instituer dans une entreprise à privatiser, si la protection des intérêts nationaux l'exige. Ainsi, *« afin de ne pas substituer à la nationalisation une nouvelle forme d'étatisation »*, ils ont prévu que la nomination d'un ou deux représentants de l'Etat au conseil d'administration ne pourra intervenir qu'au cours des deux années suivant la privatisation d'une entreprise et pour une durée maximale de trois ans. En outre, l'action spécifique sera transformée de plein droit en action ordinaire au terme des huit ans suivant sa création, *« en dehors des cas où l'indépendance nationale est en cause »*.

C. B.

RESSOURCES HUMAINES

POLITIQUE

Au Sénat

La commission des finances adopte cinquante amendements au projet de réforme de la Banque de France

La commission des finances du Sénat a examiné, mercredi 23 juin, le projet de loi relatif au statut de la Banque de France, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Elle a retenu cinquante amendements dont certains modifient assez sensiblement le texte initial. Le rapporteur général, Jean Arthuis (UC, Mayenne), considérant que le gouvernement avait été trop loin, a notamment voulu réaffirmer les missions de l'établissement en insérant, avant l'article premier, un article additionnel qui rappelle : *« La Banque de France veille sur la monnaie et le crédit. »*

Pour l'établissement de la liste sur laquelle seront choisis les membres du Conseil de politique monétaire, la commission élimine le vice-président du Conseil d'Etat. Seuls les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social sont désormais habilités à dresser *« à parts égales »* cette liste qui devra comprendre un nombre de noms *« triple »* et non plus *« double »* de celui des membres à désigner.

Le Conseil de politique monétaire aurait plus de souplesse d'action puisqu'il pourrait se réunir sur la demande du tiers de ses membres et non plus de *« la majorité »*.

Par ailleurs, selon le texte de la commission, *« le conseil des ministres peut entendre le gouverneur de la Banque de France, président du Conseil de politique monétaire, sur les points de son ordre du jour relatifs à la politique monétaire »*.

La tenue du compte courant du Trésor public a été réaffirmée de même que la possibilité pour la Banque de France d'exercer ou de participer à des activités qui ne sont pas directement liées à la mise en œuvre de la politique monétaire. Un amendement précise également les conditions dans lesquelles le Parlement exerce son contrôle sur la Banque de France.

Enfin, dans les dispositions relatives à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, il est précisé que le comité de réglementation bancaire *« établit la réglementation concernant les instruments et les règles du crédit »* et non plus *« les instruments et les règles de la politique du crédit »*. Un moyen d'éviter que le gouvernement n'utilise cette disposition pour récupérer le pouvoir sur la politique monétaire, dévolu à la Banque de France par le projet de loi en discussion.

CLAIRE BLANDIN

Dans l'Isère

Un exercice de démocratie directe

LYON

de notre bureau régional

Bernard Saugey a les moustaches triomphantes. Un peu plus peut-être depuis le 28 mars dernier, où il est devenu député (UDF-PR) de la huitième circonscription de l'Isère, battant sèchement Louis Mermaz, ancien ministre et toujours mitterrandiste. Mais Bernard Saugey n'est pas tombé de la dernière pluie électorale. Conseiller général depuis 1973, vice-président de l'assemblée départementale, ex directeur général adjoint du groupe *le Progrès* et, depuis peu, directeur de *Lyon-Figaro* (deux titres du groupe Hersant) sait que même les plus belles victoires politiques sont fragiles.

Aussi a-t-il repris au vol l'idée que lui a soufflée un des membres de son comité de soutien : constituer un conseil de circonscription afin de garder le contact avec les électeurs. Un appel dans la presse locale et ce sont près de quatre cents personnes qui ont accepté de s'investir dans cet exercice de *« démocratie directe »*. Certes, la moitié d'entre elles avaient participé à sa campagne, mais il aurait été dommage de laisser dépérir tant d'énergies. Dix commissions thématiques ont été constituées, de l'emploi à l'agriculture, de la vie quotidienne à l'environnement.

Bernard Saugey a réuni le 17 juin, à Vienne, la première assemblée plénière de son conseil de circonscription. Chaque commission avait délégué dix représentants, des *« personnes motivées et compétentes dans leur secteur »*, a souligné le nouveau député. Evidemment, la plupart de ces délégués ont de fortes connivences politiques avec lui, *« mais ce conseil ne sera pas récupéré par un parti »*, a-t-il assuré. Comme garantie, il a relevé la participation de quatre personnes qui furent candidates aux législatives sous les étiquettes France Plus, Nouveaux Ecologistes, Résistance Verte ou Génération Ecologie. *« Bernard Saugey me proposa un outil de travail*, explique Bernard Berthel, président de GE Nord-Isère. *Il serait ridicule de refuser. Si le conseil ne fonctionne pas, je partirai. »* Avec l'aval des instances départementales de GE, Bernard Berthel a donc accepté de prendre la présidence de la commission environnement.

Bernard Saugey en convient. Il va falloir, dès la rentrée, qu'il aide chaque groupe à *« passer des problèmes généraux à ceux de la circonscription »*. Mais, répète-t-il, ce conseil *« n'est pas un gadget »*, *« un député ne peut pas agir seul, il doit être en écoute permanente »*. En septembre, une assistante salariée sera chargée de suivre au quotidien les pistes ouvertes par les commissions, en mettant l'accent sur les problèmes d'emploi. Déjà cinquante chômeurs sont venus frapper à la porte du député.

« Ce n'est pas un réseau politique, certifie Bernard Saugey, *j'en ai déjà un qui fonctionne. Il s'agit vraiment d'essayer de traiter les problèmes du quotidien. »* D'ailleurs, assure-t-il, il n'a toujours pas décidé de l'éventualité de sa candidature à la mairie de Vienne, en 1995, contre Louis Mermaz. Sa décision dépend aussi sûrement de la réussite de ce conseil, de ses capacités à passer l'été et à rester mobilisé.

BRUNO CAUSSÉ

BIBLIOGRAPHIE

Régis et Pierre

UN MOT ENCORE CHER BÉRÉ...
de Régis Debray
Arléa, 30 p., 20 F.

En quelques pages, Régis Debray, ancien conseiller à l'Elysée, passe de l'agacement à l'hommage envers celui qui fut un moment, comme il le dit, son *« patron »*. Chez Pierre Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République, il détestait *« l'apparatchik façon SFIO »*. Par le ministre, il se sentit *« humilié »*, comme *« beaucoup »*, dans *« l'idée qu'ils se faisaient de la France, de l'Etat, de la gauche, et d'eux-mêmes »*. Le suicide, s'il ne transforme pas, à ses yeux, le *« politicien professionnel et très modérément idéaliste »* en *« martyr de l'idéal »*, fait apparaître une autre réalité : *« la guerre de Pierre et de Bérégovoy »*.

En somme, écrit Debray à l'ancien premier ministre, *« le consensus (...) était partout (...) – sauf en toi »*. Par son geste, Pierre Bérégovoy tend à la gauche, dans laquelle se reconnaît l'écrivain, un miroir accusateur et consolant. *« Tous floués*, assure-t-il. *Et toi plus que nous. Car plus ouvrier, par tes origines; et plus maître du jeu, par ta position. »* Mais, *« grâce à toi, preuve est faite que nous n'étions pas tous des cyniques »*. La fin de Pierre Bérégovoy aide peut-être Régis à se réconcilier avec Debray.

P. J.

La tentation national-communiste

Suite de la première page

Dans le numéro de janvier 1993, il participe au siège de Sarajevo au sein d'une unité des forces spéciales tchetniks, les ultra-nationalistes serbes – il apprécie particulièrement la *« sensation de puissance »* de la mitrailleuse lourde, raconte son entretien avec le président des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et rapporte ce propos d'un tchetnik : *« La troisième guerre mondiale a commencé. Ici, en Bosnie ! La guerre entre le christianisme et l'islam. »* Dans le numéro de mai dernier, enfin, il narre ses faits d'armes avec les *« enragés »* serbes face aux Croates en Krajina – une photo de groupe le montre, arme au pied, en uniforme de combattant.

Pendant qu'il guerroie, la France vote. Et *« Edward Limonov, écrivain »*, figure en bonne place dans le comité parisien de parrainage des candidats présentés par le PCF aux élections législatives de mars. Son premier reportage dans l'ex-Yougoslavie, il l'a d'ailleurs réservé à l'hebdomadaire communiste *Révolution*, daté du 17 janvier 1992, sous le titre « Voyage en 1941 ». Reportage auquel *le Choc du mois* de septembre 1992 n'hésite pas à renvoyer ses lecteurs, dans une note de bas de page : *« Voir dans l'hebdomadaire* Révolution *du 17/1/92 le reportage d'E. Limonov en Serbie, alliée traditionnelle de la France. »* Enfin, quand il n'appelle pas à voter communiste et quand il ne combat pas, *Limonov s'adonne à ses fonctions* de représentant en France de Vladimir Jirinovski, président du Parti libéral démocrate, organisation qui, loin de correspondre à son intitulé, se situe à l'extrême-droite de l'échiquier politique russe.

La deuxième histoire se passe, en mars 1992, dans la capitale du défunt empire soviétique. On y voit Alain de Benoist, principal théoricien du GRECE, la fameuse Nouvelle droite française, surprendre favorablement le très conservateur Egor Ligatchev par un discours public en faveur de la *« libération des prisonniers politiques de la mésaventure d'août 1991 »* – en d'autres termes, la tentative de putsch des nostalgiques du PCUS. La scène est rapportée par Robert Steuckers, correspondant belge du GRECE, qui publiera, en avril 1992, dans sa revue *Vouloir*, le texte d'une table ronde organisée à Moscou par *Den*, organe de l'opposition ultra nationaliste et néo-fasciste à Boris Eltsine. Son organisateur est Alexandre Douguine, correspondant moscovite du GRECE, fondateur d'une revue nommée *Eléments* comme celle de la Nouvelle droite française, et présent à Paris, en mars 1991, lors du 24e colloque national de celle-ci.

Les valeurs ethniques nationales et régionales

Introduisant la table ronde de 1992, Douguine affirme que le projet de la Nouvelle droite – dont Alain de Benoist, souligne-t-il, est le *« chef de file en Europe »* – *« reprend des thèses énoncées dans les années 20 par des géopoliticiens allemands, souvent russophiles »*, parmi lesquels, notamment, les *« nationaux-bolcheviks »* de la République de Weimar. Invité à intervenir, Alain de Benoist plaide pour une *« alliance eurasienne »*, mais en ajoutant : *« Nous devons commencer par le bas, en opposant au mondialisme les valeurs ethniques, régionales et nationales »*. Etape intermédiaire avant *« l'unification eurasienne »* qu'il finit par résumer abruptement : *« Apparemment, nous devrons passer par une période transitoire de chaos. »*

De retour en France, le leader du GRECE confie aux lecteurs d'*Eléments* (printemps 1992, n° 74) ses impressions russes, dont il ressort que ce *« chaos »* n'est pas pour lui déplaire : *« Là comme ailleurs, de nouveaux clivages se mettent en place. Sur le plan politique, le fait dominant est le rapprochement des « blancs » et des « rouges » : monarchistes russophiles et « nationaux-bolcheviks » appartiennent désormais au même camp, qui n'est jamais que le grand rassemblement des patriotes qui aspirent à un avenir russe et refusent d'être aliénés à l'Occident. Rien n'illustre mieux ce rapprochement que la manifestation qui, le 17 mars* [1992], *a rassemblé sur la place du Manège 50 000 personnes brandissant d'un même mouvement drapeau tsariste et bannière rouge ! (...) Le communisme ne reviendra pas, le capitalisme est impossible : il faut donc inventer autre chose. A l'heure où l'Occident est en panne d'imagination, c'est à l'Est, plus que jamais, et comme nous l'avions prévu, que l'histoire aujourd'hui est ouverte. »*

Cet *« autre chose »* a récemment trouvé sa traduction française en première page d'un journal qui a fait de la calomnie et de l'injure son fonds de commerce, *l'Idiot international* – et c'est la troisième de ces histoires où se déclinent ces apparentements rouges-bruns. Sous le titre *« Vers un front national »*, le numéro de mai dernier de ce mensuel défend en effet *« une politique autoritaire de redressement du pays »*, sous la signature de l'un de ses collaborateurs réguliers, Jean-Paul Cruse. *« La gauche en France, c'est fini. Pour toujours. Et c'est bien »*, lit-on en préambule de cet éditorial qui tient pour acquis *« aucun des conflits fondateurs qui ont forgé l'esprit des vivants d'aujourd'hui ne s'est déployé sur l'axe droite-gauche »*. Aussi son auteur plaide-t-il pour une réactualisation de *« l'alliance des communistes et de la droite catholique, nationale, militaire et maurrassienne du général de Gaulle »*.

Le « front national » de l'Idiot international

Après un éloge de *« la grandeur des nations »*, la révérence à Maurras est suivie d'un référent antisémite sous sa formule codée habituelle : le *« sionisme international »* dont on apprend qu'il mène le monde, à partie égale avec Wall Street, la Bourse de Francfort et les *« nains de Tokyo »*, antinipponisme en prime. Appelant de ses vœux *« un violent sursaut de nationalisme industriel et culturel »*, Jean-Paul Cruse dénonce le *« racisme antiraciste »* comme l'un des maux du jour, affirme que sont *« effectivement liés les problèmes de l'immigration, de l'insécurité, du chômage et de la criminalité urbaine »* et se prononce pour une *« politique autoritaire d'aide aux jeunes Etats forts du tiers-monde »*. Son objectif ? Les aider ou les contraindre, on ne sait, *« à fixer leurs sols, leur foi, leurs langues et leurs peuples »* – autrement dit à ce que chacun reste chez soi.

Tel est le *« terrain »*, conclut l'auteur, sur lequel *« Pasqua, Chevènement, les communistes et les ultra-nationalistes vont se trouver plus proches les uns des autres que Marchais de Mitterrand »*. Or, loin de pouvoir être classé à droite, Jean-Paul Cruse, membre de la rédaction de *Libération*, est connu comme syndicaliste CGT et ne cache pas ses sympathies pour le PCF. Dans le numéro suivant de *l'Idiot*, son ébauche de programme a reçu le soutien enthousiaste de Basile de Koch, pseudonyme de Bruno Tellenne, proche de Charles Pasqua auquel il a parfois prêté sa plume, qui résume ainsi l'alternative : *« La notion ou le nouveau désordre mondialiste »*. *« Légitime colère »*, surenchérit, dans la même page, le « Collectif communiste des travailleurs des médias, PCF », remerciant Cruse *« d'avoir pris date pour l'avenir »*. Plus réservée est en revanche la réaction de Didier Leschi, secrétaire national du Mouvement des citoyens, qui regrette aujourd'hui d'avoir accepté de s'exprimer dans *l'Idiot*, affirmant avoir découvert depuis les *« conceptions autoritaires et odieusement polémistes qui s'expriment dans* l'Idiot » et être parvenu *« à la conclusion que tout contact avec cette publication est une erreur regrettable »*.

Il est vrai que le brassage inédit dont ce journal offre le spectacle a de quoi désorienter le politologue le plus averti. Son rédacteur en chef, Marc Cohen, est en effet membre de longue date du PCF. Proche de l'entourage de Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, il est aussi responsable du « Collectif communiste des travailleurs des médias » déjà cité. Coordinateur de la rédaction de *Révolution*, Jacques Dimet est également un collaborateur régulier de *l'Idiot*. Ce qui n'empêche pas le journal d'accueillir fréquemment des articles d'Edward Limonov, notamment en défense du nationalisme serbe, ou, plus rarement, d'Alain de Benoist, dont *l'Idiot* publiera *in extenso*, en décembre 1991, le discours en forme de réquisitoire anti-américain prononcé en clôture du XXVe colloque du GRECE.

« Le coup des nazis de gauche »

Si quelqu'un n'est pas surpris par la révélation de ces curieuses passerelles, c'est Didier Daeninckx. L'écrivain, connu pour ses romans noirs, qui démissionna du PCF le 10 mai 1981 après avoir été témoin du *« vote révolutionnaire »* d'une partie de l'appareil en faveur de Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle, s'efforce en effet depuis plusieurs mois d'alerter l'opinion sur cet étonnant cousinage *« entre nombre d'intellectuels communistes et des penseurs fascistes »*. Présenté de façon irrévérencieuse sous la forme d'une *« déclaration du Poteau de Boutique du Parti communaliste français proposée à la discussion du Chauffage Central »*, le dossier qu'il a fait parvenir, en mars dernier, à plusieurs hauts responsables communistes est argumenté et solide. Certains intellectuels communistes proches de l'appareil éditorial du PCF, contrôlé par M. Leroy, affirme-t-il, tentent de *« refaire le coup des nazis de gauche »*, courant incarné par les frères Gregor et Otto Strasser, le premier ayant été un temps numéro deux du parti d'Hitler, avant d'être assassiné sur ordre de ce dernier en 1934 et le second ayant été exclu du parti nazi en 1930 pour avoir passé des alliances avec les communistes allemands.

Pour preuve du sérieux de ses accusations, Daeninckx diffuse volontiers les deux lettres que lui a adressées Georges Marchais, puisque tel est le désir exprimé par le secrétaire général du PCF. Dans la première, datée du 28 octobre 1992, M. Marchais tient à le *« remercier beaucoup »* de lui avoir *« fait percevoir des réalités et un éclairage de celles-ci que je ne soupçonnais pas »*. *« J'ai vérifié les faits que vous évoquez, singulièrement ceux qui ont à voir avec des responsabilités de mon parti ; ils sont avérés. Croyez que j'en suis autant indigné que vous »*, ajoute le leader communiste. Dans la seconde missive, datée du 24 mai dernier, M. Marchais insiste : *« Je souhaite, puisque vous enquêtez sur cette question, que vous poursuiviez votre travail et, si vous constatiez que des liens existent entre des gens du Parti communiste et l'extrême droite, je n'aurais qu'une demande à vous faire : dites-le ! Car ce serait honteux et déshonorerait les communistes qui s'y prêteraient. »*

L'écrivain, qui se réclame d'un socialisme libertaire, ne se l'est pas fait dire deux fois et *le Canard enchaîné* du 23 juin a fait état du dossier accablant qu'il a patiemment établi. *« Le PCF*, explique Daeninckx, *est à 99,5 % sur une position antifasciste. Mais il y a une bande d'intellos en perdition, sur fond d'anti-américanisme, d'anti socialisme et de nationalisme qui joue avec le feu. Et, de l'autre côté, un projet cohérent, celui de Alain de Benoist, qui est de draguer à gauche depuis la chute du Mur de Berlin, en tentant de rejouer la partition national-bolchevik. »* De fait, Alain de Benoist, qui affirme ne plus cotiser au GRECE tout en continuant à animer ses publications et ses colloques, théorise aujourd'hui une *« troisième voie »* entre capitalisme et communisme qui rassemblerait tous ceux qui *« refusent le système marchand libéral »* : *« L'opposition fondamentale est désormais celle du centre et de la périphérie*, écrivait-il dans *Eléments* à l'automne 1991. *Tout ce qui est dans la périphérie est solidaire. Le communisme a été, lui aussi, une mauvaise réponse à une vraie question. (...) Lénine et Staline avaient trahi la Commune. Leur trahison ne nous fera pas devenir versaillais. (...) Oui, c'est un joli nom : camarades. »*

Nul hasard donc si, dans la collection « Révolution conservatrice » qu'il dirige aux éditions Pardès, M. de Benoist exhume aujourd'hui l'œuvre d'Ernst Niekisch, théoricien du national-bolchevisme sous la République de Weimar. En « cadeau » à ses lecteurs, cette collection offre, pour l'achat de deux livres, l'une des « œuvres » de Hans F. K. Günther, *Religiosité indo-européenne* ou *Mon témoignage sur Adolf Hitler*. Or ce H. F. K. Günther fut le raciologue officiel du régime nazi...

OLIVIER BIFFAUD et EDWY PLENEL

Le président du conseil régional de Picardie mis en minorité

Charles Baur, député UDF-PSD et président du conseil régional de Picardie, a été mis en minorité, jeudi 24 juin, lors du vote d'une décision modificative du budget régional 1993 par 28 voix contre 25. Les six élus du PC et les huit du FN ont voté contre, comme ils avaient fait lors de l'examen du budget primitif. Mais les six socialistes et les cinq Verts, qui s'étaient alors abstenus, se sont cette fois prononcés contre la proposition du président. M. Baur a assuré que certains travaux de sécurité dans les lycées ne pourront pas être réalisés, ce qui a amené les socialistes et les membres du Front national à l'accuser de *« chantage »*.

D'autre part, le tribunal administratif d'Amiens a annulé, le 16 juin, une décision du conseil régional de Picardie du 30 octobre 1992 relative à l'élection de ses représentants dans des organismes extérieurs, les établissements scolaires et universitaires notamment. Le président du groupe socialiste du conseil régional, maire de Beauvais, Walter Amsallem, avait déposé un recours le 30 décembre 1992 afin de faire examiner la légalité d'une délégation de compétence à la commission permanente du conseil régional. L'objectif était d'empêcher que des élus régionaux appartenant au Front national siègent dans les lycées. Il y avait eu un précédent le 19 février dernier lorsque le conseil scientifique de l'université Jules-Verne de Picardie avait refusé de siéger, lors de sa séance d'installation, pour protester contre la nomination d'un élu du Front national comme représentant du conseil régional.

Le tribunal a considéré que seule l'assemblée régionale pouvait désigner ses représentants. Elle devra donc organiser elle-même de nouvelles élections à bulletins secrets.

JUSTICE

Au procès des initiés de l'affaire Pechiney-Triangle

Les premières corrections de la défense

La 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris a entendu, jeudi 24 juin, les plaidoiries de Mes Mario Stasi et Michel Halperin, défenseurs de Charbel Ghanem, dirigeant de la société suisse Socofinance.

Me Mario Stasi a jeté un coup d'œil désolé vers les bancs de la presse quasiment vides. Et comme jamais depuis le début du procès l'ancien bâtonnier de Paris ressentit sa solitude après le réquisitoire-couperet de la veille. Alors Me Stasi commença par une réflexion en forme de mise en garde : «*Chaque fois que j'entends dire qu'on rend la justice pour l'exemple, je me méfie. J'ai peur qu'elle ne soit rendue pour l'opinion.*» Et se tournant vers le procureur Jean-Claude Marin, il ajouta : «*Je n'ai pas discerné dans vos réquisitions une démonstration, mais seulement une volonté de punir. Vous avez procédé par affirmations péremptoires.*»

Il lui restait le plus dur : lutter contre le sentiment que «*tout est joué*». «*Que faire lorsque le réquisitoire suit l'instruction et que les débats eux-mêmes suivent l'accusation*», s'est-il interrogé. Une question méditée en silence par son client, Charbel Ghanem, contre lequel le ministère public a requis deux ans de prison avec sursis et 2,5 millions de francs d'amende. Un dilemme pour ce dirigeant de Socofinance accusé d'avoir acheté 91 000 titres Triangle par le biais de l'International Discount Bank pour réaliser une plus-value de 21 millions de francs.

Un spéculateur inspiré

Dans un bel ensemble, Me Stasi et son confrère suisse Me Michel Halperin se sont d'abord appliqués à prouver que l'International Discount Bank, implantée à Anguilla, aux Antilles anglaises, n'avait rien d'une «*coquille vide*». Ainsi Me Halperin sortit de sa manche la licence bancaire de l'établissement et quelques chiffres propres à donner des couleurs à cette banque *off-shore*. *On apprit qu'avec sa centaine de* clients IDB pouvait s'enorgueillir de quelque 300 millions de dollars de dépôts et de bénéfices annuels de l'ordre de 730 000 dollars.

Mais, surtout, Me Halperin fit son possible pour convaincre que Samir Traboulsi, client de Charbel Ghanem, n'avait pas transmis à ce dernier l'information confidentielle concernant la vente prochaine du groupe Triangle à Pechiney . Pour dissocier M. Ghanem de M. Traboulsi, il fallait là encore donner vie à un certain Chaker Khoury, homme d'affaires libanais qui a passé, selon la défense, l'ordre d'achat des titres Triangle.

«*Le réquisitoire le traite de fabricant de poufs, avec des points d'exclamation,* s'est indigné Me Halperin. *C'est inexact.*» Reprochant à la justice française d'avoir trop longtemps douté de l'existence de ce spéculateur inspiré, l'avocat s'est appuyé sur une déposition, recueillie par la justice libanaise, dans laquelle Khoury revendique l'achat des titres Triangle. Il a d'autre part insufflé une épaisseur supplémentaire à ce témoin fuligineux en apportant la preuve de sa présence lors de l'achat d'un terrain à la frontière franco-suisse.

A la «*démonstration absurde du procureur*», Mes Stasi et Halperin entendaient ainsi opposer une «*contre-démonstration sans artifice*». «*Au fond, vous êtes tombé sur Traboulsi par élimination,* a relevé Me Halperin. *Quand on procède de cette façon, on ne fait pas semblant. A la mi-août 1988, cinquante personnes se trouvaient sur son yacht. On en a éliminé dix. Et les autres? Vous ne deviez pas les écarter.*»

De même les avocats ont-ils contesté le «*parallélisme*» établi par le ministère public entre les conversations téléphoniques de Samir Traboulsi avec la société Socofinance dirigée par Charbel Ghanem et les achats du titre Triangle à la Bourse de New-York. Un seul ordre d'achat, concernant 100 000 titres, a été passé le 18 août 1988, a insisté Me Halperin. Que l'ordre ait été étalé sur plusieurs semaines relèverait dès lors de la simple technique boursière.

«*Le délit d'initié est difficile à prouver,* a conclu l'avocat suisse. *Mais ce n'est pas parce que c'est difficile qu'il faut renoncer aux principes.*»

LAURENT GREILSAMER

TOXICOMANIE

Charles Pasqua souhaite un débat au Parlement sur la dépénalisation des drogues douces

Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, interrogé mercredi 23 juin sur France 3 au cours de l'émission *La marche du siècle* consacrée aux banlieues, s'est déclaré favorable à un grand débat sur le problème de la drogue et notamment sur la question de la dépénalisation des drogues douces. «*Je crois que nous n'éviterons pas un grand débat sur ce sujet*», a-t-il déclaré. Il a expliqué que l'«*avantage*» d'une dépénalisation des drogues douces est que l'«*on mettrait un terme à l'économie souterraine*», mais «*inconvénient, tous les spécialistes pensent qu'on passe plus facilement des drogues douces aux drogues dures que directement aux drogues dures*».

«*C'est un sujet de réflexion et cela devrait faire l'objet d'un grand débat dans le pays et au Parlement*», a ajouté le ministre de l'intérieur. «*Nous ne sortirons pas du problème de la drogue s'il n'y a pas une prise de conscience nationale et générale*», a-t-il souligné.

□ **Guillaume Depardieu condamné à trois ans de prison dont deux avec sursis.** – Guillaume Depardieu, le fils de l'acteur Gérard Depardieu, a été condamné, jeudi 24 juin, par la huitième chambre correctionnelle de Versailles, à trois ans d'emprisonnement dont deux avec sursis et mise à l'épreuve, pour infraction à la législation des stupéfiants. Le tribunal a prononcé une peine très inférieure à la condamnation de quatre ans, dont dix-huit mois avec sursis, requise par le ministère public (*le Monde* du 25 juin 1993). Mais, conformément aux réquisitions, le tribunal a ordonné l'incarcération immédiate du jeune homme. Les autres prévenus ont été condamnés à des peines de dix-huit mois dont quinze avec sursis, et cinq ans dont trois avec sursis. Dans un peu moins de trois mois, Guillaume Depardieu, qui est âgé de vingt-deux ans, aura effectué la moitié de sa peine ferme et aura la possibilité de demander une libération conditionnelle.

ÉDUCATION

Jacques Lévy nouveau président de la Conférence des grandes écoles

A l'occasion de l'assemblée générale de la Conférence des grandes écoles, qui s'est tenue, mercredi 23 juin, à l'Ecole centrale de Paris, Jacques Lévy, directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, a été élu président. Le premier vice-président de la Conférence est Paul Vialle, directeur de l'Institut national agronomique Paris-Grignon, entouré de trois vice-présidents : Véronique de Chantérac, directrice de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, Jacques Bordet, directeur de l'Ecole centrale de Lyon, et Jean Guy, directeur de l'Ecole catholique des arts et métiers.

[Né le 9 janvier 1937 à Constantine (Algérie), ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur du corps des mines et docteur en physique, Jacques Lévy a été professeur à l'Ecole des mines de Saint-Etienne (1962), puis directeur adjoint (1976) et directeur de l'Ecole des mines de Paris (1984).]

EN BREF

□ **Henri Emmanuelli dénonce le prix exorbitant des préservatifs dans les lycées.** – Henri Emmanuelli, président du conseil général des Landes et député (PS), a envoyé une lettre au ministre de l'éducation nationale dénonçant le «*prix exorbitant*» des préservatifs en vente dans les lycées de son département. «*Une boîte de trois préservatifs y coûte 10 francs, alors que le prix de revient à l'unité est de 80 centimes, et celui d'une boîte de trois avec notice, de 3 francs*», écrit-il. Déplorant que ce prix puisse être un obstacle à l'utilisation du «*seul moyen de lutter contre le sida*», M. Emmanuelli demande à François Bayrou de lancer une enquête nationale sur ce sujet.

□ **Sixième attentat depuis le début de l'année contre une agence de Nouvelles Frontières.** – Une charge explosive a causé des dégâts importants, dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 juin, à une agence de la société de voyages Nouvelles Frontières, dans le centre de Toulon (Var). Cet attentat, le sixième depuis le début de l'année contre cette société, n'a pas fait de victimes. Il n'a pas été revendiqué. Les précédents, commis à Marseille, Paris, Toulouse, Ajaccio et Bastia, avaient été revendiqués par le Front de libération national de la Corse (FLNC-Canal historique).

□ **Japon : nouvelle poussée de fièvre du volcan Unzen.** – Le volcan Unzen, situé à une cinquantaine de kilomètres de Nagasaki (île de Kyushu), connaît depuis quelques jours une nouvelle phase d'activité, dont les nuées ardentes ont provoqué la mort d'une personne et la destruction d'une centaine de maisons. Le 3 juin 1991, une violente éruption de l'Unzen avait tué quarante-trois personnes, parmi lesquelles les volcanologues français Maurice et Katia Krafft. – *(AFP.)*

RELIGIONS

La croix du clergé français

Suite de la première page

Un épuisement dû surtout à des raisons démographiques. Depuis une vingtaine d'années, l'Eglise de France tient debout grâce à des prêtres qui restent en fonctions jusqu'au troisième, voire quatrième âge. La jonction avec les plus jeunes générations ne se fait pas ou se fait mal. Des centaines de prêtres ont renoncé au sacerdoce au cours des années 70 et, dans la pyramide des âges du clergé, le grand «creux» est celui de la génération des quarante-soixante ans. Aujourd'hui, il fait sentir pleinement ses effets (1).

La reprise des vocations tarde à se manifester. Une politique intensive de recrutement, ajoutée à la réaffirmation, depuis quinze ans par Jean-Paul II, de l'identité catholique et de la valeur du sacerdoce, a enrayé la chute. Mais elle n'a pas fait remonter la courbe. La décrue des vocations avait en fait commencé bien avant le concile Vatican II (1962-1965). Les premiers décrochages sérieux remontent même à l'immédiat après-guerre, liés à la diminution des familles nombreuses, du statut du clergé dans la société et à des ruptures dans les modes de transmission de la foi.

Le résultat est qu'en 1957, l'Eglise de France ordonnait 623 prêtres, 483 en 1967, 99 en 1977, 106 – soit une légère remontée – en 1987. Cette année encore, fin juin, elle n'ordonnera pas plus d'une centaine de prêtres. Elle compte environ 1 100 séminaristes, *soit trois fois moins* qu'en 1970. Des diocèses entiers n'ont pas ordonné un seul prêtre depuis des années et, à l'horizon 2 000, certains ne disposeront, en tout et pour tout, que d'une cinquantaine de prêtres actifs. Si cet effectif peut à la rigueur suffire dans certaines zones rurales dépeuplées, que dire des départements de la région parisienne, qui ne comptent pas plus de deux cents prêtres pour plus d'un million d'habitants?

La dépression actuelle était largement prévisible, «*mais une chose était de la prévoir, autre chose de la vivre*», ajoute un prêtre. Elle frappe la génération la plus nombreuse, celle qui a dépassé la soixantaine et fut la plus chahutée depuis la guerre. Anciens prisonniers ou résistants, *ils ont participé* au grand élan missionnaire de l'Eglise de France dans les campagnes ou les banlieues ouvrières. Depuis le concile et les années 60, ils ont traversé toutes les tempêtes de l'Eglise et de la société. Aujourd'hui encore, ils sont surchargés. Des prêtres malades ou décédés ne sont pas remplacés. «*On met toujours sur les mêmes têtes de plus en plus de casquettes*», admet un évêque.

Peu nombreuse, la génération qui suit (quarante-soixante ans) se voit à son tour, comme par effet mécanique, surinvestie de responsabilités précoces. Outre l'animation d'une grande paroisse de centre-ville, il n'est pas rare que le prêtre dans la force de l'âge soit appelé à diriger un service diocésain de catéchèse ou à prendre une responsabilité nationale dans un mouvement, au risque d'être usé prématurément.

Une «cléricature» de laïcs

Quant à la génération des moins de quarante ans, elle est entrée dans le clergé par des canaux (scoutisme, charismatiques, Opus Dei, etc.) très différents de ceux de ses aînées. Elle a, comme *Jean-Paul II*, une conception plus traditionnelle du ministère et le mixage avec les prêtres plus âgés est laborieux. Ceux-ci reprochent parfois à leur évêque de céder à la panique et d'ordonner sans trop regarder *(voir ci-contre)*. Cet amalgame difficile des générations, des origines, des sensibilités nuit à l'homogénéité des équipes et, pour cette raison aussi, des départs ont lieu, sur la pointe des pieds.

Démission, surmenage, solitude, accidents de santé, tentatives de suicide... Depuis quelques années déjà, un psychanalyste comme Tony Anatrella tire la sonnette d'alarme. «*Les prêtres ne voient pas arriver la relève annoncée, ni déboucher des projets pastoraux auxquels ils ont consacré leur vie,* écrit-il. *Ils sont confrontés à une mort sociale qui les nie et les dévalorise. Les séquences anxio-dépressives, les conduites éthyliques, la quête affective, dans la recherche de complicités ou de proximités relationnelles, ne sont que les symptômes d'un mal-être, d'une angoisse face à un réel qui leur échappe*» (2).»

Plus personne n'a envie de se voiler la face ou de chercher des faux-fuyants. Ce n'est pas seulement l'avenir d'une corporation qui est en jeu. C'est celui des communautés chrétiennes. Il en va aussi de l'influence d'une Eglise dans une société qui, bien que sécularisée, n'a pas perdu, tant s'en faut, le goût pour les rites et le sacré. Les tenants de la politique de l'autruche se consolent en invoquant les trésors d'imagination et de dévouement qu'une telle crise oblige à déployer. Certes, des procédures d'ajustement – comme les regroupements de paroisses ou les délégations toujours plus larges confiées à des laïcs, hommes ou femmes – ont réussi à amortir les effets de cette crise. Mais loin de la régler, elles ont créé d'autres difficultés.

La plus sérieuse serait la montée d'une «cléricature» de laïcs, qui oblige le prêtre, devenu «*magicien du sacré*», à se cantonner à un rôle de distributeur de sacrements (baptême, mariage, onction des malades) préparés par d'autres. Tout un laïcat d'Eglise se forme en effet, devient permanent et salarié. C'est la grande mutation des dernières années. Mais il recrute chez des hommes et des femmes qui, à la retraite ou proches d'elle, reproduisent les modèles d'autorité et de hiérarchie qu'ils ont connus pendant toute leur vie professionnelle.

Si les tâches de ces laïcs, «ministres» non ordonnés, sont bien définies – catéchèse, animation de la liturgie ou des aumôneries, préparation des sacrements, célébration des funérailles, gestion financière des paroisses, – légitimées par des «lettres de mission» que signent les évêques, le rôle du prêtre apparaît, au fil des ans, indistinct, flottant, voire marginal. Certains se plaignent du «*prurit altariste*» de laïcs qui n'auraient d'autre souci que de remplacer le prêtre, y compris dans ses fonctions à l'«autel».

Ce déséquilibre entre des laïcs, de plus en plus nombreux, et des prêtres, de plus en plus rares, finit par créer des confusions dans la pratique sacramentelle, qu'a relevées l'an dernier le Père Bernard Sesboué, théologien (3). Près de trois mille «assemblées» sans prêtre (donc sans consécration eucharistique) ont lieu chaque dimanche en France et, à force d'attendre un prêtre, «*elles finissent par se suffire à elles-mêmes*». Des laïcs célèbrent des baptêmes, ce qui n'est prévu que pour des situations d'urgence. Et des aumôniers laïcs qui «accompagnent» des malades à l'hôpital doivent, à l'approche du dernier moment, s'effacer et faire appel au prêtre, qui parfois n'arrive pas à temps.

Si certains s'inquiètent de tels «*dysfonctionnements*», d'autres trouvent plus d'inconvénients que d'avantages à la restructuration des paroisses, qui bouleverse le tissu social et local de l'Eglise («le Monde-Heures locales», daté 24-25 janvier 1993). «*Il faut combattre l'idée bureaucratique de regroupement de paroisses,* écrit la revue *Esprit, qui prend pour fait accompli l'actuel refus de réenvisager le ministère du prêtre, qui préfère enlever aux villages leur âme, négliger personnes âgées et enfants, et inverser l'ordre des responsabilités : à vous de vous déplacer, semble-t-on dire aux gens du pays, quand la tradition consiste à dire : choisissez parmi vous des pasteurs* (4).»

De nouveaux ministères ordonnés

N'est-il pas temps alors de hâter l'évolution? D'ordonner prêtres, ou diacres permanents (5), des hommes mariés, voire des femmes? Si cette question est taboue au sommet de l'Eglise, elle est aujourd'hui posée calmement dans des communautés chrétiennes en France. De moins en moins rares sont les prêtres qui, en privé, disent eux-mêmes ne pas comprendre l'«*obstination*» de la hiérarchie à empêcher la diversification et la multiplication des ministères ordonnés. La situation, ajoutent-ils, y gagnerait en clarté.

Chacun admet que le renoncement à la discipline du célibat, qui n'est en vigueur pour les prêtres de l'Eglise latine que depuis le douzième siècle, ne serait en rien la panacée pour la relance des vocations. «*Cet acharnement contre le célibat des prêtres est scandaleux*, s'indigne même l'un d'entre eux. *Il n'y a jamais eu autant de célibataires dans la société. Aurait-on du mal à supporter que des gens comme nous décident tout seuls de leur état de vie?*» La question du célibat des prêtres était hier posée avec fièvre. Elle ne l'est plus aujourd'hui, par réalisme. On la sait verrouillée, à l'horizon au moins de ce pontificat.

La solution de l'ordination d'hommes mariés au sacerdoce ou de femmes au diaconat paraît moins utopique, mais encore très éloignée. Elle est régulièrement relancée, au risque, comme vient de l'affirmer l'épiscopat, d'«*ébranler les convictions nécessaires pour appeler de jeunes célibataires au ministère presbytéral*». Sous des dehors novateurs, cette solution risque, en effet, de servir d'alibi au conservatisme. «*Je ne cherche plus à me poser des problèmes qu'il n'est pas dans mon pouvoir de résoudre,* dit un responsable de formation de prêtres. *J'essaie de résoudre les problèmes qu'il est dans mon devoir de poser.*»

L'impasse actuelle suppose qu'aucune solution ne soit a *priori* écartée. Pour relancer les vocations, le ministère du prêtre doit sans doute être plus attractif, comme y tend la doctrine officielle. Mais il y a bien d'autres touches sur le clavier : le rééquilibrage des rapports entre les prêtres et les laïcs; la restructuration du tissu local de l'Eglise; le desserrage des contraintes de l'accès au ministère ordonné. Fermer le débat sur un seul de ces sujets, ce serait prendre le risque de condamner à petit feu des communautés.

HENRI TINCQ

(1) Les prêtres étaient 32 267 en 1990, dont 25 203 prêtres diocésains, relevant de la responsabilité d'un évêque, et 7 064 prêtres appartenant à une congrégation religieuse.

(2) Dans *le Supplément*, revue de théologie morale. 1991.

(3) *Etudes*. Septembre 1992.

(4) *Manifeste d'un catholique français*, de Jean-Claude Eslin. *Esprit*. Mars-avril 1993.

(5) Le diaconat permanent compte environ huit cents hommes, dont la plupart sont mariés.

A Lyon

Mgr Decourtray va ordonner trois prêtres traditionalistes

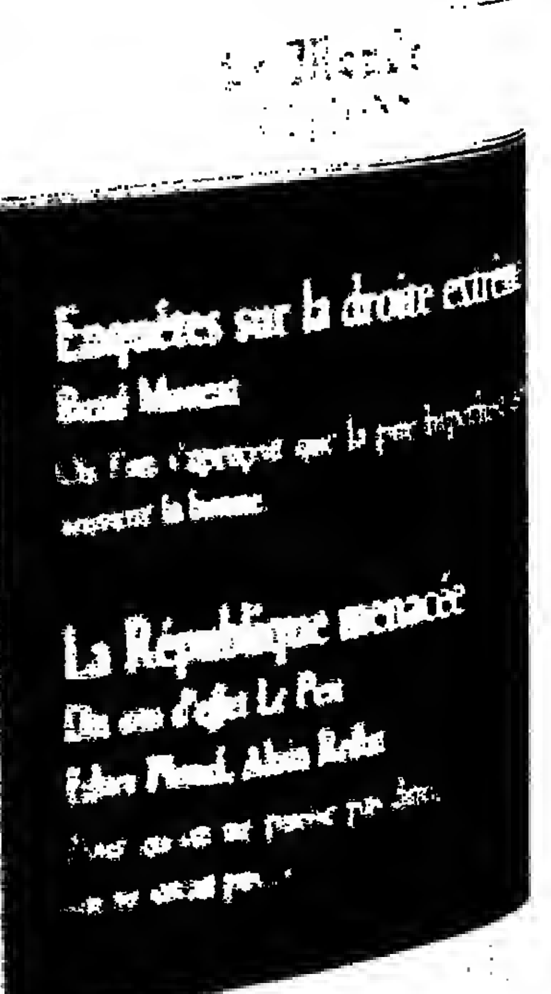
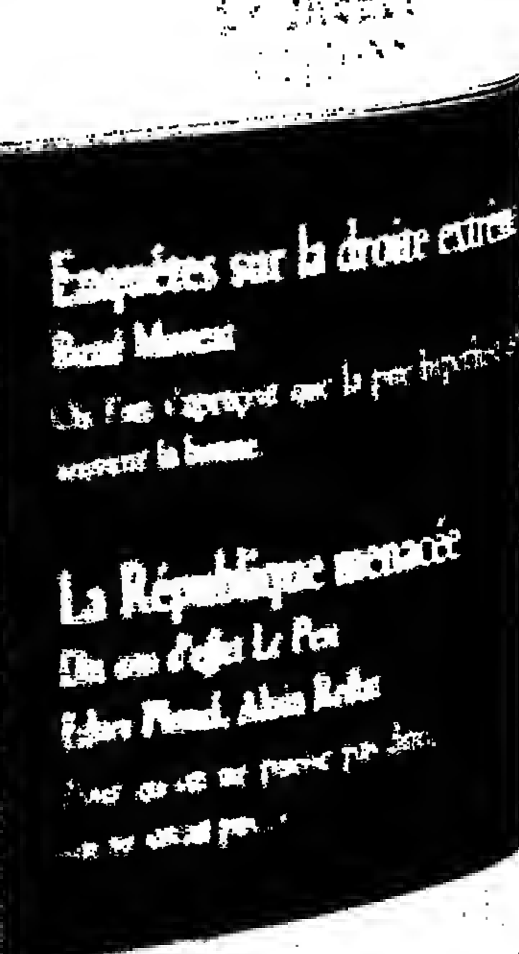
L'archevêque de Lyon, Mgr Decourtray, ordonnera, mardi 29 juin à Lyon, dans l'ancien rite de l'Eglise catholique (antérieur au concile Vatican II de 1965), trois séminaristes français formés au séminaire traditionaliste de la Fraternité Saint-Pierre à Wigratzbad, en Bavière. Il s'agit de Hervé Hygonnet, originaire du diocèse de Pontoise, de Fabrice Loiseau, de Nantes et de Gérald de Servigny, de Paris. Les deux premiers avaient fait leur premier cycle de théologie à Flavigny, en Côte-d'Or, dans un séminaire dépendant d'Ecône (Suisse), d'où Mgr Lefebvre avait organisé sa dissidence.

C'est la première fois depuis le concile qu'un évêque français ordonne des prêtres dans l'ancien rite de l'Eglise. Dans ce geste, certains verront un signe de «réconciliation»; d'autres une concession à la tradition. La Fraternité Saint-Pierre a été créée après l'excommunication de Mgr Lefebvre en 1988 pour accueillir des séminaristes et des prêtres hostiles aux réformes de Vatican II, mais ne souhaitant pas rompre avec Rome. Dans l'esprit du texte *Ecclesia Dei afflicta*, publié le 2 juillet 1988 par Jean-Paul II au lendemain du schisme lefebvriste, la Fraternité Saint-Pierre avait obtenu le privilège de conserver l'ancienne liturgie et de célébrer la messe et les sacrements dans les rites préconciliaires (Saint-Pie V).

La Fraternité Saint-Pierre compte soixante-deux séminaristes (dont un tiers de Français) et trente-cinq prêtres répartis en Allemagne, en Autriche, aux Etats-Unis et en France, où des évêques leur confient, malgré l'hostilité du clergé local, des paroisses : c'est notamment le cas à Strasbourg, Paris, Versailles, Besançon, Saint-Etienne, Perpignan et bien sûr à Lyon, à la paroisse Saint-Georges où Mgr Decourtray célébrera ces ordinations.

H. T

□ **Une «université islamique» ouvrira ses portes en septembre dans la région parisienne.** – Une «université islamique», créée par le Centre européen de recherche et d'information sur l'islam (CERISI), devrait ouvrir ses portes en septembre. Le CERISI est membre de la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF). Plus de cent élèves sont déjà inscrits dans cette université dont l'objectif sera «*d'enseigner l'islam, ses valeurs, ses principes et sa pratique, de former des imams et des cadres associatifs aptes à encadrer des activités islamiques*». Selon le président du CERISI, Didier-Ali Bourg, une cinquantaine de bénévoles assureront le fonctionnement de cette université, qui devrait être hébergée par des associations à Mantes-la-Jolie (Yvelines), Sevran (Seine-St-Denis), Saint-Denis et Paris.

RESSOURCES HUMAINES

SOCIÉTÉ

SPORTS

Football et corruption

Un joueur de Valenciennes avoue avoir reçu de l'argent pour un match contre Marseille

Christophe Robert, le footballeur de Valenciennes placé en garde à vue à Périgueux, mercredi 23 juin, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte au tribunal de Valenciennes pour *corruption* active et passive de salariés, devait être présenté au juge d'instruction chargé du dossier, Bernard Beffy, vendredi 25 juin. Lors de sa garde à vue, Christophe Robert a admis avoir été contacté par l'Olympique de Marseille pour le match avancé de la trente-sixième journée du championnat de France de première division, le 20 mai, et avoir touché une somme de 250 000 francs. Cet argent a été retrouvé au cours d'une perquisition qui a eu lieu chez un membre de sa famille habitant la région de Brantôme lors de la garde à vue.

A la fin de ce match décisif pour l'Olympique de Marseille, puisque sa victoire contre Valenciennes lui avait assuré le titre de champion de France, les dirigeants de l'équipe de Valenciennes avaient émis des réserves sur la feuille de match en accusant un dirigeant de l'OM de tentative de corruption. Le défenseur de Valenciennes, Jacques Glassmann, affirmait avoir été sollicité à deux reprises par un joueur de l'OM qui lui aurait proposé de l'argent s'il acceptait de ne pas *« forcer son talent »* lors de ce match. Le joueur disait avoir reconnu la voix du milieu de terrain Jean-Jacques Eydelie, l'autre interlocuteur s'étant présenté comme étant Jean-Pierre Bernès, le directeur général de l'OM. Christophe Robert était sorti du terrain au bout de dix minutes de jeu, après une blessure au genou. Selon Jacques Glassmann, Robert se trouvait dans la même chambre d'hôtel que lui, en compagnie également de l'Argentin Jorge Burruchaga, ancien coéquipier de Robert et de Eydelie à Nantes. Burruchaga, aujourd'hui en Argentine, avait tout d'abord démenti avant de revenir sur ses déclarations. Il devait rentrer d'Argentine en cette fin de semaine.

Des conséquences sportives ?

Le 8 juin, la Ligue nationale de football avait déposé une plainte contre X. auprès du procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, en transmettant notamment au parquet des auditions effectuées par deux membres de la commission juridique de la Ligue qui faisaient apparaître des présomptions de corruption. Une information judiciaire pour corruption active et passive de salariés avait été ouverte le lendemain et confiée à un juge d'instruction, Bernard Beffy. Les premières investigations menées par le juge d'instruction et le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lille ont corroboré les déclarations des joueurs valenciennois : des coups de téléphone leur ont bien été adressés.

Réagissant à la garde à vue de Christophe Robert, Jacques Glassmann a déclaré ressentir *« une sorte de réhabilitation ». « Personne ne m'avait cru quand j'avais affirmé avoir reçu des propositions financières de Jean-Jacques Eydelie et de Jean-Pierre Bernès, le tout assorti d'un contrat à Martigues. On m'a fait passer pour un affabulateur. Cela va aller très loin, car il va bien falloir trouver qui a remis l'argent à Christophe Robert. »*

Pour sa part, Michel Coencas, président du club de Valenciennes, s'est déclaré *« atterré ». « On savait qu'il y avait eu un contact téléphonique*, a-t-il ajouté. *En aucun cas, nous n'aurions pu imaginer qu'il y avait eu transaction. Si la corruption est prouvée, nous demanderons le rétablissement de ce qui est sportivement juste : l'annulation du match ou, à tout le moins, l'inversion du résultat. Les deux points nous auraient suffi pour rester en première division. »* Ayant terminé à la dix-huitième place du classement de première division, Valenciennes a dû en effet disputer les barrages, qu'il a perdus, contre Cannes.

A Montpellier, où sont réunies les assises de la Fédération française de football, le président Jean Fournet-Fayard a déclaré qu'*« il était encore trop tôt pour étudier les possibles cas de figure si la justice allait plus loin »*, avant de souhaiter que la justice aille au bout de son enquête. Pour Noël Le Graët, président de la Ligue, *« seule la recherche de la vérité est importante dans cette affaire »*. Quant au président de l'OM, Bernard Tapie, il a déclaré que *« les joueurs de l'OM n'ont pas besoin de corrompre leurs adversaires pour gagner leurs matches ». « Les performances sportives de l'OM sont inattaquables »*, a-t-il ajouté, en soulignant qu'il avait demandé lui-même aux présidents de la Fédération et de la Ligue, *« de saisir la justice de manière à tout connaître de cette affaire »*.

Les Jeux méditerranéens

Marc Bourrier, le sage de Ganges

La Turquie et l'Algérie disputeront, samedi 26 juin à Nîmes, la finale du tournoi de football des Jeux méditerranéens. En demi-finales jeudi 24 juin, les Turcs ont battu les espoirs français (1-0), et les Algériens se sont imposés face aux Italiens (1-0). La finale pour la troisième place sera le dernier match de Marc Bourrier à la tête de l'équipe de France espoirs avant sa prise de fonction à l'Olympique de Marseille, où il va succéder au Belge Raymond Goethals au poste d'entraîneur.

ALES

de *notre envoyé spécial*

S'il n'y avait eu le renforcement des forces de sécurité autour de l'équipe nationale turque de football après les actions des militants kurdes en Europe occidentale, la rencontre France-Turquie aurait plus évoqué une aimable partie de campagne par un chaud après-midi estival qu'une demi-finale des *Jeux méditerranéens*. Vêtu d'un polo et d'un bermuda et chaussé de sandales de plage, Marc Bourrier, l'entraîneur des espoirs (joueurs de moins de vingt et un ans), affirmait pourtant que cette décontraction était trompeuse. *« J'étais doublement motivé pour ces Jeux méditerranéens*, dit-il. *Parce que je suis originaire de cette région où je vis toujours, à Ganges* (Hérault), *mais aussi parce que c'était ma dernière compétition avec les espoirs avant mon départ pour Marseille. J'aurais aimé inscrire les Jeux méditerranéens sur ma carte de visite... »*

Si les espoirs français se sont créé le plus grand nombre d'occasions de but, seul l'avant-centre turc Sükür Hakan a trouvé le chemin des filets adverses à sept minutes de la fin du match. Cet échec n'empêchera pas Marc Bourrier d'arriver sans complexe à Marseille, malgré un palmarès où ne figurent qu'un titre de champion d'Europe, conquis avec les espoirs en 1988, et une montée en première division avec Avignon. *« Comme je n'avais rien demandé*, dit-il, *je suppose que si Bernard Tapie est venu me chercher, c'est qu'il juge que j'ai le profil adéquat. »*

Pendant les quatre saisons passées à Avignon puis la vingtaine d'années auprès de la direction technique du football, où il a été successivement adjoint de Michel Hidalgo et de Henri Michel pour l'équipe de France, tout en s'occupant des espoirs, Marc Bourrier s'est toujours efforcé de faire partager à ses joueurs sa bonne humeur et sa force tranquille. Aux sollicitations d'une douzaine de clubs, il avait toujours préféré son travail d'entraîneur fédéral et son gros village cévenol de Ganges, l'ancienne capitale des bas de soie, où il aime tant se ressourcer entre deux déplacements.

Si la proposition marseillaise l'a surpris, c'est surtout à cause de l'heure à laquelle il l'a reçue. *« Je dormais lorsque Bernard Tapie m'a appelé à minuit et quart*, raconte-t-il. *Mais j'avais déjà été contacté deux fois par l'OM ces dernières années. Financièrement et sportivement, je ne pouvais pas laisser passer cette occasion. Quel entraîneur n'a pas rêvé de s'occuper d'un club champion d'Europe ? »* Marc Bourrier n'a pas attendu de rencontrer le président de l'OM pour s'engager pour trois ans. Ne craint-il pas d'être transformé en marionnette par un président qui entend maîtriser les recrutements et agir sur la compositions de l'équipe ou les tactiques à adopter ? *« On verra bien à l'usage ou à l'usure*, répond Marc Bourrier. *Ce n'est pas à mon âge que je vais changer. Si ça ne marche pas, je pourrai toujours retourner à Ganges et profiter de ma retraite. »*

GÉRARD ALBOUY

La plupart des athlètes bosniaques ne rentreront pas dans leur pays

MONTPELLIER

de *notre correspondant*

Un tiers seulement des *quatre-vingt-dix athlètes bosniaque*, engagés dans les Jeux méditerranéens rentreront dans leur pays après la compétition qui se termine dimanche 27 juin. Les professionnels, pour la plupart basketteurs, *volleyeurs ou footballeurs*, déjà recrutés par des clubs européens rejoindront leur équipe d'attache. Mais une bonne partie du reste de la délégation va se séparer pour aller séjourner dans plusieurs pays qui ont *invité les athlètes* à s'installer dans des centres d'entraînement où il devraient poursuivre leur préparation sportive dans de bonnes conditions.

L'Algérie, la Turquie, l'Allemagne, la Norvège, l'Italie, la Croatie et la Slovénie ont proposé d'héberger des athlètes. Jacques Blanc, président du comité d'organisation des Jeux méditerranéens, suggère, de son côté, d'en accueillir quelques-uns en France, en Lozère, à Saint-Chély-d'Apcher.

J. M.

TENNIS : championnats de Wimbledon

Boetsch et Pioline en toute maîtrise

Eliminé au premier tour de Roland-Garros par l'inconnu Stéphane Huet, l'Américain Ivan Lendl, trente-trois ans, vient d'être poussé un peu plus vers la sortie de sa carrière par un autre Français, Arnaud Boetsch, au deuxième tour de Wimbledon, le seul tournoi du grand chelem que l'ancien Tchécoslovaque n'ait jamais gagné. Jeudi 24 juin, Arnaud Boetsch a éliminé Lendl, tête de série nº 7, en quatre sets (4-6, 7-5, 6-3, 6-4), tandis que Cédric Pioline est venu à bout, sur le même score, de l'Ukrainien Andreï Medvedev, tête de série nº 9, (6-7, 7-6, 6-3, 6-4). Face à Ivan Lendl, ancienne star du tennis mondial, déclinante mais encore pugnace, comme devant Medvedev, prodige de la terre battue, les deux Français ont fait preuve de beaucoup de maîtrise, laissant augurer un meilleur parcours du tennis national sur le gazon anglais que sur la brique pilée de Roland-Garros.

Olivier Delaitre a cependant subi la loi de l'Américain Matuszewski (6-0, 6-3, 3-6, 6-4), tandis que le Croate Ivanisevic connaissait à nouveau les pires difficultés pour se qualifier, cette fois face au modeste Britannique Bailey ((5-7, 7-6, 6-7, 6-4, 9-7). Chez les dames, Nathalie Tauziat s'est facilement qualifiée pour le troisième tour face à la Britannique Monique Javer, 164e joueuse mondiale (6-1, 6-2).

REPÈRES

ESPACE

Ariane a placé sur orbite le satellite américain Galaxy-4

Une fusée européenne Ariane 42-P a été lancée, vendredi 25 juin à 02 h 18 (heure de Paris), du centre spatial de Kourou (Guyane française), pour placer sur orbite géostationnaire le satellite de télécommunications américain Galaxy-4. Initialement prévu en janvier, mais retardé par divers contre temps, le lancement de ce gros engin spatial (2 888 kilos) *« avait été décalé dans un souci de prudence et de professionnalisme, d'abord pour la satellite, puis pour le lanceur »*, a rappelé Charles Bigot, PDG d'Arianespace.

Placé au-dessus des îles Galapagos par 99 degrés de longitude ouest, Galaxy-4 est destiné à assurer divers services de transmissions (*téléphone, TV, données*) sur le continent nord-américain. Il affinera lui-même sa mise sur orbite géostationnaire, en allumant quatre fois son moteur d'apogée. – *(AFP.)*

La navette « Endeavour » a capturé la plate-forme européenne Eureca

Après trois jours de poursuite orbitale, les astronautes américains partis, lundi 21 juin, à bord de la navette *Endeavour* (*le Monde* du 23 juin), ont réussi, jeudi 24 juin à 15 h 53 (heure française), à récupérer la plate-forme scientifique européenne Eureca. Saisi à l'aide du bras robot de quinze mètres, ce laboratoire automatique européen séjournait depuis onze mois dans l'espace. La fermeture des antennes et des panneaux solaires d'Eureca avait été télécommandée depuis le centre d'opérations spatiales (ESOC) de l'ESA, situé à Darmstadt (Allemagne).

Les ingénieurs de l'ESA ne sont cependant pas parvenus à replier complètement ces antennes, qui à quelques degrés près, n'ont pu atteindre leur position de verrouillage. C'est donc à bord de la navette que les astronautes tenteront de résoudre le problème, avant leur retour sur Terre prévu pour mardi 29 juin. – *(AFP, UPI.)*

IMMIGRATION

Une Algérienne expulsée est autorisée à rentrer en France

Le préfet de police de Paris vient d'annuler sa décision de rapatrier dans son pays d'origine Djemaa Boussekine, une Algérienne vivant en France depuis trente-cinq ans et mère d'une adolescente de treize ans de nationalité française. *Mme Boussekine*, dont la carte de résident était expirée, avait été renvoyée à Alger par application de la disposition de l'accord franco-algérien de 1968, confirmé en 1985, permettant de rapatrier les Algériens *« oisifs, qui sont de leur propre fait sans emploi et dépourvus de ressources depuis plus de six mois consécutifs »* (*le Monde* daté 13-14 juin).

La préfecture de police justifiait l'utilisation de cette procédure rarissime par le fait que Djemaa Boussekine avait été interpellée pour prostitution. Elle a finalement fait droit au recours gracieux *déposé*, depuis Alger, par l'intéressée au motif qu'une *« proposition de réinsertion »* avait été faite.

Entre-temps, des juristes ont observé que l'accord de 1968 ne peut plus être appliqué aux parents algériens d'un enfant français, en vertu de la convention européenne des droits de l'homme qui garantit le droit au respect de la vie familiale.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

A vot' bon cœur

LA musique, *une fête* ? Oui, certes, une fois par an. Le reste du temps, croyez-moi, dans la rue, c'est pas la joie. Pas plus tard qu'avant-hier, je suis allée faire la manche, du côté de Saint-*Germain-des-Prés*, sur les talons de Michel, excellent saxo soprano. Son idole, c'est Sydney Bechet ; son truc, le jazz à l'ancienne, façon Nouvelle-Orléans. Un garçon adorable, beau gosse, regard bleu, un peu pâlot, gentil, bien élevé, bien sapé. Dix ans de conservatoire. Il ne boit pas, il ne fume pas. Il carbure au *Coca-Cola* et aux Bounties, histoire de se couper l'appétit.

Faut dire, après avoir traîné notre caisse et tendu notre soucoupe pendant *quatre heures d'affilée*, on n'a même pas gagné de quoi se payer deux jambon-beurre. Son sandwich, on l'a partagé sur un banc. Vous savez pourquoi il en est réduit à mendier dans la rue ? Parce que *Pasqua lui doit de l'argent !* Oui, parfaitement. RMiste, ça couvre à peine son loyer. Élève luthier à l'institut technologique européen des métiers de la musique au Mans, le conseil général des



Hauts-de-Seine, où il réside, s'est engagé à lui avancer ses frais de déplacement. Normal. Entre la carte Orange pour aller gare Montparnasse, l'abonnement au TGV, les réservations, tout ça, il en a pour près de 3 000 balles par mois. Seulement voilà, il n'en a toujours pas vu le premier sou. *Alors il essaye de gagner* le prix de son aller-retour quotidien en faisant appel à notre bon cœur. Et il n'y arrive pas. Il n'y arrive plus. Il sèche les cours depuis trois mois :

– Pas tellement rapport aux gens. *Rapport aux flics*, ceux de Pasqua. Là encore merci, monsieur le Ministre ! Faire respecter la loi qui interdit de jouer dans la rue, ça les excite. Ils nous pourchassent pareil que les dealers. Nuisance sonore. *On* risque le tribunal, une amende de 1 500 balles minimum, et ils nous menacent : Range ton biniou, sinon on te le confisque ! Pourtant, le mien, je ne la sors qu'après avoir demandé, bien poliment, l'autorisation des commerçants, et je ne joue jamais que deux airs au même endroit pour pas les incommoder.

Exact. Notre tournée, on l'a commencée au carrefour *Seine-Buci. Sur* le matelas en mousse de son étui, en guise d'amorce, une pièce de 10 F. Parfois rejointe par de la *menue monnaie*, des 10, des 20 centimes, des 1 F, des 2 F et, pas souvent, des 5 F. Ou *des lires italiennes ! Lui y va* de « Tiger Rag ». Et moi, je guette les mains des passants. Des fois qu'ils les mettraient dans leur poche. Ils le font, geste machinal, et les y laissent, et ne nous jettent *qu'un regard intrigué ou indifférent*. Tiens, en voilà deux qui s'arrêtent. Ils écoutent. Ils applaudissent. Et ils s'en vont. Moi, je râle. Lui, rigole.

– Ça veut mieux que de prendre des tessons de bouteille en *pleine gueule*, ça m'est arrivé. Et puis le passage ça rapporte moins que la terrasse. Tenez, venez, on va aller s'en faire une place Saint-Michel. Mais c'est bien pour vous faire plaisir. Je déteste. A mes débuts, je m'abritais sous un feutre à larges bords tellement j'avais peur du regard des autres. *Remarquez, on s'endurcit.*

Pas tant que ça. Vous auriez vu sa tête, une bonne *tête souriante*, mais vachement gênée, quand il est passé de table en table ! A commencer par la mienne. Je vais *pour lui filer un* billet de 50 F. Et je me ravise. Il ne m'a pas demandé la charité !

– Le billet, ça m'est arrivé. Trois, *quatre* fois. Je me souviens d'un petit Black adorable, je l'aurais embrassé ! Et d'une ménagère, les bras chargés de provisions. Elle les a *posées par terre pour* fouiller dans son sac. Super, non ?

La manche, il y a des jours avec et des jours sans. Le mercredi, celui des gamins, c'est tout bon : Dis, maman, tu me donnes une pièce pour le *monsieur*. Le lundi, en revanche, ou ils vont au cinoche à prix réduit, ou alors ils traînent leur flemme du dimanche. Et les week-ends ? S'il fait soleil, ça rend. S'il pleut ou s'il y a du vent, ça craint. Il y a des endroits aussi.

Le métro, Michel n'y descend *pratiquement plus. Trop* dangereux : les hommes en noir du GIPR sont à l'affût. Trop incommode : dans les rames, à force d'être secoué, il risque de se blesser les lèvres sur l'embouchure de son saxo. Trop agressif : les voyageurs qui reviennent crevés du boulot, ça leur casse les oreilles.

– En surface, on a intérêt à éviter Notre-Dame cernée par l'Hôtel-Dieu et la préfecture de police. Pensez que même sur le pont des Arts les poulets m'ont accusé de déranger les riverains, en l'occurrence le Louvre et l'hôtel des Monnaies !

Il m'emmène sur les berges, sous le pont de la Tournelle – Vous allez voir, l'acoustique est formidable ! – où il va s'exercer, depuis des années, pour pas se faire engueuler – C'est pas bientôt fini, ce boucan ? – *par ses voisins* de palier. Il me régale d'un *« Sweet Georgia Brown »* absolument génial. Et stoppe net à la vue d'un car de police en maraude :

– L'autre jour, ils *m'ont* fouillé *au corps* pour voir si j'avais pas planqué une barrette de shit dans mon calecif. A croire qu'on est tous des drogués, nous les musiciens. Les mendiants, les jongleurs, les mecs qui dessinent sur le *trottoir, on leur fout la paix*. Et on nous empêche de gagner trois francs six sous dans la dignité, sous prétexte que ça dérange, la musique. Ça fait du bruit. Un bruit qui coûte cher. Il vaut une brique et demi, *mon instrument* de travail. Si on me le pique, qu'est-ce qui me reste ?

Ses yeux pour pleurer ! C'est ça, lutter contre le chômage ? C'est ça, encourager les jeunes à apprendre un *métier* ? C'est ça, respecter ses engagements ? Vous croyez pas que vous poussez un peu, là, m'sieur Pasqua ?

Le soleil levant

Trois jours de fête sur grand écran

...enir des salles obscures

CINÉMA

Le soleil levant de Yokohama

Le cinéma français a un festival au Japon.
Les spectateurs nippons ont applaudi quatorze films, des « Nuits fauves » aux « Visiteurs »

YOKOHAMA

de notre envoyée spéciale

Nichée ao cœur anooyme d'un grand hôtel de la province japonaise, une salle de congrès de 1 000 places. Des spectateurs sont assis par terre dans les travées. La lumière se rallume à la fin de la projection des *Nuits fauves* de Cyril Collard. D'abord un instant d'intense silence, *puis* un flot d'émotion, d'affection, submerge la foule, composée en majorité de jeunes. Les filles sont en larmes. Lorsque Romane Bohringer apparaît, elles se précipitent, elles veulent l'approcher, *la toucher*. C'est uoe émeute calme, une cérémonie étrange d'identification, de reconnaissance.

Le premier Festival du film français de Yokohama, organisé par Unifrance Film International, sur le modèle de celni qui existe depuis quatre ans à Sarasota (Floride), vient de commencer. Pendant quatre jours, du 10 au 13 juin, il ne cessera de se révéler riche de surprises et d'enseignements. Ce grand hôtel, où tout se déroulera, est planté au milieu de nulle part. Autour, il y a des grues, uo immense ehantier, des terrains encore vagues, de l'eau. On pourrait être à Malmö, à Cherbourg. On est à Yokohama.

Daniel Toscan du Plantier, président d'Uoifrance, a emmené quatorze films français récents (1). Les équipes, metteurs en scène, comédiens, ont fait le voyage : Claude Sautet, Bertrand Tavernier, Jean-Jacques Beioeix de retour avec *Diva*, Roger Planchon avec son petit Roi-Soleil, Maxime Mansion, Viocent Lindon, Richard Bohringer, sous la présidence de Jeanne Moreau, formidable d'énergie charmeuse. On voit beaucoup une dame pimpante, symbole mythique du mariage franco-japonais, c'est Keiko Kishi, qui fut la vedette, en 1956, de *Typhon sur Nagazaki*, le film de son époux, Yves Ciampi...

A Yokohama, tout a marché, le grave et le léger, la fresque historique et le théâtre filmé. Tout, avec une pointe de ferveur et de fréquentation pour *les Nuits fauves* et... *les Visiteurs*. Deux champions du box-office français. L'équipe des *Visiteurs* était pourtant très inquiète avant la présentation. Les japonais riraient-ils? *«Le rire est culturel»*, disait sombrement Jean-Marie Poiré. Et Christian Claviar soliloquait : *«Bon, quand je pète à table, à mon avis, ils devraient rire, quoique...»* Eh bien, aidés, paraît-il, par des sous-titres très élaborés, «ils» ont ri à peu près à tout, sauf peut-être à cette réplique : *«Ils* (les visiteurs du *Moyen-Age égarés* dans notre siècle) *ne savent même pas qui est Michel Drucker»*. A la fin, un spectateur s'est levé, et dans un français enthousiaste a dit : *«Merci, aujourd'hui je me suis bien rigolé.»*

Comment se porte le cinéma français au Japon? Plutôt mieux que le cinéma japonais. En trente-cinq ans, le nombre d'entrées est passé là-bas de 1,12 milliard à 125 millions (pour 124 millions d'habitants), et le parc de salles, qui était de 7 500 cinémas en 1960 est tombé à 1 800 en 1992, dont 200 environ à Tokyo. Dans la capitale, une dizaine de films français sont à l'affiche en permanence, souvent plus que les films autochtones...

Hors de la Communauté européenne, le marché japonais est pour nous le premier du monde. Ainsi, l'année dernière, 338 films étrangers sont sortis au Japon, dont 228 américains, et, en second rang, 38 français. Alors, cocorico? Uo cocorico un peu étranglé, tout de même. Car nos films, tout appréciés qu'ils soient, passent la plus part du temps dans de toutes petites salles spécialisées de 150 à 200 places. Eo 1992, par exemple, dix titres seulement ont crevé le plafond des 50 000 entrées.



D. R.

Affiche japonaise des « Nuits fauves »

Une des militantes de la diffusion de notre eioémetograpbie est Mme Takano, inflexible et lisse sous son chignon, directrice d'une salle de 230 places, l'Iwanami Hall de Tokyo. Toute sa vie a été dirigée, illuminée par la vision – précoce – de *Madame Curie*, de Mervio Le Roy, avec Greer Garson . *«L'histoire de cette jeune Polonaise venue à Paris pour étudier, décidant d'être indépendante et de servir la société, puis recevant le prix Nobel, a été mon modèle.»* Etsuko Takano est donc venue à Paris pour étudier, est entrée à l'IDHEC, o'a pas en le prix Nobel, mais continue de servir la société. *Jacquot de Nantes*, d'Agnès Varda, qu'elle a recemment programmé a accueilli 45 000 spectateurs.

Le très courtois Masato Hara est président de Herald Ace, filiale de Nippon Herald qui contrôle 240 salles au Japon, dont 70 écrans à Tokyo, il a distribué *l'Amant*, *Indochine*, qui est resté dix mois à l'affiche et a obtenn 120 000 entrées, *Nikita* (175 000 entrées), bientôt *l'Accompagnatrice*. Après avoir rappelé qu'il a coproduit *Ran* de Kurosawa avec Serge Silberman, il analyse lucidement la situation. *«La croissance économique ayant cessé au Japon, on n'y investit plus dans le cinéma. Les financiers nous appellent d'ailleurs des* «Mizu Shobaï», *des* «marchands d'eau», *ceux qui ne construisent sur rien de solide...*

Brouillage promotionnel

S'apprêtant à sortir *Jurassic Park* de Steven Spielberg dans 200 salles, et soupirant que *«la prospérité du cinéma américain* n *un peu étouffé le succès du cinéma français»*, il évalue le noyau dur des cinéphiles nippons à 30 000 aficionados, estime que les trois quarts d'entre eux vivent à Tokyo (24 millions d'habitants), et que 5 % de ceux-ci, en majorité des femmes de plus de trente ans ans, sont attirés par Rohmer ou Rivette. Masato Hara signale évidemment la glorieuse exception à la règle, celle de *l'Amant* de Jean-Jacques Annaud, présenté au Japoo en version française, premier de nos films à bénéficier du «free booking», e'est-à-dire de l'accès aux grands réseaux, faisant exploser les statistiques avec un score de 1 045 000 entrées.

Michel Schmidt, jeune exportateur de *films*, *attaché* à la Gaumont, est lucide lui aussi : *«Nous ne représentons encore que 1 % du box-office au Japon, et exceptionnellement nous montons à 2 % l'année où il y* n l'Amant. *Il est vrai que ce sont les Japonais qui payent au départ le plus eher, un minimum garanti de 500 000 à 1 million de dollars par film. Mais ce* n'est *pas du mécénat, ils ne prennent quasiment aucun risque. Au Japon, un film o le droit d'être sponsorisé, et lorsqu'un distributeur achète un film français, il partage les frais avec l'exploitant et le sponsor, se couvre avec les droits vidéo, mettant le titre à son catalogue, mais* nttendant *souvent que les demandes soient suffisantes pour l'éditer. Des exemples de sponsoring? Yves Saint Laurent o «mis» 1 million de francs sur la sortie du* Cyrano de Bergerac *de Rappeneau, question de prestige, JVC une forte somme sur* Itinéraire d'un enfant gâté, *de Lelouch, parce que Jean-Paul Belmondo tient une caméra vers lo fin du film.»* C'est vrai, tout est mélangé, *Toxic Affair*, de Philomène Esposito vient de trouver prenenr pour 750 000 dollars de minimum garanti malgré son démarrage hésitant en France, pour cette seule raison qu' Isabelle Adjani, au Japon, voit sa notoriété surmultipliée par ses prestations publicitaires pour la firme de cosmétiques Shiseido.

Meilleure démonstratioo de ce brouillage promotionnel, la salle Bunkamura, à Tokyo, où sont sortis *Indochine* ou *Camille Claudel*. Décorée par Wilmotte, elle o'a que 120 places, mais est située au septième étage d'un grand magasin, à côté du café des Trois *magots (!)* et constitue un puissant «produit d'appel» culturel en débouchant directement sur les rayons Chanel ou Saint Laurent.

En quoi le Festival de Yokohama peut-il prétendre modifier cette situation à la fois avantageuse et vaguement humiliante? En démontrant, ce qu'il a fait brillamment, que le cinéma français était apte à sortir de son statut «d'objet de luxe», qu'il pouvait, dans sa diversité. En quatre jours, 14 000 spectateurs sont venus, dont 10 000 avaient acheté leur billet. La démonstration est faite.

Il est vrai qu'investissant un budget de 7 millions de francs (en partie couvert par des sponsors tels que Citroën ou Air France), Unifrance Film International o'a pas lésiné, et sous l'impulsioo de son directeur, Richard Boidin, a bien travaillé en amont. Pendant les six mois qui ont précédé la manifestation, l'information a circulé *dans toutes les universités* autour de Tokyo, des cartes de vœux, de téléphone ont été imprimées, reproduisant l'affiche du Festival qui s'est retrouvée sur les flancs des *trains de banlieue et des autobus*, un jeu concours, «Connaissez-vous le cinéma français?» a été organisé. les radios FM, une télévisino locale mobilisées. Le dernier soir, le maire de la ville, *Hidenobu Takahide a* levé trois fois son verre, *«Kampaï!»*, et a dit à la délégation française : *«L'année prochaine à Yokohama»*. L'opération commando était devenue un rendez-vous.

DANIÈLE HEYMANN

(1) *Les Nuits fauves*, de Cyril Collard, *Mon père, ce héros*, de Gérard Lauzier, *Louis enfant roi*, de Roger Planchon, *Céline*, de Jean-Claude Brisseau, *Cuisine et dépendances*, de Philippe Muyl, *Je m'appelle Victor*, de Guy Jacques, *L. 627*, de Bertrand Tavernier, *Un cœur en hiver*, de Claude Sautet, *l'Accompagnatrice*, de Claude Miller, *les Visiteurs*, de Jean-Marie Poiré, *la Vieille qui marchait dans la mer*, de Laurent Heynemann, *la Crise*, de Coline Serreau, *Diva* de Jean-Jacques Beineix, *Ma saison préférée*, d'André Téchiné.

Trois jours de fête sur grand écran

Avec 1,7 million de spectateurs en 1991 et 1992, le succès de la Fête du cinéma menaçait de se tranformer en émeute. Ses organisateurs ont done décidé cette ennée de répartir les festivités sur trois jours, les 27, 28 et 29 juin. La système du «passeport», qui, après l'acquittement du prix d'un premier billet, donne accès à toutes lea autres salles, reste en viguaur. Mais le «droit de passage» aux projections est porté de 1 à 10 francs.

Au programme cette ennée, une vingtaine d'avant-premières, avec notamment quelques titres vedettes du dernier Festival de Cannes (*Madadayo*, de Kurosawa, *l'Homme sur les quais*, de Raoul Peck, *Grandeur et descendance*, de Robert Young...), des premiers films et des sorties très attendues de la fin de l'été, dont *1,2,3, Soleil*, de Bertrand Blier.

Paris sera comme d'habitude eu centre des festivités, avec notamment le week-end qui aura lieu au Palais de Tokyo, du 25 au 27 juin. Mais les organisateurs annoneant un total de plue de deux eents manifestations dans quelque cent trente villes. La fête est aussi, désormais, un événement international : trente-deux paya ae mettent à l'unisson, d'Erevan à Rabat, de Saint-Pétersbourg à Porto en passant par Kingston, Kampela et Bombay.

Un effort particulier est simultanément destiné aux scolaires, avec des visites à la FEMIS, dans les laboratoires et les studios. Et comme il est désormais d'usage, un *jeu-concours* basé *sur* des extraits de films, lancé durant la fête, durera tout l'été.

JEAN-MICHEL FRODON

▶ Renseignements pour la Fête du cinéma : 48-78-00-49.

L'avenir des salles obscures

Les exploitants s'interrogent sur les évolutions de la diffusion des images

La Fédération des exploitants (FNCF) a tenu à Deauville, do 15 au 17 juin, son 48e congrès. Devant les représentants de salles proposant plus de 4 000 écrans, Hubert Astier, chef du cabinet de Jacques Toubon, tout en réaffirmant l'importance de leurs salles, a invité ses auditeurs à *«ne pas s'enfermer derrière une ligne Maginot»*. Evoquant les oouvelles techniques de diffusioo qui voot bientôt rendre les frontières perméables, le représentant de M. Toubon a annoncé la création d'un groupe d'études technologiques.

Un inspecteur général va par ailleurs être chargé d'étudier le rôle et le statut des salles de cinéma. *«Les 4 500 salles sont un maillon indispensable dès lors qu'on veut faire une politique d'aménagement du territoire*, a dit M. Astier. *La salle pourrait jouer un rôle polyvalent, servir d'équipement culturel de base»* dans les petites villes. Les exploitants ont, pour leur part, exprimé des soucis plus immédiats, notamment à propos de la «hiérarchie des médias», qui détermine les délais de sortie des films sur les autres supports (vidéo, chaînes eryptées ou non). M. Astier a promis le maintien du délai d'un an avant l'édition vidéo, mais il a évoqué des modifications possibles à propos de la renégociation de la convention avee Canal Plus.

Autre sujet d'ioquiétude : les copies de films que l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC) met à la disposition des salles des villes petites et moyennes. En 1992, près de 3 000 copies de 100 films ont été tirées (52 % de films français et 48 % de films américains). Pour éviter que ce système o'aboutisse à renforcer l'hégémonie américaine, le Centre national du cinéma (CNC) a récemment décidé que 65 % des copies tirées devaient être européenoes. Mais certains exploitants craignent de o'avoir plus accès à *Jurassic Park* ou à *Cliffhanger*, les produits les plus prometteurs de la rentrée, avec *Germinal*. Le directeur du CNC, Dominique Wallon, a promis d'être pragmatique, mais a déclaré que *«à recettes égales, on favorisera* Germinal».

J.- M. F.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré aux droits d'auteur (*le Monde* du 16 juio), les films de Georges Méliès, mort en 1938, ne sont pas dans le domaine public. En effet, seloo la réglemeotation française, les années de guerre s'ajoutent eux einquante ens de délei, ce qni prolonge la gestion des droits par le petite-fille du réalisateur jusqu'au 30 septembre 2003. Suite à la réglementation européeooe adoptée, qui porte la protection à soixante-dix ans, ces droits sont prorngés jusqu'en 2023.

MUSIQUES

SVIATOSLAV RICHTER *aux Fêtes musicales de Touraine*

Le cœur, sans les doigts

Le pianiste russe joue deux concertos de Saint-Saëns

TOURS

de notre envoyé spécial

Il ne reste plus un mètre carré de libre sur la petite scène du Grand Théâtre de Tours : serrés comme des sardines, les musiciens de l'Orehestre national de Lettonie jouent coude à coude autour de leur chef Paul Magi et de Sviatoslav Richter. Le piaoiste russe a anooocé les *Deuxième* et *Cinquième Concertos* de Saint-Saëns. Curieuse idée, se dit-oo. Puis l'on se souvient que Richter enregistra, en URSS, il y a près de quarante sns, le deroier concerto dn compositeur français. Une interprétation fantastique, distribuée par intermittenee en France.

Et puis, Riehter joue ce qu'il aime. Va dooe pour Saint-Saëns. Cette trentiéme édition des Fêtes musicales en Touraine, Riebter a voulu la placer sous le signe de la musique joyeuse. Du *Deuxième Concerto*, on a dit qu'il «commence comme du Baeh et finit comme du Offenbaeb». Le *Cinquième* est surnommé «l'Egyptien» parce que Saiot-Saëns a introduit dans son mouvement lent un chant d'amour ouhien noté lors d'un de ses voyages sur le Nil.

Superbement accompagné par un orchestre et un chef qu'il a choisis (l'Orchestre oatiooal de Lyon et Emmanuel Krivine oot déclaré forfait quelques semaines avant le concert), Richter éprouve quelques diffieultés à dominer la virtuosité minutieuse du compositeur français. A soixaote-dix-huit aos, il adopte des tempos assez lents, beaucoup plus que ceux de Guilels et de Jeanne-Marie Darré, interprètes iocomparables – version boîte à musique erépitante – du *Deuxième Concerto*. Ricbter joue très droit, très «pianiste de l'Institut». Cette ioterprétation insolite, à food de elavier, digne d'uo concerto de Brahms, pourrait produire soo effet si les doigts ne dérapaient, si les deux mains étaieot toujours synchroolsées. Reste un toucber qui fait sonner le piano Yamaha avec plénitude, chaleur expressive – et saos aueuoe dureté.

Le *Cinquième Concerto* passe avec moins d'encombres, et le mouvement lent si lyrique, à l'atmosphère nocturne si évocatrice – Manuel de Falla s'eo souvieodra lorsqu'il composera les *Nuits dans les jardins d'Espagne* – touche par la perfection d'une interprétatioo aussi peu anecdotique que possible.

La *Toccato* fioale n'a pas l'élan irrésistible, la virtuosité ailée qu'y mettaient Jeanne-Marie Darré (encore elle! EMI devrait décidément rééditer soo intégrale) ou Magda Tagliaferro (Pbilips s'apprête à regraver son interprétation du seul *Cinquième*).

Richter est même gêné par le nombre de nntes, par les déplacements d'un bout du clavier à l'autre *concoctés* par un *compositeur*-pianiste dont la techniqne renverrait sur les bancs de l'école de nombreux virtuoses de cette fin de siècle. Sans doute mécontent, il la rejnue en bis. En guise de trou normand, l'Orchestre de Lettooia et Paul Magi interprétaient «la Nuit de Walpurgis» du *Foust* de Gounod, sans oous faire regretter le moins du monde Krivine et les Lyonoeis. Pau de quatuors à cordes d'orehestres français peuvent rivaliser avee eelui-là. L'acoustique du Grand Théâtre de Tours est si sèche qu'elle ne pardonne rien.

ALAIN LOMPECH

▶ **Procheins concerts ; l'Ensemble Wien dene des *valeee*, polkae, gelnpa de Lanner, Strauss pàre et file et 6ehubert, le 26 juin, à 17 heures, Grange de Mesley ; *l'Arlésienne* de Bizet, *Introduction, allegro pour harpe et petit ensemble* de Revel et *Concerto pour deux pleme*, de Poulenc, par l'Orchestre de Lettonie, Sviatoslav Richter et Lisa Leonekaje, le 26 juin, à 21 heuree, Grand Théâtre de Tours ; récital Satie, per Anne Queffélee, le 27 juin, à 11 heures, Grange da Mesley et eoneert Hindemith, Weber, Mozart, Strauss, Heydn, Dvorak et Brahme par Lisa Leonskaja et l'Eneemble Wien, le 27 juin, à 19 heures, Grange de Meslay. Rens. : Fêtes musicalea en Touraine, tél. : 47-21-65-06. Location : 47-21-65-00.**

▶ **Decca vient de publier une série de 6 CD enregistréa per Sviatoslav Richter en récital. Le pleniete y jnue Schumenn (436 546-2) ; neuf sonates de Heydn (436-454-2 et 455-2) ; lea deux pramièree ennates de Brahma (436 457-2), Prokofiev, Stravlnsky, Chostakovitch, Webern et Hindemith (2 CD 436 451-2). Prega-Le Chant du Mnnde édite de son côté 4 CD d'Interprétations beethovéniennea captées en public, à Prague, entre 1959 et 1996, dont les *Veriations Diebelli* et l'Opus 110 (PR 254 020), l'*Appessionete* (PR 254 021), la *Hemmerklavier* (PR254 022) et l'Opus 10 nº 3 (PR 254 023). Philips publiera à la fin de l'ennée 1993 nu eu début de l'année 1994 une grande édition Richter mêlant les inédits et les rééditinns. Le même éditeur a enregletré, fin mel, lee deux concertoe de Selnt-Seëna à Vienne, evec les Wienar Symphoniker. EMI a ennoneé le publication procheine d'un CD regroupant la totalité dee Interprétatione lelaaées per Saint-Saëna, dont une partie du premier mouvement du *Deuxième Concerto* enregistré vera 1900.**

JOËLLE LÉANDRE et CARLOS ZINGARO

au Passage du Nord-Ouest

Cootrebassiste de formation toute classique, aveoturière eux côtés de compositeurs d'obédiences les plus diverses, auteur elle-même de partitions savoureuses, tendres ou décbirées, improvisatrice hors pair, *«performer»*, mezzo-soprano eu timbre rare, Joëlle Léandre navigue sur cette frange où les musiques n'ont pas forcément d'étiquette. Au pays des tiroirs, cela fait désordre.

Qo'importe. Giaeinto Seelsi – l'Italien dont elle fut l'une des toutes premières à diffuser la musique eo France – et l'Américaio Jnbn Cage furent ses amis, ses frères, ses pères . Elle leur rend hommage, samedi, au Passage du Nord-Ouest, en compagnie du violoniste portugais Carlos Zingaro. On fêtera aussi la parution de deux nouveaux disques ehez le très imaginatif lahel suisse Hat-Hut Records : une délirante *Histoire de Mme Tasco*, avec violon, clarinette et baodonéon *obligés*, et uo disque consacré à Scelsi, où elle partage l'affiche avec quelques camarades iostrumentistes et chanteurs, babitués des fréquences graves.

RENAUD MACHART

▶ **Paesege du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (19e). Tél. : 47-70-61-47. Samedi 26 juin, 19 heures. 80 F.**

□ *«Excès de pouvoir»* à la direction dn Musée des arts d'Afrique et d'Océanie. – Le tribunal admioistratif de Paris a annulé l'arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la culture ainsi que la décision du directeur des musées de France déchargeant Henri Marehal de ses fonetions de directeur du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie à Paris. Dans son jugement du 14 juin, le tribunal indique que cet arrêté et eette décisinn, en dates respectives du 26 nnvembre et du 2 juin 1992, sont *«entachés d'excès de pouvoir»*. Parallèlement, le tribunal a aonulé la décision du directeur des musées de France du 15 juin 1992 chargeant Cécil Guirart de la responsabilité de ce musée. Le ministère de la culture et de la francophonie doit *«pourvoir à l'exécution de ln présente décision»*, iodique le jugement du tribunal.

RESSOURCES HUMAINES

هكذا من الأصل

CULTURE

ARTS

JOAN MIRO à Barcelone

Profusion catalane

Une rétrospective gigantesque et didactique pour fêter le centenaire de la naissance du peintre

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Joan Miro aurait eu cent ans cette année et la Catalogne s'en est souvenue. Anniversaire somptueux, même si les invités à la cérémonie – en l'occurrence une gigantesque exposition – peuvent ressentir une certaine lourdeur lorsqu'ils quittent le festin : 180 peintures et 150 dessins pour montrer que Miro est un grand artiste qui n'improvise pas ses tableaux. L'année Miro, officiellement ouverte par les Catalans le 20 avril, c'est-à-dire le jour de la naissance de l'artiste, avait en réalité débuté à Madrid, au Centre Reina Sofia, le 20 janvier. Margit Rowell tentait d'y cerner l'espace d'une peinture qu'elle plaçait sous le signe des «Constellations», en 96 numéros; la rétrospective organisée à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence en 1990 comprenait 80 tableaux et 30 dessins. Rosa Maria Malet, la directrice de la Fondation Miro de Barcelone, a voulu faire mieux, au risque de l'indigestion.

Superbes, les salles de dessins montrent plusieurs croquis préparatoires en face de la reproduction du tableau final, exposé ailleurs dans les salles. Le principe est pédagogique et s'oppose farouchement à l'idée d'un Miro «spontané». La composition géométrique qui règle la disposition des figures du *Carnaval d'Arlequin* en rappelle la rigueur; de même, la carte postale reproduisant *le Joueur de luth*, une peinture du XVIIe siècle par Heindrick Maertens Sorgh, est suivie de huit dessins qui montrent la genèse de *l'Intérieur hollandais* de 1928.

Tout l'humour surréalisant de Miro est présent dans le cheminement d'une pensée plastique qui part d'une publicité vantant les moteurs allemands Junkers pour aboutir, à travers une vingtaine de dessins, au portrait imaginaire de *la Reine Louise de Prusse*. Mais peut-être aurait-on pu nous épargner les dessins de Miro enfant dont rien ne justifie la présence ici, si ce n'est l'acharnement à tout montrer. C'est le même souci de didactisme qui préside à l'accrochage des salles de peintures, dense et strictement chronologique.

A Barcelone, Miro grandit au milieu de l'architecture «moderniste». Il peut très tôt y voir des expositions d'œuvres impressionnistes, fauves et cubistes. Parmi ces cultures parfois contradictoires, Miro cherche sa voie. Ce n'est cependant pas la seule explication de la discordance visuelle qui attend le visiteur dans la première salle, où sont alignés plus que regroupés les tableaux de 1914 à 1921 : à gauche, un *Paysage de Montroig* (1914), et, juste en face, séparé par la largeur de la pièce et pratiquement dans le même champ visuel, *la Ferme*, de 1921-1923.

Deux périodes radicalement différentes qui se télescopent et incitent rapidement à défiler face au mur, pour retrouver la continuité chronologique des travaux de Miro. En respectant cette linéarité, on verra apparaître, au milieu d'une peinture tour à tour fauvisante puis cubiste, un goût pour la précision qui se manifeste dans les motifs du papier peint servant de fond au *Portrait de Ramon Sunyer* (1918). C'est le moment des premiers paysages «détaillistes», et selon Miro, *«le bonheur d'atteindre dans un paysage à la compréhension d'un brin d'herbe (...) aussi beau que l'arbre ou la montagne.»*

En 1920, Miro gagne Paris et s'installe dans un atelier, rue Blomet, proche de celui d'André Masson. Il rencontre Pierre Reverdy, Tristan Tzara, Max Jacob, et participe au Festival dada, à la salle Gaveau. Sa première exposition parisienne à la galerie La Licorne, en 1921, est un échec complet, qui laisse Miro en proie à de graves difficultés matérielles. Il termine pourtant *la Ferme*, qu'achètera Ernest Hemingway. A partir de 1924, il participe activement aux expositions surréalistes, et son exposition chez Pierre Loeb, en 1925, est un succès. L'année suivante, il travaille avec Max Ernst aux décors de *Roméo et Juliette*, pour les ballets russes de Diaghilev, et Marcel Duchamp intègre une de ses toiles dans l'exposition d'art moderne qu'il organise avec Catherine S. Dreier au Musée de Brooklyn à New-York. Son œuvre s'est épurée, elle ne comporte plus que quelques symboles qui vont petit à petit constituer le vocabulaire plastique très particulier du Catalan, un univers qui mêle le cosmique et les allusions sexuelles, parfois très lestes.

Le «mea culpa» de Breton

En 1928, Miro voyage aux Pays-Bas. De retour à Paris, il peint, d'après des cartes postales, la série des «Intérieurs hollandais» et réalise des collages-objets et papiers collés qui seront suivis, en 1930, par les «Constructions», assemblages d'objets et de bois découpé. En 1934, il expérimente de nouveaux supports, papier-velours et papier de verre et commence une période dite «sauvage». En 1937, il s'inscrit à l'Académie de la Grande Chaumière, où il dessine des nus d'une violence hallucinante : d'une manière générale, la guerre civile espagnole le heurte profondément, ses personnages exhibent des crocs inquiétants, sa palette se charge de couleurs acides. Il peint un grand panneau de fibrociment pour le pavillon de l'Espagne républicaine lors de l'Exposition universelle *(le Faucheur)* et réalise l'affiche «Aidez l'Espagne».

Durant l'été de 1940, à Varengeville, Miro commence la série des «Constellations», un monde affolant d'où émergent des personnages étranges. Après l'invasion allemande, il se réfugie à Majorque puis à Montroig, où il termine ces œuvres. Découvrant cette série, André Breton, qui avait jusque-là considéré Miro comme un gentil peintre un peu naïf, révise son jugement et lui consacre un texte, un chant d'amour qui est aussi un *mea culpa*.

Miro figure à l'Exposition internationale du surréalisme, organisée par Breton en 1947 à la Galerie Maeght de Paris. L'année suivante, Aimé Maeght, qui le représente désormais, propose une importante rétrospective de son œuvre. Et c'est Miro qui présentera au marchand de tableaux Josep Lluis Sert, le futur architecte de la Fondation Maeght à Saint-Paul et de la Fondation Miro à Barcelone.

Miro devrait donc être chez lui dans ce lieu : était-il nécessaire d'en rajouter? Fallait-il donner une telle connotation dramatique (ou religieuse) aux grands triptyques que sont les *Bleus I, II*, et *III* de 1961 ou aux *Peintures murales pour un temple* de 1962 en les disposant en «U», avec une petite chaise au milieu pour que le spectateur (le fidèle?) puisse s'imprégner de ce qui n'est alors plus de la peinture, mais une installation, un «environnement»? Ce n'est pas sûr. A pousser trop loin l'hommage, on transforme vite un musée en cénotaphe.

Barcelone oblige, l'exposition culmine avec *l'Espoir du condamné à mort* de 1974. Miro se confiait à Georges Raillard, lors d'entretiens réalisés trois ans plus tard : *«Il y a des années, sur une grande toile, j'avais peint un trait, un petit trait blanc; sur une autre, un trait bleu. Et puis un jour, c'est venu... au moment où on a garrotté ce pauvre garçon, catalaniste, Salvador Puig Antich. Je sentais que c'était ça. J'ai terminé cette toile le jour où il a été tué. Sans savoir. (...) Sa mort. Une ligne qui allait s'interrompre.»* La toute dernière toile de l'exposition n'est ni signée ni datée, et à peine peinte : un soleil noir et une épaisse ligne horizontale. Miro et Barcelone rendent ainsi justice à Modest Urgell, le professeur de Miro, qui sut déceler chez ce jeune Catalan, au début du siècle, sinon des aptitudes au dessin, du moins une passion inextinguible pour la peinture, dont seule sa mort, en 1983, a pu le délivrer.

HARRY BELLET

► **Exposition Joan Miro, Fondation Joan-Miro, parc de Montjuïc, 08 038 Barcelone. Tél. : (19) 34-3-329-19-08. Tous les jours de 9 h 30 à 21 h 30, jusqu'au 30 août.**

► **Catalogue : 530 pages, 5 000 pesetas (environ 220 F). Disponible prochainement en français et anglais. Signalons le très remarquable dépliant gratuit, en cinq langues, distribué à l'entrée de l'exposition.**

► **A voir à Barcelone : l'exposition *Miro ceramista*, Palacio de la Virreina, Ramblas 99, 08002 Barcelone. Tél. : (19) 34-3-301-77-75; l'exposition *Mirar. Miro*, des photographies de Francesc Catala-Roca, Sala de exposiciones de la Pedrera, Paseo de Gracia 92, 08008 Barcelone. Tél. : (19) 34-3-488-35-92.**

► **A lire. Jacques Dupin, *Miro*, Flammarion, Paris, 1993 (*le Monde* du 14 mai 1993). Et aussi : Georges Raillard et Joan Miro, *Ceci est la couleur de mes rêves*, entretiens avec Georges Raillard, Seuil, Paris, 1977; Margit Rowell, *Joan Miro, Selected Writings and Interviews*, Boston, G. K. Hall and Co., 1986 (dont on attend toujours une traduction française).**

CLAUDE MONET ET SES AMIS à Lausanne

Nymphéas de l'illumination

Une exposition dominée par les délires de Giverny

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

Fouillis, magma, labyrinthe, paysages-palettes, peintures du regard immergé, les derniers tableaux du patriarche de Giverny sont des folies obstinées, des encroûtements successifs de matière colorée. Devant les nymphéas, la profusion de roses et de glycines, les lueurs du ciel diffusées à travers la chevelure des arbres, sa maison et son pont d'estampe japonaise dévorés de fleurs, Claude Monet n'est plus le spectateur serein du microcosme qu'il a lui-même composé en jardinier-peintre, mais un esprit entré en délire, une imagination flamboyante.

Au-dessus de *la Maison de l'artiste*, de 1921-1924, le ciel est d'un jaune aussi tumultueux que le soleil de la Crau pour Van Gogh. Les coups de pinceau s'entremêlent, tantôt ponctuations, tantôt traits ondulant dans une fluidité tournoyante. Les variations sur les saules de 1918-1919 font s'épanouir les troncs et retomber les feuillages comme des jets d'eau. Dans une couleur inventée.

Les apothéoses du «jardin d'eau»

Ces toiles de Giverny, sans autre sujet que la peinture, font la richesse de l'exposition de la Fondation de l'Hermitage consacrée pendant l'été à Claude Monet et à ses amis. Elles ont été puisées, pour une bonne part, dans le très riche fonds impressionniste du Musée Marmottan. D'autres œuvres ont été empruntées à des collections privées suisses, dont l'admirable paysage de la meule au soleil couchant, de 1891, qui s'endort dans les violets et les bleus tout en restant embrasé de roses encore rougissants.

L'évolution de l'artiste est illustrée depuis ses premiers dessins-caricatures de 1858, en passant par le calme paysage d'Argenteuil de 1872, le bord de Seine de 1885 où les touches forment des lignes de force, la jolie falaise rose de la même année, baignant dans l'eau mousseuse, les paysages de Londres – on peut considérer *le Charing Cross bridge* dans le brouillard comme un hommage impressionniste à Turner, – et jusqu'aux apothéoses du «jardin d'eau».

Les célèbres toiles lilas, surfaces fluides sans rivage piquées de fleurs jaunes et roses, le panneau des glycines trempant dans l'étang mauve qui était destiné à l'Hôtel Biron, annoncent les derniers tableaux du peintre.

On trouve autour de lui ses amis, Eugène Boudin qui l'initia au plein air, Auguste Renoir avec ses *Canotiers à Bougival* scintillants, où un rouge sanguin affleure la surface du tableau, Alfred Sisley (un paysage de Veneux aux ponctuations grasses), Camille Pissaro (un matin brumeux), Berthe Morisot (le portrait de Julie Manet).

Des plaisirs du côté d'Armand Guillaumin, avec des paysages de la Creuse robustement simplifiés; d'Henri Le Sidaner, qui salue *le Clair matin de Quimperlé* de lumineuses touches floues; ou de Norbert Goeneutte, un peintre ami de Renoir, dont *la Parisienne* évoque les portraits de Camille par Monet... Mais le vieil homme de Giverny, enfoui dans la matière de ses nymphéas, englouti dans les reflets solides de ses étangs, plongé au cœur des feuillages fluides, les domine tous de son art de visionnaire.

JEAN-JACQUES LERRANT

► **Fondation de l'Hermitage, 2, route du Signal, Lausanne (Suisse). Tél. : (19)-41-21-20-50-01. Jusqu'au 26 septembre.**

WEEK-END D'UN CHINEUR

Billards rétro : à en perdre la boule

Réputé pour favoriser la convivialité, le billard requiert aussi un bon coup d'œil, de l'adresse et de la concentration, qualités qui lui valent un succès ininterrompu depuis le quinzième siècle. Sur le marché, les modèles dix-neuvième sont les plus nombreux et les amateurs affirment une préférence pour les billards Charles X ornés d'abondantes marqueteries.

Une vingtaine d'exemplaires d'époques variées seront en vente aux Salles-du-Gardon (Gard), dimanche après-midi. Tous en bon état, leurs prix varient entre 10 000 et 40 000 francs suivant la beauté du décor. Parmi les modèles Louis-Philippe, un billard à décor de caissons rehaussés de losanges en marqueterie est estimé autour de 10 000 francs. Il faut compter environ 40 000 francs pour un beau modèle Charles X marqueté de fleurs et rinceaux en bois clair sur fond sombre. Plus original, un billard art déco en noyer sculpté de grappes de raisin est donné autour de 30 000 francs. Beaucoup plus récents, des billards américains provenant de cafés sont proposés entre 6 000 et 8 000 francs.

Attention à l'état de la table en ardoise, qui doit être sans fêlure ni cassure, recouverte d'un drap sans défaut non plus. Sur les côtés les bandes en caoutchouc assurent le rebond de la balle et leur élasticité doit aussi être vérifiée. Une fois acheté, le billard est installé par un spécialiste qui le met à niveau, faute de quoi le jeu serait faussé.

CATHERINE BEDEL

► *Les Salles-du-Gardon (Gard), salle Louis-Aragon.* Tél. : 16-66-54-85-99.

Ici et là

Paris

• Samedi 26 juin

Drouot-Richelieu, 14 heures : archéologie, art précolombien, jouets, livres, affiches, tapis d'Orient et une vacation sur le thème de la bière et de la brasserie.

Ile-de-France et environs

• Samedi 26 juin

Nanterre, 14 heures : monnaies; **Puiseaux** (Loiret), 8 h 30 et 14 heures : matériaux anciens.

• Dimanche 27 juin

Chartres : 10 h 30 : armes blanches; 14 heures : documents et souvenirs des compagnies maritimes; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier et objets d'art provenant d'un château; **Provins**, 11 heures et 14 heures : tableaux et sculptures modernes; **Puiseaux**, 9 h 30 et 14 heures : matériaux anciens; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes.

Plus loin

• Samedi 26 juin

Arles, 14 h 30 : archéologie; **Chaumont**, 14 heures : mobilier, objets d'art; **Dijon**, 14 heures : mobilier, tableaux; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Montpellier**, 14 heures : argenterie, bijoux; **Orléans**, 14 heures : timbres; **Vitry-le-François**, 14 heures : arts populaires, outils.

• Dimanche 27 juin

Bergerac, 14 h 30 : céramiques; **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux modernes et contemporains; **Les Salles-du-Gardon** : mobilier, objets d'art, billards; **Nancy**, 14 heures : céramiques, archéologie; **Rodez**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Rouen**, 14 h 30 : mobilier, tableaux modernes.

Foires et salons

Paris (Avenue de Breteuil), **Rouen**, **Divonne-les-Bains**, **Draguignan**, **Angoulême**, **Périgueux**, **Bourg-Saint-Andéol**, **Saint-Etienne-du-Rouvray** (Seine-Maritime) et **Meudon-la-Forêt**.

THÉÂTRE

TURBULENCES à Strasbourg

La fête au Maillon

Troisièmes rencontres de jeunes compagnies

STRASBOURG

de notre correspondant

Malgré les difficultés à retrouver des sponsors, Claudine Gironès, directrice du centre culturel du Maillon à Strasbourg, n'a pas lâché pied sur son festival, les Turbulences, qui se sont tenues du 10 au 13 juin. Ces troisièmes rencontres de jeunes compagnies ont présenté en compétition neuf spectacles quatre jours durant dans plusieurs lieux de la capitale alsacienne.

Le jury de professionnels du théâtre a choisi *Homme pour homme*, créée à Théâtre en mai quelques jours plus tôt à Dijon. Premier spectacle de la compagnie La Nuit surprise par le jour (*le Monde* du 4 juin), la pièce sera programmée pendant la saison 1993-1994 au Maillon.

Un beau moment de Turbulences a été *l'Epreuve* de Marivaux par Laurent Laffargue, avec la compagnie du Soleil bleu, installée à Bordeaux depuis l'automne 1992. Dans le décor très soigné d'un cellier blanc qui ouvre sur un jardin ensoleillé – et qu'ils partagent avec le public – les six jeunes comédiens font preuve d'une vraie gourmandise de jeu dans ce texte. Débordante de vie, d'imagination, de sensualité, parfois de cruauté, *l'Epreuve* tournera en Alsace la saison prochaine sur subvention du conseil régional.

Le jury de jeunes réuni par le Maillon a choisi *Chartres sous une pluie d'automne*, mis en scène par Marion Hewlett, récit – dramatique – d'un homme qui raconte son père, sa mère et son enfance au Laos, qui bascule entre l'humour noir et le récit épique. Le dispositif scénique est très simple : une petite pièce où l'homme écrit ce qu'il est, un grand parvis où son double danse ce qu'il n'est pas.

La même démarche de retour au passé anime au moins deux pièces. *Quant à elle...*, écrit et mis en scène par Martine Colcomb, évoque un couple qui traverse les années de guerre. Mais cette histoire tendre n'a pas su éviter le piège d'une naïveté un peu laborieuse que ne sauve pas un ingénieux décor de chaînettes dorées. *Kiki l'Indien*, de Joël Jouanneau mis en scène par Christine Delmotte à Liège l'an dernier, est en revanche un spectacle tout à fait plaisant : le retour dans un petit village alpin d'un routard *«un peu dévissé dans sa tête»*, raconté par son petit-neveu au rythme des douze mois de l'année. Kiki décourage ses deux sœurs et s'évade dans son rêve d'Indien comme dans le Far-West de Jacques Brel.

Le palmarès a écarté l'intelligente *Amerika*, d'après le roman de Kafka retravaillé par la compagnie Lhoré-Dana, et mise en scène par Olivier Maurin. Dans un décor minimal, un émigrant découvre l'Amérique en même temps que la machinerie du théâtre et y promène sa sympathique naïveté. C'était comme un ironique contrepoint à deux pièces de l'auteur roumain Ion Luca Caragiale, montées par la compagnie strasbourgeoise. Le Théâtre suspendu, et notamment la savoureuse histoire d'un couple qui a tiré le gros lot et perdu ses billets de loterie. Dommage que la traduction soit d'une grisaille décevante.

JACQUES FORTIER

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

THÉÂTRE

VISITES

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉÂTRE

AKTÉDN-THÉATRE (43-38-74-82). Couleurs de Paris : 1B h. Rel. dim., lun. L'Enfant criminel : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ARCANE (43-38-18-70). Je cours, j'ai *tellement de hâte : 20 h 30 ; dim. 17 h.* Rel. jeu., dim. soir.

ARÈNES DE MONTMARTRE (42-23-90-90). La Nuit des rois : ven. (dernière) 21 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : jeu. 1B h ; ven., sam., mar., mer. 21 h ; sam. 17 h.

AUDITDRIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Au bord du lit : ven., sam., mar., mer. 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Folies amoureuses : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Les *Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Lève* pas l'pied, Boris! : ven., sam. (dernière) 22 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIX° (42-38-35-53). Le Chariot de terre cuite : mar., mer., jeu. (dernière) 19 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs ; 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun., mer.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etate frères7 Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-07-14-30). Meurtre à l'aube : mar., mer., jeu. 20 h 45.

CENTRE POUCHKINE (44-05-64-20). Des pommes pour Eve : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Oui : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Grande salle. On a marché sur la Terre : sam. 16 h. Quelques jours avant l'équinoxe de printemps : ven. 21 h ; sam. 18 h. Les Gauchers : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 18 h 30. Croisements, divagations : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h. Masques : sam. 16 h ; dim. 17 h ; lun., mer., jeu. 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h. Rel. mer., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-61-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 16 h, 21 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : ven., dim., jeu. 20 h 30. La Fausse Suivante ou le Fourbe puni : sam., mer. (dernière) 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : sam., dim. 14 h ; mar. 20 h 30. Le Prix Martin : mar. 14 h ; lun. 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : ven. (dernière) 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Le Doux Baiser d'amour : mer., sam. 15 h ; ven., sam. 20 h ; dim. 14 h.

CRYPTE SAINT-SULPICE (EGLISE SAINT-SULPICE) (42-64-15-14). Récits d'un pèlerin russe : ven., sam. *20 h 30 ;* sam. 15 h ; dim. (dernière) 17 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer., ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h 30. La Lettre : mer., jeu., ven. 21 h 30 ; sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Monologue de Molly Bloom : lun., mer. (dernière) 21 h.

ESPACE HÉRAULT (43-29-88-51). Sonate pour deux femmes seules et une cité HLM : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ESPACE MARAIS (48-04-61-55). Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. L'île des esclaves : ven., sam. 18 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : sam., lun. 18 h ; dim. 18 h. La *Mouette : sam. 21 h.*

L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Roro er Saoz : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam., mer., jeu. 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Man, Dorle, Gus : 16 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Le Horla ; Boule de suif : 20 h 45. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : mer., jeu., ven. 20 h 30 ; sam. 17 h 30.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : 20 h. Rel. dim. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 19 h. Rel. dim., lun. Amours en pièces : 20 h 30. Rel. dim. Personne n'est parfait ; 22 h. Rel. dim. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 16 h 30. Rel. dim., lun.

HOTEL DE SULLY (44-61-21-60). L'Héritier ridicule : ven., sam., dim., mer., mer., jeu. (dernière) 21 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : ven., sam. (dernière) 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Le Banc : 20 h. Rel. dim., lun. Isabelle Eberhardt ou la Magie des sables : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 16 h. Rel. dim. Les Aventures du baron de Faeneste : 20 h. Rel. dim. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. dim., lun. Une fée sort du logis : lun. 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout cœur : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LA MAISON DU PORTUGAL (45-36-76-37). Valentin Orchestra : ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 16 h.

MARIE-STUART (45-06-17-60). Tempête sur une toile cirée : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h 30. Huis clos : sam. (dernière) 18 h 30. Je me tiens devant toi nue : mer., ven. (en français) sam., mar. (en anglais) 20 h 30. Remords vivants : jeu. 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). *Je ne suis* pas un homme facile : ven., sam. 20 h ; dim. (dernière) 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Le Miroir des songes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Tonnelle d'été : 15 h. Rel. lun.

MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.

MICHDDIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela ; 21 h ; sam. 16 h. 21 h 15. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout va bien : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Pendant que vous dormiez : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 15 h.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Carmen : mar. 19 h 30. Faust : sam., lun. 19 h 30.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Médée : ven., sam., mer. 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Pétaouchnok : 20 h 45. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'es ri! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Bruno Lugan : 22 h. Rel. dim., lun.

PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY (42-06-44-06). Destination demain : sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Ubu : 21 h. Rel. dim., lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). La Leçon de composition : ven., sam. (dernière) 21 h.

PLACE LÉON-BLUM Les Pieds Nickelés en vadrouille : sam. 16 h 30 ; dim. 15 h ; lun. (dernière) 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Méli-mélo-man : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Les Femmes, les truffes et la musique ou Mon gendre tout est rompu : mer., jeu. 20 h 30 ; ven., sam. 21 h 30 ; dim. 17 h 30. Les Précieux : ven., sam. 19 h 30 ; sam., dim. 15 h.

PROCRÉART (42-52-09-14). Candide (en bulgare) : ven., sam. (dernière) 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Homme et son double : ven., sam. 22 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Un acteur joue Brel : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-06-21-93). Improvizafond : 20 h 30. Rel. dim., lun. Didier Benureau : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-82-22). La Caresse : ven., sam., mer., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). La Dame en noir : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR SELLE-DE-MAI (48-05-67-89). L'oiseau n'a plus d'ailes : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h. Rel. dim., lun. A *Life in the Theatre (en anglais)* : 20 h 30. Rel. dim., lun. No Joseph (en anglais) : lun. (dernière) 20 h 30. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : jeu., ven., sam. 22 h 15. Trois muses s'amusent : lun. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou dans ,a va jaser : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Les Noces de Figaro : 19 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Violet : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-65). Madame de Sade : 20 h. Rel. dim., lun. Histoires de paroles : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 22 h ; *dim. 15 h. Les Symptômes de la* vache folle : ven., sam., jeu. 18 h 30 ; dim. 18 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Eva Peron : 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-38). Le Pélican : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIDNAL DE L'DDÉON (PETITE SALLE) (44-41-35-38). Confessions : ven., sam., dim. (dernière) 18 h 30. Pauvre, la fille : mar. 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Mein Kampf (farce) : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. Staline : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 18 h.

THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Les Carabiniers : ven., mar., jeu. 20 h 30 ; sam. 20 h. La Grande Charge hystérique : sam. 20 h ; mar. 20 h 20. Strip et boniments : ven., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 20 h.

THÉATRE SILVIA-MDNFDRT (45-31-10-96). La Peau des autres : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 19 h. Rel. dim., lun. Chronique d'une mort retardée : 20 h 30. Rel. dim., lun. Tête de méduse : dim. 17 h ; lun. (dernière) 20 h 30.

TREMPLIN-THÉATRE DES TRDIS-FRÈRES (42-54-61-00). L'Orchestre : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

LE TRIANON (45-63-40-80). *Auguste* et Chambre-à-Air au pays des piranhas : mer., sam., dim. 14 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Chopelia : 21 h. Rel. dim.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : 20 h 30. Rel. dim.

SPECTACLES NOUVEAUX

LA VEUVE CONVOITÉE. Théâtre Déjazet (48-87-52-55), mer., jeu., ven., sam. 21 h 15 et dim. 15 h (23).

CDNFÉRENCE AU SDMMET. Théâtre Déjazet (48-87-52-55), jeu., ven., sam. et dim. 18 h (24).

ELECTRE. Montrouge (Maison de l'acteur) (47-35-69-30), jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. (dernière) 18 h (24).

GELSOMINA. Espace Acteur (42-62-35-00). jeu. et ven. (dernière) 21 h (24).

YVDNNE, PRINCESSE DE BOURGOGNE. Montreuil (Salle Berthelot) (48-68-92-09), jeu., lun. (dernière) 20 h 30 et dim. 16 h (24).

JONGLEURS DANS LA JUNGLE. Aulnay-sous-Bois (Espace Jacques-Prévert) (48-68-00-22), sam. 21 h et dim. (dernière) 16 h (26).

LA PRINCESSE DE CLÈVES. Musée national des Granges de Port-Royal (30-43-73-05), sam. (dernière) 16 h (26).

CON LA VOZ A RAS DE SUELO. Sentier des Halles (42-36-37-27), lun. 20 h 30 (28).

POUR LA MER, TU CHANGES A RÉPUBLIQUE. Salle du Centre Jean-Dame (42-23-37-37), lun. et mar. (dernière) 20 h 30 (28).

PREMIER AMOUR. Théâtre Clavel (46-34-23-11), lun. 20 h 30 (28).

SOIRÉE COMIQUE. Le Carré blanc (42-81-04-71), lun. 20 h 30 (28).

LETTRE A FIDEL CASTRD. Hôtel de Sully (48-87-04-62), mar., mer. et jeu. 21 h 15 (29).

RÉGION PARISIENNE

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (46-68-00-22). Jongleurs dans la jungle : sam. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.

CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). Entre ciel et terre : 21 h. Rel. dim., lun.

CORBEIL-ESSDNNES (PLACE DE L'ARDUEBUBE) (64-99-53-67). Histoire du soldat : ven. 21 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-92-09). Yvonne, princesse de Bourgogne : dim. 15 h ; lun. (dernière) 20 h 30.

MONTROUGE (MAISON DE L'ACTEUR) (47-35-69-30). Electre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

MUSÉE NATIONAL DES GRANGES DE PDRT-ROYAL (30-43-73-06). La Princesse de Clèves : sam. (dernière) 18 h. La Verger des solitaires : dim. (dernière) 15 h 30, 18 h 45.

NEUILLY-PLAISANCE (BATEAU-THÉATRE DURAGAN) (40-51-84-63). La Horla : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE RAJ'GANAWAK) (45-67-67-74). L'uvre du pitre : ven., sam., lun., mar. 21 h ; dim. 16 h.

VITRY-SUR-BEINE (STUDID-THÉATRE) (46-81-75-50). Partage de midi : ven., sam., lun., mar., mer. (dernière) 20 h 45.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

A CAUSE D'ELLE. Film français de Jean- Loup Hubert : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 38-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-55-70-88) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 38-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-87 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-58 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-88-75-66) ; Mistral, 14e (38-55-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 38-85-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-18 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

A TDUTE ÉPREUVE. Film Hong-Kongais de John Woo, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-18-16 ; 38-55-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-38-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-66-70-14) ; Paramount Dpéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-55-70-64) ; Mistral, 14e (38-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

L'ARCHE ET LES DÉLUGES. Film français de François Bel : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28 ; 35-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

C'EST DE L'ART. Film français de Pierre Coulibeuf : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-67-77 ; 36-55-70-43).

COMMENT FONT LES GENS. Film français de Pascale Bailly : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRÉATURE DU LAGDN, LE RETDUR. Film américain de Jim Wynorski, v.f. : Brady, 10e (47-70-08-88).

DEUX DOIGTS DE MEURTRE. Film américain d'Eddy Matalon, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-25 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-45 ; 38-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

L'ENFANT LION. Film français de Patrick Grandperret : Forum Horizon, 1er (45-08-67-67 ; 38-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-85-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-85-70-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-78).

FANFAN. Film français d'Alexandre Jardin : Gaumont Les Halles, 1er (38-58-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-88-75-55) ; Rex, 2e (42-36-63-93 ; 38-55-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-65) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-67-35-43 ; 36-65-71-68) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (38-68-76-55) ; Gaumont Alésia, 14e (38-85-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (35-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-38-10-96 ; 36-65-71-44).

JAMBON JAMBDN. Film espagnol de Bigas Luna, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-61) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-78-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (35-65-70-37) ; UGC Opéra, 9e (45-74-85-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

QUELQUE PART VERS CONAKRY. Film français de Françoise Ebrard : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RED ROCK WEST. Film américain de John Dahl, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-55-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-84 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 38-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Rex, 2e (42-35-83-93 ; 35-85-70-23) ; UGC Gobelins, 13e (45-81-94-95 ; 36-55-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-85-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

RELACHE. Film français de Gilles Bourdos : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

SAUVE-TOI. Film français de Jean-Marc Fabre : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 26 JUIN

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, devant la mairie, place Baudoyer (Paris autrefois).

« Les jardins du Luxembourg et leurs statues », 11 heures, grille, place Edmond-Rostand (Approche de l'art).

« Trésors de l'orfèvrerie russe », 11 heures et 15 heures, hall du Petit Palais (M. Hager).

« Les dames de Sainte-Clotilde et le pavillon du duc de Guise », 11 heures, 103, rue de Picpus (S. Rojon-Kern).

« La salle Favart : histoire de l'Opéra Comique », 14 h 30, façade, place Boieldieu (Monuments historiques).

« Les chevaux célestes de l'empereur de Chine », avec C. Bourzat, 14 h 30, hall du Musée Guimet (Le Cavalier bleu).

« Jardins et hôtels de la rue du Bac », 14 h 30, métro Rue-du-Bac (Paris pittoresque et insolite).

« Le vieux village de Charonne », 14 h 30, métro Porte-de-Bagnolet, sortie boulevard Mortier (C. Merle).

« Les salons de l'hôtel des comtes de Potocki », 14 h 45, métro George-V, sortie escalator Champs-Elysées, numéros pairs (M. Banassat).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de Chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le couvent des Carmes et ses prisons », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (I. Hauller).

« Le siège du Parti Communiste français, par Niameyer », 15 heures, 2, place du Colonel-Fabien (Paris et son histoire).

« Saint-Denis : La maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur (Office de tourisme de Saint-Denis).

DIMANCHE 27 JUIN

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« La basilique de Saint-Denis, panthéon des rois de France », 14 heures, devant le porche d'entrée (Art et découvertes).

« Salons Louis XVI et Napoléon III du ministère de la marine » (carte d'identité), 14 h 30, 2, rue Royale (D. Bouchard).

« Le Marais juif. Petites synagogues », 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« Saint-Denis : la cathédrale et les tombeaux royaux », 14 h 30, 2, rue de la Légion d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

« Ascension au sommet de la colonne Vendôme » (lampe de poche), 14 h 45, métro Tuileries (M. Banassat).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, œuvre de Brongniart » (limité à trente personnes), 15 heures, 12, rue Monsieur (Monuments historiques).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Les vieux quartiers de l'île de la Cité, de la place Dauphine à l'enclos du cloître Notre-Dame », 15 heures, Pont-Neuf, statue d'Henri IV (E. Romann).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Cheminement historique et bucolique au parc Montsouris, cités d'artistes des années 20 », 15 heures, métro Cité universitaire (Paris, capitale historique).

« Les salons de l'hôtel de Sagan, ambassade de Pologne », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).

« La cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevski », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 26 JUIN

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 13 h 30 : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

DIMANCHE 27 JUIN

1, rue des Prouvaires, 16 heures : « Quel est le secret de votre destin ? », par P. Bouella ; « Comment choisir sa vocation ? », par Natya (Conférences Natya).

Salons Regus, 72, rue du Faubourg Saint-Honoré, 15 heures : « La Tassili, le Hoggar », par A. Dumas (Exposition Hamida Mazouzi).

ÉCONOMIE

Les divergences entre Paris et Bonn sur la politique monétaire

Le faux pas de M. Alphandéry

Pour tous les ministres de l'économie, la « gaffe » est l'ennemi suprême : la moindre petite phrase mal perçue, la moindre confidence trop osée, et la réaction des marchés financiers est parfois dévastatrice. Arrivé Rue de Bercy au mois de mars, Edmond Alphandéry a dû être informé dans le détail de l'usage codifié des déclarations monétaires. Jeudi 24 juin, pourtant, le risque de dérapage était particulièrement faible : en dépit de la sombre conjoncture, la monnaie française ne cesse de se redresser sur les marchés vis-à-vis d'un mark affaibli, victime des difficultés profondes de l'économie allemande. Signe incontestable d'une situation monétaire favorable à la France, le taux des obligations d'Etat est désormais inférieur à celui des emprunts allemands.

Une « gaffe » préjudiciable au franc était donc peu probable. Mais M. Alphandéry n'a pas su éviter un autre écueil : la nécessité de ménager la susceptibilité de ses interlocuteurs allemands. En déclarant sur Europe 1 qu'il avait *« pris l'initiative »* de demander aux responsables allemands de *« venir à Paris dans le cadre d'un conseil économique et financier franco-allemand, pour que nous discutions ensemble des conditions d'une baisse des taux d'intérêt en France et en Allemagne »*, il a froissé les responsables monétaires d'outre-Rhin. Au point que ceux-ci ont jugé préférable d'annuler le conseil, pourtant prévu de longue date.

Il est de notoriété publique que les Allemands, accusés en permanence de maintenir des taux d'intérêt trop élevés au détriment de l'Europe tout entière, sont particulièrement chatouilleux sur le sujet. Qu'un ministre français prétende, même à demi-mot, organiser un assouplissement du crédit, est à leurs yeux sacrilège. Surtout au moment où le mark, traditionnellement la plus forte des monnaies du système monétaire européen, traverse une zone de turbulences. Si le faux pas de M. Alphandéry ne va pas changer la face du monde, on se souvient tout de même avec quelle rapidité les relations entre plusieurs pays européens s'étaient détériorées pendant la tempête monétaire de septembre. Il serait dommage que la coopération monétaire franco-allemande, qui était sortie renforcée de la crise des changes, soit aujourd'hui menacée.

Ni les Français ni les Allemands ne peuvent se permettre, dans la conjoncture actuelle, de laisser se détériorer leurs relations monétaires. Un regain d'attention des responsables des deux pays pour ménager leurs susceptibilités réciproques et approfondir leur coopération ne paraît pas un effort surhumain.

FRANÇOISE LAZARE

Les frictions se multiplient

Suite de la première page

En volant au secours du franc à l'automne, la Bundesbank avait convaincu les Français de sa bonne volonté. La baisse des taux d'intérêt qu'elle a engagée depuis a permis au nouveau gouvernement français de suivre le mouvement puis, dans l'élan, de faire glisser ses taux sous les taux allemands. Tout semblait donc aller pour le mieux pour le gouvernement de M. Balladur qui fonde une part essentielle de sa politique sur une détente monétaire. Or, la Bundesbank marque depuis la mi-mai, une pause dans sa politique de baisse des taux. Sans doute ne durera-t-elle pas, mais la patience de Paris, comme celle des autres capitales européennes, est mise à l'épreuve.

Les propos de M. Alphandéry à Europe n° 1, jeudi 24 juin, en sont la manifestation. Le ministre français a expliqué qu'il avait invité Theo Waigel, ministre des finances, et Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, à Paris *« pour que nous discutions ensemble des conditions d'une baisse concertée des taux d'intérêt en France et en Allemagne »*. Immédiatement repris par les agences de presse allemandes, ces propos ont été ressentis comme un « diktat ». M. Waigel a annulé cette réunion, de toute façon prévue de longue date dans le cadre du conseil économique et financier franco-allemand. Les services du ministère des finances allemands prétextaient un calendrier surchargé de M. Waigel qui doit présenter son projet de budget 1994, le 13 juillet.

Un moment très délicat

L'explication ne trompe personne. *« Waigel a fait en sorte de faire savoir à son collègue Alphandéry, que l'on ne convoque pas à Paris sur les ondes le président de la Bundesbank pour lui dicter une baisse des taux »*, écrit sans ambages la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* vendredi. Le journal poursuit en expliquant que *« les hommes politiques français doivent s'accoutumer à respecter l'indépendance d'une banque centrale »*. Pour avoir, par énervement, exercé une pression publique sur la banque centrale allemande tout en mêlant dans la même accusation Bonn et Francfort, M. Alphandéry, pourtant défenseur zélé du projet d'indépendance de la Banque de France, est renvoyé brutalement sur le banc de l'école du monétarisme. *« Entre amis. Sans rancune »*, conclut, en français, le journal allemand...

Mais le faux pas du ministre français, malgré sa maladresse insigne, n'eût pas été si mal ressenti s'il n'était tombé à un moment extrêmement délicat pour la Bundesbank comme pour le ministre des finances. La sévère récession (le PIB a reculé de 3,2 % au premier trimestre) ne crée en Allemagne aucune panique comparable à la France. Les plus optimistes voient d'ailleurs la sortie du tunnel pour l'automne, les autres pour le début de 1994. Mais elle a fonctionné comme un piège qui s'est refermé.

Le gouvernement, faute d'avoir pris les mesures d'austérité budgétaire en 1991 et 1992 lorsque l'Allemagne rayonnait encore du boom de la réunification, se trouve désormais incapable de le faire de peur d'aggraver encore la déprime. Il repousse les taxes nouvelles et les coupes budgétaires à plus tard. Mais ce faisant, il creuse les déficits qui, par leur ampleur abyssale, inquiètent désormais les milieux financiers internationaux. La conséquence en est un affaiblissement du mark qui inquiète à son tour la Bundesbank et l'oblige à marquer une pause dans la baisse de ses taux directeurs.

Avant tout, il faut donc rassurer les milieux financiers internationaux sur le sérieux de Bonn. Et le message doit être énoncé au plus vite, cette fois-ci sans ambiguïté : les économies ne sont plus renvoyées aux calendes grecques mais engagées dès maintenant. Le ministre des finances, par ailleurs politiquement affaibli pour avoir tenté et manqué un retour comme ministre-président de Bavière, est la cible des attaques. Les calculs qu'il a faits pour le *« pacte de solidarité »* se sont avérés erronés et, de toute façon, dépassés par la crise. A peine trois mois plus tard, il faut tout refaire. *« Nous sommes devenus une république de palabres »*, a résumé Ulrich Cartellieri, directeur financier de la Deutsche Bank.

La Bundesbank n'est pas en reste dans ses attaques contre Bonn. Elle calcule, dans son dernier rapport mensuel de juin, que les déficits publics atteindront au total 230 milliards de marks cette année, soit 7,5 % du PIB (alors que le traité de Maastricht fixe un maximum de 3 %) et 90 % de l'épargne des Allemands. *« L'heure de vérité a sonné »*, a indiqué en septembre dernier le chancelier Kohl. Apparemment personne ne l'a entendu, à commencer par lui même.

La force du mark permettait aux Allemands de donner, sans en avoir l'air, des leçons de vertu. Sa faiblesse actuelle souligne combien la République fédérale a du mal à jouer son rôle de pilier de la stabilité européenne. Personne n'y gagne, toute la Communauté en souffre. Si l'Allemagne veut éviter que son partenaire français ne soit attiré par les sirènes protectionnistes, ce qui conduirait à une rupture, cette fois-ci très grave, de l'axe Paris-Bonn, il lui faut agir dès maintenant. L'an prochain, l'Allemagne connaîtra dix-neuf élections régionales et locales. Ce sera alors sans doute trop tard.

ERIC LE BOUCHER

Une coopération bilatérale régulière

Créé en 1988 dans le cadre des protocoles additionnels au traité de l'Elysée du 22 janvier 1963, le conseil économique et financier franco-allemand se réunit plusieurs fois par an (généralement entre deux et quatre). Il permet aux responsables des gouvernements et des banques centrales des deux pays de discuter de leurs relations économiques et monétaires.

Le dernier conseil s'était tenu à Bonn, le 17 février. Logiquement, la nouvelle réunion avait été organisée à Paris, avec à l'ordre du jour les questions monétaires et budgétaires. Plusieurs responsables allemands ont rappelé que les décisions relatives aux taux d'intérêt sont prises par la Bundesbank et par la Banque de France – appelée à devenir autonome par rapport au gouvernement – et non par le conseil.

A Paris, le ministère de l'économie a justifié, jeudi 24 juin, l'annulation du conseil par la nécessité pour M. Waigel de *« conduire une série d'importantes discussions à Bonn sur les grandes lignes du budget »* et a fait savoir que le conseil se réunira *« au cours de l'été »*.

Une étude du CERC

Coûts salariaux : la France « en position médiane »

En matière de coût de main d'œuvre dans l'industrie manufacturière, la France occupe une *« position médiane »* parmi les pays industrialisés, selon une étude du Centre d'étude des revenus et des coûts (1) publiée vendredi 25 juin. Malgré les politiques de *« dévaluation compétitive »* menées par certains pays, les écarts n'ont guère varié au cours des dernières années.

Dans la hiérarchie des coûts de main-d'œuvre (salaires et total des charges sociales), la France occupe le quatrième rang européen – à taux de change courant, le coût annuel de la main-d'œuvre, est supérieur de 22 % en Allemagne, de 7 % en Belgique et de 2 % aux Pays Bas – et le sixième rang mondial puisque les Etats-Unis et le Japon, selon le même critère, dépassent respectivement de 2 % et 6 % le niveau français.

Charges patronales

Les travaux du CERC constatent *« qu'en dépit des changements parfois importants de parité opérés fin 1992, le classement des pays n'apparaît pas radicalement différent de celui observé dans la dernière étude européenne de 1988 »*. Les dévaluations de la livre et de la lire, par exemple, ont donc été largement – mais pas totalement – compensées par l'évolution des coûts de main d'œuvre en Grande-Bretagne et en Italie *« dont l'évolution en monnaie nationale a été près de deux fois plus rapide qu'en France depuis 1988 »*. Reste que, dans un contexte économique très déprimé, l'avantage de compétitivité lié à la dévaluation, même s'il est temporaire, n'est pas sans effet. Toutefois, si l'on compare les coûts en éliminant les distorsions monétaires et en raisonnant à parité de pouvoir d'achat, les écarts se réduisent sensiblement *(voir graphique)*.

Le constat est un peu différent en ce qui concerne les coûts salariaux ouvriers. *« Le rapport du coût non-ouvrier au coût ouvrier est d'environ 1,8 dans notre pays alors qu'il se situe entre 1,4 et 1,6 dans les autres pays »*, relève le CERC. Une observation qui devrait éclairer le débat récurrent autour du SMIC. Par ailleurs, l'ordre des secteurs d'activité, selon le niveau de leur coût salarial, *« est assez voisin dans tous les pays »*, malgré une dispersion plus accentuée aux Etats-Unis, au Japon et au Royaume-Uni. Les coûts les plus élevés concernent généralement les biens d'équipement et les biens intermédiaires alors que certains biens de consommation (habillement, textile) *« se retrouvent massivement en queue de peloton »*. Quant aux charges patronales, le CERC considère qu'elles *« sont sans aucune relation »* avec le niveau global du coût de la main-d'œuvre. Ainsi, la France et le Danemark sont sur la même ligne alors que la première est celle où les charges des entreprises sont les plus lourdes tandis que le second leur impose très peu de cotisations sociales.

Au cours des dix dernières années *« l'ordre des pays selon le taux de croissance du coût salarial unitaire exprimé en monnaie commune est resté pratiquement le même »*. C'est en Allemagne que la progression est la plus forte (4,5 % par an) de même qu'au Japon (3 %) alors que les Etats-Unis et le Royaume-Uni restent stables et que la France augmente de 2 %.

En définitive, le coût du travail, que certains exemples récents de délocalisations ont placé au cœur du débat, ne doit pas être considéré comme le seul élément de compétitivité, insiste le CERC qui rappelle fort opportunément que d'autres paramètres, tels que la qualité des produits ou le degré d'efficacité, de productivité et de formation des salariés, interviennent. *« Une baisse prolongée du coût du travail*, conclut l'étude, *détermine un choix de spécialisation internationale privilégiant les industries de main-d'œuvre abondante et généralement moins qualifiée au détriment des industries de haute technologie employant une main-d'œuvre qualifiée »*.

J.- M. N.

(1) Documents du CERC, n° 106.

Coût du travail à parité de pouvoir d'achat

Les différences du coût du travail (salaire et total des charges sociales) des pays industrialisés – exprimé ici sur une base annuelle, en monnaie commune et à parité de pouvoir d'achat afin d'éliminer les écarts de prix – sont assez réduites. Néanmoins, un décalage important apparaît en ce qui concerne la Grèce et le Portugal alors que les Etats-Unis, dont le pouvoir d'achat des rémunérations dépasse de 30 % celui du Japon, sont en tête.

A l'issue de la onzième conférence ministérielle

La Russie va devenir membre du programme Eurêka

Réunis à Paris, les 23 et 24 juin, pour la onzième conférence ministérielle Eurêka, les ministres de la recherche des vingt pays européens membres de ce programme (1) ont décidé à l'unanimité d'accueillir la Russie. Cette adhésion reste soumise au règlement de quelques problèmes « techniques » mais devrait devenir effective dans les tout prochains mois. Après la Hongrie, admise l'an passée, la Russie est le deuxième pays de l'Est à intégrer Eurêka.

Il y a peu, exporter des technologies vers l'URSS était un acte complexe soumis aux règles tatillonnes du COCOM (Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations). L'admission de la Russie comme membre du programme de recherche Eurêka ne manque donc pas de piquant. D'autant plus que ce programme avait été conçu, il y a près de huit ans, comme une réponse civile et européenne à l'Initiative de défense stratégique américaine, plus connue sous le nom de « guerre des étoiles ». Certes l'adhésion « effective » de la Russie reste soumise *« au règlement de problèmes techniques »*, a précisé François Fillon, ministre de l'éducation et de la recherche lors de la conférence de presse de clôture de la onzième conférence ministérielle Eurêka. L'adéquation avec les règles du COCOM en fait partie. Mais pour M. Fillon, ces problèmes devraient être résolus rapidement, et la Russie deviendra un membre à part entière d'ici quelques mois.

Ce vingt et unième pays membre devrait rendre encore plus fécond ce programme qui a déjà accordé son label à 816 projets de recherche, représentant une enveloppe financière de 107 milliards de francs. Quatre mille participants en ont bénéficié (2). A l'issue de cette année, placée sous la présidence française, 193 nouveaux projets ont été labellisés. Deux tiers d'entre eux portent sur les six domaines définis comme stratégiques : l'agroalimentaire, l'automobile, le diagnostic, l'informatique, le traitement des déchets et l'usine du futur.

Des retombées indéniables

Une évaluation industrielle et économique, réalisée à l'initiative de la France, confirme l'efficacité de ce dispositif pour la recherche appliquée, surtout lorsqu'il est mis en œuvre pour des projets de taille modeste. La réussite des programmes mammouths que sont Jessi pour l'électronique, TVHD pour la télévision haute définition et Prométheus pour l'automobile est en effet plus discutable. Un bémol non négligeable : à eux trois, ils totalisent des budgets de près de 38 milliards de francs, soit plus du tiers des sommes en jeu.

Réalisée par un groupe d'experts internationaux, l'évaluation n'a pas pris en compte ces projets lourds de manière approfondie. Pour les autres, elle a prouvé leur bon impact économique. 82 % des participants estiment qu'ils portent bien sur des produits ou des procédés commercialisables. Selon une étude spécifique portant sur 119 projets français (excluant donc les très grands programmes), un chiffre d'affaires de 33 milliards de francs environ en est attendu pour un coût cumulé total de 9,2 milliards de francs. Certes ces chiffres donnent peu d'indications sur la rentabilité financière des investissements consentis. Mais les retombées indirectes semblent indéniables : ils accroissent le niveau technique des participants, contribuent à la formation du personnel, améliorent sa capacité à conduire des projets en partenariat. Les programmes Eurêka rassemblent en effet des équipes de recherche issues de laboratoires publics ou privés ayant des nationalités différentes (deux pays au minimum doivent être représentés) sur des sujets de leur choix.

Autre atout : pour 18 % des répondants à l'enquête d'évaluation générale, la participation à Eurêka a conduit au recrutement de salariés supplémentaires. Une vingtaine d'entreprises françaises interrogées estiment à 700 le nombre d'emplois créés pour conduire le projet de recherche ou pour assurer la production et la commercialisation des produits créés.

Eurêka serait particulièrement bien adapté aux PMI. Dans la cuvée 1993, 40 % des projets ont des PMI comme chefs de file : *« On ne s'attendait pas à une telle dynamique dans une conjoncture difficile »*, se réjouit Henri Guillaume, président du Groupe de haut niveau Eurêka. Une accélération des accords de financement dans tous les pays membres (à l'instar de ce qui se passe en France depuis trois ans) devrait accroître encore la participation des petites entreprises. Point faible du dispositif, la coordination des projets Eureka et des programmes de recherche communautaires est insuffisante. Seulement 3 % des projets Eurêka prennent le relais de programmes communautaires. Un réseau d'information et de concertation entre les gestionnaires des deux dispositifs a été mis en place pour tenter d'y remédier.

Après la France, la Norvège assurera la présidence d'Eurêka pour les douze mois à venir. Elle mettra l'accent sur l'environnement : *« Tous les nouveaux projets devront montrer qu'ils prennent en compte les aspects liés à l'environnement »*, a expliqué Finn Kristensen, ministre norvégien de l'industrie et de l'énergie, qui privilégiera également l'adhésion des PMI, ainsi que celle d'industriels d'Europe de l'Est.

ANNIE KAHN

(1) Les pays membres d'Eurêka, au nombre de 20, sont les 12 pays de la *Communauté*, les 6 pays de l'*AELE*, la Turquie et la Hongrie. La Commission de Bruxelles est également membre d'Eurêka.

(2) L'exposition « Eurêka, l'innovation au quotidien », organisée à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris, présente 56 projets Eurêka et leurs répercussions sur la vie quotidienne. Elle a lieu du 25 juin au 31 août.

ÉCONOMIE

Un entretien avec le secrétaire général de la Coordination rurale

« Nous partageons sans réserve les constats énoncés par Philippe Séguin » nous déclare Philippe Arnaud

Réunis jeudi 24 juin à Tours, les responsables de la Coordination rurale ont préparé la rentrée revendicative de leur mouvement, qui doit être marquée par un blocus de Paris à la mi-septembre. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Philippe Arnaud, secrétaire général de la Coordination, dénonce le politique agricole du gouvernement et l'attitude de la FNSEA.

« Avec un an de recul, quels enseignements tirez-vous du relatif échec du « blocus de Paris », que la Coordination rurale avait voulu organiser à la fin juin 1992 ? Pourquoi vouloir recommencer la même opération à la rentrée ?

– Si vous pensez qu'il s'agissait d'une opération de type militaire, alors d'accord : ce fut un échec. Mais quel succès de notoriété, de publicité ! Avant le blocus, nous avions pénétré quelque vingt départements, quinze jours après nous étions présents dans une soixantaine. Aujourd'hui presque tous les agriculteurs connaissent la Coordination.

» Le but n'était pas d'affamer les Parisiens mais de réagir en masse à la réforme de la PAC. Nous voulions tordre le cou à quelques contre-vérités abondamment répétées – et d'abord la surproduction alimentaire européenne et son coût budgétaire énorme... – qui avaient donné mauvaise conscience aux paysans, désignés comme des coupables.

– Quand aura lieu le prochain rassemblement ?

– Pour la rentrée, nous préparons une manifestation très importante, avec notamment un blocus de Paris à la mi-septembre. On ne nous laisse pas d'autre forme d'expression. Chacune de nos demandes de rencontre avec des ministres se heurte à des fins de non-recevoir, car la FNSEA y met son veto.

» Tous les Français se sentent concernés par la disparition des paysans. L'agriculture n'est pas un secteur marginal. Les agriculteurs sont les premières victimes d'un ordre économique international nouveau fondé sur le libre-échange à tout crin.

– A propos du récent accord sur les oléagineux, vous avez parlé de trahison et de capitulation...

– Il n'y a qu'à comparer les propos que tenait l'actuelle majorité quand elle était opposition et qui étaient volontairement flous – sans distinguer les oléagineux du reste des dossiers agricoles pour glaner le plus possible de voix aux élections – avec le oui que vient de donner le gouvernement aux Américains. Jean Puech a envoyé aux parlementaires un argumentaire en dix questions réponses mais nous préparons un contre-argumentaire...

» Limiter de notre propre chef nos surfaces en oléagineux, c'est une capitulation. Rien ne dit que le recours aux variétés hybrides est la bonne solution pour accroître les rendements avant longtemps. Et quelle firme, maintenant, va investir dans la recherche agronomique ? Les agriculteurs sooI démobilisés. Ils vont vouloir en faire le moins possible.

» Pourtant, la CEE est lourdement déficitaire en oléagineux. Il faudrait cultiver 7 millions d'hectares supplémentaires. L'Europe dispose de 41 millions d'hectares pour les grandes cultures, dont 35 de céréales, 5 d'oléagineux et 1 de protéagineux (1) alors que, pour atteindre l'indépendance alimentaire, il en faudrait 48 millions : 30 seulement en céréales, 11 en oléagineux et 7 en protéagineux. Voilà démontrée mathématiquement l'imbécillité du gel des terres.

– Vous tenez un langage quasiment identique à celui du CNJA.

– Je sais et je tente des rapprochements avec Christian Jacob, son président. Je ne désespère pas de voir le CNJA se battre à nos côtés pour dénoncer ensemble ce marché de dupes.

– A vous entendre, le gouvernement Balladur et les gouvernements socialistes précédents, c'est bonnet blanc et blanc bonnet...

– Jugez aux actes ! Les agriculteurs ont été trompés, ils en tireront les conséquences car ils ont du bon sens. Nous partageons d'ailleurs sans réserve les constats récemment énoncés par Philippe Séguin et nous saluons son courage politique.

De vaines tentatives de diabolisation

– La Coordination se place-t-elle à droite, à gauche, au centre, nulle part ?

– Depuis dix-huit mois que nous existons, aucune des étiquettes qu'on a voulu nous coller sur le dos ne tient. Il faut appréhender les problèmes agricoles autrement que par le prisme des clivage politiques. Ce qui est sûr, c'est que nous n'appartenons pas au camp des libre-échangistes mais plutôt à celui des enracinés, des sédentaires.

» La FNSEA a essayé de nous diaboliser en nous rejetant vers l'extrême droite, car la FFA (Fédération française de l'agriculture) est représentée à notre bureau national. Mais nous avons aussi le MODEF, attaché à un certain communisme agraire et à la défense de l'exploitation familiale. Toutes ces tentatives sont vaines.

– Comment êtes-vous organisés sur le terrain et quels sont vos réseaux ?

– L'organisation administrative ou le *quadrillage*, ce n'est *pas notre* fort ! Je n'ai pas de cahier d'adhésions ou de cotisations. Le bureau national fédère les associations départementales. La Coordination s'appuie sur des relais dans presque tous les départements. Au début, nos troupes venaient des céréaliers et essentiellement du Sud-Ouest, mais aujourd'hui notre clientèle se diversifie. Des maires ruraux nous appellent pour se joindre à nous. En Charente-Maritime, les élus départementaux sont plus proches de nos thèses que de celles de la FNSEA. En revanche, en Bretagne nous sommes très peu présents.

– Cette mise à l'écart de circuits officiels est-elle gênante ?

– Elle est réelle mais relative. Dans les départements, quand on demande à être reçus à la préfecture, par les parlementaires, ou par les élus régionaux, il n'y a aucun problème. D'ailleurs, les ministères commencent à nous envoyer quelques papiers. Je viens d'en recevoir un du chef de cabinet d'Alain Juppé.

« La FNSEA a co-décidé la ruine de l'agriculture »

– Suffit-il d'envoyer par télécopie des communiqués dans les salles de rédaction pour se dire représentatifs ?

– Ne confondons pas puissance de l'appareil ou nombre d'adhérents et représentativité et influence. Le premier résistant en 1940 avait autant de valeur que les centaines d'autres par la suite. Les agriculteurs sont proches de nos thèses mais il y a beaucoup d'inertie et, dans la plupart des départements, la FNSEA tient tous les leviers depuis la mutualité, le Crédit agricole, la chambre d'agriculture en passant par d'innombrables commissions qui distribuent des crédits.

– La FNSEA est votre bête noire...

– Elle a co-décidé la ruine de l'agriculture. Elle n'a pas joué le rôle de contre-pouvoir. Les déclarations tapageuses et les fausses colères sont plus destinées à regonfler les troupes qu'à faire reculer les gouvernements. Notre plus sûr réservoir d'adhérents, ce sont les déçus du double langage de la FNSEA car, en vérité, elle n'a jamais eu la volonté de s'opposer à la réforme de la PAC. Reportez-vous aux travaux de la préparation du Xe plan. Les principes qui ont guidé la réforme de la PAC étaient déjà admis par les leaders agricoles de l'époque.

– Si vous deviez avoir un jour un bref entretien avec Edouard Balladur, que lui diriez vous ?

– Nous ne sommes pas les affreux agitateurs jusqu'au-boutistes que certains décrivent. La règle actuelle du jeu économique international qui nous est proposée est insurmontable. Spoliés d'abord, les paysans vont disparaître. Il faut une politique courageuse de rupture avec le libre-échange sans contrepartie qui est synonyme de chômage. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) Les pois, les féveroles...

La représentativité des syndicats agricoles

En dehors des chiffres avancés par les syndicats eux-mêmes, les seules statistiques permettant d'évaluer le poids des grandes organisations du monde paysan sont données par les élections aux chambres d'agriculture. Malheureusement, elle ne se déroulent que tous les six ans et les dernières remontent à 1989. Les chiffres sont d'autant plus difficiles à interpréter que la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) avaient présenté des listes communes. Néanmoins, la participation à ces élections est relativement forte : 58,62 % des inscrits y prennent part.

La FNSEA et le CNJA avaient obtenu en 1989 une large majorité, 61,83 % des voix, suivis par la Confédération paysanne (18,47 %), le MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales – 7,57 %), la FFA (Fédération française de l'agriculture – 5,10 %), divers (3,65 %) et certaines listes non classées (3,01 %).

Pour tenter de départager les deux grands, il faut savoir que la FNSEA revendique 600 000 familles auxquelles s'ajoutent 30 000 syndicats d'exploitants agricoles locaux, 94 fédérations départementales et 38 associations spécialisées. Pour sa part, le CNJA revendique un peu plus de 50 000 adhérents.

La crise de la pêche

Les Douze maintiennent la surveillance des importations

Au second jour de leur opération « mer morte », organisé par le comité de survie de la pêche, les pêcheurs bretons ne mobilisent guère au-delà de leur région. Dans les ports de la mer du Nord, de l'Aquitaine et de la Manche, le mouvement n'a pratiquement pas été suivi. Il s'est en revanche durci en Bretagne. De 20 à 30 tonnes de poisson importé ont été détruites dans un entrepôt frigorifique à Vannes.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La France a obtenu satisfaction : les ministres de la pêche des Douze ont décidé, jeudi 24 juin à Luxembourg, de prolonger pour quatre mois les prix minima qui s'appliquent depuis le 1er mars à six espèces de poissons importés de pays tiers. Cette mesure devait prendre fin le 30 juin prochain. De même, les poissons débarqués dans les ports de la CEE par des bateaux armés dans des pays tiers devront respecter les *« prix de référence »* de la Communauté.

Comme le demandait la France, le conseil a également invité la Commission à lui soumettre un rapport d'ici au *15 octobre* sur la manière dont joue la politique commerciale de la CEE. La Commission devra proposer des réformes afin que la préférence communautaire redevienne effective, sans oublier les intérêts de l'industrie de transformation. Il n'est pas sûr que cette démarche aboutira à des mesures de nature à soulager les difficultés des pêcheurs européens. Mais il n'est pas indifférent que le conseil ait accepté de se pencher sur le problème du respect de la préférence communautaire, malgré les réticences britanniques.

La Commission va donc entreprendre un audit des très nombreux *accords préférentiels* passés avec des pays tiers. Grâce à eux, le tarif douanier commun (12 % en moyenne) est très partiellement appliqué : selon un rapport, deux tiers des importations dans la CEE se font sous un régime dérogatoire !

La contrepartie normale de ces concessions – des droits de pêche dans les eaux des pays partenaires pour les armements de la CEE – n'a pas toujours été obtenue. La Commission devra indiquer comment, éventuellement, corriger le tir. Les limites de l'exercice sont évidentes. D'une part, la plupart des partenaires de la France sont libre-échangistes. D'autre part, les professionnels admettent volontiers que les importations des pays tiers ne représentent qu'une des causes de la chute des cours : les fluctuations monétaires dans la CEE et la crise économique, qui détourne le consommateur d'un produit considéré comme cher, expliquent davantage la crise actuelle.

PHILIPPE LEMAITRE

SOCIAL

Edouard Balladur annonce des mesures en faveur de l'apprentissage

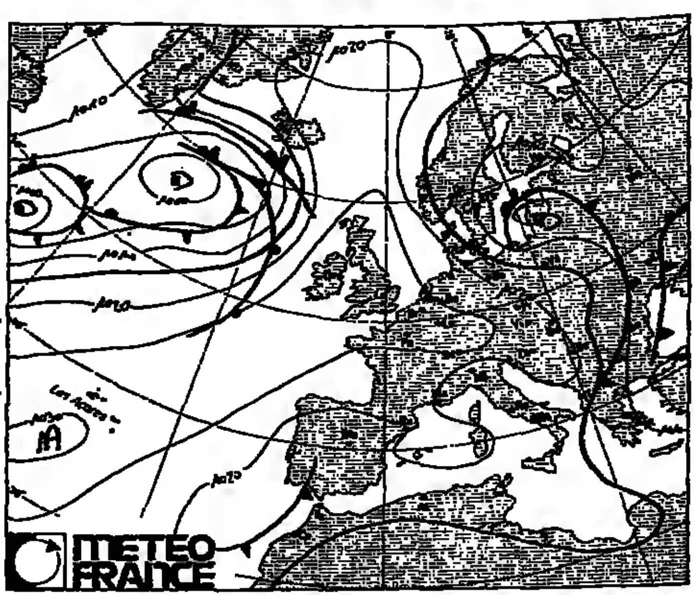
Edouard Balladur a annoncé mercredi 23 juin une série de mesures en faveur de l'apprentissage qu'il a qualifiée d'*« effort sans précédent »*. Devant l'assemblée générale de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM), le premier ministre a rappelé qu'en 1992, 145 000 apprentis ont été recrutés et que ce nombre devait *« être très sensiblement augmenté, doublé si possible, pour favoriser l'entrée des jeunes dans la vie active »*. Pour chaque contrat d'apprentissage signé entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994, l'aide forfaitaire accordée par l'Etat sera portée de 5 000 à 7 000 francs alors que le crédit d'impôt apprentissage sera élargi. Enfin M. Balladur s'est déclaré favorable à l'examen d'une loi d'orientation sur l'artisanat, réclamée par le secteur des métiers.

□ **L'« Exo-jeunes » prolongée jusqu'à la fin de l'année.** – Le dispositif *« Exo-jeunes »* lancé par le précédent gouvernement afin de faciliter l'embauche à durée indéterminée de jeunes dans les entreprises sera prolongé jusqu'à la fin de l'année, a confirmé jeudi 25 juin le ministère du travail.

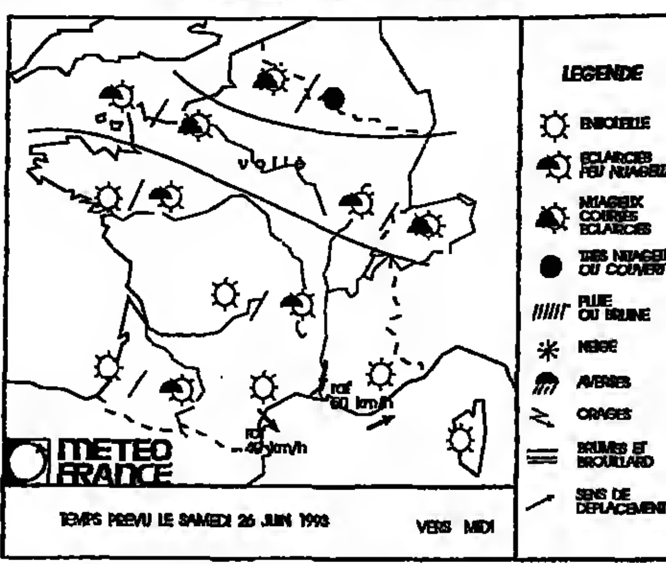
Cette mesure, qui supprime les charges sociales patronales pendant douze mois pour le recrutement d'un jeune sans qualification de moins de vingt-six ans, a concerné 150 000 personnes depuis sa création en janvier 1992, mais 15 % seulement ont bénéficié d'une création nette d'emploi. Selon les experts, 650 000 jeunes doivent arriver cet automne sur le marché du travail.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN 1991

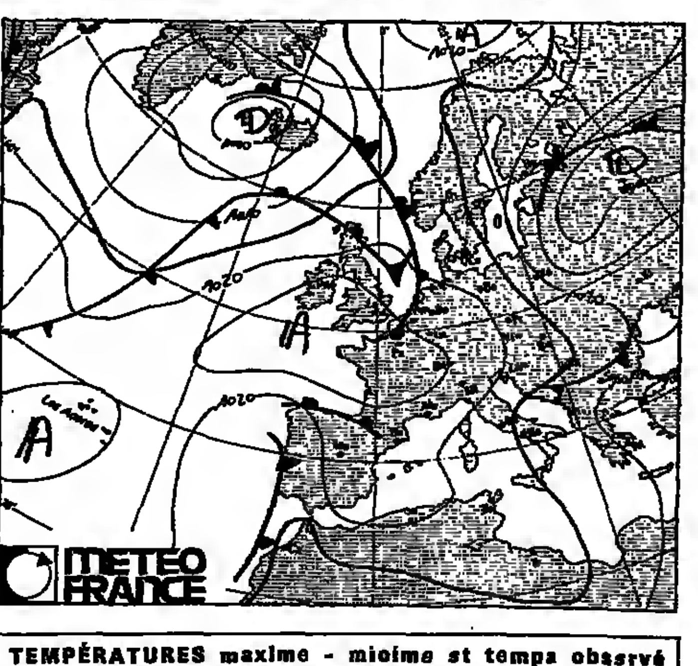


Samedi : nuageux au nord, soleil au sud. – Le matin, au nord d'une ligne Le Havre-Paris-Mulhouse, des nuages élevés envahiront le ciel. Sur la Nord-Pas-de-Calais, les nuages seront nombreux. Au sud de cette ligne, le soleil sera à nouveau au rendez-vous.

L'après-midi, le ciel sera voilé au nord d'une ligne Rennes-Lyon avec plus de nuages au nord de la Seine. Plus au sud, le soleil brillera largement. Le mistral et la tramontane souffleront à 50 km/h en rafales l'après-midi.

Les températures minimales s'étageront entre 9 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 14 et 17 sur la moitié sud, jusqu'à 19 sur le pourtour méditerranéen ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 18 et 22 degrés au nord de la Loire, entre 24 et 30 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUIN 1991 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-6-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-6-1993 à 6 heures TUC et le 26-6-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	22	16	D
BORDEAUX	25	16	N
BOURGES	22	10	N
BREST	18	9	D
CAEN	20	9	N
CHERBOURG	19	7	N
CLERMONT-FER.	21	7	N
DIJON	20	8	D
GRENOBLE	25	11	D
LILLE	18	7	D
LIMOGES	21	13	C
LYON	22	11	D
MARSEILLE	26	14	D
NANCY	19	7	D
NANTES	24	13	D
NICE	24	17	D
PARIS-MONTS.	23	14	N
PAU	24	14	D
PERPIGNAN	25	16	D
RENNES	24	12	D
ST-ETIENNE	20	7	N
STRASBOURG	20	7	D
TOULOUSE	24	13	D
TOURS	22	9	D
POINTE-A-PITRE	33	25	D
ÉTRANGER			
ALGER	29	19	N
AMSTERDAM	17	8	C
ATHÈNES	32	23	D
BANGKOK	31	28	C
BARCELONE	25	16	N
BELGRADE	31	13	D
BERLIN	16	9	C
BRUXELLES	19	6	D
LE CAIRE	36	20	D
COPENHAGUE	16	8	D
DAKAR	30	24	D
DELHI	28	–	N
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	28	9	D
HONGKONG	31	27	N
ISTANBUL	31	23	D
JÉRUSALEM	31	19	D
LISBONNR	25	17	D
LONDRES	22	10	N
LOS ANGELES	26	20	N
LUXEMBOURG	19	9	D
MADRID	30	18	C
MARRAKECH	31	16	D
MEXICO	21	14	N
MILAN	27	17	C
MONTRÉAL	24	10	D
MOSCOU	17	8	C
NAIROBI	22	11	C
NEW-YORK	29	17	D
OSLO	19	0	N
PALMA-DE-MAJ.	28	14	N
PÉKIN	33	20	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	16	D
SINGAPOUR	28	23	A
STOCKHOLM	19	7	C
SYDNEY	15	7	D
TOKYO	25	20	C
TUNIS	32	19	D
VARSOVIE	17	10	A
VENISE	27	16	N
VIENNE	19	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VIE DES ENTREPRISES

Philippe Rouvillois nommé à la tête du groupe

CEA-Industrie ne sera plus un opérateur industriel

Retour à la case départ. Jeudi 24 juin, le conseil d'administration de CEA-Industrie a nommé Philippe Rouvillois à sa présidence, en remplacement de Jean-Claude Hirel, selon un communiqué du ministère de l'industrie, publié dans la soirée. M. Rouvillois, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, retrouve ainsi le poste qu'il avait dû abandonner en septembre 1992, et CEA-Industrie sa mission d'origine, à savoir celle d'un holding financier, créé en 1983 pour détenir l'ensemble des participetions du CEA. Le montage élaboré par Edith Cresson, alors premier ministre et son conseiller Abel Farnoux s'écroule de ce fait. CEA-Industrie ne sera pas le groupe industriel tant souhaité, qui devait, pour ses partisans, développer des synergies entre ses activités oucléaires, électroniques, informatiques et biomédicales, et pour ses détracteurs servir en fait à puiser dans la cagnote de la branche nucléaire pour financer le développement des composants.

Chaque firme retrouve désormais sa pleine indépendance de gestion. Qu'il s'agisse de Framatome et Cogema, pour le oucléaire, SGS-Thomson pour les composants, Cisi, *pour les services informatiques*, Oris et Sopha Medical pour le biomédical. Ce qui ne sera pas pour déplaire aux patrons des deux principaux piliers de CEA-Industrie, qui réalisent à eux deux 85 % environ de l'activité du holding; à savoir Jean Syrota pour la Cogema, et Jean-Claude Leny pour Framatome. Ceux-ci n'avaient d'ailleurs pas attendu pour manifester leur volonté d'émancipation. Il y a près de deux mois, la Cogema et *Total échangeaient des participations*, appremment à l'insu de M. Hirel. Tandis que M. Leny se déclarait favorable à une entrée de Alcatel-Alsthom à son capital.

Cette décision signifie «la fin de la diversification de CEA-Industrie», explique-t-on au ministère de l'industrie, organisme de tutelle do CEA. *«L'accent sera mis sur le nucléaire et l'informatique.»* Le maintien de SGS-Thomson au sein du boldiog est donc confirmé. CEA-Industrie en *reste actionnaire aux cotés de France* Télécom et de Thomson CSF, côté français et de l'IRI, pour 48 % environ côté italien.

La quête d'un nonvel actionnaire industriel utilisateur de composants, évoqué un temps par le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, ne serait donc plus à l'ordre du jour. Jean-*Claude Hirel demeure président* du conseil de surveillance de SGS-Thomson. Le fabricant de composants est actuellemeot dans une bonne situation financière. Une première nugmentation de capital de 250 millions de dollars a eu lieu en début d'année. Uoe seconde, dn même montant, est prévue pour le 30 juin.

Ce recentrage sur le nncléaire et l'informatique amène aussi à se poser des questions sur l'avenir du biomédical – à savoir Oris, spécialisée dans le diagnostie *in-vitro*, l'imagerie oncléaire, et l'analyse médicale et Sopha Medical, numéro trois mondial de l'imagerie médicale, repris en avril par CEA Industrie.

A. K.

Pour achever la construction du tunnel sous la Manche

Eurotunnel a besoin de 8,5 milliards de francs

Comme prévu, André Bénard, président d'Eurotunnel, a annoncé jeudi 24 mai, au eours de l'assemblée générale des actionnaires réunie à Londres, soo intentioo de lever un milliard de livres suppléme*o*taire (8,5 milliards de francs) pour acbever la construction du tunoel sous la Mancbe, dont la date d'inanguration reste fixée au 6 mai 1994, soit avec presque un an de retard sur la date prévue à l'origine (15 juin 1993).

L'augmentation se fera moitié en capital, moitié par emprunts. Une grosse moitié des fonds devrait être levée eo 1994 et 1995, et le reste au début de 1996. Si les conditions du marcbé le permettent, une augmeotation du capital est prévue aux aleotours de la date d'ouverture du tunnel...

Les banqnes n'apporteront leur soutien financier qu'une fois les actionoaires sollicités. Les retards pris daos les travaux, et le contentieux financier qui oppose Eurotunnel à TML (TransManche Link), le consortium des sociétés chargées de la construction du tunnel, expliqnent la levée de fonds supplémentaires. Les réclamations de TML portent loujours sur 7 milliards de francs, dont Eurotunnel conteste la légitimité. Par rapport à l'estimation de 4,8 milliards de livres faite lors de l'iotroduction eo Bourse eo 1987, le coût de constructioo et de fioancement du lunnel a doublé. Les besoins de financemeot de l'ouvrage frôlent désormais les cent milliards de francs.

A. B.-M.

Après avoir pris l'avis du FDES

Le ministre de l'industrie annonce la fermeture de la mine de La Mure (Isère) pour 1997

GRENOBLE

de notre correspondant

Le Foods de développemeot écooomique et social (FDES), chargé de répartir les enveloppes d'investissements aux eotreprises publiques, s'est prononcé, jeudi 24 juio, contre la mise en exploitation d'un nouveau site cbarboooier à La Mure (Isère). Vingt-buit millions de francs de travaux étaient nécessaires pour aménager le quartier des Eperons qui, selon les mineurs, disposerait de réserves d'antbracite proches d'uo million de toooes. L'extraction de ce cbarbon était indispensable pour maiotenir en activité les Houillères du Dauphioé qui ont produit, eo 1992, 72 000 tonnes d'anthracite et enregistré un déficit de 80 millions de francs.

En 1989, leur fermeture avait été programmée par le mioistère de l'industrie pour jnillet 1994. En février 1993, en pleioe campagne électorale, le premler mioistre Pierre Bérégovoy s'était rendu sur le carreau de la mine *de La Mure* pour annoncer aux 350 mineurs un sursis d'au moins cinq années. L'effectif des bouillères aurait cepeodant été rameoé à 300 personnes et la production devait être portée à 110 000 tonnes grâce aux 28 millions de francs d'investissements prévus sur le quartier des Eperons (*le Monde* du 24 juin).

Dans un communiqué, jeudi 24 juin au soir, le ministre de l'industrie fixe la date définitive de fermeture du site charbonnier à 1997. *«Il faut cesser d'entretenir l'illusion d'une poursuite illimitée. L'argent doit être utilisé là où il sera le plus utile pour l'avenir de l'emploi»*, précise Gérard Looguet. Dès cette anoée, 120 emplois seront proposés par EDF aux mioeurs des Houillères du Dauphiné.

CLAUDE FRANCILLON

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

□ **Bosch supprime 10 600 emplois.** – Le gronpe allemand d'électrotechnique et d'équipements automobiles Robert Bosch GmbH, qui *prévoit une baisse de 4 à 5 %* de ses ventes, supprimera 10 600 emplois au total cette année (4 000 l'ont déjà été depuis le 1er jaovier), pour ramener ses effectifs à 160 000 persoones fin 1993. Viogt-mille salariés des usioes allemaodes ont, cn outre, été placés en chômage partiel cinq jours par mois en moyenne, sur les cinq premiers mois de l'exercice 1993. *«Nous devons d'ici trois à cinq ans baisser nos coûts de 20 à 30 % pour résoudre les problèmes structurels actuels»*, a préveou, jeudi 24 juin, le président du directoire du groupe Marcus Bierich devant l'assemblée générale des actionnaires. L'an dernier, le bénéfice net du groupe avait chuté de 7 % à 512 millions de deutschemarks (1,7 milliard de francs) pour un chiffre d'affaires de 34,43 milliards de deutschemarks.

RÉSULTATS

□ ***La BNP table sur un bénéfice net semestriel réduit de moitié.*** – La BNP prévoit une baisse de moitlé de son résultat net (part dn groupe) au premier semestre de 1993 par rapport à celui de la demi-année 1992. Compte tenu du résultat, enregistré eo 1992, de 2,168 milliards de francs, le bénéfice oet part du groupe au premier semestre serait donc procbe de 542 millions, très endeçà du résultat du premier semestre 1992, qui s'élevait à 1,333 milliard de francs. La Banque a souligné que le résultat net sera affecté par uoe forte poussée des provisions sur la clientèle française de PME et le mouvement des provisions sur risques pays. *«Alors que la gestion du portefeuille des risques souverains avait permis dans un contexte de marché favorable d'apporter une contribution positive de 1,7 milliard de francs en 1992, la contribution sera négative cette année»*, n précisé la banque. *«De ce fait, le bénéfice net. (part du groupe) nu premier semestre 1993 sera en baisse significative»*, a-t-elle indiqué.

□ **Salomon (ski) : bénéfice net consolidé (part dn gronpe) en hansse de 43 %.** – Le groupe savoyard Salomon, spécialisé dans la fabricatioo d'équipements pour le ski, a réalisé un béoéfice net consolidé (part dn groupe) de 94,8 millions de francs au cours de son exercice clos au 31 mars. Un résultat en hausse de 43 % par rapport à l'exercice préeéden*t* (66,3 millions de francs). Le chiffre d'affaires net du groupe s'est élevé à 3,15 milliards de francs, en progression de 6,5 % sur l'exercice précédent. Pour l'exercice en cours, le groupe prévoit un bénéfice oet *«du même ordre»* que celui qui vient de s'acbever. Le directoire proposera aux actionnaires un dividende de 14 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 7 francs, en augmentation de 75 %.

□ **Pechiney International** : ***le bénéfice net prévu en 1993 devrait être légèrement supérieur à celui de 1992.*** – Le bénéfice net consolidé de Pechiney Internationai (emballage, turbomoteurs) de 1993 devrait être légèrement supérieur à celui de 1992 (1,07 milliard de francs hors éléments exceptionnels et avant écarts d'acquisitions), a déclaré, luodi 21 juin, Jean Gandois, PDG du groupe, devant l'assemblée générale des actionnaires. Après un premier semestre difficile, *la marge opératiooo*elle du secteur emballage devrait être légèrement inférieure à celle de 1992 (2,54 milliards de francs), celle de turbomoteurs légèrement supérieore (344 millions eo 1992). M. Gandois table sur des frais financiers *«en baisse»*, ootamment une forte diminutioo des impôts. Le groupe investira cette année 300 millions de dollars dans l'emballage ct 30 millions de dollars dans le secteur turbomoteurs, mais toute acquisition devra abontir *rapidement à une amélioration* sensible du bénéfice par action.

RENCONTRES

□ **Discussions sans projets précis entre Schneider et AEG.** – La cotation de Schneider et de la SPEP a été suspendue jeudi 24 juin pendant une heure, avant la publicatioo d'un communiqué démentant un rapprochement avec l'allemand AEG, comme le laissaient entendre des sonrces syndicales. Le groupe français de matériel électrique a affirmé qu'il n'existait *«aucun projet précis à l'heure actuelle concernant un rapprochement de quelque nature que ce soit entre ses activités électriques et celles du groupe allemand AEG»*. Simultanément, ce dernier évoquait *«l'existence de discussions avec Schneider»*. Mais il n'existe actuellement pas de *«concepts concrets de coopération industrielle»*. Ces rencontres sont plutôt à placer dans le contexte *«des contacts permanents»* qu'entretient la filiale de Daimler Benz avec d'autres concurrents.

COOPÉRATION

□ **ATT : contrat de plus de 600 millions de francs avec Deutsche BundesTelekom.** – ATT, nne des premiéres firmes mondiales de télécommnnications, a anooncé un contrat de 112 millions de dollars (604 millions de francs) avec Deutsche Telekom (DBT) pour l'installation d'nn réseau téléphonique en fibres optiques dans l'ex-Allemagne dc l'Est. ATT a ainsi obtenu 40 % du projet Opal 94, qui vise à équiper environ 500 000 aboonés en services de communication par fibres optiques.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 juin ⬇ Sans conviction

Quelques prises de bénéfice ont pesé vendredi 25 juin au cours de la matinée sur la Bourse de Paris en raison notamment de la déception qu'a suscitée l'incident franco-allemand qui s'est traduit par le report d'une réunion économique et financière. En baisse de 0,67 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,74 %. Toutefois, peu après 13 heures, les valeurs françaises inversaient leur tendance en affichant un gain symbolique de 0,01 % à 1 963,54 points.

Les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt en Allemagne le 1er juillet se sont évanouis après les déclarations du ministre de l'Economie allemand Théo Waigel. Il a précisé vendredi matin qu'il n'y aura pas de baisse concertée des taux allemands et français. Ces propos ont été tenus après le «couac» franco-allemand survenu lors de la réunion économique et financière qui devait se tenir vendredi mais qui a été reportée à la demande des Allemands.

De son côté, M. Albrecht Schmidt, président des banques bavaroises, estime que la Bundesbank ne va pas baisser ses taux à l'occasion de la prochaine réunion bi-mensuelle du conseil central, le 1er juillet. De plus, l'inflation dans le Bade-Wurtemberg a atteint en juin 0,3 %, soit en rythme annuel 4,1 %, un chiffre trop élevé pour la Bundesbank, estiment les analystes.

Les opérateurs manifestent donc leur mauvaise humeur, notent des gestionnaires.

Parmi les titres en baisse sensible on relève Sogenal – 6 %, Bail Equipement – 3,9 % et Cerus – 3,5 %. SPEP qui avait bien monté la veille, cède 2 % tandis que Bic est en hausse de 3,5 % et Bis de 5,1 %.

NEW-YORK, 24 juin ⬆ Embellie

Wall Street a regagné, jeudi 24 juin, une partie du terrain perdu la veille grâce à une vague d'achats informatiques dans l'après-midi, en dépit de l'annonce d'une hausse des demandes hebdomadaires d'allocations chômage aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 490,61 points, en hausse de 23,80 points, soit une progression de 0,69 %. Quelque 260 millions de titres ont été échangés. Les actions en hausse ont été largement plus nombreuses que celles en baisse : 1 124 contre 763, et 646 valeurs sont restées inchangées.

«Nous avons assisté à une progression purement technique, il n'y avait pas de raisons particulières pour acheter», a indiqué Peter Sullivan, analyste chez Tucker Anthony.

Sur le marché obligataire, le taux *d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à* trente ans a continué à reculer à 6,73 % contre 6,76 % mercredi soir.

Du côté des valeurs, Procter and Gamble a gagné un dollar à 50 1/4 dollars, après avoir reconnu que des *«ajustements de personnel»*, pouvant entraîner jusqu'à 10 000 suppressions d'emplois, auraient lieu dans le cadre d'un plan global de réduction des coûts. Motorola a gagné un dollar à 83 5/8 dollars sous l'effet d'une campagne de publicité dans la presse pour le nouveau microprocesseur développé avec IBM et Apple et qui fera concurrence à Intel.

VALEURS	COURS DU 23 juin	COURS DU 24 juin
Alcoa	67 5/8	68 1/2
ATT	62	62 1/4
Boeing	38 5/8	38 1/2
Chase Manhattan Bank	30 1/2	31 1/4
Du Pont de Nemours	47 1/2	48 3/8
Eastman Kodak	50 7/8	50 1/2
Exxon	65 1/4	65 1/2
Ford	50 1/2	50 7/8
General Electric	95 7/8	96 1/2
General Motors	43	43 3/8
Goodyear	38 7/8	40 3/4
IBM	48 5/8	49 7/8
ITT	85 1/8	84 1/2
Mobil Oil	73 1/8	74 1/4
Pfizer	69 3/4	69 7/8
Schlumberger	65 1/8	65 3/8
Texaco	62 3/8	63 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	120 5/8	124 1/2
Union Carbide	19 1/8	19
United Tech.	55 5/8	55 1/4
Westinghouse	14 3/8	14 3/8
Xerox Corp.	78 1/8	78

LONDRES, 24 juin ⬇ Nouveau repli

Les valeurs ont baissé pour la deuxième séance consécutive, jeudi 24 juin, au Stock Exchange, marquant une pause après leur hausse récente. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 6 points, soit 0,2 %, à 2 894,7 points. Les échanges ont porté sur 516 millions d'actions contre 595,8 millions la veille.

Le marché avait ouvert en recul dans le sillage de la chute de Wall Street mercredi soir avant de se reprendre partiellement en l'absence de pression baissière significative. Mais la tendance est restée déprimée après la reprise avortée du début de la semaine, qui n'a pas permis au Footsie de briser de façon convaincante la barre des 2 900 points.

La plupart des secteurs ont été faibles, à l'exception des banques, des magasins et d'une partie des brasseries et des assurances. Imperial Chemical Industries (ICI) a cédé 18 pence à 663 pence à la veille de son assemblée annuelle et après une recommandation de vente d'un analyste. Zeneca Group a perdu 2 pence à 624 pence, victime de la défaveur des titres pharmaceutiques à Wall Street.

VALEURS	Cours du 23 juin	Cours du 24 juin
Allied Lyons	5,41	5,40
B.P.	3,11	3,05
B.T.R.	3,77	3,75
Cadbury	4,62	4,59
De Beers	11,13	11,18
Glaxo	5,80	5,70
G.U.S.	30,83	30,83
I.C.I.	6,82	6,82
Reuters	14	13,87
RTZ	6,67	6,79
Shell	6,31	6,30
Unilever	10,43	10,34

TOKYO, 25 juin ⬇ Effritement

La Bourse de Tokyo a fini en légère baisse vendredi 25 juin sous l'effet d'ajustements de positions et de ventes liées aux contrats à terme sur indice. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 25,50 points, soit 0,13 %, à 16 659,57 points. Le volume des transactions a été modéré avec quelque 260 millions de titres échangés contre 260 millions la veille, où l'indice de référence avait gagné 0,99 %.

Le marché a apparemment digéré les bouleversements politiques des dix derniers jours, mais n'en manque pas moins d'orientation, estiment les boursiers. *«Les investisseurs étaient hésitants à l'approche du week-end»*, a confié l'un d'eux.

VALEURS	Cours du 24 juin	Cours du 25 juin
Ajinomoto	1 340	1 340
Bridgestone	1 300	1 290
Canon	1 360	1 360
Fuji Bank	2 290	2 330
Honda Motors	1 310	1 280
Matsushita Electric	1 270	1 270
Mitsubishi Heavy	650	650
Sony Corp.	4 330	4 300
Toyota Motors	1 530	1 530

CHANGES

Dollar : 5,7510 F ⬇

Le deutschemark gagne quelques fractions à 3,3670 francs vendredi 25 jnin an coure des premiers échanges entre banques, contre 3,3689 francs dans les échangos interbancaires de jeudi soir (il s'inscrivait à 3,3639 francs selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar est en repli à 5,7510 francs à la mi-journée contre 5,76350 francs dans les échanges interbancaires de jeudi soir (5,7505 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	24 juin	25 juin
Dollar (en DM)	1,7015	1,7075

TOKYO	24 juin	25 juin
Dollar (en yens)	110,57	106,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 juin) .... 7 7/16-7 9/16 %
New-York (24 juin) .... 3 %

BOURSES

	23 juin	24 juin
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	526,95	534,31
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 942,41	1 963,30

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 juin	24 juin
Industrielles	3 466,81	3 490,61

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 juin	24 juin
100 valeurs	2 900,70	2 894,70
30 valeurs	2 275,80	2 269,30
Mines d'or	180,60	193,30
Fonds d'Etat	96,63	96,87

FRANCFORT

	23 juin	24 juin
Dax	1 699,39	1 686,29

TOKYO

	24 juin	25 juin
Nikkei Dow Jones	19 685,07	19 659,57
Indice général	1 584,08	1 584,05

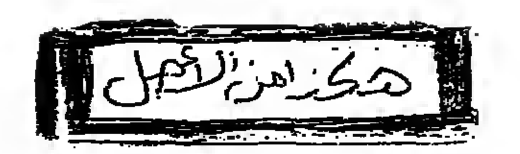
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7230	5,7250	5,7750	5,7790
Yen (100)	5,3636	5,3706	5,4132	5,4232
Ecu	6,5871	6,5924	6,5823	6,5912
Deutschemark	3,3675	3,3680	3,3615	3,3638
Franc suisse	3,7917	3,7957	3,8085	3,8154
Lire italienne (1000)	3,7234	3,7273	3,6961	3,7023
Livre sterling	8,4443	8,4531	8,4641	8,4777
Peseta (100)	4,3836	4,3886	4,3374	4,3465

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	7 9/16	7 11/16	7 1/8	7 1/4	6 3/4	6 7/8
Deutschemark	7 3/4	7 7/8	7 7/16	7 9/16	7 1/16	7 3/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	9 13/16	10 1/16	9 5/8	9 7/8	9 7/16	9 11/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	11 1/8	11 3/4	10 5/8	11 1/8	10	10 1/2
FRANC FRANÇAIS	7 1/4	7 3/8	6 15/16	7 1/16	6 5/8	6 3/4

Ces cours iodicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5550	C.N.E 3%	8610	5510	5510	....
1090	B.N.P. T.P.	1100	1085	1094	- 0 58
940	Cr.Lyon. T.P.	946	947	950	+ 0 42
1900	Renault T.P.	1910	1910	1920	+ 0 52
2030	Rhone Poul. T.P.	2025	2020	2020	- 0 25
1135	Saint Gobain T.P.	1148	1158	1147	- 0 09
925	Thomson T.P.	970	965	965	- 0 52
610	ACCOR	808	808	805	- 0 49
716	Air Liquide	723	718	725	+ 0 28
655	Alcatel-Alsthom	653	650	656	+ 0 46
2860	Als.Superm.	2908	2892	2902	- 0 21
350	A L S P I	335	333	329	- 1 79
575	AGF Sté Centrale	570	571	584	+ 2 46
1380	Axa (ex Cie Midi)	1366	1336	1350	- 1 17
143	Bafip	137	140	140	+ 2 16
51	Bail-Equipem.	52	51 50	50	- 3 85
970	Bail Investiss.	1000	980	996	- 0 20
505	Bancaire	504	501	513	+ 1 79
600	Bazar H.-V.	626	....	....	....
1230	Berger (M.)	1200	1199	1199	- 0 08
425	Bertrand Faure	425	416	419	- 1 41
1120	Bic	1150	1154	1167	+ 2 23
1100	B.I.P.	1100	1100	1100	....
138	BIS	118	117	124	+ 5 08
530	B N P (CI)	513	510	518	+ 0 97
415	Bollore Tech.	410	409 50	405	- 1 23

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 24/6

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 25/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 750	....	5 4	5 9
Ecu	8 589	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 390	....	325	345
Belgique (100 F)	18 367	....	15 8	18 8
Pays-Bas (100 fl)	298 990	....	288	308
Italie (1000 lires)	3 733	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 760	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 215	....	7 9	8 7
Gde-Bretagne (1 L)	8 439	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 470	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	378 820	....	365	385
Suède (100 krs)	73 830	....	71	80
Norvège (100 k)	79 770	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 801	....	46 3	49 3
Espagne (100 pes)	4 410	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 550	....	3 1	3 8
Canada (1 $ can)	4 481	....	4 2	4 5
Japon (100 yens)	5 285	....	5	5 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/6
Or fin (kilo en barre)	68900	69000
Or fin (en lingot)	68900	68800
Napoléon (20 f)	381	389
Pièce Fr (10 f)	332	.....
Pièce Suisse (20 f)	390	385
Pièce Latine (20 f)	385	385
Souverain	488	496
Pièce 20 dollars	2300	2240
Pièce 10 dollars	1200	1180
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2500	2550
Pièce 10 florins	398	398

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 24 juin 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 180 824

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	120,12	119,72	119,18
Précédent	119,74	119,36	118,76

CAC 40 A TERME
Volume : 20 507

COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	1 951	1 951	1 952
Précédent	1 935,50	1 933,50	1 943,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

RESSOURCES HUMAINES

هكذا من الأمل

CARNET DU Monde

Adoptions

Constance RYDER
et
Daniel ZIV
ont la très grande joie d'annoncer l'arrivée de

Thomas-Alexis.

30, rue des Jeûneurs,
75002 Paris.

Mariages

Caroline BURDET
et
Emmanuel RAFFNER
ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 26 juin 1993, en l'église de Damprichard.

Décès

– Mme Irma Hecht,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri HECHT,
dit Maïk,
artiste peintre,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 23 juin 1993.

Les obsèques civiles auront lieu le lundi 28 juin, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, 6e division, où l'on se réunira à 10 h 45.

– Mme Jean Poltoratzsky,
son épouse et ses enfants,
Le colonel Valérien Ignatovitch
et ses enfants,
Mlle Olga Ignatovitch,
ses cousin et cousine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean POLTORATZSKY,

survenu le 22 juin 1993, à Remauville, dans sa soixantième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 29 juin, à 11 heures, en la chapelle du cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

L'inhumation aura lieu dans la sépulture de famille.

– Mme Pierre Doueil,
Laurence Doueil,
Mme Françoise Bergeret
et ses enfants,
Mme Michel Jasson
et ses fils,
M. et Mme Alain Oudart
et leurs enfants,
Ses collaborateurs de l'ANER,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DOUEIL,
préfet de région honoraire,
ancien procureur général
près la Cour des comptes,
délégué général de l'ANER,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 22 juin 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Fos (Haute-Garonne).

ANER,
276, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'Association nationale des élus régionaux (ANER),
Et les présidents des conseils régionaux, membres de l'ANER,
Ainsi que leurs collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DOUEIL,
préfet de région honoraire,
ancien procureur général
près la Cour des comptes,
délégué général de l'ANER,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 22 juin 1993.

– Le président Paul Bernard,
Et les membres du conseil d'administration de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur,
ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Pierre DOUEIL,
préfet de région honoraire,
procureur général honoraire
près la Cour des comptes,

survenu à Paris, le 22 juin 1993.

– M. Christian Dupavillon, directeur du patrimoine, président du conseil d'administration de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites,
M. Alain Auclaire, directeur de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites,
Les membres du conseil d'administration et les collaborateurs de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DOUEIL,
préfet de région honoraire,
vice-président
du conseil d'administration
de la Caisse nationale
des monuments historiques et des sites.

– M. Pierre Fabre, président des Laboratoires Pierre Fabre,
M. Francis Piquemal, président de Sud-Radio,
Ainsi que les administrateurs des deux sociétés, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DOUEIL,
préfet de région honoraire,
président
de la Société Sud Communication SA,
holding de Sud-Radio Services SA,

survenu à Paris le 22 juin 1993, et s'associent à la peine de son épouse et de toute sa famille.

[Né le 18 juillet 1914 à Aspet (Haute-Garonne), Pierre Doueil était docteur en droit. Après avoir été avocat à Toulouse, il avait commencé, en août 1938, comme chef de cabinet du préfet de la Haute-Saône, une longue carrière dans le corps préfectoral. En poste dans les Vosges, dans les Ardennes puis en Dordogne pendant l'Occupation, il est ensuite, notamment, sous-préfet à Bagnères-de-Bigorre, à Castres, avant d'être nommé préfet de Tizi-Ouzou en mars 1960. De mai 1962 à mars 1964, Pierre Doueil est conseiller technique au cabinet de Georges Pompidou, alors premier ministre. Puis il est successivement en poste à Pau, à Poitiers, à Toulouse avant de retrouver l'hôtel Matignon, cette fois comme directeur de cabinet de Pierre Messmer. En mars 1974 il est nommé préfet de la région Rhône-Alpes, fonction qu'il occupe jusqu'en juin 1978, date où il devient procureur général près la Cour des comptes ; il avait pris sa retraite en 1983. Depuis il était délégué général de l'Association nationale des élus régionaux.]

– Mlle Armelle Humbert (SJC),
Le colonel (ER)
et Mme Bernard Vital,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Olivier Humbert,
leurs enfants et petits-enfants,
Le commissaire général (CR)
et Mme Gérard Grout de Beaufort,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Terpman,
Mme Paulette Humbert,
sa sœur,
Les familles Challe, Aubé, Jousset,
ont la douleur de faire part du décès du

général de division (CR)
Jacques HUMBERT,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 juin 1993, dans sa centième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le 28 juin, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Léon-Bonnat,
75016 Paris.

– Les membres du conseil d'administration du Cercle généalogique des PTT,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Gaston SAGOT,
président du CGPTT,

survenu le 22 juin 1993.

Tous les membres de l'association qui l'ont connu, estimé et aimé présentent à son épouse, à son fils et à sa famille leurs respectueuses condoléances.

– La Fédération française de généalogie (FFG) nous prie de faire part du décès de son président,

M. Gaston SAGOT,

survenu à Paris, le 22 juin 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 28 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

FFG, BP 63,
75261 Paris Cedex 06.

Remerciements

– Mme Rodolphe Metzdorf,
Ses enfants,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Rodolphe METZDORF,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 25 juin 1992,

Dominique SILHOUETTE

nous quittait.

Que tous ceux qui l'aimaient aient une pensée pour lui.

« L'amour est fort comme la mort. »

Conférences

– Initiation à la Kabbale. Séminaire exceptionnel : « Les âmes sœurs », lundi 28 juin 1993, à 20 h 30. Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Métro Nation. Tél. : 43-56-01-38.

Soutenances de thèses

– Yves Billard soutiendra sa thèse de doctorat : « Le Parti républicain-socialiste, 1911-1934 », sous la direction de J.-M. Mayeur, le lundi 28 juin 1993, à 9 heures, à la Sorbonne Paris-IV, salle des actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e.

– M. Olivier Giroud-Flieguer, sous la direction du professeur Guiomar : « La peinture moderne et contemporaine : propositions pour une esthétique de l'erreur », le lundi 28 juin 1993, à 15 heures, Sorbonne Paris-IV, amphithéâtre Guizot, 17, rue Victor-Cousin.

LETTRES

Louis Nucera reçoit le Grand Prix de littérature de l'Académie française

L'Académie française a décerné, jeudi 24 juin, son Grand Prix de littérature à l'écrivain Louis Nucera. Né à Nice en 1928, Louis Nucera est l'auteur de nombreux livres, parmi lesquels *l'Obstiné* (1970), *l'Ami* (1974), *le Roi René* (1976), *Avenue des Diables bleus* (1979), *le Chemin de la Lanterne*, qui fut couronné par le Prix Interallié en 1981, *le Kiosque à musique* (1984), *Mes Rayons de soleil* (1987), *la Chanson de Maria* (1989), *le Ruban rouge* (1991). La plupart de ces ouvrages ont été publiés chez Grasset. Dans les années 80, Louis Nucera a été un collaborateur régulier du « Monde des livres ».

Vainqueur de Paris-Nice

A sa façon, Louis Nucera vient de remporter la course cycliste Paris-Nice. C'est une belle victoire (et légitime) pour cet amoureux de la littérature et du vélo, qui partage ses travaux et ses jours entre Montmartre et la Côte d'Azur. *« Le style est l'homme même »*, disait Buffon. Cette maxime ne mérite pas sa (mauvaise) réputation de lieu commun, car *« le style »* est une certaine manière de penser et de ressentir. C'est la délicatesse de l'esprit, comme le prouve Louis Nucera, qu'il fasse le portrait de René Vietto, qu'il célèbre les bonnes manières des chats ou qu'il écrive des romans sur le « petit peuple » de Nice. Pourquoi « petit », d'ailleurs ?

Dans une époque où sévit la rage du dénigrement, Louis Nucera pense que le métier des écrivains, c'est plutôt de réhabiliter et d'admirer. Non pas qu'il soit naïf, mais il pratique une philosophie trop peu répandue : l'enthousiasme sans illusions. Il se fait le champion de sentiments démodés comme l'amitié. L'avocat de la patience, alors que dominent la hâte et l'aveuglement. Aussi reprend-il à son compte la (belle) formule de Jules Renard : *« La vérité vaut bien qu'on passe quelques années sans la trouver. »* Et comme Louis Nucera n'a pas de préjugés, il cite également Thérèse d'Avila : *« Ecrivez, ma fille, cela est nécessaire pour passer la vie. »* Lui-même a trouvé que c'était la meilleure manière d'employer son temps. Avec le vélo, naturellement.

F. B.

□ ***Les Lettres françaises* suspendent leur parution.** – La revue, créée en 1941 dans les rangs de la Résistance par Jacques Decour et Jean Paulhan et dirigée par Louis Aragon jusqu'en 1972, suspend sa parution en raison de *« difficultés financières »*. Dans un éditorial titré « Lettre ouverte à Louis Aragon sur la deuxième mort annoncée des *Lettres françaises* », le directeur, Jean Ristat, explique que le nouveau propriétaire des éditions Messidor, devenues Scandeditions, lui a fait savoir qu'il avait désormais *« la pleine propriété du titre »* et qu'il comptait reprendre sa publication en septembre sous la forme d'un grand hebdomadaire populaire culturel. Déjà arrêtée en 1972, la revue reparaissait depuis 1990 sous la direction de Jean Ristat.

AUTOMOBILE

Les « vieilles gloires » à Montlhéry

Le Grand Prix de l'Age d'or Lanvin, rendez-vous des collectionneurs, ouvre ses portes pour deux jours, samedi 26 et dimanche 27 juin, sur le circuit de Linas-Montlhéry. Mercedes, à l'occasion de la présentation officielle de sa nouvelle classe C, lancera sur l'autodrome quelques-uns de ses modèles parmi les plus prestigieux : une 300 SE Kling, une 320 Stromline, un cabriolet 300 D, une Benz Touring 1913, une Mercedes Kardanwagen et une 500 K, qui retrouveront le temps d'un week-end le parfum de la compétition. Outre celles du constructeur allemand, on pourra voir plus de 400 voitures. Pour être une compétition de « vieilles gloires », l'Age d'or Lanvin n'est pas seulement un rassemblement de nostalgiques. Le Grand Prix est aussi l'occasion de mesurer la vivacité des clubs d'amateurs d'automobiles anciennes. Après quelques années de crise et de morosité qui ont fait suite à une période d'euphorie, le marché de la voiture de collection pourrait retrouver la stabilité en 1993 et ainsi s'assurer une véritable pérennité.

G. D.

▶ Grand Prix de l'Age d'or Lanvin : samedi et dimanche 26 et 27 juin, de 8 h 15 à 19 heures, sur l'autodrome de Linas-Montlhéry. Prix d'entrée : samedi 110 F, dimanche 120 F, week-end 150 F. Entrée gratuite pour les conducteurs d'une voiture d'avant-guerre et les enfants de moins de douze ans. Renseignements au : (1) 42-59-73-40.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Lectures

Après celui qui fut fatal à Patrick Sebatier, TF 1 offrait encore son antenne à un mage, preuve que la chaîne privée possède au moins une vertu : la persévérance. Ce mage-ci lisait dans les objets. Dans une reconstitution du reality-show « Mystères », nous l'avions vu lire dans une bague.

Il y avait lu que son ancienne propriétaire avait succombé à un cancer du sein. *« Ça semble tellement incroyable ! »*, s'exclame le présentateur Alexandre Baloud, à qui revient, dans l'émission, le rôle de jouer – mollement – l'esprit fort. *« Vous y croyez ? »*, demande-t-il à Sheila, autorité scientifique incontestable. *« Oui, il y a des objets qui sont chargés »*, répondit la chanteuse, qui elle-même avait tant souffert des ondes négatives d'un bouddha rapporté d'un lointain voyage qu'elle avait été obligée de le remiser dans son jardin.

Plus thomiste que MM. Mitterrand et Balladur réunis, Baloud tendit alors au mage-lecteur une cuiller, un livre ancien doré à l'or fin et une montre. On allait lire ce qu'on allait lire. Dans la cuiller, le mage lut *« de la solitude, de la peur, de l'angoisse, de la misère morale »*. Sur l'écran, s'inscrivit le pedigree de la cuiller : elle avait appartenu à l'armée allemande pendant la dernière guerre. Bigre ! En touchant la couverture du livre rare, le mage lut qu'il avait appartenu *« à quelqu'un de craint et d'aimé en même temps, qui occupait une position sociale assez importante »*. Il vit aussi *« du sang, des cris de la foule, et un cheval qui marchait au pas »*.

Le propriétaire du livre n'en revenait pas : *« Ce livre a appartenu au duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, mort d'un accident quand ses chevaux se sont emballés. Sa mort a entraîné la révolution de 1848, avec les hurlements de la foule »*. Les chevaux, la foule, la position sociale, et une vraie révolution en prime – même si elle avait eu lieu six ans après la mort du duc d'Orléans : tout y était.

Et le propriétaire n'était pas n'importe qui : c'était l'écrivain Michel de Grèce, lui-même lointain descendant du duc d'Orléans, et qui avait expliqué auparavant être en contact amical avec le fantôme de l'héroïne de son dernier livre.

Restait la montre, pour la forme : on était conquis d'avance, comme Alexandre Baloud. Dans la montre, le mage entendit au piano un air de Gershwin, et vit des yeux gris-bleu très clairs, des cheveux de soie et une peau nacrée. Avant même que l'on nous donne la réponse, on aurait parié que la montre avait appartenu à Liz Taylor. Ce n'était plus « Mystères », c'était « Questions pour un champion ».

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 25 juin

TF 1

20.50 Documentaire : Retiens ta nuit. Portrait de Johnny Hallyday par Catherine Deneuve.
21.40 Concert : Johnny Hallyday. Concert de Johnny Hallyday, donné au Parc des Princes les 18, 19 et 20 juin.
23.45 Divertissement : Sexy Dingo.

FRANCE 2

20.50 Série : Nestor Burma. Le Cadavre de la plaine Monceau, de Claude Grinberg, avec Guy Marchand, Nathalie Presles.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Des livres pour vos vacances. Invités : Jean Dutourd (*l'Assassin*) ; Rose Tremain (*le Don du roi*) ; Dominique Cozette (*Ma femme*) ; Serge July, à propos de la réédition du *Coup d'Etat permanent*, de François Mitterrand ; Bernard Brochand, à propos du Festival du film publicitaire de Cannes.
23.45 Journal et Météo.

FRANCE 3



20.45 Magazine : Thalassa. Alain Bombard, l'homme qui a mangé la mer, de Béatrice Berge et Georges Pinol.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Jeanne Mas. Guyane : cacao, terre d'exil, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli ; Etats-Unis : l'herbe bleue, de Jacques Guigel et Eric Delarue ; France : la Bravade de Saint-Tropez, de Frédéric Dezert, Simon Freige et Laurent Desvaux.
22.50 Journal, Météo et Résumé des XII[es] Jeux méditerranéens.
23.20 Magazine : Le Divan. Invité : Gian Paolo Sodano, directeur de la RAI 2, deuxième chaîne publique italienne.
23.50 Série : Les Incorruptibles.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : La Guerre d'un homme. De Sergio Toledo.
21.55 Documentaire : La Maison de la rue Arbat. De Marina Goldovskaya.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Twin Peaks. □ Film américain de David Lynch (1992).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Reportages, invités, etc.
22.10 ▶ Magazine : Macadam. The Nicholas Brothers : We Sing and We Dance, de Chris Bould et Michael Martin.
23.05 Magazine : Lire et écrire. De Pierre Dumayet et Robert Bober. *Cette dernière émission d'une superbe série aborde plusieurs sujets : relation entre la souffrance de Van Gogh et la douleur de Daudet ; entretien avec Julien Green ; interrogation sur* les Joueurs de cartes *de Cézanne : réflexion parallèle entre* l'Ivrogne dans la brousse *d'Amos Tutuola et le* Journal de guerre d'un ornithologue *de Jacques Delamain.*

M 6

20.35 Magazine : Capital.
20.45 Série : Equalizer.
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Léon Tolstoï – La fuite.
21.32 Musique : Black and Blue. Solal dans ses œuvres.
22.40 Les Nuits magnétiques. La psychanalyse dans presque tous ses états. 5. Les ondes de choc de l'analyse.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Marcelin Pleynet.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la basilique Saint-Denis) : Symphonie n° 3 en ré mineur, de Mahler, par la Maîtrise et le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. Seiji Ozawa ; sol. : Florence Quivar, mezzo-soprano.
23.09 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas.
1.05 Papillons de nuit. Par Bruno Letort.

Samedi 26 juin

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Ciel ! mon courrier, de Bertrand Aguirre et Frans-Yves Marescot.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.05 Divertissement : Ciné gags (et à 17.20).
14.10 La Une est à vous
17.25 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Divertissement : Vidéo gag.
18.55 Série : Beverly Hills.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard.
22.40 Téléfilm : Duo d'amour et de mort. De Jag Mundhra.
0.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

SAMEDI • 13H25 — France 2
Géopolis
L'ALGÉRIE : Au jour le jour

13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. L'Algérie au jour le jour, reportage de Gérard Grizbec et Yann Gicquel.
14.15 Magazine : Animalia.
15.10 Magazine : Sport passion. Rugby : premier test-match Afrique du Sud-France ; A 16.55 Tiercé ; A 17.10 Athlétisme : Coupe d'Europe en direct de Rome.
18.55 Jeu : Des chiffres et des lettres. Finale de la neuvième Coupe des clubs.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Présenté par Marcel Béliveau et Georges Beller.
22.25 Série : L'As de la Crime. Une brillante famille, de Gwen Arner.
23.20 Journal et Météo.
23.35 Magazine : La 25[e] Heure. Présenté par Jacques Perrin.
0.45 Documentaire : Aimer.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne. Cent musiciens et choristes au mont Blanc pour la Fête de la musique. Concert au bénéfice des enfants d'ex-Yougoslavie et de la paix en Europe. Invité : Hubert Reeves.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.45 Sport : Jeux méditerranéens. Football : finale, en direct de Nîmes.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Magazine : Repères. Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Invités : Anne Sinclair ; le professeur Michel Jouvet, neurophysiologiste ; Gérard Oury, cinéaste.
23.55 Magazine : Musiques sans frontière. Présenté par Mady Tran.
0.40 Continentales club.

CANAL PLUS

10.20 Cinéma : Jungle Fever. ■■ Film américain de Spike Lee (1990).
— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : Le Procès de Jackie Robinson. De Larry Peerce.
15.35 Documentaire : La Forêt des géants. De Mike Birkhead.
16.40 Documentaire : Les Allumés... L'Atelier des illusions, de Jasper Lorentz.
17.05 Les Superstars du catch.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 Clip Toon.
19.30 Flash d'informations.
18.35 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.
20.30 Téléfilm : Le Piège du désir. De Jerry London.
22.00 Magazine : Dans la nature. De Stéphane Peyron.
22.45 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Ghoulies 2. □ Film américain d'Albert Band (1988).
0.30 Cinéma : Epouses et concubines. ■■ Film chinois de Zhang Yimou (1991). (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
18.30 Cinéma d'animation : Snark. 1912, de Sandor Reisen.
18.40 Cinéma d'animation : Snark. Masks, de Lejf Marcussen (rediff.)
19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes. Tourisme et protection des sites et monuments en Espagne, Andalousie, Valence, Estramadure.
19.25 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 26 juin 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : Lefty, en souvenir d'un mort à Brooklyn. De Max Rehbein.
22.05 Téléfilm : Les Chinois arrivent. De Manfred Stelzer.
23.45 Musique : Montreux Jazz Festival. L'éventail de Montreux. Ofra Haza, Vinx, Wayne Shorter, le Modern Jazz Quartet, Rachel Ferrel.
0.15 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).

M 6

13.50 Série : Supercopter.
14.45 Série : Département 6.
15.40 Série : Amicalement vôtre.
16.35 Magazine : Flashback. Spécial cheveux longs.
17.00 Magazine : Culture rock. La saga Madonna.
17.30 Série : Le Saint.
18.20 Série : Brigade de nuit.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Grand Prix camion, sur le circuit Paul-Ricard ; l'US Festival Dragstershow, à Montlhéry ; Présentation : Seat Ibiza, Opel, Jaguar cabriolet ; Le coupé Peugeot 106 Terre ; Moto : la YZF Yamaha.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.50 Téléfilm : Trahisons en série. De Stephen Gyllenhaal.
0.05 Série : Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Pierre Berès, collectionneur de livres anciens.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Un soir à table, de Giuseppe Manfridi ; à 22.09, Nouvelle : Chambres, d'Annie Saumont.
22.35 Musique : Opus. Heiner Goebbels, un compositeur d'aujourd'hui.
0.05 Clair de nuit. Avec Gérard Venthier, sculpteur.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. Opéra (donné le 12 juin lors du Festival de Strasbourg) : Nabucco, de Verdi, par les solistes, le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Kiev, dir. Vladimir Kojoukhar.
23.35 Carrefour de la guitare. Par Robert J. Vidal.
0.30 Cabaret. Par David Jisse. Michel Valette, directeur du Cabaret la Colombe à Paris.
1.02 Maestro. Carlo Maria Giulini, par Hélène Pierrakos. Symphonie n° 7 en la majeur op. 92, de Beethoven.

Dimanche 27 juin

TF 1

11.05 Série : Agence tous risques.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.18 Météo.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Hooker.
15.10 Série : La loi est la loi.
15.55 Série : Starsky et Hutch.
16.55 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : La Scoumoune. ■ Film français de José Giovanni (1972).
22.35 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : Poker. ■ Film français de Catherine Corsini (1987).
0.15 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Vidéo lub.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en l'église Notre-Dame-de-la-Paix à Villeparisis (Seine-et-Marne).
11.50 Série : La Colombe et le Serpent. De Michel Ferin.

DIMANCHE • MIDI — France 2
Edmond Alphandéry
à l'Heure de Vérité.

12.00 L'Heure de vérité Magazine présenté par François-Henri de Virieu. Invité : Edmond Alphandéry, ministre de l'économie.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Série : Mission casse-cou.
14.15 Série : Tatort.
16.10 Variétés : Les Estivales de la Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran.
17.20 Série : Eurêka !
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Doux, dur et dingue. ■ Film américain de James Fargo (1979).
22.50 Téléfilm : L'Eté sanglant. De Charles Haid.
0.20 Journal et Météo.
0.35 Magazine : Musiques au cœur.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Documentaire : Scène de chasse à Massaï Mara.
14.00 Magazine : Sport 3 dimanche. Jeux méditerranéens : finale du tournoi de handball, en direct de Nîmes ; A 15.20, Cyclisme : Championnat de France sur route des professionnels ; A 16.45, Tiercé, en direct de Chantilly ; A 17.00, Athlétisme : Coupe d'Europe, en direct de Rome.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Présenté par Bernard Rapp.
18.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.45 Spectacle : Cirque de Monte-Carlo. Présenté et commenté par Sergio.
22.05 Journal et Météo.
22.30 Spectacle : Cérémonie de clôture des XII[es] Jeux méditerranéens Présentée par Frédéric Mitterrand, en direct des Arènes de Nîmes.
23.50 Cinéma : La Féline. ■ Film américain de Jacques Tourneur (1942).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Téléfilm : Feux ennemis. De Ben Lewin.
16.00 Documentaire : Marchands d'armes. D'Arnaud Hamelin et Jean-Pierre Van Geirt.
17.00 Magazine : Dans la nature. De Stéphane Peyron.
18.00 Cinéma : Clockwise. ■ Film britannique de Christopher Morahan (1986).
— *En clair jusqu'à 20.35* —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : The Two Jakes. ■ Film américain de Jack Nicholson (1990).
22.45 Flash d'informations.
22.50 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Boxe ; Football.
1.25 Cinéma : Amoureuse. ■ Film français de Jacques Doillon (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Téléfilm : Le Feu, Bonne mine à mauvais jeu. De Joaquim Pinto (v.o., rediff.).
19.00 Série : Histoires extraordinaires.
19.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée théâtre : Goldoni-Strehler. A l'occasion du bicentenaire de la mort de Carlo Goldoni.
20.41 Théâtre : Arlequin, serviteur de deux maîtres. Pièce de Carlo Goldoni, mise en scène de Giorgio Strehler.
22.40 Documentaire : Arlequin, répétitions 93. De Francesca Pini et Michel Muller.
22.50 Documentaire : Carlo Goldoni Giorgio Strehler. Le Théâtre de la poésie, de Francesca Pini et Michel Muller.
23.50 Documentaire : Visages protestants. De Sabine Rollberg.
0.20 Cinéma d'animation : Snark. Passion, de Jiri Trnka.

M 6

11.50 Série : Mariés, deux enfants.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Equalizer.
13.50 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : L'Heure du crime.
15.35 Magazine : Fréquenstar. Julien Clerc.
16.35 Magazine : Flashback.
17.10 Série : Airport unité spéciale.
18.00 Série : Clair de lune.
19.00 Série : Booker.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Sport 6.
20.45 Téléfilm : Et si on faisait un bébé... De Tom Moore.
22.30 Magazine : Culture pub. Spécial talents.
23.00 Cinéma : Onze jours, onze nuits. □ Film italien de Joe D'Amato (1987).
0.45 Informations : Six minutes première heure.
0.55 Magazine : Noube.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Au jardin des délices, de Marie-Hélène Bernard et Catherine de La Clergerie.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 15 juin à la Maison de Radio-France) : Glenn Ferris Quartet. Avec Glenn Ferris, trombone, Alain Jean-Marie, piano, Wayne Dockery, contrebasse, John Betsch, batterie.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Wiesbaden) : Membra Jesu Nostri, de Buxtehude ; Et exspecto resurrectionem mortuorum, de Messiaen ; Te Deum en ré majeur, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. John-Eliot Gardiner.
22.33 Autoportrait. Edison Denisov, par Myriam Soumagnac.
23.35 L'Oiseau rare. Par Michèle Lejeune et Jean-Claude Biette.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard.

RESSOURCES HUMAINES

Le Monde

Après les révélations du « Financial Times »

La démission de Jacques Attali

Jacques Attali a annoncé vendredi 25 juin en fin de matinée qu'il quittait la présidence de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Cette démission intervient après qu'il eut reconnu, jeudi 24 juin, s'être fait rembourser deux fois un billet aller-retour en première classe pour Tokyo (d'une valeur approximative de 55 000 francs) à la suite, selon M. Attali, d'*« une erreur d'écriture »* repérée entre temps.

L'ancien conseiller spécial de M. Mitterrand avait par ailleurs admis avoir accepté 30 000 dollars (170 000 francs environ) pour prononcer une conférence au Japon à la même période, en mai 1992. Selon le quotidien britannique *Financial Times*, qui en faisait état dans son édition du 25 juin, M. Attali avait précisé que cette somme avait été remise à des organisations caritatives juives. Contractuellement, les dirigeants de la BERD s'interdisent d'*« accepter toute rémunération de tout gouvernement, entité ou personne en relation avec leur nomination ou leur travail à la banque »*.

« A ma connaissance, je n'ai pris aucune initiative qui puisse d'une façon ou d'une autre être passible de reproches », écrit Jacques Attali dans sa lettre de démission.

Un déficit technique de 839 millions en 1992

Dégradation des résultats de la caisse de retraite des cadres

L'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) a enregistré en 1992 un déficit technique de 839 millions de francs qui devrait se confirmer en 1993 et 1994.

« Reflet d'une situation économique dégradée » – les cotisations ont progressé de 1,7 % mais les allocations ont augmenté de 6,9 %, – ce résultat, rendu public vendredi 25 juin, *« n'est pas catastrophique »*, estiment patronat et syndicats, gestionnaires de cet organisme de retraite complémentaire. En 1992, les produits financiers dégagés par les réserves accumulées au cours des années précédentes ont permis un excédent de 2,2 milliards de francs.

Bien que les perspectives ne soient guère encourageantes (les effectifs cotisants ont baissé au premier trimestre), l'AGIRC estime que *« les déficits attendus de 1993 et 1994 sont maîtrisables »* et que *« les hypothèses de long terme ne sont pas remises en cause »*. Les partenaires sociaux entendent procéder à un *« balayage de la réglementation »* en vue de *« serrer les boulons »*, réduire de 20 % des frais de gestion en cinq ans et poursuivre *« la promotion des augmentations du taux de cotisation »*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 25 juin 1993 a été tiré à 493 228 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : les aléas du projet Seine rive gauche

En annulant les bases légales du projet Seine rive gauche, les magistrats du tribunal administratif de Paris ont bouleversé les opérations d'aménagement de l'est de la capitale autour de la *Bibliothèque de France. Lire aussi : Saint-Brieuc, riche de ses confluences*; L'invitation à la lecture : les collectivités locales mènent des opérations pour donner envie de lire; Les régions font leur cinéma : un dossier sur la production de longs métrages.

Dix-sept morts au moins, deux disparus et trente-cinq blessés

Le lourd bilan de l'incendie de la clinique psychiatrique de Bruz

Un incendie s'est déclaré, vendredi 25 juin vers 0 h 30, dans une clinique psychiatrique à Bruz (Ille-et Vilaine), près de Rennes qui hébergeait soixante-quatre pensionnaires. Seize d'entre eux, ainsi qu'un membre du personnel ont trouvé la mort, asphyxiés et brûlés par les flammes qui se sont propagées en un très court instant. Trente-cinq personnes ont été blessées. Vendredi en fin de matinée, deux pensionnaires étaient introuvables. M. Balladur, *« profondément ému »*, a adressé un message de condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au maire de Bruz. Deux membres du gouvernement, Simone Veil et Alain Madelin, se sont rendus sur place vendredi matin. Les causes du sinistre restaient encore inconnues à ce moment là.

BRUZ (Ille-et-Vilaine)
de notre envoyée spéciale

Au bout de l'étroit chemin de campagne, en cette matinée du vendredi 25 juin, se dresse un mur calciné parmi les débris de toiture noircie : le feu, cette nuit, vers 0 h 30, a éclaté dans la clinique psychiatrique Saint-François. En ce lieu désert, à quelques kilomètres du centre de Rennes, seize malades et une infirmière de nuit ont trouvé la mort, asphyxiés ou carbonisés. Parmi les soixante-quatre pensionnaires, trente-deux ont été blessés, dont cinq grièvement brûlés. Deux restent introuvables.

Vers midi, l'évacuation de tous les résidents était terminée mais les recherches continuaient pour les deux disparus. Le bilan déjà lourd restait donc provisoire.

Jeudi soir, la petite communauté avait fêté la Saint Jean. Puis chacun s'était couché après avoir pris ses calmants. Soudain, le feu s'est déclaré au premier étage d'une des ailes du bâtiment dans une chambre de trois lits. L'infirmière de veille s'est précipitée pour avertir André Le Peroux, gardien depuis vingt-cinq ans. Le vieil homme a alors, à la hâte, ouvert le plus grand nombre de portes. Tout est en effet cadenassé pendant la nuit, comme c'est le cas dans ce genre d'établissement. Accouru vers la salle d'isolement, le numéro 39, il dut ressortir, suffoqué. Entre-temps les pompiers étaient arrivés – précisément à 0 h 55. Ils ont eu du mal à se frayer un accès, tant le chemin qui mène à l'entrée de la clinique est resserré. Alors qu'ils commençaient leur intervention, le personnel et les malades avaient déjà entrepris de quitter les lieux. Trois pensionnaires avaient même jeté des matelas et avaient sauté des fenêtres. *« Ils ont été courageux et cela a limité les dégâts »*, souligne le médecin-colonel David qui dirigeait l'intervention des pompiers.

La clinique Saint-François, qui dépend du groupe Medipsy, est l'un des rares établissements de ce genre à la ronde. Elle dispose de soixante-douze lits. Ses pensionnaires sont majeurs. La doyenne d'âge vient de fêter ses quatre-vingt-un ans. Les soins sont assurés par quinze infirmières qui se relaient, huit psychiatres de Rennes assurant le suivi médical. C'est une résidence de long séjour où l'on venait de Paris et même du sud de la France.

Ce 25 juin en fin de matinée, on ignorait encore totalement l'origine du sinistre. Vers 11 heures, dans la salle polyvalente de Bruz transformée en chapelle ardente, une foule émue attendait l'arrivée de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et d'Alain Madelin ministre des entreprises et du développement économique et conseiller régional de Bretagne.

DANIELLE ROUARD

L'application de la loi de 1975

Mme Veil veut améliorer le statut des médecins travaillant dans les centres d'IVG

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire catholique *la Vie* (numéro du 24 juin), Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, annonce son intention d'améliorer les conditions d'exercice des médecins travaillant dans les centres d'IVG (interruption volontaire de grossesse).

Mme Veil rappelle notamment que la pratique de l'IVG n'est pas, dans la plupart des hôpitaux publics, intégrée aux services de gynécologie obstétrique, mais prise en charge *« par des équipes militantes qui ont d'ailleurs été parfois pénalisées dans leur carrière hospitalière par cet engagement »*. *« Nous sommes dans une nouvelle phase d'application de la loi,* ajoute Mme Veil. *Il est compréhensible que cet esprit militant ait disparu et que les médecins concernés souhaitent exercer leur mission dans des conditions correctes de travail, sans être pénalisés par un statut précaire et marginalisés par rapport aux structures traditionnelles, alors qu'ils contribuent à la politique de santé publique »*.

Mme Veil souligne, d'autre part, les risques de lacunes et de dérives dans la mise en œuvre de la loi qui, depuis 1975, porte son nom. *« Le secteur public doit remplir la mission qui lui est dévolue, éventuellement par des structures spécifiques*, précise-t-elle. *Ceci implique un statut pour les personnels de santé qui acceptent d'y exercer, notamment lorsque les chefs de service d'obstétrique refusent d'en assumer la responsabilité. On ne peut laisser cette pratique aux seules cliniques privées. »*

« L'interruption volontaire de grossesse doit rester un acte exceptionnel, un *dernier recours qui ne doit pas être banalisé »*, souligne Mme Veil. Le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville ne se prononce pas sur la revendication formulée aujourd'hui (de manière il est vrai encore quelque peu marginale), visant à autoriser la prescription par les gynécologues obstétriciens libéraux des deux médicaments associés RU 486 et prostaglandine (qui permet aux femmes enceintes de moins de sept semaines d'avorter dans 98 % des cas), association strictement réservée actuellement aux centres d'IVG.

J.-V. N.

La crise politique en Bulgarie

A Sofia, plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont réclamé la démission du président Jelev

Pour la troisième fois en dix jours, plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont afflué dans le centre de Sofia, jeudi 24 juin, pour réclamer la démission du président Jeliou Jelev et des élections anticipées.

Sans arriver pour l'instant à faire prendre au mouvement un tournant décisif, l'Union des forces démocratiques (UFD), la coalition anti-communiste dont M. Jelev fut l'un des fondateurs avant qu'elle ne se retourne contre lui, maintient donc la pression sur le président. A la tête de cette fronde se trouve l'ancien premier ministre Filip Dimitrov, contraint d'abandonner le gouvernement en octobre 1992 alors qu'il se trouvait en opposition ouverte avec M. Jelev. M. Dimitrov a appelé jeudi soir les manifestants à revenir tous les soirs jusqu'à ce que le Parlement soit dissous.

Le coup de main d'Adam Michnik

Les radicaux de l'UFD ont déjà réussi à donner au centre de Sofia, depuis deux semaines, des allures de foyer de contestation permanente : autour du mausolée de l'ancien maître stalinien Guéorgui Dimitrov, couvert de graffiti hostiles à Jeliou Jelev et transformé pour l'occasion en toilettes publiques, des militants de l'UFD et du Parti agrarien ont élu domicile sous une cinquantaine de tentes où les uns font signer des pétitions tandis que d'autres observent des grèves de la faim. Les partisans de M. Jelev font valoir que cette ébullition est loin d'atteindre l'ampleur de celle de l'été 1990 qui avait fait tomber le président communiste Petar Mladenov : cette fois-ci, ni les syndicats ni les étudiants ne se sont joints au mouvement.

Les contestataires de l'UFD reprochent au président Jelev, un ancien opposant au régime communiste, d'avoir adopté une ligne trop modérée, notamment avec les anciens communistes à l'égard desquels il a toujours refusé de suivre une politique de règlements de comptes. Ils ont reçu la semaine dernière l'appui de la vice-présidente Blaga Dimitrova qui s'est, elle aussi, prononcée en faveur d'élections législatives anticipées.

M. Jelev, par ailleurs très affecté par le suicide de sa fille cadette le mois dernier, a fait jusqu'ici face avec fermeté, et a dit clairement qu'il n'avait pas l'intention de démissionner. L'UFD, accuse-t-il, cherche à transposer dans la société tout entière ses propres problèmes internes. Cette agitation intervient malheureusement à un moment délicat pour la Bulgarie, lancée dans de difficiles réformes économiques et fragilisée par l'environnement balkanique.

Un grand ami du président Jelev, l'intellectuel polonais Adam Michnik, est venu lui prêter main forte au début de la semaine, sous le prétexte d'une interview – qui a duré cinq heures – pour son quotidien *Gazeta Wyborcza*. Devant les médias bulgares, Adam Michnik s'est emporté, avec sa fougue coutumière, contre ces *« anticommunistes »* qui tournent aux *« néo-fascites »*... *« J'aime la Bulgarie, ne serait-ce que parce qu'elle a un tel président »*, a-t-il lancé en volant au secours de Jeliou Jelev, ce *« dernier pilier de la démocratie dans les Balkans »*.

S. K.

Alain Juppé invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Alain Juppé, ministre des *affaires étrangères et secrétaire général du RPR*, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 27 juin de 19 h 30 à 19 h 30.

L'ancien adjoint au maire de Paris, ancien député RPR de Montmartre, répondra aux questions d'André Passeron et *de Michel Tatu du Monde* et de Richard Arzt et Pierre-Marie Christin de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque

□ **ISRAËL : prochaine visite officielle à Paris de M. Rabin.** – Le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, effectuera une visite officielle à Paris du 30 juin au 3 juillet à l'invitation d'Edouard Balladur, a *indiqué, jeudi 24 juin, le ministère* français des affaires étrangères. M. Rabin sera reçu par M. Mitterrand et s'entretiendra notamment avec le chef de la diplomatie française, Alain Juppé.

□ **EGYPTE : deux policiers tués par des islamistes.** – Dans le village de Dairout, en Haute-Egypte, des islamistes, selon les autorités, ont tué deux policiers et en ont blessé trois autres en attaquant leur poste, jeudi 24 juin. Il s'agissait de la deuxième attaque lancée contre les forces de l'ordre, dans cette région, en moins de douze heures. Mercredi soir, un agent de la police secrète avait été tué dans le village de Bakour (province d'Assiout). – *(Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : le professeur Christian Barnard devient citoyen grec.** – Le gouvernement grec a accordé la citoyenneté hellénique au chirurgien sud-africain Christian Barnard, le pionnier des transplantations cardiaques, a-t-on appris de source officielle grecque, jeudi 24 juin. Dans une lettre adressée au secrétaire d'Etat grec aux affaires étrangères, Virginie Tsoudérou, le docteur Barnard affirmait récemment : *« Je suis déjà grec. La première fois que j'ai visité la patrie d'Hippocrate et d'Asclépiade* [célèbres médecins de l'Antiquité], *j'avais senti que j'étais un de leurs compatriotes et non un simple disciple. »* – *(AFP.)*



Le Monde

SANS • VISA

Kenya



ALEX WEBB/MAGNUM

Lamu avant la mousson

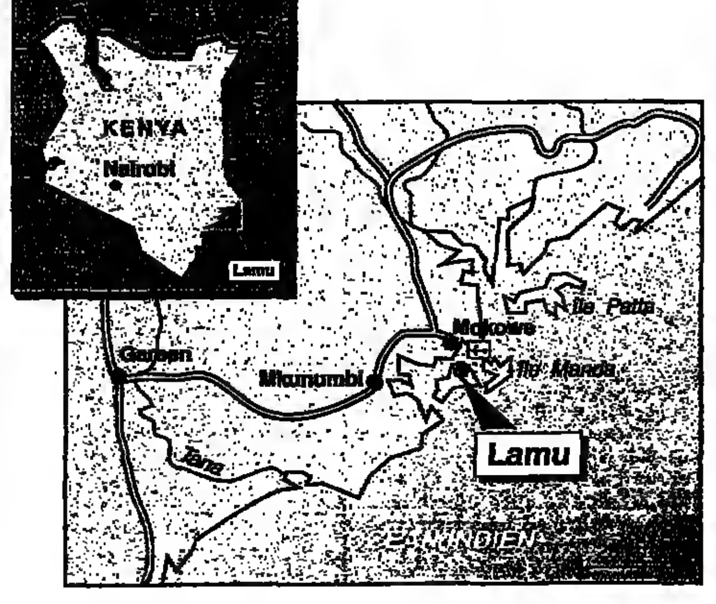
Somaliennes par les dunes, bretonnes par les ciels agités, les îles de l'archipel de Lamu, près des côtes du Kenya, vivent au rythme des barques à voile, du pas de l'âne, et d'un islam ancestral. Accrochées à l'Afrique, mais ouvertes à l'Orient.

AU SOMMAIRE



LE matin, ils allèrent à la plage. Ils avaient regardé l'horaire des marées et d'après leurs calculs, *le banc de sable devait être à* découvert. Les marées rythmaient la vie sur l'île de Lamu. A certaines heures, il y avait des endroits inaccessibles à pied, la plage elle-même l'était, et il fallait traverser les dunes pour la rejoindre du côté où elle s'élargissait. *Deux fois par mois, quand la lune* revenait et quand elle était pleine, l'eau montait plus haut, le vent se gonflait, et la digue était inondée. Pendant les grandes marées, l'océan passait par-dessus bord et venait lécher l'entrée de la poste. C'était alors une grande fête, toute *la ville était réunie* sur le front de mer, les vieux en tuniques blanches se serraient dans les mosquées et les enfants s'amusaient à plonger du haut des canons portugais alignés sur la jetée.

Le banc de sable était une île éphémère *qui* n'*apparaissait qu'au* creux de la marée. Ils dépassèrent l'hôtel au nom italien qui s'avançait comme un paquebot au tournant de la pointe, puis le campement de la marine kenyane dont les radars surveillaient le détroit, et enfin le vieux phare du village de Shela. La plage était longue de douze kilomètres et d'une rudesse absolue. Rien n'y avait poussé que les dunes, et les dunes elles-mêmes n'avaient toléré sur leur dos que de maigres touffes d'herbes ou, par une mansuétude qu'elles faisaient payer cher, un palmier doum à la tête rabougrie dont le tronc resterait fluet. La plage était farouche et livrait seule son combat contre l'océan. L'assaillant était patient et, sûr de sa victoire finale, ne grignotait que quelques centimètres par an.



Le courant les emporta jusqu'au banc de sable. Le courant était incessant à Lamu, bagarreur, et il n'hésitait pas à s'opposer au vent. Plongés dans l'eau, les corps étaient ballotés, chahutés par l'un ou par l'autre, et les nageurs, selon leur tempérament, choisissaient de se laisser dériver le long du rivage ou de résister dans un surplace héroïque et généralement de courte durée. Soudain, à certaines heures, quand le sens de la marée s'inversait, le courant tombait. La baignade en devenait décevante, *banale, privée de sa tonicité*. Le statu quo, cela dit, ne durait qu'une trentaine de minutes. Bientôt tout repartait, en sens contraire mais au même rythme agité.

Le vent, lui, était moins inconstant et ne changeait de sens que deux fois par an. Cela arrivait tout aussi soudainement. Un matin, au réveil, l'île était transformée. Les terrasses aérées ne l'étaient plus, d'autres l'étaient devenues. Les boutres changeaient d'itinéraires et de port. Le vent du nord-est laissait place au *kasi*, la mousson qui pendant des siècles avait ramené chez eux les marchands arabes et leurs chargements d'or, d'ivoire et d'esclaves. Mais, d'où qu'il vienne, le vent était déterminant. Il dessinait la plage et les formes. Il arrondissait les voiles blanches des bateaux et sculptait les voiles noirs des musulmanes. Il portait loin les voix et les chants.

Ils se reposèrent sur le sable en regardant le rivage. Depuis leur arrivée, depuis qu'ils avaient débarqué à Manda, l'île aéroport où se promenait un troupeau d'éléphants venus à marée basse du continent, depuis que leurs bagages avaient été chargés dans une brouette, puis dans un bateau à voile, ils n'en finissaient pas de s'étonner. Cette île ne ressemblait à aucune de celles qu'ils connaissaient. L'équateur la frôlait mais elle n'avait rien d'un paradis alangui bordé d'une frange de cocotiers.

Elle était somalienne par les dunes, bretonne sous les nuages. Et ce n'était pas seulement une île, mais tout un archipel qui s'étirait le long de la côte et l'épousait si parfaitement qu'ils avaient eu du mal, de l'avion, à distinguer qui était île et qui était continent dans cette fusion. Un archipel irréel, où la terre et les îles s'emboîtaient comme les pièces d'un puzzle qui se serait défait. Manda encerclait Lamu qui était blottie le long de la côte. Paté ondulait au gré des marées.

On allait d'une île à l'autre en bateau à voile quand le vent et le courant s'étaient réconciliés. Rien ne semblait jamais avoir changé mais rien, non plus, n'était monotone. Les repères habituels n'étaient d'aucun secours. Deux arbres, dans le même jardin, ne fleurissaient pas obligatoirement en même temps. La plage elle-même était en perpétuel mouvement. Le matin, elle était parfois striée de dessins noirs, comme maquillée par un artiste qui serait venu de l'océan composer un tableau toujours différent.

Sur la rive, les seules silhouettes qu'ils apercevaient étaient celles des ânes et de leur gardien, le marchand de sable, un homme qui portait une casquette de marin et une bedaine qu'il déposait à l'occasion sur l'un des animaux. Les ânes étaient, avec les bateaux, l'unique moyen de transport existant à Lamu. Tout de suite, ils avaient remarqué les ânes et il était difficile de faire autrement. Ils étaient plus de trois mille pour dix mille habitants. Mais il avait fallu que quelqu'un leur fasse remarquer que les animaux tenaient lieu de véhicule pour qu'ils réalisent qu'ils se trouvaient dans un endroit rare, un endroit où le seul moteur était celui du Range Rover du commissaire de district, un homme en chemisette rayée que l'on voyait passer deux fois par jour sur le chemin de terre qui longeait la jetée.

Il n'y avait ni route ni véhicule à Lamu et les malades allaient en brouette à l'hôpital. En lieu et place, il y avait des ânes, musclés et indépendants comme des zèbres bien qu'ils n'aient adopté qu'une rayure, un trait noir à l'encolure, des ânes qui passaient sur la plage où ils se baignaient avec leur chargement de sable ou de pierres de corail.

En dehors de leurs heures de travail, les ânes avaient une vie. Ils étaient libres et déambulaient sans entraves dans les ruelles de la ville. Après la tombée de la nuit, ils s'emparaient en bande des restes du marché, on y était parfois encerclé par une assemblée d'arrière-trains et il valait mieux rebrousser chemin. Lorsqu'il pleuvait, les ânes faisaient comme tout le monde et se mettaient à l'abri, serrés l'un derrière l'autre sous les *arcades* du *front de mer*.

De notre envoyée spéciale
Corine Lesnes

Lire la suite page 27

La Reine du désert

PALMYRE

OUBLIER l'oasis de Damas, la plaine d'Alep et les vallées de l'Oronte et de l'Euphrate. S'aventurer dans le désert, filer sur une route droite et monotone, bordée d'une ligne électrique incongrue, traverser des steppes pelées qui fuient vers un horizon tremblant de chaleur, croiser des troupeaux de moutons conduits par un jeune pâtre avec, fermant la marche, un chien vigilant, deviner, tapis dans les sables, des camps militaires à demi somnolents, apercevoir çà et là, les tentes des Bédouins pour, juste après un col franchissant la crête des collines crayeuses, découvrir soudain, pareille à un mirage, cette oasis nommée Tadmor où Zénobie fit, par deux fois, venir l'empereur Aurélien...

Zénobie, reine belle et ambitieuse, qui, vers 270, osa dresser un empire face à l'Empire romain. Descendait-elle de Cléopâtre ou de la reine de Saba ? Quelle armée avait-elle constituée autour de ces archers palmyréniens, réputés et redoutés, et qui, montés sur des chevaux ou des chameaux, faisaient déjà la fierté de Vespasien.

Ville libre puis colonie romaine au statut privilégié, sa capitale, une des plus belles et des plus grandes villes de l'Antiquité, resplendissait d'un temple fabuleux aux chapiteaux de bronze doré et qui se dressait, majestueux, au milieu d'autres temples tout aussi splendides où les Palmyréniens venaient honorer leurs dieux.

Ces Palmyréniens, chefs de caravanes, qui s'en allaient chercher dans le golfe Persique l'encens et les aromates de l'Arabie et de l'Inde, le poivre du pays tamoul et la soie chinoise pour les acheminer vers la Méditerranée et les revendre aux Romains. Grands commerçants, armateurs, enrichis de mille et une manières après le déclin des Nabatéens de Pétra, ils avaient érigé là des villas somptueuses, des thermes et un théâtre inspiré du modèle romain. Ils adoraient une divinité orientale, Bêl, un nom emprunté au grand dieu de Babylone et qui, assimilé à Zeus, est souvent associé à Aglibôl, dieu taureau et lunaire à la fois, et à Yarhibôl, dieu solaire, également protecteur des sources. Quant au « grand et miséricordieux » Baalshamîn, deuxième dieu du panthéon local, il exauçait les prières des cultivateurs et des éleveurs venus dans son temple demander la pluie nourricière.



JEAN-LOUIS NOUIN • MÉMOIRES D'EUPHRATE ET D'ARABIES • ED. HATIER

Buste funéraire de femme.
Musée archéologique de Palmyre.

Arriver à Palmyre avant le coucher du soleil, errer dans cette forêt de colonnes restées debout au fil des siècles et qui n'en finissent pas de se dorer au soleil de l'éternité. Se rendre à l'autre bout de la ville, monter jusqu'à la citadelle médiévale arabe, fantôme altier, sentinelle décharnée, et, de là-haut, contempler les vestiges de cette cité magique, éparpillés sur près de 3 kilomètres et qu'entoure une modeste enceinte relevée par Justinien au sixième siècle sur l'emplacement même des remparts détruits par les armées d'Aurélien.

Admirer, à la périphérie, ces nécropoles constituées de dizaines de tombeaux-tours dressés dans la vallée des morts et où les corps, sommairement momifiés, étaient placés dans des sarcophages disposés dans des niches superposées fermées par des dalles sculptées représentant le buste du défunt.

Voir le soleil couchant virer de l'orange au rouge dans un ultime incendie. Demeurer, silencieux, face à la perfection de cette œuvre humaine posée dans un écrin naturel à sa mesure... ou à sa démesure. Méditer sur l'originalité de cette civilisation qui emprunta à la fois au monde classique gréco-romain et au milieu indigène sémitique. Buter sur l'énigme de cette ville qui, après de longs siècles d'obscurité, conquit un rôle commercial et militaire de premier plan avant d'être brisée à jamais. Se contenter d'une nuit courte pour, à l'aube, courir vers les ruines et attendre que le soleil levant fasse naître des ténèbres ces piliers d'or qui, peu à peu, dessinent les grandes voies à colonnades dont la principale, longue de plus d'un kilomètre, s'infléchit en un point marqué par un insolite arc de triomphe triangulaire. Voir renaître au jour les grands murs de l'agora et les remparts du temple de Bêl, « temple sémitique dans un vêtement grec », dira de lui un archéologue fasciné.

Rêver que l'on y entre au milieu des milliers d'adorateurs vêtus de robes blanches et coiffés de keffiehs, porté par cette foule criant à la vue du dieu posé sous un baldaquin juché sur un dromadaire tout blanc entouré des prêtres de l'endroit, fiers d'avoir été choisis pour porter les bétyles (statues de la triade vénérée qui étaient conservées dans le temple) et conduire la procession qui, par sept fois, tournera sur le parvis autour de la cella. Y pénétrer en profitant de la confusion, lever les yeux sur ces colonnes cannelées et ces niches plaquées comme un décor contre le mur. Puis s'éclipser discrètement avant de provoquer la fureur des dieux mécontents de surprendre en ce lieu secret des silhouettes étrangères. Courir à travers la vaste cour et se perdre parmi les portiques de l'agora aux consoles jadis ornées de statues de bronze représentant des caravaniers, des militaires et des fonctionnaires importants. Se fondre dans la foule parmi les hommes au costume drapé et richement brodé et les femmes couvertes de bijoux.

De retour dans sa chambre silencieuse, s'étendre sur son lit, fermer les yeux et retrouver Zénobie, l'« illustrissime reine » qui, après l'assassinat de son époux Septimius Odenath, « roi des rois », « prince de Palmyre », « imperator » et « correcteur de tout l'Orient » (ce qui faisait de lui le dépositaire de l'autorité romaine dans cette partie de l'Empire), devait exercer le pouvoir à la place de son fils Wahballât, trop jeune pour régner.

Mettant à profit l'anarchie qui paralysait alors le monde romain, Zénobie devait s'emparer de la Syrie, de l'Egypte et d'une partie de l'Asie mineure. S'endormir dans sa ville, si belle au cœur de son enceinte entourée elle-même d'un océan de sable. Comment Aurélien est-il parvenu ici avec son armée ? Une chose est sûre : il a pris la ville et emmené Zénobie et son fils vers Rome tandis que ses soldats saccageaient et incendiaient la cité, abattant murs et colonnes avant de regagner à leur tour leur pays. Pour laisser Palmyre retomber dans l'oubli et redevenir Tadmor.

Aurélien et son armée, Zénobie et les Palmyréniens sont morts depuis des siècles, mais Palmyre, désertée et en ruine, continue de vivre dans le silence du désert, éblouissant, après les audacieux voyageurs anglais partis à sa recherche à la fin du dix-septième siècle, ceux qui, au bout d'une route droite et monotone, ont rendez-vous avec la grandeur éphémère et l'étrange destin de cette ville à jamais figée dans l'éternité.

Fouad Némé
et Patrick Francès

Guide

• **Y aller.** De Paris, Air France (44-08-24-24) relie Damas quatre fois par semaine dont deux sans escale (4 h 45 de vol), pour 4 930 F A/R en tarif vacances. La capitale syrienne est également desservie par Syrian Arab Airlines (47-42-11-06) avec, au départ d'Orly, trois vols par semaine, en six heures *via* Munich. Les amateurs d'emplettes à l'italienne peuvent opter pour une escale romaine avec Alitalia, qui dessert Damas *via* Chypre.

Formalités. Passeport valide (sans visa israélien ou sud-africain) et visa (compter deux semaines) au 20, rue Vaneau, 75007 Paris, 45-51-82-35.

A savoir. Aucune vaccination. Décalage horaire : + une heure. Monnaie : la livre syrienne (1 F = environ 7 livres). Changer au fur et à mesure de vos besoins.

Quand ? Climat méditerranéen, continental à l'intérieur, plus humide sur la côte. Pluies en hiver, de novembre à avril. L'été, la température moyenne est de 32° mais peut dépasser les 40°. Meilleures saisons : le printemps (verdoyant et fleuri) et l'automne avec une température moyenne de 22°. Les soirées peuvent être fraîches.

A voir. Outre Damas, la capitale (mosquée des Omeyyades, palais Azem, le Musée national et les souks, notamment celui d'Hamidiyeh), l'imposant amphithéâtre romain de Bosra, le krak des Chevaliers (Qalaat-el-Hosn) et les châteaux de Saladin (ou Château de Saône) et Markab, les ruines de Palmyre (Tadmor) et d'Apamée, les norias en bois d'Hama sur l'Oronte (aller boire un café et fumer un narguilé dans le café situé derrière l'une d'elles, face à l'Hôtel Cham) et la ville d'Alep avec sa mosquée, sa citadelle et ses souks.

Avec qui ? Parmi les voyagistes programmant cette destination, Rev'Vacances propose, de juillet à mai 1994, des circuits de neuf et douze jours (9 950 et 11 950 F par personne en chambre double, tout compris) permettant de découvrir Damas, le krak des Chevaliers, Hama, Apamée, Ebla, Ougarit, Lattaquié, le château de Saladin, la ville morte d'El Bara, Alep, le monastère de Saint-Siméon et Palmyre, étapes auxquelles s'ajoutent, dans la version la plus longue, les visites de Bosra, Tartous (cathédrale et forteresse), plusieurs des « villes mortes » abandonnées au VII[e] siècle, Raqqa, Resape (Sergiopolis), Deir-Ezzor, Mari et Doura-Europos. Hébergement dans les confortables hôtels de la chaîne Cham Palace (fondée par Osmane Aïdi président du groupe Royal Monceau), généralement remarquablement situés, notamment à Bosra, Hama, Palmyre et Damas (ne pas manquer le restaurant panoramique tournant). A signaler également un circuit de douze jours (11 600 F) combinant la découverte de la Syrie et des grands sites jordaniens : Amman, Petra (la cité rose des Nabatéens), Kerak (forteresse des croisés) et les ruines de Jerash. Renseignements dans les agences de voyages.

Lire. *Les Palmyréniens, la Venise des sables*, d'Ernest Will. *Les Ruines de Palmyre*, d'A. Champdor. *Essai sur l'histoire politique et économique de Palmyre* et *la Religion des Palmyréniens*, de J.-G. Février. *Palmyre*, de Starcky et Gawlikowski (Maisonneuve). *Syrie, art et architecture* (Hermann), et *Palmyre, métropole du désert* (Librairie Séguier), de Gérard Degeorge. *Le Jardin sur l'Oronte*, de Maurice Barrès. Ainsi que les guides Visa (Hachette), Petite Planète (Seuil), Jeune Afrique (assez complaisant), Marcus et Fodor. •

Rencontres en Slovénie

L'Institut pour la démocratie organise, du 1er au 11 août, un voyage d'information et de découverte en Slovénie et en Istrie (nord-ouest de la Croatie) destiné à ceux qui voudraient tenter de mieux comprendre, sur le terrain, les problèmes de l'ex-Yougoslavie. Mosaïque ethnique et culturelle composée de peuples séparés pendant des siècles et jamais vraiment unis, la Fédération yougoslave a éclaté en 1991, minée par une grave crise économique, le réveil des forces politiques et la montée des nationalismes.

La Slovénie qui fut l'une des premières à faire sécession, est une République prospère, restée en marge des conflits. L'itinéraire prévu par les organisateurs du voyage, association spécialisée dans l'étude des institutions, comporte, en Slovénie et en Croatie, à la fois découverte culturelle et entretiens avec diverses personnalités locales. Figurent notamment au programme les palais gothiques et Renaissance de Piran, en Istrie, les grottes de Postojna, les haras de Lipice, les Alpes juliennes, les édifices paléochrétiens et la basilique de Porec, l'amphithéâtre romain de Pula, etc. Sans oublier les anciennes résidences estivales du maréchal Tito, à Bled et dans la presqu'île de Brioni où la végétation luxuriante cache, outre les vestiges de villas romaines, des châteaux byzantins et vénitiens. Ces visites alterneront, à Ljubljana, capitale de la Slovénie, et à Zagreb, capitale de la Croatie, avec des rencontres de membres des gouvernements et des assemblées locales, des entretiens avec des intellectuels influents et des personnalités choisies pour leur représentativité ou leur francophonie. Rencontres également avec les autorités municipales de plusieurs des villes visitées comme Porec et Opatija, une station balnéaire de l'Adriatique prisée autrefois par l'aristocratie austro-hongroise et berlinoise. Onze jours d'« enquête » pour 8 900 F par personne, en pension complète, au départ de Paris. Renseignements auprès de l'Institut, au 106, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 47-53-04-04.

Défi au sommet

Faire rimer sport avec nature et dépaysement, tel est l'objectif d'une nouvelle génération de raids nature accessibles à tout sportif disposant d'une bonne capacité de résistance physique et morale. Organisées par la Mutualité française (mouvement social assurant la protection de plus de douze millions d'adhérents) et regroupées sous le label « Défi vert », il s'agit de courses chronométrées (avec contrôles sur le parcours) par équipe de quatre personnes (le droit d'inscription est de 150 F par personne) à effectuer en une seule journée, avec une partie pédestre, une partie VTT et une partie d'adaptation au contexte local (canoës, cheval, etc.). Recommandée, une capacité de s'orienter avec le *road-book* et la carte IGN remis au départ. Des brevets sont attribués en fonction du temps réalisé par l'équipe. Les deux premières épreuves ont eu pour cadre les Côtes-d'Armor et la Camargue, la troisième se déroulera dans les Hautes-Pyrénées, au pic du Midi, dans une ambiance de fête traditionnelle. Le départ aura lieu à La Mongie le 10 juillet à 9 heures, l'arrivée à Trébons avec remise des prix en soirée. On peut se rendre à Bagnères-de-Bigorre puis au Chiroulet (rendez-vous des concurrents) en train (de Paris Montparnasse jusqu'à Tarbes puis en bus), en voiture (Autoroute A 10 jusqu'à Bordeaux puis Tarbes et Bagnères) ou en avion (Tarbes). Renseignements auprès de l'Agence Parole publique, 7, Villa-de-Guelma, 75018 Paris, tél. : (1) 42-58-02-55. Pour l'hébergement, s'adresser à l'Office du tourisme, 3, allée Tournefort, 65200 Bagnères-de-Bigorre, tél. : 62-95-50-71.

Musique au Potager

Louis XIV, qui avait écrit une *Manière de montrer les jardins de Versailles*, témoignait également un grand intérêt pour son jardin potager. Ainsi rendait-il fréquemment visite à son créateur, Jean-Baptiste de la Quintynie. Intérêt aujourd'hui partagé par Jacques de Givry et Yves Périllon, qui consacrent un livre (1) à ce *« temple des jardiniers du monde entier »*. Mémoire vivante d'un savoir-faire irremplaçable, le Potager du Roi, situé à deux pas d'un château dont la célébrité lui fait sans doute ombrage, s'ouvre pour des visites guidées qui permettent de découvrir, à l'est de la pièce d'eau des Suisses, dans un labyrinthe de carrés en creux reliés par des passages voûtés, les cultures fruitières et potagères traditionnelles jadis prisées par la cour d'un roi très gourmand. En vedette, des espèces disparues de nos marchés et qui subsistent toujours dans ce conservatoire où ont été rassemblées jusqu'à mille deux cents variétés fruitières, des figuiers de Louis XIV aux pommes Calville. A voir également le curieux parc Balbi, mitoyen du Potager, qui fut créé pour une comtesse par le futur Louis XVIII.

A l'issue des visites-conférences quotidiennes (sauf lundi et mardi) de Marie-France Morel (elles partent au 6, rue Hardy, à 14 h 30), on peut voir, jusqu'au 25 juillet, l'exposition consacrée aux photographies du livre. A signaler, dans le cadre de la campagne « Visitez un jardin en France » et à l'occasion de la sortie du livre, une promenade en musique, proposée, du 26 juin au 2 juillet, par Art et Tradition. Formule originale qui, en suivant la trame de l'ouvrage et sa ponctuation en huit pauses, mêlera, pendant environ une heure trente et sous la conduite d'une conférencière, dégustations, exposition et musique par l'Ensemble baroque du Potager du Roi. Les 26 et 27, de 15 heures à 20 heures, du 28 juin au 2 juillet, de 19 à 22 heures. Entrée au 6, rue Hardy. Parking sur la place d'Armes et Cathédrale Saint-Louis. Adulte : 120 F. Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements au 39-49-99-91 ou 39-51-61-29.

(1) *Versailles, le Potager du Roi*, texte d'Yves Périllon, photographies de Jacques de Givry et Yves Périllon. Dans la collection « L'Esprit des lieux » (JDG Publications, 25, rue de Buc, 78350 Les Loges-en-Josas, tél. : 39-56-22-44). 132 pages, 190 F.

TÉLEX

Deux raisons d'aller à Fécamp. D'abord une exposition dense et ramassée sur « Maupassant et l'impressionnisme », jusqu'au 22 juillet, au Musée des Terre-Neuvas (35-28-31-99). Ensuite, les Fêtes de la mer, les 3 et 4 juillet avec, le samedi, chants de marins sur la digue et feux d'artifice tirés depuis la mer et, le dimanche, messe des marins, procession jusqu'au port, bénédiction des bateaux et visite de *L'Etoile* et *La Belle Poule*, deux navires-écoles de la marine nationale sortis des chantiers locaux. Programme détaillé et renseignements sur les possibilités d'hébergement à la Maison du tourisme (35-28-51-01).

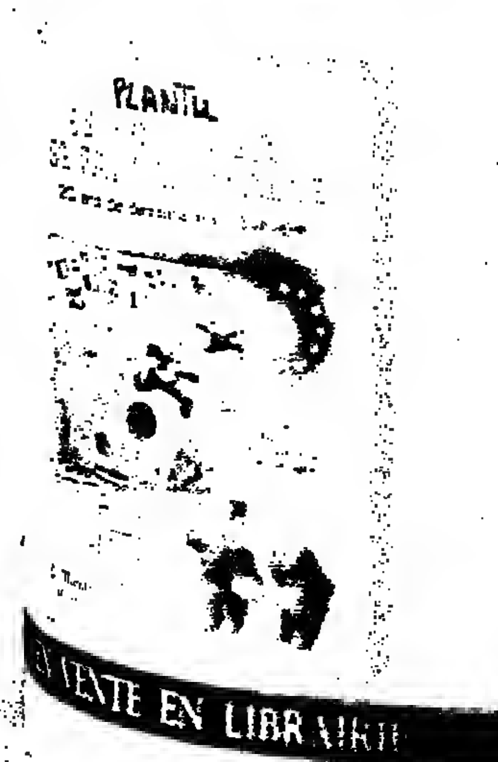
« Swingin'Deauville » avec, du 3 au 11 juillet sur la scène du théâtre du Casino de la station normande, quelques-uns des grands noms du jazz international. A l'affiche Wynton Marsalis, Gérard Badini, Sixun, John McLaughlin, Liz McComb, Dee Dee Bridgewater, Al Jarreau, B.B. King et Charles Brown et The Mighty Clouds of Joy. Places de 100 à 280 F selon le concert et la catégorie choisie. Location à l'Espace Club du Casino de Deauville, tél. : (16) 31-98-66-00.

L'été à New-York à prix doux dans les trois hôtels « 5 étoiles » de la chaîne Marriott (East Side, Broadway et Wall Street) avec, du 27 juin au 11 septembre, des chambres doubles (certaines pouvant héberger jusqu'à cinq personnes) entre 100 et 160 dollars la nuit. Réservation au 05-90-83-33 (numéro vert).

Brillante saison d'été en Italie. Festival des Deux Mondes à Spolète, avec des opéras de Puccini, des ballets, des pièces de théâtre et des concerts quotidiens, à partir du 29 juin. Festival Rossini à Pesaro, ville natale du compositeur, du 9 au 22 août. D'autre part, quatre scènes lyriques harmonisent leur programmation et mettent en commun leurs réservations de billets : la Fenice, à Venise, avec *Buovo d'Antona*, de Goldoni, mis en scène par Pier Luigi Pizzi, et des concerts donnés dans des églises en juin-juillet ; les thermes de Caracalla, à Rome, qui présentent, jusqu'au 18 août, *Aïda*, de Verdi, *Turandot*, de Puccini et *Cavalleria Rusticana*, de Mascagni ; Cagliari, en juillet-août, avec *la Force du destin* et la *Messe de Requiem* de Giuseppe Verdi, *la Bohème*, de Puccini et *Carmen*, de Bizet ; le Teatro comunale de Trieste qui donnera des opérettes. Renseignements : Office italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-03-96.

Voyage spatial en perspective après l'accord signé au Salon du Bourget entre l'agence russe Cosmotours et le voyagiste CGTT-Lepertours pour l'organisation de séjours au cosmodrome de Baïkonour, l'un des principaux centres de lancement des vaisseaux spatiaux de la CEI, ouvert récemment aux visiteurs. Le 29 juin, CGTT propose un premier voyage de quatre jours (9 680 F par personne tout compris) à l'occasion du vol habité franco-russe afin d'assister, le 1er juillet, au départ du cosmonaute français Jean-Pierre Haigneré. Egalement au programme, la visite, près de Moscou, de la Cité des Etoiles, le centre d'entraînement des cosmonautes russes. Renseignements au 40-22-88-14.

Sélection établie
par Patrick Francès
et Danielle Tramard



Kenya, Lamu avant la mousson

Suite de la page 25

D'après les livres d'histoire, la largeur des rues evait été conçue à leur intention, pour que deux ânes chargés puissent s'y croiser, une voiture autrement dit n'aurait pu y rouler mais à l'époque on ne songeait pas à ces futurs temps motorisés. Les ânes étaient aussi des voisins bruyants, surtout la nuit, et, dans une île sans vitres, ils evaient été parfois réveillés par de stridents braiments. Mais ils étaient fascinés par leur liberté de mouvement. Le travail, même pour les ânes, n'est pas un esclavage, s'étonnaient-ils ?

Ils virent ensuite passer un promeneur qui était entièrement nu, à l'exception d'un petit chapeau de paille qui lui donnait l'air distrait. L'homme était gai, exubérant. De temps en temps, il s'arrêtait pour examiner une forme nouvelle que la mer avait rapporté. C'était l'un des Occidentaux qui s'était installés sur l'archipel. Ils étaient plusieurs dizaines dans ce cas qui étaient passés un jour par là et n'avaient plus voulu bouger. Des miracles evaient eu lieu, des reconversions. L'un, que la médecine avait condamné, n'avait plus cessé de survivre. L'autre, que l'éphémère et les mondanités avaient déçu, avait trouvé son bonheur dans cette île démodée. Quelques-uns s'étaient convertis au *kikkoi*, la tenue traditionnelle des hommes, ils le portaient avec un t-shirt, ce qui leur donnait l'air de mutants. D'autres à l'islam, et un peintre hollandais désespéré lançait l'appel à la prière sur l'île de Paté. Il y avait aussi un certain nombre d'Occidentales qui étaient tombées amoureuses à Lamu, de Lamu, et s'y étaient mariées. Les Français étaient rares, remarquèrent-ils sans regret particulier. En revanche, ils avaient entendu toutes sortes de rythmes et de variations de l'anglais.

Ils se remirent en mouvement en direction du village et croisèrent au bord de la jetée un boutre qui s'en allait. Le capitaine était prénommé Ali Baba et les invita à monter. Il appela le vent d'une formule magique et, quand le vent s'emporta, l'équipage étira une planche à l'extérieur du bateau et deux marins vinrent s'y tenir debout, à la verticale des flots, pour faire contrepoids. Le bateau transportait des écoliers en uniforme qui revenaient de l'école coranique et leurs institutrices en sandales dorées. Il longea l'hôpital, un établissement blanc qui, de l'extérieur, invitait aux longues convalescences, et le chemin fut soudain rempli de femmes. C'était leur principale sortie.

Il y avait aussi un imam, qui était venu à la maternité chuchoter un verset du Coran à l'oreille d'un nouveau-né. Les femmes marchaient sur le chemin de leur allure indifférente. Elles étaient minces, sculptées par le vent qui jouait à les dévoiler sans qu'elles essaient vraiment de résister. Elles evaient une démarche souple et fière, et c'est à cela que les hommes, avaient-ils eppris, les reconnaissaient. Leur voile noir portait un nom qu'ils n'avaient pas manqué de relever. *Buibui*, ce qui signifie «araignée» en swahili.

Le bateau d'Ali Baba les laissa eu débarcadère, où un attroupement s'était formé eutour d'un maître-pêcheur qui avait rapporté deux requins pansus et entrepris sur le champ de les découper. Ils passèrent la place du fort, construit par les Portugais, indifférents aux appels des vendeurs de *mira*, le drogue locale venue des hauts plateaux du Kenya, une sorte de feuille d'épinard qui éclaircissait tout, leur evait dit leur guide, mais dans l'ordre de l'infiniment petit. Et ils s'arrêtèrent dans un café où l'on buvait du thé au lait sous le portrait d'un religieux ismaélien. C'était un endroit où regarder passer les gens dans Bazar Street, l'unique rue pourvue d'un nom, des gens dont le visage était à lui seul un souvenir de toute la région, depuis Oman jusqu'aux Comores, eprès une plongée en Afrique intérieure. Les musulmans portaient sur la tête des *kofia* brodés, dont pas deux ne se ressemblaient. Les uns étaient blancs, faits au crochet. D'autres en toile, brodés d'un fil d'or. Les jeunes avaient opté pour une certaine fantaisie, un *kofia* violet venu du Pakistan ou incrusté de verroterie, qui leur permettait d'être présentable aussi bien à la mosquée qu'à la discothèque, quand elle était ouverte ce qui n'était pas si fréquent, il fallait attendre que le commissaire de district, dérangé par le bruit, soit en mission sur le continent.

Ils reprirent leur marche et, devant le Donkey Sanctuary, un dispensaire pour animaux ouvert par une fondation britannique, ils tombèrent en arrêt. Un âne de génie avait essayé de forcer le loquet de l'enclos evec ses dents et, n'y parvenant pas, frappait du museau à la porte principale. C'était l'heure de la distribution des rations. Ils entrèrent derrière l'animal et l'employé de la clinique, qui ne parlait pas anglais, leur mit un biberon dans les mains en leur faisant signe de nourrir les orphelins. Sur le prospectus de la fondation, ils lurent que l'espérance de vie des ânes n'était ici que de onze ans contre trente-sept dans les environs de Londres. Après avoir fait un don, ils repartirent par les ruelles de l'intérieur, heureux de marcher à l'ombre des hauts murs de corail, à l'écoute de la musique de Lamu, le raclement d'un sabot, le traînement des sandales, des voix, une scie à bois.

La pluie les surprit à l'endroit où la ville s'évanouissait dans les dunes et les immondices. Au-delà de la ligne de crête, commençait l'autre plage, plus secrète, fermée par un rideau de palétuviers, «la plage des amants», leur avait-on chuchoté. Ils s'arrêtèrent fascinés par les hautes silhouettes noires des marabouts qui piétinaient les déchets. Même les décharges evaient une poésie particulière, pensèrent-ils, et on en trouvait partout, à Lamu, devant l'école primaire, dans un rencoignement de plage, eu coin d'un porche de bois incrusté. C'était des enchevêtrements de papiers et de noix de coco, dans tous les tons sable et marron, lavés par les eaux et veillés par une ménagerie d'ânes, de coqs et de chats. Dans ce que lui offraient chaque jour les habitants, la mer faisait son tri. Ici, elle rangeait les bidons; là, les tissus, et personne n'aurait songé à modifier le hasard qui avait présidé à cet ordonnancement.

C'était une pluie inexplicable, en pleine saison sèche. Ils rebroussèrent chemin, et se réfugièrent dans un atelier d'ébénisterie. Les ouvriers finissaient de tourner un fauteuil aux pieds griffus comme les pattes d'un lion. C'était un divan, l'une des spécialités de Lamu, en acajou et fibre de palmier. Un siège d'une pratique un peu compliquée, dont les bras se dépliaient pour que l'on puisse y reposer les jambes, mais où l'on ne pouvait ni lire ni s'allonger, le dossier était trop incliné ou pas assez. On ne pouvait qu'y parler, et c'était aussi l'une des spécialités insulaires, avaient-ils remarqué. *Les gens se parlaient beaucoup, ils* se racontaient comment ils avaient dormi, et d'où ils arrivaient, et cela n'avait l'air de banalités qu'à ceux qui ne savaient pas écouter. La pluie tombait en cataracte et ils se mirent à regarder les enfants qui se douchaient joyeusement. Les fillettes dansaient en prenant des mines, vêtues comme des princesses dans des robes à paillettes et rubans, dégrafées dans le dos. Elles allaient souvent par groupe, assorties, et soudain on voyait passer d'un même pas quatre petites robes blanches ou trois rouges à pois, comme si leurs mères avaient cherché à en faire des bouquets.

Quand la pluie cessa, ils se remirent à marcher. La ville s'embrasa pour l'eppel à la prière, l'appel du soir, et, sur les toits des mosquées, les religieux qui guettaient le coucher du soleil depuis un moment prirent tour à tour leur envolée. Il y a une trentaine de mosquées à Lamu et de chacune monta un chant particulier. Rien n'était synchronisé, mais l'ensemble formait une sorte d'opéra. De tous les points cardinaux, venait une voix puissante, un chant travaillé, les muezzins avaient le souci de leurs auditeurs, semblait-il, et certains se vantaient de faire frémir les femmes de leur prière. Les femmes, d'ailleurs, n'allaient pas dans les mosquées, avaient-ils remarqué.

Puis le soleil tomba sur ce qui avait été leur dernière journée, ils repartaient le lendemain, avaient-ils décidé, vers la réalité. En silence, ils reprirent les ruelles où les lampes à pétrole éclairaient des personnages en robes blanches qui semblaient avoir été là, de toute éternité, à jouer aux dés. Les gens et les ânes se bousculaient, les *samossas* chauffaient sur les réchauds à charbon de bois, les étincelles rouges jalonnaient la nuit et les sandales s'accumulaient à l'entrée des mosquées. Ils rentrèrent et le soir, sur leur terrasse, ils écoutèrent une dernière fois les voix des pêcheurs allongés sur le sable en compagnie de quelques ombres de chats, et suivirent les réponses des enfants qui, à l'école du soir, récitaient le Coran. Puis ils s'installèrent dans les divans d'acajou en se souvenant que la langue swahilie les disait «chaises de la fierté» et se mirent à parler. Ils parlèrent d'eux et de leur rêve d'Orient et les étoiles, au-dessus de leur tête, brillaient comme une rivière de diamants.

De notre envoyée spéciale
Corine Lesnes


ALEX WEBB/MAGNUM

Au coin d'une rue, les voiles noirs des musulmanes.

Guide

● L'archipel de Lamu (prononcer Lamou) est eitué eu Kenye, non loin de la frontière somalienne, eu bord de l'océen Indien. On y arrive par autocar ou par evion, par la compagnie Air Kenya (compter environ cinq cents francs), à deux heures de vol de Nairobi.

Souvent décrite comme un «petit Zanzibar», Lamu est en fait assez différente de l'encienne puissance de la côte swahilie, même si l'on y trouve les mêmes ruelles étroites, les mêmes maisons de corail eux portes de bois sculpté et le même passé historique qui emprunte aux migrations arabes et indiennes et au passage des Portugais en Afrique de l'Est.

Toutes les catégories d'hôtel sont disponibles, à tous les prix. On peut loger soit à Shela, directement au bord de la plage, soit en ville à Lamu, à 5 km (à pied ou en beteau). Quelques adresses : à *Shela, le Pepponi*, ou plutôt Kijani House ; à Lamu, le Petley's Inn, le Casuarina ou Kinooni House. ●

Les Noirs marrons de la République

Au fond de la Guyane vivent des descendants d'esclaves africains qui, dès le dix-huitième siècle, se libérèrent eux-mêmes. Comme les Amérindiens, ils sont devenus de véritables « fils de la forêt ».

LE Maroni charrie son courant *tropical, tiède et limoneux.* Au sommet d'un bambou, usé par le soleil, délavé par les pluies, pendouille un drapeau français. Peu de bruit dans le village d'Assici, aux baraques en bois, parfois montée sur pilotis. Depuis l'aube, en compagnie de quelques femmes, Kaké s'active. Elle a vingt ans et le rire facile. Trois bidons de *couac* à remplir, elle a commencé à six heures, terminera très avant dans la chaude après-midi.

Labeur contraignant. Elle a dû éplucher la racine de manioc, la laver, la *grager* (râper) dans la machine. Elle l'a ensuite fait égoutter, pendant deux jours, dans de longues « couleuvres », l'a manipulée une dernière fois dans un *manaré* afin de réduire encore le jus: Maintenant, le *couac* repose sur la platine, chauffé par le feu de bois. Elle le tourne, le retourne, à l'aide d'un rateau.

Société du manioc. C'est la base de l'alimentation, aussi bien ici, chez les *Aloukous*, que chez les Noirs marrons ou les Amérindiens, lesquels vivent bien en amont sur le fleuve, au-delà de l'indolente bourgade de Maripasoula.

Les hommes, on les voit peu. Partis à l'*abattis*, abattre les arbres, brûler la ronce, préparer la terre pour les petites plantations. Quand l'*abattis* est prêt, ce sont les femmes qui plantent, les hommes n'y remettent pas les pieds. Sauf, parfois, pour porter des sacs de bois. Chasseurs, ils partent en quête de gibier : singes, tapirs, tatous, toucans. Mais Kaké hoche la tête : *« Peut-être que les hommes vont à la chasse, mais pas toujours. Souvent, ils sont assis, ils ne font rien. C'est les femmes qui travaillent beaucoup. »* Il est vrai aussi que d'autres hommes sont employés à Maripasoula – trois bonnes heures de pirogue au sud – au « département », à la commune, au dispensaire, au Service de lutte antipaludique et de désinfection, plus connu sous le nom de DDT.

Plus tard, Kaké traverse le village, que percent des rires d'enfants et des plouf de plongeons incessants. Elle évite soigneusement Faka-Tiki, la croix ornementée de linges devant laquelle on fait des prières à Papagadou – les femmes qui ont leurs règles n'ont pas le droit de passer devant. Avec ces mystères, on ne transige pas. La précision passe largement au-dessus de la tête de Kaké. Elle a été scolarisée jusqu'en troisième à l'école de la République : lorsqu'elle le veut, elle parle très bien *français.* Elle aimerait travailler, comme une jeune femme moderne : *« Quel job ? La couture, la cuisine, j'aime beaucoup... Un job, quoi ! Des sous ! »* – cette nuit, elle avait ses règles, elle n'est pas rentrée à son logis, elle est allée dormir dans la petite baraque qu'on appelle *Mounosou* (la maison de la lune).

A l'origine était l'esclavage. Ensuite vint la révolte, le « marronnage », les grandes rébellions des Saramakas (1684), des Djoukas (1750), puis des Bonis (1773). Issus de la côte Ouest de l'Afrique (Congo, Bénin, Côte-d'Ivoire, Ghana actuels), ils fuirent les plantations des colons hollandais de l'actuel Surinam pour recréer, au bord du Maroni, une société autarcique inspirée des coutumes de leur *continent perdu.* Pendant des décennies, ces Noirs marrons menèrent la vie dure aux colons hollandais ; ces derniers, de guerre lasse, conclueront un traité avec le chef Boni Aloukou Nenge (1783), accordant à ces irréductibles une très large autonomie. La colonie française, de son côté, n'avait pas les moyens de lutter contre ces bandes armées vivant en pleine forêt.


Au bord du fleuve Maroni.



Leur liberté, ils la conquièrent bien avant l'abolition de l'esclavage. Protégés par l'isolement de leur habitat, les Noirs marrons développent dès lors une organisation sociale originale, cultivant, chassant, pêchant selon des techniques parfaitement adaptées au milieu, réussissant le mariage de l'Afrique et de l'Amazonie. Ils guerroient aussi contre les Indiens – dont ils apprennent la consommation du *couac,* mais auxquels ils apportent la pirogue – pour étendre leurs territoires le long du Maroni et de son affluent, le Tapanobany. Installés pour l'essentiel le long du fleuve frontière, leurs descendants, également appelés Bushnegroes, appartiennent aujourd'hui à cinq groupes ethniques peu *différenciés,* Boshs, Saramakas, Paramakas, côté Surinam, Djoukas et Bonis (qui préfèrent la dénomination d'Aloukous), côté français.

Ce sont les maîtres du fleuve. Ce sont eux qui piroguent, qui ravitaillent Maripasoula, la bourgade sans route, totalement enclavée (à l'exception d'un petit avion d'Air Guyane), eux qui transportent l'armée. Sans les motoristes, sans les robustes *bossmon* (guides d'embarcation), habiles à passer sauts et rapides en évitant les roches perfides tapissées de *chapichapi* (1), les soldats français ne passent pas.

Ils savent le lieu où d'autres ont coulé. Ils se retrouvent le soir, dans les carbets de passage, se racontent leurs histoires, rient jusqu'à onze heures, minuit, puis tout le monde se couche dans les hamacs, tandis que plane et s'étend le silence jamais silencieux de la forêt. Certes, le moteur a remplacé la pagaie – on mettait quinze jours voici quelques dizaines d'années pour remonter depuis Saint-Laurent-du-Maroni, – mais la voie d'eau dans le grognement *des singes hurleurs et les* murailles de sa forêt, préserve ses secrets.

Survivances africaines, structures de mariage lignagières, très complexes, une langue originale, le taki-taki (mélange de français, de hollandais, d'anglais, d'espagnol et d'idiomes africains), ces sociétés solides, pendant très longtemps, ont conservé le contrôle de leur situation.

Maintenant des hommes partent, louent leurs bras dans les chantiers de la forêt, *suivent* les grands travaux, poussent jusqu'à *Kourou,* la *base spatiale, revenant* d'abord régulièrement au village à l'occasion des grandes cérémonies rituelles. Peu à peu, ils remontent moins souvent, se stabilisent « là-bas », y épousent d'autres femmes, habitants des cités insalubres, se transforment en « populations à problèmes ». Les créoles (2) ne les aiment guère : sentiment de *supériorité* du *« civilisé »,* plus proche du Blanc, face au « sauvage », complexe d'infériorité de celui qui a plié à la vue de ces irréductibles, réfractaires aux unions mixtes et qui portent encore une stature, des traits incontestablement africains.

Oh, certes, le *capitaine* – un nom qui vient de l'armée française, – chef traditionnel et spirituel, directement désigné par le « conseil des hommes », règne toujours sur les petites communautés. Certes, le *Gran Mon,* reconnu par l'administration, constitue toujours l'autorité *suprême.* Certes, Adam Abongo, Noir marron établi à Saint-Laurent-du-Maroni, d'où il mène croisade pour défendre le « peuple du fleuve », peut encore déclarer : *« Chez nous, on ne devient pas majeur uniquement parce qu'on a atteint dix-huit ans, mais parce qu'on est devenu capable de fabriquer soi-même sa pirogue, ses outils, et de satisfaire sa femme. »*

Il n'empêche que tout fout le camp. A Assici, dans ce village où vivent majoritairement des femmes, des vieillards, des enfants, tandis que montent du sol les vapeurs chaudes de l'après-pluie, lorsqu'on demande à ce gaillard de dix-huit ans s'il a l'intention de construire sa pirogue, comme le veut la tradition, il répond non en haussant les épaules. *« C'est trop dur, c'est trop long, c'est fatigant. »* La tronçonneuse pour abattre l'arbre, puis transporter péniblement le tronc au bon endroit, pour le travailler, l'évider longuement à l'herminette, l'écarter au feu, poser les bordages par-dessus, plus d'un mois de travail... Le jeune secoue la tête, dégoûté rien que d'y penser : *« Il y a d'autres moyens de gagner de l'argent. »*

Lui, ce qu'il veut, c'est devenir col blanc, travailler à la préfecture, entrer dans l'administration (qui regorge déjà de fonctionnaires). Récolter le manioc, planter encore du riz ? Lorsque, fruits de la départementalisation, se développent couverture sociale, allocations familiales, indemnités de chômage, RMI et que l'argent arrive, on arrête tout parce qu'on peut s'acheter un poulet congelé venu d'Europe, une boîte de cassoulet. Chute de plain-pied, et sans garde-fou, dans une société de (relative) consommation. Sur fond d'insalubrité, d'absence d'eau courante et d'assainissement. Malaise sensible, trouble profond. Les hommes s'accrochent encore à leurs anciennes coutumes, entre autres la polygamie.

Pour Adam Abongo, qui a gagné la ville où il possède une petite flotte de pirogues et emploie dix-huit personnes, véritable patron de PME, pourquoi changer ce qui fonctionne ? *« Disons que chez nous, il est reconnu à un homme le droit d'avoir plusieurs femmes, ce que vous appelez la polygamie. Je ne connais pas le nombre, il n'y a pas de limites, c'est l'homme qui connaît sa capacité. Il y en a qui arrivent jusqu'à cinq, c'est au choix. Dans le temps, on était pourchassés, il fallait faire de la reproduction. Une seule femme, la pauvre, elle aurait souffert ! Aujourd'hui ? Moi, je suis pour. A chacun de choisir entre la culture française et la culture noire marron. Evidemment, ça pose des problèmes avec l'Etat. Il ne reconnaît que la première épouse. »*

Casse-tête, bien sûr, pour l'administration, face à ces citoyens quelque peu atypiques. *« Certains sont des ressortissants français comme les autres,* relève, songeur, René Keru, secrétaire général de la préfecture de Cayenne, *d'autres peuvent être surinamiens ; pour d'autres encore, il est très difficile de définir leur nationalité. Sur ce fleuve, où des tribus vivent des deux côtés, la frontière administrative établie par des métropoles, à sept mille cinq cents kilomètres de là, ne signifie pas grand-chose. »*

Pour les *Bushinengs* (en taki-taki), c'est vrai, il n'y a pas un côté français et un côté surinamien. Il n'existe qu'un fleuve qu'ont conquis leurs ancêtres et qui, de haute lutte, leur appartient. Au siècle dernier, c'est par une convention entre les autorités françaises et hollandaises que la première vague d'immigration saramaka en Guyane a été décidée. Mais les Saramakas se heurtent souvent, de ce côté de la frontière, à Saint-Laurent comme à Mana, à une méconnaissance de leurs us et coutumes, et ces autochtones sont considérés comme immigrés. Descentes de police, expulsion, sont leur lot quotidien. *« Les Blancs n'ont pas compris que le fleuve est un Etat dans l'Etat, ils ont voulu le diviser, ils n'y parviendront jamais. »*

Difficultés administratives : des états civils ingérables. Barrières culturelles : quel usage et quelle place donner, au sein de la société française, au droit coutumier des Noirs marrons, prisonniers (et bénéficiaires) du système occidental, qui prétendent ne reconnaître que l'autorité du *Grand Man ?* Aberrations foncières : en vertu d'une curiosité juridique, la terre, en Guyane, appartient au domaine privé de l'Etat. *« Les terrains,* constate Adam Abongo, président de SOS-Noirs marrons, *n'ont été ni délimités, ni viabilisés, ni octroyés. Ceux qui vivent ici depuis deux siècles n'y ont aucun droit, ni en propriété ni en usufruit. N'importe qui, venu de Cayenne ou de métropole, peut arriver un jour, dire que la terre lui a été concédée. Il faudrait que l'administration française crée une dérogation pour que nos populations aient une parcelle de terrain qui lui appartienne vraiment. »*

La situation a été rendue plus complexe encore par la guerre qui, pendant plusieurs années, a ravagé le Surinam voisin. A partir de 1986, des massacres de civils provoquent l'exode de milliers de Surinamiens vers le département français. Ils se sont regroupés dans des camps autour de Saint-Laurent-du-Maroni. La paix revenue, ces réfugiés sont massivement repartis vers leur pays. Mais un nombre conséquent de mini-villages, nés des deux côtés de la voie d'eau pour échapper à la répression, sont demeurés. Quel statut pour leurs habitants ? *« Nous sommes issus du fleuve. Nous pouvons être côté français aujourd'hui, aller en face demain. Nous disons que nous n'avons pas d'identité type. Nous ne pouvons pas nous limiter à une seule rive. Nous ne pouvons pas »,* répond un résident.

« La nationalité n'est pas, à mon sens, le plus important », réfléchit le directeur de l'école primaire, créole (exilé) à Maripasoula. *« Ce sont des jeunes, ils vivent sur le territoire français et, quoi qu'on en pense, quoi qu'ils en disent, à leur majorité ils y resteront. La question, c'est d'en faire des citoyens responsables, les intégrer dans une société, et ne pas se préoccuper du reste – il est français, il ne l'est pas, j'investis, je n'investis pas... »*

La scolarisation progresse, même si pour certains elle commence très tard, et pour d'autres n'existe pas. Il y a encore quelques années, dans certains villages en amont et en aval de Maripasoula, les jeunes filles quittaient très rapidement l'école parce qu'elles devenaient femmes, devaient prendre homme, fonder famille. Le cas de figure se fait moins fréquent.

Une immense majorité, au départ non francophone, sort du système scolaire à dix-huit ou vingt ans avec, dans le meilleur des cas, un simple brevet des collèges. *« Alors c'est un gars,* constate notre directeur d'école, *qui a passé toute son adolescence sur les bancs de l'école et qui, pendant les vacances, est rentré au village. Arrivé à l'âge adulte, il n'est plus très à l'aise dans son cadre traditionnel, pas très à l'aise non plus dans le système occidental ou le pseudo-système qu'on a tenté de créer. Cela demanderait réflexion. Savoir si on doit scolariser tout le monde, comment et dans quelles conditions. »* Vaste problème sur lequel ni les enseignants ni les responsables de l'éducation nationale, et encore moins les politiques, n'ont semblé se pencher. Au risque de voir demain toute une population plonger définitivement dans l'assistance, voire la clochardisation. Bombe à retardement sur le fleuve Maroni...

A Saint-Laurent, fleuron de l'ex-empire colonial et ancien pourrissoir à bagnards, Adam Abongo se définit comme l'un des rares Noirs marrons ayant fait son trou au sein de la société créole. Dans le quartier de la Charbonnière, il vit, pourrait-on dire, à l'européenne : télévision couleur, lampe halogène, meubles Conforama. Mais, dit-il, *« si je suis intégré, je possède toujours ma pirogue, mon moteur. J'ai besoin, de temps en temps, de me ressourcer sur le Maroni. »*

A Assici, au cœur de la forêt primaire, Kaké se prépare pour la fête de levée de deuil qui aura lieu, ce soir, dans le village voisin. Il y aura de la musique, avec les trois tambours indispensables à tout orchestre aloukou qui se respecte. Il y aura aussi des cassaves, de la pâte de cacahuètes, des tortues cuites qu'on déposera au sol sur des feuilles de bananier. *« Parce qu'il faut nourrir les esprits, donner à manger au défunt si on ne veut pas qu'il vienne embêter les vivants. »*

Dans le transistor qui crachote, posé sur la table, on entend Patrick Bruel.

De notre envoyé spécial
Maurice Lemoine

(1) Fleur mauve, silicicole et coupante.

(2) En Guyane, descendants des colons blancs, fortement métissés d'Africains. C'est le groupe social dominant.

Fils de révoltés

Entre 1518 et 1873, la traite a déporté entre onze et quinze millions de Noirs dans les îles Caraïbes et sur le continent américain. Durant cette période, il ne s'est guère passé d'années sans qu'éclate une révolte collective. Exprimant un clair besoin de liberté, le *marronnage* – de l'espagnol *cimarron,* désignant originairement *les animaux, comme le* cochon, qui de domestiques redevenaient sauvages – constitua l'une des formes notables de résistance. Ce n'est pas un hasard si, dans les possessions françaises, entre 1685 (date de la promulgation du Code noir) et 1794 (vote de l'abolition par la Convention), tout l'arsenal juridique concernant *« la police des Noirs, mulâtres et gens de couleur »,* visa à la répression systématique du marronnage. Ces dispositions ne purent empêcher que la rébellion des Noirs marrons se mue en une guerre victorieuse d'indépendance, la première et la seule gagnée par des esclaves, dans la partie est de l'île de Sainte-Domingue – aujourd'hui Haïti.

Dans la Jamaïque voisine, la guerre avec les Anglais se termina par un pacte entre le chef militaire Trelawney et le chef marron Accompong, scellé par le mélange des deux sangs avec du rhum, qui fut bu en commun (1).

Au Venezuela, un métis de San-Juan-de-Porto-Rico, rassembla deux cent cinquante esclaves noirs et fonda une sorte de royaume – ou *cumbe.* Après sa défaite et sa mort en 1549, bon nombre de ses hommes firent alliance avec les Indiens et fondèrent la *« République des Zambos* (2) *de Nirgua »,* refuge marron qui a existé presque jusqu'à nos jours. En Colombie, pour se défendre des expéditions des Blancs qui cherchaient à les capturer, les Noirs marrons se regroupèrent dans des agglomérations fortifiées, les *palenques.* L'une d'entre elles, San-Basilio, a survécu, à une quarantaine de kilomètres de Carthagène. C'est aujourd'hui le seul endroit d'Amérique où l'on parle encore le créole espagnol, moyen de communication entre esclaves et maîtres à l'époque coloniale (3).

En Guyane, outre les révoltes des Saramakas, des Djoukas et des Bonis, le plus important soulèvement eut lieu en février 1763 à Berbice (ex-Guyane britannique, actuel Guyana) quand les Marrons prirent le contrôle d'une zone limitée pendant presque un *an.* En Equateur, seize hommes et sept femmes noirs s'allièrent aux Indiens pour fonder la *« République des Zambos d'Esmeraldas »,* dont la zone s'étendit de la baie de Caraquez à Buenaventura. Mais la plus grande société marronne fut, sans aucun doute, celle de Palmares, dans le Nord-Est brésilien. Regroupée dans un *quilombo* – refuge difficile d'accès – celle-ci comptait, à la fin du dix-septième siècle, quelque vingt mille membres.

M. L.

(1) *Les Amériques noires,* de Roger Bastide, petite bibliothèque Payot.

(2) Zambos : métis de Noirs et d'Indiens.

(3) *Histoire de la Colombie,* de Jean-Pierre Minaudier, L'Harmattan.



Bélize, l'inconnue des tropiques

En Amérique centrale, Alain Dugrand nous fait découvrir un Etat à peine peuplé, encore semi-inexploré, et dont les symboles sont l'orchidée noire et la « vache de montagne »... Une esquisse de paradis terrestre, selon l'auteur.

ELLE porte un nom qui pourrait être celui d'une soubrette ou d'une précieuse de Molière. Elle a pour maîtresse Elisabeth II et sa monnaie est une variante tropicale du dollar. Elle est le cauchemar des Guatémaltèques auxquels, comme le Portugal le fait pour l'Espagne, elle dérobe une bonne part de leur façade atlantique. Elle est noire ou cuivrée, nord-américanomane et protestante, et encore fraîchement décolonisée, qui plus est plutôt démocratique, au sein d'une famille farouchement blanche, castillane, yanquiphobe, hispanophone, catholique et autoritaire.

Vous donnez votre langue au chat ? On vous comprend, car à moins d'être cruciverbiste ou « atlassomane », comment savoir qui est Bélize, la nation bélizéenne, l'Etat de Bélize ? Membre indépendant (depuis 1981) du Commonwealth, capitale Belmopan (cinq mille habitants) ; mini-tour de Babel où se parlent, entre autres, anglais, ketchi, mayamopan, garifouna, créole espagnol, le tout assaisonné de quelques vocables français.

C'est une timide et jeune nation – ou plutôt mosaïque humaine – de deux cent mille sujets qui n'ont pas tous froid aux yeux, puisque, à la fin de la décennie 80, la principale richesse locale, avant le sucre, les agrumes, la gomme chicle et les langoustes était la... marijuana (notre hachich (1), notre kif), avant d'être remplacée, dit-on – mais les statistiques sur ce thème sont encore très incertaines, – par la cocaïne, et cela, en dépit des tempêtes – sincères ? on ne sait trop – du cabinet de Belmopan.

Toujours est-il que le ci-devant Honduras britannique, contrée de 23 000 kilomètres carrés (deux fois le Liban quand même), agricole, pauvre, montueuse ou plate et tout entière inconnue, prouverait s'il en était besoin, et si on veut bien s'en donner un peu la peine, que le fameux monde « fini » reste encore et toujours à découvrir – ou à redécouvrir.

Sur cet intestin géographique *reliant* les deux *Amériques*, entre ses forêts, parfois encore inexplorées, et sa moite et vide côte lagunaire, Bélize a su retenir longuement Alain Dugrand, corédacteur en chef de la voyageuse revue *Gulliver* (et l'un des fondateurs de *Libération*).

A vrai dire, avant d'aller admirer l'une des plus longues barrières coraliennes du monde, qui sépare ce pays de la mer des Caraïbes, c'est très poussiéreusement dans les cartons du Quai d'Orsay que notre confrère était tombé sur Bélize, sur des documents inédits datant de l'époque où on l'appelait alors bêtement Balise en français (une ou deux lettres diffèrent, et le charme s'efface...).

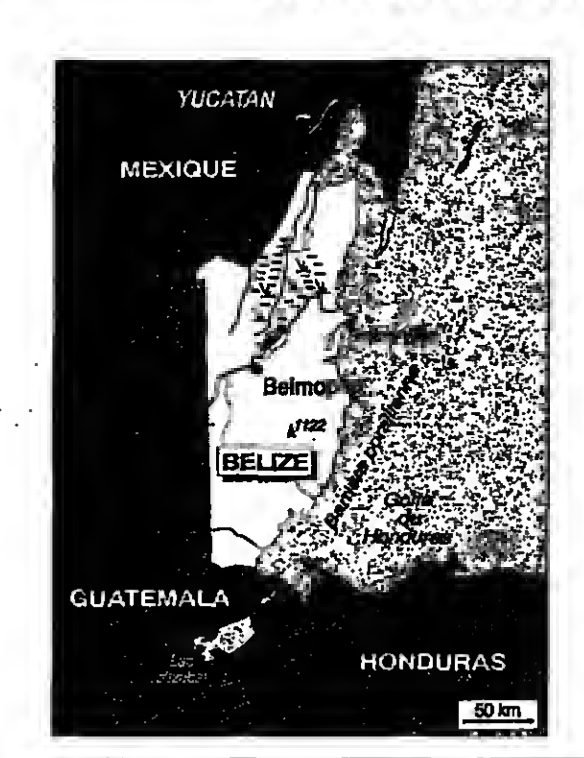
Bref, en ce temps-là, sous Louis-Philippe Ier ou Napoléon III, la grande affaire, à travers la planète, restait la rivalité franco-anglo-saxonne. Pour embêter Londres et Washington, Paris méditait l'établissement au Mexique d'une royauté catholique et francophile, bouillant rempart latin contre les pisse-froid du Potomac.

« Mi-aventuriers mi-espions », nos consuls dans la région, estime Alain Dugrand, étaient alors de *« véritables modernes »*. Qui plus est, ces dévoués serviteurs de la France dans l'univers des moustiques et des fièvres étaient souvent des tempéraments littéraires à la Cendrars en Guyane, voire à la Chateaubriand période Etats-Unis. Situé sous l'ergot de la massive presqu'île mexicaine du Yucatan, le futur Etat bélizéen dessinait une poche britannique, stupidement abandonnée aux Angliches par l'Espagne flageolante du dix-septième siècle, poche ou plutôt poste d'observation « ennemi » qui agaçait les Français et les y faisait multiplier missions officielles ou secrètes.



HÉLÈNE BAMBERGER/BAGA IMAGES

« Un Sud en déshérence, à la Tennessee Williams »...



Toute cette agitation d'hier, toutes ces intrigues passées, se tissèrent pour notre plus grand plaisir d'aujourd'hui, puisque notre chercheur-voyageur, plongé dans les rapports consulaires ou ambassadoriaux, nous en fait surgir des personnages de Fenimore Cooper, tel ce jeune roi basané des Mosquitos, un gentil petit drôle d'Amérindien nommé Frédéric, qui, sans s'en douter, agita fort, dans cette période, le gibier blafard des chancelleries. En outre, et c'est l'essentiel, notre confrère a puisé dans ces grimoires la pulsion d'un voyage *in situ*.

Certes, Alain Dugrand aurait pu nous épargner telles citations un peu longuettes, fruits de ses trouvailles littéraro-diplomatiques, mais c'est supportable en définitive et nous débarquons bientôt avec lui sur cette terre faiblement peuplée, ce qui, avouons-le, est très reposant, sur cette terre dotée en revanche de deux emblèmes nationaux forts : l'orchidée noire et la... « vache de montagne », autrement dit le tapir, le plus gros mammifère d'Amérique centrale.

Cependant, en arrivant, on trouve d'abord des pensions de famille miteuses où, *« des meubles bricolés, rapetassés, collés de linteaux de bois de toutes les teintes, équilibrés sur des cales irrégulières »*, forment la toile de fond ou passent de *« vieux couples US coiffés de casquettes des Giants, joueurs de scrabble »* et des *« cousins libanais chrétiens qui ont fui Beyrouth »* et vendent de la Vache qui rit et des draps de Nylon noirs *made in Korea*.

Et puis surgissent des menonnites à barbe sauvage, venus jadis d'Alsace ou de Bade, des narcotrafiquants colombiens toujours très actuels, des descendants d'émigrés français royalistes, épaves des révolutions de 1830 et 1848 (le mathématicien Henri Leauté, 1847-1916, était né à Bélize-Ville), avant que n'apparaisse, enfin, la composante principale du peuple bélizéen, d'ailleurs coupée en deux, et à couteaux quasi tirés : des Africains très africains et des Amérindiens très amérindiens. Néanmoins, le héros national officiel, la Jeanne d'Arc du cru, est un certain Francisco Morazan (mort en 1842), petit-fils d'un Corse ; il tenta en vain de devenir *« l'apôtre de la Fédération centraméricaine »*.

Devant cette juxtaposition de sylve en friche, de littoral désert, de métissages inaboutis, mal assumés ou mal vus, de chaleur molasse, de corps en sueur vingt-quatre heures sur vingt-quatre, de Sud en déshérence, on glisse peu à peu vers du Tennessee Williams de seconde zone. Et puis non, se rebiffe soudain l'auteur, auquel il faut bien faire confiance car il est notre seul « bélizologue » : *« Bélize est encore une esquisse de paradis terrestre. »*

Pour la concrétisation de cette épure, il faudra tout de même attendre, à notre modeste avis, que les défoliants aient détruit les plantes à drogues sans abîmer pour autant la jungle ; que le gouvernement invisible de Belmopan, Alain Dugrand le reconnaît lui-même, *« élabore des lois raisonnables, régissent pêche et chasse, exploitation des forêts, défrichage »*. Et interdise qu'on débite, vivantes, au marché, les sympathiques tortues marines tandis que *« les tendres lamantins sont gravement meurtris par l'hélice des bateaux »*. Sans oublier *« les pirates nord-américains s'emparant des jades enfouies dans les nécropoles mayas inconnues »*.

Plutôt qu'*« esquisse »* d'Eden, Bélize serait une parcelle de paradis menacée, cherchant des défenseurs désintéressés – si cela existe. Pour le moment, un seul s'est présenté : le prince Andrew d'Angleterre, parrain d'un vaste et nécessaire parc ou vivent des jaguars, consommateurs de vaches de montagne. L'ancienne colonie hispano-anglaise a au moins trouvé un autre amant : Alain Dugrand, évidemment. Hélas ! les Bélizéens ne liront probablement jamais la lettre d'amour, désinvolte et caressante, qu'il vient de leur écrire, à Paris...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

▶ *Bélize*, d'Alain Dugrand, Payot, collection « Voyageurs », dirigée par Michel Le Bris, 230 p., 110 F.

(1) Et non pas « haschisch » puisque, dès 1930, des plumes comme Carco, Monfreid ou Morand ont, à juste titre, simplifié en « hachich » ce mot désignant en arabe l'herbe en général.

COURRIER

Du chauffage pour les écoles d'Arménie

Après la parution du reportage intitulé « Printemps en clair-obscur à Erevan » (« le Monde sans visa » du 5 juin), Zabelle Cheghikian du Forum des associations arméniennes (4, avenue de la Marne, 92600 Asnières, tél : 47-93-95-52, télécopie : 40-86-21-26) nous a fait part d'un projet d'action en prévision de l'hiver prochain.

Votre reportage montre les conditions effroyables auxquelles ont été soumis les Arméniens durant l'hiver, en raison du blocus imposé par l'Azerbaïdjan, et le caractère totalement inacceptable des pénuries d'énergie qui en résultent, notamment le manque si cruel de chauffage et de lumière.

Le Forum des associations arméniennes de France, qui regroupe 70 organisations, a fait sienne cette question prioritaire de l'énergie, et prépare, en prévision de l'hiver prochain – car le blocus n'est toujours pas levé, – un projet d'aide consistant à chauffer et à éclairer les enfants des écoles qui, vous le savez, sont restées fermées jusqu'au printemps.

L'action des Marseillais

De son côté Jean Kéhayan, journaliste et écrivain, qui vient de publier Papiers d'Arménie (éd. de l'Aube) apporte le témoignage suivant :

Vous avez pu constater la francophilie des habitants et l'indispensable effort que doit faire notre pays pour garder sa place dans les cœurs et la culture des Arméniens. Concernant le défi lancé par Solidarité protestante France-Arménie, permettez-moi de vous préciser que le groupement national France-Chauffage qui fédère trois cent-cinquante entreprises et artisans envoie depuis deux ans des convecteurs électriques révisés en Arménie.

Ainsi, l'hiver dernier, la maternité de la ville d'Achtarag, équipée d'un générateur et d'appareils recyclés venus de France, n'a pas connu de mortalité infantile par le froid. Dans ce nouveau défi de chauffer cinquante écoles de Gumri et d'Arménie pour l'hiver prochain, le groupe collecte des appareils à convection ou à accumulation, qui, en d'autres temps, finissaient dans les décharges. Combien d'entreprises pourraient suivre cet exemple pour réutiliser des produits d'une grande utilité dans un pays démuni. Ceci avec d'autant plus d'efficacité que, désormais, une liaison maritime existe depuis Marseille jusqu'au Kouban, région jumelée avec les Bouches-du-Rhône et que l'importante communauté arménienne de Novorossisk, qui dispose d'entrepôts, se charge de faire acheminer les marchandises.

J'ai pu vérifier moi-même que la chaîne de solidarité se passait bien sur place et que la marchandise arrivait par train ou par avion. Une manière de casser le blocus et de prouver la vieille fascination des Russes pour l'Arménie : les œuvres de Mandelstam, de Tchekhov et de Bytov, entre autres, sont là pour en témoigner.

Reconstruire l'école de Leninakan

Gisèle Cohen, de Marseille, évoque la question de la reconstruction de l'école française de Gumri (ex-Leninakan).

Au lendemain du tremblement de terre de 1988, la ville de Marseille avait promis la reconstruction de l'école française de l'ex-Leninakan, devenue Gumri. Depuis, plus aucune nouvelle, les autorités concernées répondent que c'est l'affaire du ministère de la francophonie. La nouvelle majorité tiendra-t-elle les promesses non-réalisées jusque-là ? Il est en effet évident que l'Arménie est traditionnellement francophile et que nous pouvons faire quelque chose, contrairement à la situation dans l'ex-Yougoslavie où les bonnes volontés sont totalement impuissantes. A mon avis, l'aide à l'Arménie est l'affaire de tous et pas seulement de la diaspora.

◻ **Voyage à Erevan avec Solidarité protestante France-Arménie.** – L'association Solidarité protestante France-Arménie (58, rue Madame, 75006 Paris ; tél. : 45-48-13-50) organise du 15 au 29 juillet (7 000 F par personne) un voyage en Arménie, au cours duquel les participants pourront à la fois découvrir le patrimoine culturel du pays (églises médiévales du lac Sevan, monastère de Gueghard, Musée des manuscrits et miniatures, cathédrale d'Etchmiadzine, notamment), rencontrer des familles arméniennes et se rendre compte sur place des actions d'entraide menées par l'association.

◻ **Un nouveau mensuel : *Nouvelles d'Arménie*.** – Publié à Paris, un nouveau mensuel intitulé *Nouvelles d'Arménie*, sous la direction d'Ara Toranian, a fait paraître son premier numéro en mai : reportages, enquêtes, débats, informations provenant de correspondants en Arménie. Nombreuses illustrations en couleurs, maquette claire, tirage : 30 000 exemplaires. Vente au numéro ou sur abonnement : 340 F par an.

▶ **Renseignements : 37, rue Nollet, 75017 Paris ; tél. : 43-87-41-64.**

JEUX

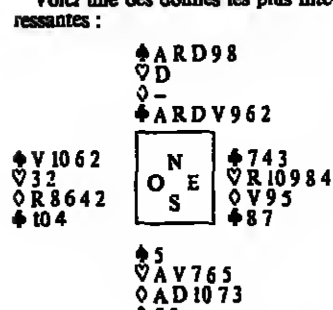
Bridge

n° 1540

DES MILLIERS DE BRIDGEURS

Le Tournoi simultané européen, qui a lieu chaque année a réuni en 1992 vingt-cinq mille participants, et la Fédération française a édité une *plaquette où figurent toutes les* doones avec les commeotaires d'Omar Sharif et du champion olympique Michel Perron.

Voici une des donnes les plus intéressantes :



♠ A R D 9 8
♡ D
◊ –
♣ A R D V 9 6 2

♠ V 10 6 2
♡ 3 2
◊ R 8 6 4 2
♣ t0 4

♠ 7 4 3
♡ R 10 9 8 4
◊ V 9 5
♣ 8 7

♠ 5
♡ A V 7 6 5
◊ A D 10 7 3
♣ 5 3

Les annonces proposées par Sharif ont été :

Sud	Ouest	Nord	Est
t ♡	passe	2 ♣	passe
2 ◊	passe	3 ♠	passe
3 SA	passe	4 ♣	passe
4 ◊	passe	4 SA	passe
5 ♡	passe	7 SA	passe...

Si Ouest fait l'entame du t0 de Trèfle (qui semble la moins compromettante), *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce GRAND CHELEM À SANS ATOUT ?

Réponse

La bonne ligne de jeu est de réaliser tous les Trèfles eo défaussaot cinq petites cartes rouges. Ensuite on tire l'As de Cœur, puis l'As de Carreau en espérant que, si un adversaire est gardé à Pique (Ouest en l'occurrence), *il sera squeezé* parce qu'il aura un des Rois rouges :

♠ V t0 6 2 ◊ R 8 — ♠ A R D 9 8 ♡ D / ♠ 5 ♡ A V ◊ A D 10

Sur l'As de Cœur, Ouest a dû défausser son avant-deroier Carreau pour garder quatre Piques et, quand Sud a tiré l'As de Carreau, le Roi est tombé.

Si Est avait eu la garde à Pique, c'est lui qui aurait été squeezé à Pique et Cœur.

On notera que le grand chelem à Trèfle est plus facile à gagner car il suffit de couper un Pique.

DÉFENSE D'UN AUTRE MONDE

Au moment où se déroule à Menton le championnat d'Europe avec la participation d'une trentaine de pays, il est boo de rappeler que les oouveaux champions olympiques français Chemla, Perron, Levy, Mouiel et leurs coéquipiers Corn et Lebel sont favoris, mais que leurs plus dangereux rivaux seront peut-être les Polonais, vainqueurs notamment en t989 à Turku.

Voici une donne du championnat de Turku qui mootre la solidité de leur jeo de la carte, notammeot en défense.

♠ D 9 4
♡ 4
◊ 10 9 7 2
♣ A D 10 7 5

♠ 10 8
♡ A 10 7 3
◊ 6 3
♣ R V 9 8 3

♠ 7 6
♡ R D 2
◊ A R 8 5 4
♣ 6 4 2

♠ A R V 5 3 2
♡ V 9 8 6 5
◊ D V
♣ –

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Paganus	Mozczyn.	Mac K.	Kluk.
1 ♠	passe	2 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant *entamé* le 6 de Carreau, Est prit avec le Roi, tira l'As de Carreau et continua Carrean. Sud (Paganus) coupa avec la Valet de Pique (sur lequel Ouest jeta un Trèfle) et joua Cœur. Est prit avec la Dame de Cœur et joua un quatrième Carreau coupée par le Roi de Pique. *Quelle carte Mozczynski a-t-il défaussée* pour faire cbuter QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères

En Nord, Klukowski s'est contenté de dire «2 Piques» car, si l'ouvreur ne peut pas reparler, la manche est trop aléatoire. En revanche, Sud n'a pas hésité à sauter à «4 Piques» car, avec un bicolore, il suffit que les deux mains se complètent pour faire dix levées avec un mioimum de points d'honneurs.

COURRIER DES LECTEURS

«Je ne sais pas, écrit R.M., où j'ai lu qu'il existait une convention de chelem appelée fragment bid, *et je n'ai pas compris son mécanisme. Qu'en pensez-vous ?»*

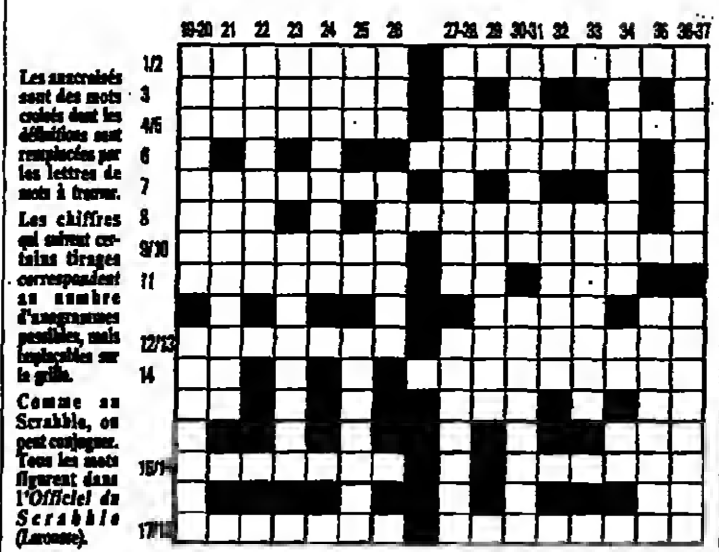
Ne cherchez pas ! Cette oovention est *trop compliquée* et son emploi trop rare. Il est d'ailleurs inexplicable que certains auteurs s'efforcent de l'enseigner alors que le *splinter* est plus simple et beaucoup plus utile. Peut-être avez-vous rencootré no exemple de *fragment bid* dans la revue bimensuelle *la Lettre du bridge*, mais je n'ai pas trouvé le numéro.

La Lettre du bridge (24, rue Saint-Amaod, 75015 Paris. Tél. : 45-33-33-66). Abonnement : *330 F.*

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

n° 771



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EFILMSU. – 2. AACEERUX. – 3. ACEILRU (+ 4). – 4. AEEHRTZ. – 5. ADEIISTV (+ t). – 6. ACELRRU (+ 2). – 7. ACLNOST (+ 2). – 8. ACEEHLOT (+ 1). – 9. ACEELRT (+ 3). – 10. AEEINRSS (+ 4). – 11. EEHRRTU (+ 1). – 12. AIILOPS (+ 1). – 13. AEEILPRV. – 14. AEEHMSTU + S. – 15. EEINSUX. – 16. AELRSU (+ 5). – 17. EILMOPS (+ 3). – 18. AGLNOSST (+ 1).

VERTICALEMENT

19. CEEHIORT (+ 1). – 20. IILMSTU. – 21. ACEHILPR. – 22. ACEILRTU (+ 5). – 23. AEEILRST (+ 8). – 24. ACEOPRST. – 25. AAABRSX. – 26. AEIRRS (+ 4). – 27. ACEEHINR (+ 1). – 28. AGIKNPR. – 29. AAERSTT (+ 5). – 30. AAEILMR (+ 4). – 31. AAEHRSSU (+ 1). – 32. AELORV (+ 3). – 33. AEISTUX. – 34. EEENNRTT. – 35. AACCEELS. – 36. AACELSS (+ 3). – 37. AEEIMNST (+ 5).

SOLUTION DU N° 770

t. *CLASHES.* – 2. ALGUES (GAULES LEGUAS LUGEAS). – 3. AIGUISE. – 4. SAMIENNE, de l'île de Samos (MENIANES). – 5. ACTUELLE. – 6. BRETONNE (BETONNER ENROBENT). – 7. ADSTRAT, langue ayant marqué ses voisines. – 8. BADAMIER, arbre exotique. – 9. CEVENOLE. – 10. StESTES (TISSEES). – tt. TENESMES. – 12. PERIPLES. – 13. tNALPENT (LAPINENT). – 14. EROGENE. – t5. GEASTERS (AGRESTES GRESATES STERAGES TRESSAGE). – t6. ORAtSONS (SONORtSA). – t7. ERECTILE (CELERITE). – 18. TARIERE (ARETIER...). – t9. NEOLOGIE. – 20. INDEMNES. – 2t. ADOREES (OREADES). – 22. OSSEUSE. – 23. CASBAHS. – 24. PIZZERIA. – 25. LIARDAI, lésinai. – 26. ENRAGEE. – 27. SUETTES. – 28. TIPPANT. – 29. NACELLES. – 30. SEANTES (ENTASSE). – 31. ENTOLEES. – 32. STEREOS (OESTRES). – 33. HESITONS (HISTONES). – 34. AMENDONS (DONNAMES). – 35. LtLIALE. – 36. MOTORISE (MOROSITE). – 37. GELAMES. – 38. AGONIE. – 39. MITEUSE. – 40. DEMELANT. – 41. SEVERES (SEVREES VERSEES). – 42. FESSEES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 424

SPA SUR ALLIER

Eo l'absence du Belge Christian Pierre, champion francophone 1991 et t992, 738 scrabbleurs ont récemment convergé vers Vichy pour tenter leur chance dans le plus prestigieux des tournois. Las ! un Belge peut en cacher trois autres. En effet, seul le Français Jean-François Lachaod a réussi, de façon acrobatique semble-t-il, à rentrer dans le quarté de tête. Le vainqueur, *Jean-Pierre Hellebaut, n'a perdu qu'un* petit point en cinq manches, battant ainsi le record établi par notre collabo*rateur Michel Duguet ; il devance* son compatriote Thierry Moes de 19 points, Lachand de 21, Philippe Ruche, *troisième Belge*, de 24, et Eric Parpal de 3t. Mais il ne faut pas croire que seul le *top five* ait brillé. Si le champion francophone 1975 avait fait Vichy cette année, il aurait terminé 246e...

∴

Dans notre ebrooiqoe do 11 avril 1992, nous avions commencé à prospecter le *Dictionnaire des personnages* (Laffont, «Bouquins», 120 F). Voici de nouvelles pépites : GIAOUR, *nom donné par les Turcs aux chrétiens*, est le héros du poème BYRONIEN du même nom – ORANDET, *plutôt grand*, féminin GRANDETTE, est, bien entendu, un des plus forts personnages de Balzac – GRAY, *unité de dose de radiation absorbée (1 gray = 100 RADS)*, prénommé Dorian, est doté par Oscar Wilde d'une éternelle jeunesse, mais voit s'inscrire sur un portrait magique l'horrible masque de la corruptioo croissante de son âme – HARPAGON l'avaricieux – ISABELLE, *couleur café au lait*, n'est pas dans *l'Ecole des maris* de Molière, «une jeune coquette, friande de l'intrigue et tendre à la fleurette» – JOSEPH, *papier filtre transparent*, est, dans la Bible, le dernier des patriarches, connu pour avoir résisté aux avances de la femme de Putiphar – LISETTE, *soubrette* (Molière et Marivaux) – LOVELACE, *séducteur*, héros de *Clarisse Harlowe* de Samuel Richardson – MARGOT, *pie*, épouse do futur Henri IV et *héroïne du célèbre roman* d'Alexandre Dumas – MARIOLLE (ou mariole), héros de *Notre cœur* de Maupassant – MATAMORE (tueur de Maures) apparaît dans *l'Illusion comique* de Corneille : «Le seul bruit de mon nom renverse les murailles, défait les escadrons et gagne les batailles.» – MELUSINE, *feutre de chapellerie*, est une femme-serpent épooyme do roman de Jean d'Arras (XIVe siècle) – MILADY,S ou IES. *(A suivre.)*

Michel Charlemagne

Montréal (Québec), 11 mars 1993

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache *d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées* horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	AILRUUX			
2	UU+NNRT?	LARIX (a)	H 8	48
3	UNT+EPRS	UN(I)R	I 10	18
4	FIMORSZ	TURNEPS	J 4	68
5	FIMOS+BP	RUZ (b)	5 I	24
6	FP+DGGOI	EMBOIS	8 J	36
7	–AEEHLST	PIF	G 7	26
8	CIINSGY	ALTHEES	14 L	78
9	CIG+EEOW	YINS	15 F	44
10	IGEEW+IU	OC (c)	13 L	21
11	IGEEI+RA	WUS	O 12	22
12	GILNOTU	ERIGEAIS	O 1	83
13	I+AEELMT	GLOUTON	M 3	20
14	ET+LTEEE	ELIMA	14 B	29
15	*E+DDARVU*	*TELETEL*	C 8	*16*
16	EDDRU+AE	VARUS	1 F	25
17	DUE+FIU ?	DATER	8 A	21
18	*UU+DEEOJ*	*FETID(E)*	12 A	26
19	U+ABEMST	DEJOUER	E 2	30
20	AM+ACENO	BUTES	F 1	27
21	MAE+HONS	BACON (d)	1 F	27
22	MEON+AKV	HAJES	4 C	30
23	MENV+Q	OKA	3 A	34
		VENU	6 B	15
				768

(a) Mélèze ; (b) amélioration : EROSIF, 8 J 30 ; (c) amélioration : CERUSE, 10 F, 23 ; (d) amélioration : BONACE, 1 F, 30.
1. J. Saint-Pierre, 711 ; 2. C. Lemieux, 688 ; 3. C. Saurial, 670 ; 4. Fleurette Guertin, 648.

Mots croisés

n° 770

HORIZONTALEMENT

I. Assise au début mais surtout pas courbée. – II. Eclairé pour le meilleur et pour le pire. Favorable et répandu. – III. Premières armes. Mit en sûreté. – *IV. Précède la conscience.* Pour un ancien colooial. Ruy Blas. – V. Ne souffre pas d'à-peu-près. Nous lui *confions nos choix. – VI. Pronom. En* net progrès. – VII. Duché en Westphalie. Américain type. – VIII. Monnaie. Rivière. – IX. Ajoutait de la valeur. Suivant. – X. Attrapai. Fait un choix. – XI. Prises par la bande.

VERTICALEMENT

t. Au moins s'aime-t-il ? – 2. Pleine de vie. L'île, pour le poète. – 3. Rouge pour Théophile. C'est renoncer. – 4. Fait partir. Favorise les jeunes tiges. – 5. Uo de plus, et fameux, pour le détective. Siège, au centre. – 6. Pronom. Contournai l'obstacle. – 7. Portés aux nues. Note inversée. – 8. La nature a conservé leurs empreintes. – 9. En sus du bis. Pièce de théâtre. Crier d'amour. – 10. Concerne tout un chacun. – tt. Tribunal. Voyelles. Bête et méchante, dit-on. – 12. Signatures.

SOLUTION DU N° 769

Horizontalement

I. Pamphlétaire. – II. Ruineuse. Nin. – III. Otée. Zouaves. – IV. Volume. Trace. – V. Od. Sermons. – VI. Cil. Anon. IVG. – VII. Adopter. Soin. – VIII. Tâtés. Ameoda. – IX. Echu. Clan. An. – X. Ut. RDA. Inuit. – XI. Ressemblants.

Verticalement

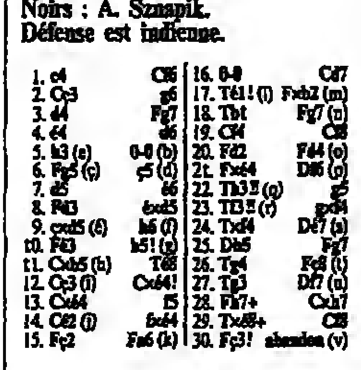
1. Provocateur. – 2. Autodidacte. – 3. Miel. Loth. – 4. Pneus. Peurs. – 5. Hé. Méats. De. – 6. Luzerne. Cam. – 7. ESO. Moral. – 8. Teuton. Mail. – 9. ARN. Senna. – 10. Invasion. Un. – 11. Riec. Vidait. – 12. Enseignants.

François Dorlet

Echecs

n° 1543

TOURNOI ZONAL
Budapest, 1993.
Blancs : A. Tchernin.
Noirs : A. Sznapik.
Défense est indienne.



1. c4	Cf6	16. 0-0	Cd7
2. Cc3	g6	17. Té1 ! (l)	Fxb2 (m)
3. d4	Fg7	18. Tb1	Fg7 (n)
4. é4	d6	19. Cf4	Cf8
5. h3 (a)	0-0 (b)	20. Fd2	Fé4 (o)
6. Fg5 (c)	c5 (d)	21. Fxé4	Dé8 (p)
7. d5	é6	22. Th3 !! (q)	g5
8. Fd3	éxd5	23. Tf3 !! (r)	gxf4
9. cxd5 (é)	h6 (f)	24. Txf4	Dé7 (s)
t0. Fé3	b5 ! (g)	25. Dh5	Fg7
t1. Cxb5 (h)	Té8	26. Tg4	Fc8 (t)
12. Cc3 (i)	Cxé4 !	27. Tg3	Df7 (u)
13. Cxé4	f5	28. Fh7+	Cxh7
14. Cé2 (j)	fxé4	29. Txé8+	Cf8
15. Fc2	Fa6 (k)	30. Fc3 !	abandon (v)

NOTES

a) Moins connue que les suites classiques 5. Cf3 et 5. Fé2, cette *variante que* Fischer ne dédaignait pas, permet aux Blancs de s'engager dans des sentiers qui leur sont personnels. Dans cet esprit, on trouve aussi 5. Cg-é2, c6 ; 6. Cg3 ou 5. Fg5, h6 ; 6. Fh4, c5 ; 7. dxc5, Da5 ; 8. Fd3 ou 5. Fd3, Cc6 ; 6. Cg-é2.

b) Ou 5..., c5 ; 6. d5, é5 ; 7. Fd3, Ch5 ; 8. Cg-é2 (Zsu. Polgar-Uhlmano, Aruba, 1992).

c) Empêche la poussée 6..., é5 ? à cause de 7. dxé5 ; dxé5 ; 8. Dxd8, Txd8 ; 9. Cd5.

d) 6..., Ca6 est aussi à envisager : 7. Fd3, é5 ; 8. d5, Dé8 ; 9. g4, Cd7 ; 10. Cf3 (ou t0. Cg-é2, f5 ; tt. éxf5, é4). f5 ! (Pauoovic-Kupreitchik, 1992).

é) Après 9. éxd5 la partie prend une autre orientation ; par exemple, 9..., *Cb-d7* ; 10. *f4, Da5* ; 11. *Rf2* (si 11. Cé2, b5 ; si 11. Dd2, a6 ; 12. a4, b5 et si t1. a4, Té8+ ; 12. Cé2, Cé4), h6 ; 12. Fh4, a6 ; 13. a4, *Ch5 !* (Suba-Ytjola, Manille, 1992).

f) Ou bien également 9..., Té8 ; 10. Cf3, c4 ; 11. Fc2, b5 ; 12. a3, h6 !

g) Une réactioo énergique qui demande un traitement précis.

h) Après t1. Fxb5, Cxé4 ; t2. Cxé4, Da5+ ; 13. Cc3, Fxc3+ ; 14. bxc3, Dxb5, les Noirs obtiennent une bonne égalité de position.

i) Si 12. f3, Cxd5.

j) Sans doute la meilleure cootiouation.

k) Le développement d'abord. 15..., *F*xb2 donnerait aux Blancs un net avantage par 16. Tb1, Da5+ ; 17. Fd2, Dxa2 ; t8. Fxh6 (ou 16..., Fg7 ; 17. 0-0 suivi de Cf4).

l) Bien plus fort que 17. Tb1, Cé5 !

m) Après t7..., Cé5 ; 18. Cf4 les Blancs ont les meilleures perspectives. t7..., Fxé2, éliminant le C, même au prix de la paire de F, assurait probablement une meilleure défense.

n) 18..., *F*xé2 était une ultime chance pour les Noirs qui surestiment leur position.

o) Après 20..., Fd3 ; 21. Cxd3, éxd3 ; 22. Fxd3 la positioo des Noirs et, eo particulier, du roque des Noirs, est désastreuse. Ce nouveau déplacement du F-R, purement tactiqoe, montre bien la difficulté des Noirs à trouver uo équilibre satisfaisant.

p) Si 21..., Dh4 ; 22. *Df3 !*

q) Les Blancs ont obteou one position gagnante ; encore faut-il ne pas la gâcher. Bien des joueurs renforceraient ici leur avantage par le coup «normal» 22. Dg4, mais o'aboutiraieot qo'à sauver leur adversaire ; par exemple, 22. Dg4, *g5 ; 23. Dg3, Fé5 ou 22. Dg4, g5* ; 23. h4, Fxf2+ ; 24. Rxf2, Dd4+ ; 25. Rg3, Txé4, etc. Le coup du texte, un coup de grand maître, apparemment assez difficile à trouver, règle tous les problèmes de gain des Blancs d'une manière décisive et finalement assez simple, en ame*nant sur le lieu du combat* une nouvelle force.

r) La clef, unique et gagnante, consiste dans ce sacrifice.

s) 24..., Dé5 est aussi insuffisant : 25. Dg4+, Rh8 (si 25..., Dg7 ; 26. Db4 menaçant 27. Tg4) ; 26. Tf5 !, Fc8 ; 27. Txé5, Fxg4 ; 28. Txé8, Txé8 ; 29. hxg4 ou 26. Tf5 !, Dé7 ; 27. Dh5, Fc8 ; 28. Dxh6+, Cb7 ; 29. Th5 ou encore 26. Tf5 !, Dg7 ; 27. Dh5, Té5 ; 28. Fxh6, Dh7 ; 29. Txf8+, Txf8 ; 30. Fg7+, etc.

t) Que faire ? Si 26..., Dé5 ; 27. Fh7+, Cxh7 ; 28. Txé5, Txé5 ; 29. Dxh6, Té7 ; 30. Fc3 (ou 26..., Dé5 ; 27. Fh7+, Rxh7 ; 28. Txé5, Txé5 ; 29. *Df7*, Tg5 ; 30. Fxg5, hxg5 ; 31. Txg5).

u) Si 27..., Rh8 ; 28. Fxh6, Fxh6 ; 29. Dxh6+, Ch7 ; 30. Fxh7, Dxé1+ ; 31. Rh2 et le mat est imparable.

v) Si 30..., Dxh5 ; 31. Txg7+, Rh8 ; 32. Txf8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1542
M. GROMOV (1990)

(Blancs : Rf4, Fa3, Cb1, Pé2 et g7. Noirs : Rf7, Cb7 et h4, Pé3.)

1. Rg5, Cg2 ; 2. *Fé7 !*, Rxg7 ; 3. Rg4, Rg6 ! ; 4. Fb4 !, Cd8 ; 5. Rg3, Cc6 ; 6. Fc3, Cé1 ! ; 7. Fxé1, Cd4 ; 8. Cc3, Cc2 ; 9. Cd5, Cxé1 ; 10. Cxé3, Rg5 ; 11. Rf2, Rf4 ; 12. Cd5+, Ré5 ; 13. Cb4 et les Blancs gagnent.

Si 2. Fb4 ?, Cd8 ! ; 3. Rg4, Cé6 nulle et si 2. Rh6 ?, Rg8 ; 3. Fé7, Cf4 ; 4. Cc3, Cé6 ; 5. Ff6, Cd6 nulle.

Si 3..., Cé1 ; 4. Ca3, Ca5 ; 5. Fb4, Cb3 ; 6. Fxé1, Cd4 ; 7. Fc3 avec gain.

Et non 4. Rg3, Cé1 ; 5. Ca3, Ca5 ; 6. Fb4, Cc6 ; 7. Fxé1, Cd4 nulle.

Si 9. Cd1, Cd4 ; 10. Cc3, Cc2.

Si 9..., Cd4 ; 10. Cf4+ !

ÉTUDE N° 1543
Paul BENKO
(1983)



Blancs (3) : Rb4, Ta7, Fc8.
Noirs (3) : Ré8, Th8, Ph7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Scrabble

La mort de Raymond Thuilier

Raymond Thuilier, fondateur de l'Oustaù de Baumanière en 1945, est mort dimanche 20 juin (le Monde du 23 juin). Il était âgé de quatre-vingt-seize ans.

Le jardinier d'Eurydice

RAYMOND THUILIER, créateur de l'Oustaù de Baumaniére, repose maintenant dans le petit cimetière des Baux-de-Provence, dont il était maire depuis 1971. Il était né à Chambéry en 1897. A la mort de son père, cheminot du Paris-Lyon-Méditerranée, en 1900, sa mère se voit confier le buffet de la gare de La Voulte (Ardèche). De cette enfance dans les cuisines, Raymond Thuilier gardait le souvenir d'un fameux *«jus de moules»* dont il accompagnera ensuite la plupart des préparations de poissons et crustacés de l'Oustaù.

Entre les deux guerres, il est assureur à l'Union-Vie. Il fréquente les grandes tables de l'époque : *La Pyramide* de Fernand Point à Vienne, *La Côte-d'Or* d'Alexandre Dumaine à Saulieu. C'est un peu avant Noël 1945 qu'il décide d'ouvrir un restaurant et un bôtel dans nn moulin acquis quelques années plus tôt, an pied dn village des Baux-de-Provence pour lequel il s'est pris de passion. Au détour du Val-d'Enfer, les bâtiments surplombent une plaine rythmée par les cyprès : « *Un immense jardin funèbre... pour Eurydice jardinière... d'où l'on domine ce Hadès légumier* », selon l'image un peu grinçante de Giono (1).

GEORGES POMPIDOU, qui fut professeur à Marseille, préside l'inauguration officielle de l'Oustaù, en 1947, en qualité d'adjoint du commissaire au tourisme. Michelin décerne une première étoile en 1949, une seconde en 1952, la troisième en 1954 qui sera conservée jusqn'en 1989 : trente-cinq ans, un record inégalé. C'est la grande époque du feuilleté de ris de veau, de riches pâtés en croûte, des rougets au basilic, de l'omble chevalier des lacs de Savoie et du gigot d'agneau en croûte. Une cuisine de saveurs maîtrisées, sans régionalisme excessif, très respectueuse des produits, servie dans un cadre d'exception. Baumanière est connu dans le monde entier, et les célébrités des cinq continents y défilent.

D'UNE grande rigueur morale et intellectuelle, protestant, très exigeant avec ses collaborateurs, Raymond Thuilier avait aussi de grandes qualités de cœur, et un jardin secret : la peinture. En 1961, il avait créé la chaîne des Châteaux-Hôtels, dont il fut le premier président. Depuis plus de dix ans, Jean-André Charial, son petit-fils, a pris à ses côtés la direction de l'établissement auquel il imprime une judicieuse évolution.

Raymond Thuilier était commandeur de la Légion d'honneur et doyen des maires de France.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Provence*, Jean Giono, Gallimard, 1993.

Promenade dans le Gers

ALORS que les gourmets se montrent inquiets quant aux conséquences des récents accords européens sur les produits alimentaires, une promenade en pays gascon peut bien débuter par un hommage à d'Artagnan, seigneur de Castelmore, tué comme on sait à Maëstricht en l'an 1673.

En effet, Charles de Batz (fils de Françoise de Montesquiou, elle-même fille du seigneur d'Artagnan) est né au début du XVII[e] siècle au château de Castelmore à Lupiac, non loin d'Auch, capitale gastronomique du Gers, et où il a sa statue. Et le nom des Montesquiou figure encore dans la confrérie des Mousquetaires d'Armagnac.

C'est donc par Auch que nous commencerons, après avoir visité la cathédrale Sainte-Marie et le Musée d'archéologie (notez aussi le Festival de musique, en juin) et par une visite à André Daguin. Avec le choix : de son restaurant de l'*Hôtel de France* (2, place de la Libération - tél. : 62-05-00-44), éblouissant de cuisine folklorique et imaginative tout à la fois ; son «côté jardin» (dans l'hôtel, mais avec entrée sur la rue du 4-Septembre, tout comme *Le Neuvième*, ce dernier bar-restaurant ouvert de midi à minuit tous les jours de l'année et à des prix plus modestes.

Mais on ne présente plus Daguin, non plus que sa cuisine, et mieux vaut lui la laisser commenter avec son enthousiasme communicatif. Mais à Auch, on notera aussi le restaurant de Claude Laffitte (38, rue Dessoles - tél. : 62-05-04-18), ses menus du terroir : Athos, Porthos et d'Artagnan. Et signalons aussi que le Guide du routard 1993 signale, toujours à Auch, l'hôtel-restaurant des *Trois Mousquetaires* et le restaurant *Le d'Artagnan*.

Si l'on est arrivé ici par la nationale 21, on sera passé par Lectoure (musée lapidaire gallo-romain et, en août, fête du melon !) où l'*Hôtel de Bastard* mérite votre attention (tél. : 62-68-82-44). Mais si l'on arrive par la D 930, c'est d'abord Condom qui vous retiendra, avec son Musée de l'armagnac. Découvrez ici également le logis (et la table) des *Cordeliers* (tél. : 62-68-28-36) aux nombreux menus intéressants, puis, de là, par le détour de la D 931, joignez Eauze où se tient, début juin, la foire aux eaux-de-vie d'Armagnac. Avec, au *Restaurant de l'Armagnac* (tél. : 62-09-88-11), une cuisine et des prix honnêtes.

Des détours vous conduiront alors à *Plaisance-du-Gers*, où, sur la place de cette belle et vieille bastide, Maurice Coscuella, à l'enseigne de *Ripa-Alta* (tél. : 62-69-30-43) marie heureusement le terroir et le marché du jour. Vous aimerez le confit de canard aux haricots blancs ou la pastilla de homard, mais plus encore peut-être le foie gras au pacherenc doux (vin local). Belle collection d'armagnacs. Nombreux menus à partir de 80 F et carte.

Sur la route entre Condom et Auch, où, entre parenthèses, à Castéra-Verduzan, on soigne à l'établissement thermal les insuffisances hépato-vésiculaires, les affections ORL et les maladies des gencives (alors qu'à Barbotan ce sont les troubles circulatoires, les rhumatismes et la traumatologie), vous vous arrêterez, bien portants, pour découvrir la cuisine de Bernard Ramonnéda en son *Florida* (tél. : 62-68-13-22). Petits menus et carte.

Je signalerais encore un Relais et Châteaux, celui de Larroque, à Gimont (tél. : 62-67-77-44). Gimont est une ancienne bastide où se tient tous les dimanches, de novembre à mars, un « marché au gras ». A Pujaudran (sur le « chemin de Compostelle »), un jeune étoilé du Bottin gourmand, Pierre Retureau, dont le foie gras aux griottines enchante les nouveaux pèlerins gourmands (*Le Puits Saint-Jacques* - tél. : 62-07-41-11). A Montréal-du-Gers, enfin, *Chez Simone* (tél. : 62-29-44-40). Cuisine de femme et plantureux menus tout de sympathie gasconne.

La Reynière

LIVRE

Comme à la maison

C'EST le titre du dernier bouquin de Jean-Pierre Coffe (Plon édit.). Ce n'est point qu'un livre de recettes (recettes du cahier de sa grand-mère, cuisinière de maison bourgeoise et aussi de Christian Ignace, qui cuisina avec Raymond Oliver avant de passer au *Petit Bedon* de la rue Pergolèse en sa glorieuse période), c'est aussi un livre de conseils, de remarques utiles quelquefois ironiques. Un livre de sagesse, par exemple en ce sens qu'il ne donne point les temps de préparation ni n'indique les petites proportions des «ajouts» (sel, poivre, farine, citron) : une vraie cuisinière saura d'elle-même leur usage.

Beaucoup de conseils pratiques, donc, et des notations utiles :

«L'huile d'olive primeur, particulièrement parfumée, se conserve un an et on la préfèrera. – L'ail est indispensable dans la vraie cuisine prolétarienne, celle qui ose affirmer le goût. Il est insolent et cocardier. – On peut comparer la pâtisserie et l'orfèvrerie, art de minutie et de patience. – N'oublions pas les crus de Beaujolais oubliés sous la tornade des «primeurs». – Une farine trop longtemps en rayon, même en un sac de papier absorbant, rancit et s'acidifie. – Le synonyme de cochon était gras, dodu, potelé, il est devenu sans saveur souvent.»

Oui, il s'agit là d'un livre à la fois utile, instructif et passionné. La cuisine comme chez soi ? Cela me fait souvenir d'une anecdote : un client rentre dans un restaurant à l'enseigne «Comme chez soi» et demande : *«C'est vrai que vous cuisinez comme à la maison ?»* Et, sur l'affirmation du patron, il prend la porte en s'écriant : *«Alors, non, on mange trop mal !»* Bien entendu, il ne s'agit pas ici du *Comme chez soi* bruxellois (23, place Rouppe, tél. 02-512-29-21), un très grand de là-bas, non plus que du modeste *Comme chez soi* parisien (20, rue Lamartine, tél. 48-78-00-02), où Jean-Claude Meunier excelle dans les «plats de ménage».

MAIS, justement, comment mange-t-on aujourd'hui «à la maison» ? De plus en plus de femmes travaillent à l'extérieur, et même si les hommes (des statistiques l'ont montré) s'intéressent un peu plus aux besognes ménagères et même s'amusent à cuisiner, le «pratique» veut que l'on passe par le «prêt-à-manger». Et celui-ci est l'usinage alors que la tradition, la sagesse, la qualité et la santé exigeraient l'artisanat. Imagine-t-on le temps qu'il faudrait pour traverser Paris et aller acheter rue de Ménilmontant un pain Ganachaud, ou le pain de campagne au levain si remarquable de Poujauran (20, rue Jean-Nicot) ? Alors on mâchouille le pain, le semble-pain serait mieux dire, du boulanger le plus proche. Et il est tellement plus aisé, de nos jours, de réchauffer un plat surgelé que de le mitonner amoureusement !

Après tout, nos grands chefs (du moins quelques-uns) ont donné l'exemple ! Ce n'est point Findus qui me contredira. Et rares sont les cartes restauratrices osant affirmer : «Ici, ni conserve ni surgelé», comme celle de Christiane Massia (*Restaurant du Marché*, 59, rue de Dantzig, Paris-15[e]). Passons.

PEUT-ÊTRE aussi devrait-on mieux surveiller l'AOC (appellations d'origine contrôlée) et apprendre à l'école, aux enfants, l'ABC des productions gourmandes : *«Maman ! t'as acheté des tomates ? C'est des Marmande au moins ?»* En même temps qu'exiger l'affichage des provenances du produit. Intensifier les contrôles «à la base» (combien de veaux sont encore gavés aux anabolisants ?). Interdire les «trucs» (savez-vous que l'on «gonfle» à l'eau les coquilles saint-jacques pour leur donner plus de poids, donc de prix ? C'est aux Japonais que l'on doit ce gonflage à l'eau salée). Savez-vous que bien des foies gras périgourdins (à lire l'étiquette) viennent d'ailleurs ?

La cuisine à la maison, c'est l'amour maternel et paternel, la maintenance de la famille, la source des souvenirs émouvants de l'enfance. Ne l'oublions jamais, même en nous régalant au restaurant.

L. R.

Miettes

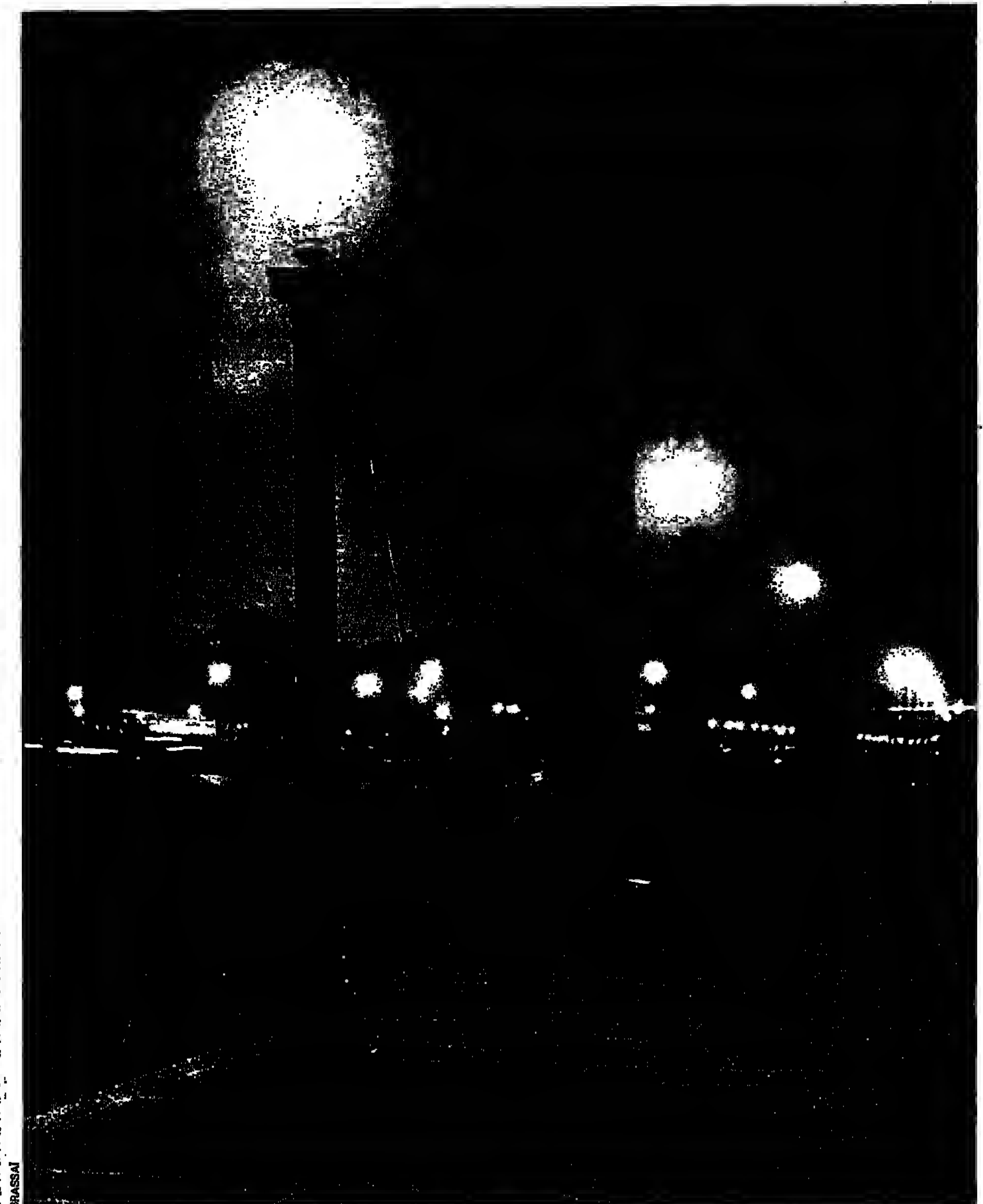
Le Nord retrouvé. Plusieurs lecteurs m'ont écrit à propos de mon article sur Lille et le Nord («le Monde sans visa» du 29 mai). Pour me signaler d'abord la fermeture du *Flambard*. Effectivement, le «papier» a été écrit en mars, et j'ignorais alors que Robert Bardot allait (pour des raisons multiples, que je n'ai point à approfondir) devoir fermer son célèbre restaurant. Les mises en liquidation judiciaire se multiplient ces temps-ci ; c'est ce qui vient d'arriver au célèbre *Coq hardi* à Bougival. Donc, *Le Flambard* n'est plus, mais on me signale *La Porte de Gand* comme bistrot de bonne cuisine du pays avec l'équipe du *Flambard*. A noter aussi que le Musée des beaux-arts, fermé pour travaux, doit rouvrir en 1994, et qu'une erreur typographique a modifié le téléphone du buffet de la gare de Valenciennes (le bon numéro est 27-46-86-30). Quant à l'arrivée parisienne de Ghislaine Arabian (chez *Ledoyen*), si sa carte reflète d'évidence la cuisine du Nord, ce n'est évidemment point dans le style bistrot. J'en reparlerai.

Adresses de lecteurs. *Le Castel hôtel*, de Saint-Gervais d'Auvergne (63390), son restaurant et son «comptoir à moustaches» (*sic*) ; *Le Moderne et Pigeon*, à Limoux dans l'Aude et le *Bistrot de Paris*, à Laval (d'ailleurs étoilé au Bottin gourmand). D'autre part, grands compliments sur *Le Belvédère*, à Crançot-Lons-le-Saunier, totalement inconnu des guides. Et mauvais accueil d'un client de passage au *Soleil d'Austerlitz* parisien (boulevard de l'Hôpital, Paris-13[e]).

RESSOURCES HUMAINES

هكذا من الأصل

Le siècle de la lumière



BRASSAÏ

Brassaï débusque un allumeur de réverbères, place de la Concorde, en 1933.

Les hommes ont dû s'adapter aux énergies modernes. Ils ont accepté, sans trop de difficultés, l'accélération des moyens de communication, qui tend à l'abolition des distances. Mais, avec les progrès de l'éclairage et les bienfaits de l'électricité, ils ont aussi subi une perte : l'espace de la nuit a disparu.

LE monde s'est défait de ses pénombres et de ses ombres. Il passe du jour au jour. Les inventions de la lumière – lampe Argand, gaz, électricité – ont fini par tuer l'univers sans soleil qu'éclairait à peine le feu de l'âtre ou la flamme d'une bougie ; un espace dansant, déformant les objets, aux recoins obscurs, d'où partaient les vagabondages de la pensée. De si pauvres lueurs ne pouvaient apprivoiser la nuit qui fuyait devant le halo d'une lanterne, qui reprenait au-delà d'un falot, toujours chargée d'imagination et de peurs. On eût dit que les lampes elles-mêmes veillaient sur elle, tout autant qu'elles prêtaient leurs pauvres yeux à leurs maîtres qui montaient l'escalier de la chambre, lisaient ou affrontaient les noirceurs de la rue. Il fallait bien s'accommoder du temps qu'on prenait sur le jour. Bien après le coucher du soleil, les bourgeois et les artisans continuaient leur ouvrage à la lumière des chandelles. Dans les campagnes, quand cessait l'activité des champs, commençaient les menus travaux autour de l'âtre. L'imaginaire se projetait dans ces veilles, l'esprit s'y réchauffait à la chaleur éclairante du feu. Dans leurs chambres obscures, les anciens communiaient avec la nuit et ses démons. Leur génie s'échappait des lampes.

Alors que, par économie, les paysans et les bourgeois restreignaient l'éclairage, une autre société, plus oisive et brûlant la vie, occupait le temps impraticable de la nuit en l'éclairant de mille feux. Pour les aristocrates, « vivre la nuit » était un signe de distinction. Les « illuminations » coûtaient des fortunes, mais c'était le prix à payer pour se retrouver entre familles sous les lambris des salons dorés. Les girandoles des fêtes baroques – en 1688, on utilisa 24 000 bougies pour l'illumination du parc de Versailles – ne changeaient cependant pas la nature de la lumière en la multipliant.

L'éclairage des grands n'était guère éblouissant. Il était perçu comme une multitude de sources lumineuses séparées par de l'ombre, vacillantes dans l'air. Les cent bougies à cire d'un lustre se consumaient, comme se consumaient, dans les villages, les bûches de la Saint-Jean. Le décor que reflétaient les glaces tremblait un peu sous les feux nus. Les visages des femmes, maquillés pour la circonstance, accrochaient plus d'ombre que de lumière, des reflets rougissaient leurs joues, et telle paraissait jolie qui n'eût pas supporté la cruauté du jour. Les fenêtres illuminées signalaient au-dehors la condition des hôtes, comme, dans les rues de Paris, les lanternes, petits soleils du Roi Soleil, symbolisaient l'ordre et le contrôle du monarque absolu, sans éclairer vraiment la ville. Toutes ces lumières n'étaient cependant que de « pâles clartés ». La nuit était *reine des agitations « désheurées »*, elle couvrait de son manteau les ombres du jardin ou de plus inavouables canailleries. Tout ce qui scintillait ou chatoyait était volé aux ténèbres, et les réjouissances n'apportaient qu'un détail brillant dans le clair-obscur permanent. En rentrant chez eux, quand, à la lueur des lumignons, les artisans retrouvaient leurs échoppes, les nobles prenaient à tâtons leur bougeoir pour se mettre au lit. C'était encore l'âge du feu éclairant. Rien ne pouvait *« changer la nuit en jour »*.

Mais, vers 1800, l'Angleterre mit à son programme d'exploitation industrielle l'éclairage des halles d'usines nécessaires aux outils géants. L'allongement du temps de travail rendait indispensable l'intensification de nouvelles sources de lumière ; les coins d'ombre qui, jusque-là, étaient apparus comme la *mise* en valeur des *illuminations*, devenaient des espaces improductifs. Un nouveau jour artificiel devait accompagner les longues journées de labeur. C'est à cette époque – les propriétés du gaz lumineux étaient connues depuis 1740, mais considérées comme une curiosité – qu'apparurent les premières installations d'éclairage au gaz dans les filatures de Birmingham. Puis ce nouveau mode d'éclairage, plus économique et performant, fut rapidement adopté dans tout le pays. Dès 1820, les principales villes anglaises étaient équipées de gazomètres et de becs de gaz.

A Paris, pourtant « Ville Lumière » et « ville des Lumières », le procédé mit plus de temps à s'imposer. Le souvenir des fêtes galantes, la tradition rurale, le retard industriel contrarièrent les espérances des propagateurs du « gaz à tous les étages ». L'inventeur allemand Friedrich Albert Winsor, qui, en 1816, vint à Paris en éclaireur, installa des becs dans un restaurant du passage des Panoramas, mais sa démonstration ne convainquit pas les industriels. Il écrivit par la suite des pamphlets et, pour finir, fit faillite... Les bourgeois tenaient encore à l'« autarcie » de leur maison et n'acceptaient pas un système qui, en les reliant à un réservoir extérieur, les rendaient dépendants des sources d'énergie. Propriétaires, *« le dos au feu, le ventre à table »*, ils craignaient pour leur liberté. En abandonnant l'âtre, cœur rayonnant et chaud de la maison, ils devenaient littéralement des « sans-foyer ». D'ailleurs, jusqu'en 1880, époque où le gaz de ville était largement utilisé, les pièces d'habitation n'en étaient pas pourvues. Les Français lui préféraient encore la douce ambiance de la lampe à pétrole : leur psychologie ne concevait toujours pas la lumière sans sa base combustible, *sans* un *feu qui s'alimente comme* un être vivant. L'œil avait encore besoin de se poser et l'esprit de se reposer sur l'animation d'une flamme.

Le gaz, énergie impure, abîmait, disait-on, les tentures et les meubles. C'était aussi vrai des chandelles et des bougies, mais on oubliait leurs inconvénients – les mèches, qu'il ne fallait plus constamment nettoyer, avaient été perfectionnées – pour leurs heures de rêveries. Jusqu'à l'invention de *l'ampoule électrique, tous les pro*cédés anciens connurent d'ailleurs des améliorations, qui leur permirent de soutenir, durant quelques années, la concurrence. En 1880, par exemple, le bec Bunsen, dernier cri de l'éclairage au gaz, muni d'un manchon à incandescence, n'était pas moins économique et performant que les premières lampes d'Edison.

L'habitude entravait le progrès, les mentalités résistaient. Ce gaz, pratique, n'avait pas d'âme disait-on, sa flamme, puissante, rouge et fuligineuse, ne savait plus danser. Bien que cinq fois plus lumineuse, elle n'était cependant pas homogène et conservait, autour de son fanal, des zones d'ombre, des lambeaux sombres pour emporter des songes. C'était encore une flamme ouverte.

Mais surtout les nouveaux « branchés » vivaient en permanence dans la crainte d'une explosion. De leur côté, les techniciens enthousiastes, comme ceux du nucléaire aujourd'hui, ne trouvaient pas toujours les mots pour rassurer la clientèle. Après le drame de Londres, en 1865, qui provoqua la mort de dix ouvriers dans une usine à gaz, Samuel Clerg, éminent spécialiste, déclarait : *« Cela ne me dérangerait en rien que mon lit soit posé sur un gazomètre ; j'y dormirais aussi bien qu'ailleurs. »* Ces peurs de catastrophes cachaient aussi un pressentiment mieux fondé, comme un trouble animal devant la mort prochaine de la nuit.

L'éclairage au gaz avait la puissance et la fragilité d'une aube, mais, avec Edison, l'incandescence électrique triompha comme un jour nouveau. Elle chassa la nuit du *monde, où partout* elle *s'infiltrait*. Elle accomplit le miracle d'être réellement un second soleil. Grâce à elle, la nuit, si naturelle, n'existait plus. La nuit et son cortège, les étoiles, la Lune, tout soudain pouvait disparaître en appuyant sur le bouton d'un interrupteur. Autant vider les océans, déplacer des Himalayas... Désormais, pendant la nuit, on voyait avec l'« œil du jour », puisque l'intensité électrique activait les cônes de la rétine, et non plus les bâtonnets, comme avec la flamme des bougies. Et ce soleil ne pouvait se regarder en face.

Alors, la lampe des veilles disparut avec l'ampoule, qui devint l'astre de la chambre d'où tombait une lumière zénithale si difficile à obtenir auparavant. L'électricité éblouissait, désorientait, inquiétait comme une révolution impitoyable. Lorsqu'en 1855 eut lieu une expérience de lampe à arc au château de Beaujou, les femmes invitées sortirent leurs ombrelles pour se protéger de l'ardeur des rayons. Et quand on installa, rue de Rivoli, des arcs électriques, les fenêtres des appartements se couvrirent aussitôt d'épais rideaux pour arrêter leurs pleins feux. Le décor des maisons changea, il s'orna de tissus fanés, d'étoffes *passées, pour absorber* l'éclat *trop* vif des watts, et, pour retrouver les ambiances d'autrefois, on se mit à fabriquer toutes sortes d'abat-jour opaques. Les premiers filaments des ampoules, faits de bambous aux fibres longues et régulières qu'Edison importaient du Japon, ne donnaient encore qu'une lumière de faible intensité, une lumière du XIXᵉ siècle, mais ils préparaient les utilisateurs au grand jour, à l'assassinat de la nuit, à l'incandescence du tungstène – heureusement mise au point plus tard, en 1910, – dont la blancheur aveuglante, écrasant les objets et leurs ombres, aurait blessé leurs yeux effarés.

Aujourd'hui que des flots de lumières sont déversés sur la ville, la nuit, sur un seuil lointain, n'est plus qu'une invitée. On « fait la nuit » pour allumer des bougies d'anniversaire, le ciel étoilé est un spectacle de vacances. Désormais, la nuit ne cache rien qu'un faisceau brutal ne puisse dévoiler. Elle ne console plus ni ne conseille, on n'y appuie plus son front... Mais elle n'enfante plus d'obscurantismes dans son obscurité, de monstres et de chimères, de croyances irrationnelles. La fin de la nuit achève la naissance d'un homme nouveau, d'un esprit neuf, d'une philosophie des Lumières éclairée par l'électricité.

Christian Colombani

► **A lire :** ***la Nuit désenchantée,*** **de Wolfgang Schivelbusch. Ed. La Promenade, 200 p., 130 F.**

Échec de Jacques Attali
ternit l'image



Pérou : le « S